UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TOURISME, FREIN OU LEVIER DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES PETITES ET MOYENNES VILLES LITTORALES ?

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

AU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

PAR

ALEXIS GUILLEMARD

FÉVRIER 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont accompagné pendant ce long périple. Collègues, profs, amis, famille… Ma première pensée s'envole vers les personnes rencontrées à Rimouski et à Rivière-du-Loup lors de mon terrain. Leur générosité a permis la réalisation de cette thèse. J'aimerais ensuite souligner l'indéfectible soutien de Dominic, sans qui je n'aurais jamais pensé un jour écrire une thèse de doctorat. J'adresse aussi un immense merci à David et Rachel, qui m'ont accueilli chez eux et au LLio lors de mes nombreux périples louperivois. Par ailleurs, je veux applaudir l'énergie et le professionnalisme des équipes du LLio (Audrey, Romain, Anna) et saluer la mémoire de Michel Morin, qui m'a aidé à comprendre les enjeux de politique municipale. Ma thèse leur doit beaucoup! Je pense à Sophie, Hélène et Josée du Labo Climat Montréal, qui n'ont eu de cesse de m'encourager. Merci à mes ami.e.s du bureau (Adriana et Bernardo) et du doctorat (Laurent, Maude, Ana, Myriam, Cécile) pour leur amitié, leur intelligence et leurs conseils.

Sur un plan personnel, j'ai pu compter sur un soutien familial extraordinaire : je pense à mon père, Jean-Marie (et son regard avisé de géographe), à ma mère Catherine, à ma soeur Eléna et sa compagne Katia (pour leurs relectures attentives), à mes soeurs Alice et Héloïse. J'ai toujours pu compter sur les copains du foot pour ventiler et relâcher la pression (ça m'a coûté un genou, mais aucun regret!) : merci les Carcajous!

Pour finir, ce message pour ma chère Coralie. Je n'aurais pas pu arriver au bout de cette aventure sans ta présence, de Rimouski au CHUM, de la Réunion à Montréal, dans les périodes de doute comme dans les moments de joie. Merci d'être là.

DÉDICACE

À Coralie et Pierre-Louis

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ii

DÉDICACE iii

TABLE DES MATIÈRES iv

LISTE DES FIGURES viii

LISTE DES TABLEAUX xii

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES xiii

RÉSUMÉ xiv

ABSTRACT xvi

PROLOGUE 1

INTRODUCTION 4

CHAPITRE I CADRE THÉORIQUE 10

1.1 Les petites et moyennes villes 10

1.2 Le tourisme et la villégiature : des phénomènes urbains et littoraux 19

1.2.1 Tourisme littoral et urbanisation 20

1.2.2 La villégiature : un processus ancien qui se perpétue sur les littoraux du Bas-Saint-Laurent 26

1.3 Adaptabilité et adaptation aux changements climatiques des littoraux 31

1.4 Innovation et adaptation territoriale 47

CHAPITRE II PROBLÉMATIQUE, QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE 56

CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE 72

3.1 Structuralisme pragmatique et recherche d'agentivité 72

3.2 Les représentations présentes dans les discours des parties prenantes de Rimouski et Rivière-du-Loup. 80

3.3 Une recherche-action à travers des ateliers en mode living lab 83

3.3.1 Qu'est-ce qu'un Living Lab ? 83

3.3.2 Présentation du LL tourisme et changements climatiques à Rivière-du-Loup 92

3.4 Construction et limites de l'échantillonnage 100

3.5 Relever les impacts des changements climatiques 105

3.6 Outils d'analyses 106

3.7 Considérations éthiques 108

3.8 Chronologie du terrain 110

3.9 Pertinence sociale et scientifique 112

CHAPITRE IV PRÉSENTATION DES CAS 117

4.1 L'échelle de la municipalité régionale de comté 118

4.2 MRC de Rivière-du-Loup 121

4.3 MRC de Rimouki-Neigette 131

4.4 Projections climatiques pour Rivière-du-Loup et Rimouski 139

CHAPITRE V PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 146

5.1 Le Saint-Laurent 147

5.1.1 Perceptions individuelles du Saint-Laurent 148

5.1.2 Les littoraux du Saint-Laurent : baromètres des impacts des changements climatiques ? 152

5.1.3 Mise en valeur collective : l'estuaire comme attrait maritime 156

5.2 La production des espaces touristiques 161

5.2.1 La production des espaces touristiques dans le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup 162

5.2.2 La production des espaces touristiques dans le territoire de la MRC de Rimouski 179
5.2.3 La disparition progressive des résidents secondaires sur les littoraux des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette. 190

5.3 Perceptions des changements climatiques dans les espaces touristiques 201

5.3.1 Les acteurs touristiques face aux changements climatiques 201
5.3.2 Les acteurs des espaces touristiques face aux changements climatiques 211
5.3.3 Regards externes sur la relation tourisme - changements climatiques.. 223

5.4 Le vécu territorial comme levier d'action 227

5.4.1 Actions et capacité d'action à l'échelle des individus et des organisations 228
5.4.2 Actions collectives d'adaptations 235
5.4.3 Freins à l'action 249

CHAPITRE VI DISCUSSION 259

6.1 Le rôle des impacts des changements climatiques dans la production des espaces touristiques littoraux 260

6.1.1 L'espace touristique perçu 263
6.1.2 L'espace touristique conçu 269
6.1.3 L'espace touristique vécu 274
6.1.4 Production de l'espace et changements climatiques : l'émergence de l'espace des contraintes 277

6.2 Bilan du Living Lab : de la quête de l'innovation à la mise en lien des savoirs 289

6.2.1 Politique, science et technocratie : une séparation qui limite la capacité d'adaptation aux changements climatiques ? 290
6.2.2 Les living labs comme parlements des choses 295

6.3 Adaptation du tourisme et adaptation des littoraux touristiques dans un contexte de PMV 302

6.3.1 Le rôle des parcs naturels dans l'adaptation aux changements climatiques 304
6.3.2 Les rôles des espaces touristiques littoraux dans l'adaptation aux changements climatiques 310

CONCLUSION 318

ANNEXE A CANEVAS D'ENTREVUE 326

ANNEXE B TABLEAU DES ACTEURS PARTICIPANT AU LIVING LAB 332

ANNEXE C INVITATION AU LIVING LAB 334

ANNEXE D CONTENU DES ATELIERS DE LA PHASE 1 336

ANNEXE E TABLEAU DES RISQUES ET ENJEUX LOCALISÉS À L'OCCASION DE L'atelier 1 339

ANNEXE F TABLEAU DES FREINS IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS DU PREMIER ATELIER DU LLACC 344

ANNEXE G COURRIEL D'INVITATION À LA JOURNÉE D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION 348

ANNEXE h COURRIEL D'INVITATION AU CHANTIER DE RESTAURATION CÔTIÈRE DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE 350

BIBLIOGRAPHIE 352

VIDÉOGRAPHIE 378

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Bathing, Dieppe. Paul Gauguin, 1885 27

Figure 1.2 : Match between the communicative tools and the perceived key barriers (Hoppe et *al*., 2016) 42

Figure 1.3 : Cadre institutionnel de l'adaptation (Marquet et Salles, 2014)..... 44

Figure 3.1 : Schématisation du cycle divergence – convergence (Thoring, et Mueller, 2011, p. 5) 88

Figure 3.2 : Les étapes du LLacc (Guimont et Lapointe, 2018) 92

Figure 3.3 : The LL Triangle: The triangulation between environment, approach, and outcome in LLs (Veeckman et *al*., 2013, p. 8)..... 94

Figure 4.1 : Incontournables selon la brochure de Tourisme Rivière-du-Loup (Tourisme Rivière-du-Loup, 2020)..... 125

Figure 4.2 : Promotion culturelle de Rivière-du-Loup sur la rue Lafontaine : « une culture à ciel ouvert » (Guillemard, 2019) 127

Figure 4.3 : Aménagement touristique du littoral à Notre-Dame-du-Portage (Guillemard, 2019)..... 129

Figure 4.4 : Phare de l'île verte ou Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Tourisme Rivière-du-Loup, s.d. 130

Figure 4.5 : Carte de l'occupation des sols (MRC de Rimouski, 2017) 132

Figure 4.6 : Localisation du Parc du Bic (SÉPAQ, s.d.) 136

Figure 5.1 : Le secteur des Roitelets amébagé par Canards Illimiités (Parc Côtier Kiskotuk, s.d.) 168

Figure 5.2 : Phare de l'île du Pot à l'Eau-de-vie (Guillemard, 2019) 169

Figure 5.3: Le quai mobile de l'île du Pot à l'Eau-de-vie (Guillemard, 2019) 170

Figure 5.4: La marina de Rivière-du-Loup (Guillemard, 2018) 172

Figure 5.5 : Le quai de Rivière-du-Loup (Guillemard, 2018) 172

Figure 5.6 : Panneau d'interprétation de l'église de Saint-Ludger (Guillemard, 2018) 174

Figure 5.7 : Vue extérieure (Auberge du portage, s.d.) 175

Figure 5.8 : Esplanade sur le fleuve (Guillemard, 2019) 180

Figure 5.9 : Plateformes d'observation sur le Saint-Laurent à Rimouski (Guillemard, 2019) 181

Figure 5.10 : Piste cyclable le long de l'estuaire à Rimouski (Guillemard, 2019) 181

Figure 5.11 : Répartition des logements touristiques sur la plateforme AirBnb pour les municipalités de Cacouna et de l'Isle-Verte 198

Figure 5.12 : Répartition des logements touristiques sur la plateforme AirBnb pour l'arrondissement du Bic (Rimouski)..... 198

Figure 5.13 : Enrochement à Rimouski-Est (Guillemard, 2019) 209

Figure 5.14 : Enrochement à Notre-Dame-du-Portage 209

Figure 5.15 : Baromètre de marée à Rimouski (Guillemard, 2019) 210

Figure 5.16: Atelier 1, localisation des enjeux (Guillemard, 2017)..... 219

Figure 5.17 : Carte des préoccupations 221

Figure 5.18 : Opération de végétalisation dans l'Anse-du-Portage (Guillemard, 2019) 237

Figure 5.19 : Plant de spartine alterniflore (Guillemard, 2019)..... 238

Figure 5.20 : Contrôle des plants au parc du Bic (Guillemard, 2019) 240

Figure 5.21 : Contrôle des barrières et du piétinnement au parc du Bic (Guillemard, 2019) 240

Figure 5.22 : "Littoral en reconstruction", pancarte du comité Bic du Sud-de-l'Estuaire (Guillemard, 2019)..... 241

Figure 5.23 : Les participants complètent les portraits des usagers et procèdent à une priorisation des éléments qui leur semblent les plus importants. 245

Figure 5.24 : Outil spider (Morin et *al*., 2019) 246

Figure 5.25 : Présentation des potentialités technologiques au FabLab de Rivière-du-Loup (Guillemard, 2019) 247

Figure 6.1 : Vue sur le Saint-Laurent depuis le parc côtier Kiskotuk (Guillemard, 2019) 284

LISTE DES TABLEAUX

Tableau Page

Tableau 4.1 : Population, superficie et densité d'occupation par municipalité, 2018 (MRC de Rivière-du-Loup, 2019, p. 2)..... 122

Tableau 5.1 : production de l'espace touristique dans la MRC de Rivière-du-Loup 165

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

LL : living lab

LLacc : living lab d'adaptation aux changements climatiques

LLio : Living Lab en innovation ouverte

MRC : Municipalité régionale de comté

UQAM : Université du Québec à Montréal

UQAR : Université du Québec à Rimouski

RÉSUMÉ

Cette thèse aborde le thème du tourisme et de l'adaptation aux changements climatiques dans les petites et moyennes villes littorales.

Alors que les changements climatiques occupent une place de plus en plus centrale dans le discours médiatique et que les mesures d'atténuation d'émissions de gaz à effet de serre dominent les réponses apportées à cet enjeu, les institutions locales tardent à intégrer l'adaptation aux effets locaux des changements climatiques à la planification territoriale. Certaines activités et certains milieux semblent pourtant particulièrement vulnérables à l'intensification des aléas liés aux changements climatiques. C'est le cas du tourisme sur les littoraux.

En effet, à la rencontre de la terre et de la mer, le secteur touristique exploite des ressources sensibles aux évolutions du climat. Au Québec, les littoraux de l'estuaire du Saint-Laurent font partie des attraits principaux de la province. Dans un même temps, chercheurs et habitants y observent différents effets des changements climatiques (accélération de l'érosion côtière, disparition du pied de glace en hiver, transformation des écosystèmes…). Nous avons choisi de nous concentrer sur deux petites et moyennes villes littorales du Québec car, sur un temps réduit, cette échelle urbaine offre une opportunité d'analyse intéressante. De plus, les études urbaines (contexte disciplinaire de cette thèse) ont tendance à privilégier l'étude de phénomènes métropolitains.

Un cadre conceptuel introduit notre thèse. Ce premier chapitre explore et articule différents objets de recherche : les petites et moyennes villes, la littoralisation du tourisme, l'adaptation aux changements climatiques et l'innovation territoriale nécessaire pour trouver des réponses contextualisées.

Le second chapitre fait émerger une problématique qui croise les concepts détaillés lors du premier chapitre, la théorie de la production de l'espace (Lefebvre, 1974) et certaines idées de la *political ecology* Ainsi, nous voulons interroger les rôles du tourisme dans l'adaptation aux changements climatiques, et réciproquement, le rôle des changements climatiques dans la production des espaces touristiques littoraux.

Pour y répondre, nous avons mené un living lab à Rivière-du-Loup (Québec) et réalisé une enquête sociologique dans les Municipalités régionales de comté (MRC) de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette. Les informations qui concernent la méthodologie se trouvent dans le chapitre 3. Le chapitre 4 détaille les deux cas étudiés. Puis, le chapitre 5 synthétise les résultats. Nos données mettent en avant la place du Saint-Laurent pour les territoires louperivois et rimouskois, détaillent la production des espaces touristiques, partagent la perception des changements climatiques au sein de ces espaces et permettent de mieux évaluer la capacité d'agir pour l'adaptation aux changements climatiques.

À la suite de ce chapitre, une discussion croise nos résultats et notre cadre théorique. Ce dialogue permet de réaliser que la production tripartie des espaces touristiques semble soumise à un quatrième moment, celui de l'espace des contraintes, où s'exprime l'agentivité de forces non humaines (comme les changements climatiques) difficiles à contrôler par les humains. Pour améliorer les réponses à cette perte de contrôle apparente, de nouvelles assemblées (comme les living labs) peuvent permettre de mieux intégrer la Nature dans sa dimension d'acteur. De plus, certaines formes de tourisme pratiquées dans le contexte de petites et moyennes villes mobilisent des acteurs en contact quotidien avec le milieu littoral, en mesure de contribuer à l'amélioration de l'adaptabilité aux changements climatiques des espaces touristiques.

Mots clés : adaptation aux changements climatiques, tourisme, petites et moyennes villes, production de l'espace

ABSTRACT

This thesis addresses the topic of tourism and climate change adaptation in small and medium-sized coastal cities.

While climate change is increasingly central in media discourse and greenhouse gas mitigation measures dominate societal responses to this issue, local institutions are slow to integrate adaptation to the local effects of climate change into territorial planning. Some activities and environments seem to be particularly vulnerable to the intensification of hazards related to climate change. This is the case of coastal tourism.

Indeed, where land and sea meet, the tourism sector exploits resources that are sensitive to climate change. In Quebec, the coastlines of the St. Lawrence Estuary are among the province's main attractions. At the same time, researchers and residents are observing the effects of climate change (accelerated coastal erosion, disappearance of the foot of ice in winter, transformation of ecosystems, etc.). We have chosen to focus on two small and medium-sized coastal cities in Quebec because this urban scale offers an interesting opportunity for analysis over a short period of time. Moreover, urban studies (the disciplinary context of this thesis) tend to privilege the study of metropolitan phenomena.

First, a conceptual framework allows us to better frame the components of our thesis: small and medium-sized cities, the coastalization of tourism, adaptation to climate change and the territorial innovation necessary to find contextualized responses. This first chapter also aims to articulate the different research objects it defines.

The second chapter brings out a problematic that crosses the concepts detailed in the first chapter, the theory of the production of space (Lefebvre, 1974) and certain ideas from political ecology. Thus, we want to question the role of tourism in the adaptation to climate change, and conversely, the role of climate change in the production of coastal tourist spaces.

To answer these questions, we conducted a living lab in Rivière-du-Loup (Quebec) and a sociological survey in the counties of Rivière-du-Loup and Rimouski-Neigette. The

information concerning the methodology can be found in chapter 3. Chapter 4 details the two cases studied. Then, chapter 5 synthesizes the results. Our data highlight the importance of the St. Lawrence for the territories of Rivière-du-Loup and Rimouski, explain the production of tourist areas, share the perception of climate change within these areas and enable us to better evaluate the capacity to act to adapt to climate change.

Following this chapter, a discussion crosses our results with our theoretical framework. This dialogue leads to the realization that the tripartite production of space (Lefebvre, 1974) appears to be subject to a fourth moment, that of the space of constraints, where the agency of non-human forces (such as climate change) that are difficult for humans to control is expressed. To improve the responses that humans can provide to this apparent loss of control, new assemblies (such as living labs) can allow for a better integration of Nature in its actor dimension. In addition, some forms of tourism practiced in the context of small and medium-sized cities mobilize actors in daily contact with the coastal environment, able to contribute to the improvement of the adaptability to climate change of tourist spaces.

Keywords : adaptation to climate change, tourism, small and medium-sized cities, production of space

PROLOGUE

Le vendredi 27 septembre 2019, quelques semaines après le dernier entretien de ma thèse sur l'adaptation au changement climatique dans le Bas-Saint-Laurent (Québec), je marche pour le climat avec 500 000 personnes à Montréal.

Associations étudiantes d'universités et de cégeps, enseignants, parents d'élèves, étudiants et écoliers… La jeunesse et le monde de l'éducation se sont mobilisés en nombre. Les slogans réclament de l'action face aux changements climatiques. Les hommes et femmes politiques, nombreux et loquaces pendant la manifestation, vont répondre à leur appel.

Deux ans plus tard, où en sommes-nous ?

Les différents paliers gouvernementaux présents à la marche pour le climat de Montréal ne ciblent pas les mêmes enjeux et n'avancent pas à la même vitesse sur la question des changements climatiques. Ainsi, les institutions municipales montréalaises multiplient les projets de transport qui pourraient contribuer à l'atténuation des émissions de gaz à effets de serre. Elles commencent aussi à se pencher sur les voies d'adaptation aux aléas climatiques projetés pour Montréal (principalement les changements de régimes de précipitation et ilots de chaleur).

Le palier provincial priorise la voie de l'atténuation, en se mobilisant derrière la production d'énergie par le duo éolien-hydroélectrique. Au niveau des transports, il semble bloqué dans le paradigme automobile. Les ponts routiers et les échangeurs

autoroutiers demeurent présentés comme des projets novateurs par le Ministère des Transports du Québec et les représentants du gouvernement caquiste (pourtant nombreux à la marche pour le climat). L'augmentation de la proportion de véhicules électriques ressort aussi comme une solution miracle aux émissions de gaz à effet de serre – malgré les controverses suscitées par l'exploitation de métaux rares nécessaires à leur fabrication.

Le palier fédéral manque encore clairement de leadership sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Justin Trudeau, présent à la marche pour le climat, réaffirme régulièrement son soutien à la production des énergies fossiles. En revanche, certains ministères (Pêche et Océan Canada par exemple) instaurent des normes qui soutiennent l'adaptation aux changements climatiques, notamment pour le Saint-Laurent.

La pandémie de la COVID-19 (postérieure au terrain de cette thèse de doctorat) a mis en exergue la capacité d'une réaction internationale à un aléa naturel. Très vite, organisations environnementales et militants ont comparé cette réponse au manque d'actions entreprises pour la lutte contre les changements climatiques.

Or, les manifestations des changements climatiques n'ont pas l'uniformité d'une pandémie mondiale. La persistance de l'angle global des discussions climatiques oriente les politiques vers des objectifs nationaux et généraux. Si de telles mesures permettent de faire des pas dans la bonne direction au niveau de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, leur efficacité pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques reste à prouver.

Au cours de mon terrain, l'impuissance ressentie par les professionnels de l'aménagement du territoire et du tourisme témoigne du manque d'emprise locale d'un enjeu que le discours dominant présente majoritairement sur des cartes mondiales et

dans des temps longs. Si des organisations comme le consortium Ouranos tentent d'aborder l'adaptation à l'échelle locale, la tâche s'annonce encore importante. Dès lors, il faut inciter les chercheur.e.s d'aujourd'hui et de demain à nourrir cet effort de nouvelles données. Par des mémoires, des thèses ou des projets de recherche, l'adaptation aux changements climatiques a besoin d'être étudiée au sein de nos territoires. Cette thèse tente de participer à ce mouvement.

INTRODUCTION

Ces dernières années, plusieurs événements climatiques extrêmes ont frappé les littoraux du Saint-Laurent au Québec. La tempête hivernale de janvier 2018 peut illustrer les répercussions des changements climatiques, notamment dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le déferlement de blocs de glace sur les côtes, l'érosion côtière, les inondations de route et d'habitations, les volumineuses chutes de neige constituent des exemples d'aléas qui devraient se banaliser au cours des prochaines années (Ouranos, 2014). Sur les littoraux, beaucoup des activités humaines vont donc devoir s'adapter à cet environnement en transformation. Parmi les secteurs économiques, le tourisme est particulièrement sensible à ces évolutions climatiques.

En effet, la relation entre tourisme et climat est avérée, documentée et étudiée depuis longtemps (Paul, 1972 ; Hall et Higham, 2005 ; de Freitas, 2005). Le temps qu'il fait est une des préoccupations centrales des visiteurs, et devient parfois une ressource (De Freitas, 2005). Dans les études touristiques – domaine de recherche interdisciplinaire qui s'empare de ce sujet de recherche, l'étude de la relation entre tourisme et changements climatiques reste pourtant relativement récente (Scott, Hall et Gössling, 2012).

Aujourd'hui, un nombre croissant de chercheurs documente les implications des changements climatiques pour le tourisme. Dans une perspective de soutien à l'industrie, ils tentent d'anticiper les dimensions du tourisme « gagnantes » et « perdantes » des transformations environnementales en cours (Pang et *al*., 2012). Ainsi, le paradigme managérial dominant dans les études touristiques oriente la production du savoir vers des problématiques (actuelles ou projetées) qui touchent à la mise en

marché des produits touristiques. Les produits touristiques les plus menacés font l'objet d'un nombre d'étude important (*Ibid.*). L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre par l'industrie touristique occupe aussi une place importante, abordant notamment l'épineuse question du transport aérien.

D'autres univers scientifiques s'emparent du sujet. La géographie s'intéresse particulièrement aux impacts des changements climatiques sur certains milieux organisés autour du tourisme. Par exemple, de nombreux projets de recherche étudient les territoires montagnards, où plusieurs activités (sports d'hiver et alpinisme notamment) sont menacées par la fragilisation des ressources qu'elles exploitent (chemins de randonnée, neige ou eau) et par l'inadaptation des stations (Singh et *al*., 2009 ; Dawson et Scott, 2013 ; Wyss, 2013 ; Faulon et Saccareau, 2020 ; Vlès, 2014 et 2021).

Les études touristiques et géographiques qui s'intéressent au tourisme et aux changements climatiques se rassemblent sur un point. En se concentrant sur une station, une activité ou une dimension du tourisme, elles ont tendance à isoler l'analyse du tourisme des territoires où il se développe. Or, dans la plupart des milieux, le tourisme doit partager l'espace avec d'autres fonctions industrielles, d'autres pratiques spatiales, d'autres représentations. Dans ces espaces hétérogènes, les enjeux de l'adaptation du tourisme aux changements climatiques se séparent difficilement des autres dimensions du territoire. En effet, le tourisme est imbriqué dans des systèmes d'acteurs territoriaux où, certes, il occupe une place importante, mais partagée. Cette interdépendance (liée à la polymorphie du tourisme) rend difficile de délimiter avec certitude les caractères touristiques et non touristiques d'un espace.

Les villes font partie des destinations où il devient difficile de recenser des espaces à vocation uniquement touristiques. Même si certains sites demeurent principalement

conçus pour l'accueil de visiteurs (palais des congrès, quartiers historiques, stade, centres commerciaux…), l'espace urbain se négocie entre des fonctions résidentielles, commerciales ou communautaires. Cet espace hiérarchise, oppose ou réunit des usages, des visions, des projets. Sous l'effet de l'avènement de l'économie expérientielle, des changements de pratiques touristiques, d'innovation technologique et de développement urbain, les contours des sphères du tourisme et du quotidien finissent donc par se confondre.

Les institutions de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme arbitrent alors les usages différents (et parfois contradictoires) de l'espace. Les impacts des changements climatiques ajoutent un enjeu qu'elles doivent prendre en compte. Au Québec, les petites et moyennes villes situées sur les littoraux du Saint-Laurent marin (estuaire et baie) croisent les enjeux qui nous intéressent. Ces territoires se développent en partie autour du tourisme et font déjà face à certains impacts des changements climatiques.

Ainsi, le fleuve et son estuaire sont mis en avant comme un des principaux attraits touristiques du Québec. Cependant, bien que le Saint-Laurent occupe généralement une place importante dans l'économie locale, peu de communautés littorales se construisent exclusivement autour du tourisme. Dans le Bas-Saint Laurent, si la plupart des attraits se concentrent sur les côtes, les vocations touristiques des littoraux côtoient des usages résidentiels ou de conservation. Les acteurs du développement touristique de la région doivent aujourd'hui intégrer les évolutions de l'estuaire (érosion, incertitudes lors des grandes tempêtes, amincissement de la banquise hivernale et du pied de glace…) dans leur planification. Nous souhaitons alors étudier deux dimensions du problème : les impacts des changements climatiques sur les espaces touristiques, mais surtout les rôles que peut jouer le tourisme pour y faire face.

Avec Dominic Lapointe et David Guimont, nous étudions depuis quelques années les dynamiques entre le tourisme et les changements climatiques dans le Bas-Saint-Laurent. J'ai donc décidé d'y poursuivre une thèse, pour mettre en valeur une partie de nos résultats et les compléter d'autres données. J'ai choisi les territoires des Municipalités Régionales de Comté (MRC) de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette. Il s'agit d'une petite ville et une ville moyenne. Ce contexte urbain est relativement peu étudié en études urbaines, qui s'attardent généralement sur des phénomènes observables dans les métropoles.

Notre projet aborde l'adaptation du tourisme dans les petites et moyennes villes littorales sous un angle interdisciplinaire :

> [L'interdisciplinarité] consiste à établir de véritables connexions entre concepts, outils d'analyse et modes d'interprétation de différentes disciplines. Il ne suffit pas d'ajouter des disciplines sur un même objet d'analyse ; il faut faire se confronter diverses compétences disciplinaires afin de rendre plus pertinents ces concepts et outils d'analyse, ou d'étendre le champ des interprétations à partir de résultats eux-mêmes issus de protocoles d'analyse communs. (Charaudeau, 2010, p. 4)

Il est nécessaire d'étudier les effets économiques du tourisme, de relever les nouveautés en marketing de destinations, de trouver de nouveaux marchés et de créer ou innover des modèles de gestion d'entreprises touristiques, mais, comme le signale déjà la recension menée par Pang et *al*. en 2012, de plus en plus d'auteurs s'y attèlent. Nous privilégions donc une approche qui mobilise des concepts et outils méthodologiques issus des études urbaines, des études touristiques critiques, de la géographie sociale, des sciences politiques, de la philosophie et de la sociologie.

Pour ce faire, nous allons commencer la thèse en articulant des concepts issus des études urbaines, des études touristiques, de la géographie, que de la sociologie, qui permettent la compréhension de nos cas. Dans un premier temps, nous présenterons le

contexte des petites et moyennes villes. Puis, nous verrons comme le tourisme et la villégiature participent à la littoralisation. Ce phénomène ancien de concentration des activités humaines sur les côtes se trouve aujourd'hui confronté aux changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques y devient donc nécessaire. Nous allons définir ce processus. Malgré sa nécessité, l'adaptation reste difficile à engager, car elle demande de grands changements dans nos outils, nos pratiques et nos représentations de l'espace. Nous allons donc conclure la présentation de notre cadre conceptuel en explorant la relation entre l'adaptation et l'innovation territoriale.

Pour mieux cerner les impacts des changements climatiques dans la production des espaces touristiques et les rôles du tourisme dans l'adaptation, notre problématique s'articule principalement autour de deux auteurs : Henri Lefebvre et Bruno Latour. En premier lieu, certaines dimensions de la production de l'espace (Lefebvre, 1974) permettent de déconstruire le façonnement d'espaces touristiques. Cependant, ce cadrage théorique ne suffit pas à cerner les potentiels rôles du tourisme dans l'adaptation aux changements climatiques. En effet, les impacts des changements climatiques sur les espaces touristiques mettent aussi en évidence l'agentivité croissante de la nature, pourtant encore souvent considérée comme simple support objectif des activités des sujets humains (Latour, 2018). Pour interpréter l'irruption (ou le retour) de la nature dans la production de l'espace, nous mobilisons donc aussi certaines approches issues de la *political ecology*.

Ainsi, nous devons combiner plusieurs univers scientifiques. Cette interdisciplinarité enrichit notre regard sur les relations entre le tourisme et les changements climatiques dans le contexte des petites et moyennes villes. Dans les prochaines pages, nous allons présenter notre cadre théorique (Chapitre 1). L'articulation des différents concepts qui structurent notre sujet mène à la problématique et aux objectifs de recherche (Chapitre 2). Pour y répondre, nous avons combiné plusieurs méthodes qualitatives (Chapitre 3).

À la suite de la présentation des deux cas choisis (Chapitre 4), nous synthétiserons les résultats de notre recherche (Chapitre 5). Enfin, nous mettrons en discussion la littérature et nos résultats dans le sixième et dernier chapitre.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, nous allons présenter nos sujets d'étude. Leur croisement fait émerger notre problématique. Tout d'abord, les petites et moyennes villes constituent un contexte urbain, démographique et économique qui influe beaucoup la construction de l'offre touristique de ces territoires hybrides, ainsi que la place qu'y occupe l'adaptation aux changements climatiques (1.1). Le tourisme et la villégiature y représentent donc des ressources précieuses, d'autant plus sur les littoraux (1.2.). Ces littoraux doivent pourtant faire face à l'augmentation de l'intensité des impacts des changements climatiques, qui demandent une adaptation des sociétés qui les occupent (1.3). Pour adapter les modes d'habiter et l'occupation de littoraux sous pression, les territoires doivent favoriser l'innovation (1.4).

1.1 Les petites et moyennes villes

Les études urbaines peinent à s'émanciper des métropoles (Bell et Jayne, 2006 ; Carrier et Demazière, 2012). S'intéresser aux petites et moyennes villes devrait y être aussi légitime que de soulever des problématiques propres aux grandes villes. Pourtant, ce désintérêt se perpétue. Il est nourri par un contexte institutionnel, politique et médiatique qui dédaigne cette échelle urbaine. Ainsi, le 30 décembre 2017, l'économiste Paul Krugman signe une chronique au New York Times dans laquelle il

interroge l'utilité des petites villes dans l'économie mondialisée du XXIe siècle. De son point de vue macroéconomique, il conclut « in the modern economy, which has cut loose from the land, any particular small city exists only because of historical contingency that sooner or later loses its relevance » (Krugman., 2017, sp).

Cette chronique soulève des questions autour de la place des petites et moyennes villes aujourd'hui. Toutefois, si Krugman pointe du doigt une prétendue inutilité (économique), il ne mobilise aucun rapport ou source scientifique pour appuyer ses idées. Même s'il avait voulu étayer son argumentaire de théories, de recherches et de résultats sur les petites et moyennes villes, il aurait connu quelques difficultés.

En effet, l'étude des petites et moyennes villes reste marginale. C'est notamment le cas en études urbaines, comme ces deux auteurs nous le font remarquer avec véhémence :

> the woeful neglect of the small city in the literature on urban studies means that we don't yet have to hand wholly appropriate ways to understand what small cities are, what smallness and bigness mean, how small cities fit or don't fit into the 'new urban order', or what their fortunes and fates might be (Bell et Jayne, 2006, p. 2).

Ainsi, les études urbaines s'intéressent davantage aux métropoles qu'aux petites et moyennes villes (PMV) (Carrier et Demazière, 2012). De fait, les études urbaines suivent le chemin tracé par la hiérarchisation du système urbain, « c'est-à-dire l'augmentation des inégalités de la taille des villes » (Pumain, 1999, p. 167). Dans un contexte mondialisé, les têtes de réseaux (mégapoles et métropoles) renforcent leur position et captent la plupart des intérêts universitaires, et ce depuis les années 1960 (Georges, 1968). La métropolisation se fait donc « aux dépens des villes petites et moyennes qui paraissent condamnées, au mieux à la stagnation, au pire au déclin » (Pumain, 1999, p. 167).

Au sein de certains univers scientifiques nationaux, les PMV ont été — et demeurent — pourtant l'objet de recherches continues depuis les années 1950 (Édouard, 2012). En France ou au Royaume-Uni notamment ; la géographie, la sociologie, ou encore l'économie régionale et urbaine s'intéressent à ces territoires urbains interstitiels ou périphériques. En effet, ces pays de taille moyenne au réseau urbain très dense offrent des conditions historiques, sociales et académiques favorables à l'émergence de recherches sur les petites et moyennes villes (Carrier et Demazière, 2012). Néanmoins, cet intérêt (construit notamment sur la tradition ruraliste française) demeure secondaire. La tendance lourde aiguillonne les chercheurs en sciences sociales vers les enjeux métropolitains — en particulier au Québec (Bérubé, 2012).

Petite ville et ville moyenne peuvent être considérées comme deux concepts distincts — même s'il est à noter que « petite ville » recouvre généralement ce qui est défini par ville moyenne dans les années 2000.

Ainsi, le concept de petite ville se construit à partir des années 1950, quand ces territoires sont associés à la ruralité (Édouard, 2012). L'obsolescence de ces études survient pourtant assez rapidement. Effectivement, la tertiarisation des sociétés occidentales pousse les géographes à étudier autrement ces territoires. La petite ville s'enrichit alors d'analyses qui dépassent son rôle d'organisation de la ruralité de son arrière-pays. Plusieurs auteurs et institutions essaient de lui donner une échelle démographique : entre 1000 et 50 000 habitants selon les études (Bell et Jayne, 2006 ; Édouard, 2012). L'écart de plusieurs milliers entre le minimum et le maximum témoigne de la difficulté de définir des seuils fixes. En effet, les chercheurs réalisent que des critères qualitatifs de centralité et d'urbanité doivent compléter ces données absolues. En outre, il s'agit d'un construit social et spatial, produit par les populations et leur perception de ce milieu de vie. Ainsi, il existe aussi une dimension culturelle inhérente à cette échelle urbaine :

> smallness is in the urban habitus; it's about ways of acting, self-image, the sedimented structures of feeling, sense of place and aspiration. You are only as small as you think you are – or as other cities make you feel (Bell et Jayne, 2006, p. 5)

Globalement, les petites villes semblent avoir souffert de la métropolisation et de la mondialisation — même si certaines ont tiré leur épingle du jeu. Ces processus ont fait apparaître de nouvelles problématiques à gérer pour les petites villes : l'inclusion aux réseaux de transports et de communication, la reconversion territoriale ou encore les enjeux de périurbanisation pour celles qui sont dans l'aire d'influence d'une plus grande ville (Édouard, 2012). Toutefois,

> l'évolution la plus franche dans les choix d'analyse des petites villes ces dernières années est, sans aucun doute, l'affirmation de ces dernières comme témoins d'évolutions socio-économiques de portée globale à l'échelle nationale, mais également comme territoires d'observation de politiques d'aménagement en cours. (*Ibid.*, p. 37)

En étudiant l'adaptation des PMV aux changements climatiques, nous partageons cette vision d'une échelle urbaine propice à l'étude d'impacts de politiques ou de phénomènes nationaux (et même globaux). Avec des appareils de gouvernances et des jeux d'acteurs plus réduits, il semble plus faisable de se concentrer sur l'étude de l'adaptation aux changements climatiques que dans un contexte métropolitain.

La classification construite par l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) situe les deux villes du Bas-Saint-Laurent comme des « cités régionales ». Cette catégorie se base sur les agglomérations de recensement créées par Statistiques Canada et correspond aux agglomérations dont le noyau regroupe au moins 10 000 habitants (Statistique Canada, s.d.). L'UMQ y accole des rôles de centres de services régionaux, d'organisation de l'arrière-pays ou encore de relai avec les grands centres urbains (UMQ, 2017). Bien que la présence de Rimouski et de Rivière-du-Loup dans ce réseau donne une idée de la façon dont ces villes sont perçues au Québec, cette classification

ne permet pas de nuancer leur différence. En effet, ce regroupement stratégique mené par les municipalités vise surtout à encourager le développement économique de ces milieux et ne peut être utilisé comme cadre interpétatif dans un travail scientifique. Dans cette thèse, par rapport à leurs fonctions, nous considérons Rivière-du-Loup comme une petite ville et Rimouski comme une ville moyenne.

Le concept de ville moyenne semble provenir principalement du contexte institutionnel français. La ville moyenne est un montage des praticiens, élus et gestionnaires urbains, aménageurs et promoteurs de politiques de développement (D.I.A.C.T., 2007). Ces acteurs de l'aménagement ont identifié une catégorie à part, avec des problèmes spécifiques qu'ignoreraient les plus petites ou les plus grandes des cités. S'intéresser aux villes moyennes, c'est donc d'abord se placer dans une perspective d'action et de politique de développement local (Léo et *al*., 2012). À Rimouski, cela se manifeste notamment par une concentration d'institutions régionales et provinciales plus importante qu'à Rivière-du-Loup.

Nous n'opposons pourtant pas les villes moyennes aux petites villes, mais les envisageons comme faisant partie d'un même ensemble. Ainsi,

> plutôt que de distinguer des petites villes et des villes moyennes, ne doit-on pas les considérer comme formant un continuum ? Le point commun entre les villes petites et moyennes serait qu'elles constituent les pôles urbains de l'espace non métropolisé (Carrier et Demazière, 2012, p. 137).

Pragmatiquement, les PMV se définissent donc surtout par ce qu'elles ne sont pas : des territoires métropolitains. Ce défi définitionnel provient d'une disparité très forte au sein de cette catégorie (Bell et Jayne, 2006 ; Carrier et Demazière, 2012 ; Édouard 2012). Ainsi, il est compliqué de circonscrire PMV à des critères démographiques, tant ces critères fluctuent entre pays (Carrier et Demazière, 2012).

> À la taille démographique des villes, critère qu'il faut manier de façon non stricte pour identifier les VPM (…), les chercheurs sont donc conduits à associer d'autres critères, variables selon les objectifs poursuivis : la densité de peuplement, la superficie, les migrations domicile travail, les fonctions et les équipements urbains, l'offre de services, la connectivité, l'accessibilité... (*Ibid.*, p. 139).

Nous sommes donc incités à combiner diverses données sur le contexte étudié pour alimenter une définition construite au cas par cas. De plus, au-delà de l'hétérogénéité de la forme, nous nous retrouvons face à des dynamiques complètement différentes d'un territoire à l'autre. Certaines petites et moyennes villes sont en essor, dynamiques et spécialisées dans des secteurs porteurs ; d'autres sont en crise, comptant sur des secteurs qui déclinent (*Ibid.*).

Puisqu'il est délicat de définir strictement les petites et moyennes villes, nous pouvons réfléchir à leurs rôles dans le système urbain. Ainsi, Pumain (1999) nous invite à cette réflexion :

> la situation d'une ville, relativement aux autres villes avec lesquelles elle forme un système, constitue une contrainte forte sur son développement. Évaluée en termes de position géographique, de dimension relative et de spécialisation, cette situation représente d'une part la dépendance historique à l'égard des adaptations antérieures de la ville, de sa trajectoire évolutive, et d'autre part les effets de la concurrence exercée par les autres villes. (*Ibid.*, p.167)

Il nous faut donc dépasser la compréhension démographique de la PMV pour en adopter une dynamique, localisée et mise en réseau. Ainsi, il s'agit d'étudier le territoire où la ville se développe (sa localisation, sa construction historique locale, sa place dans sa région, ses rapports avec son arrière-pays). De plus, « la proximité géographique par rapport aux grandes métropoles qui, incontestablement, structurent l'espace national n'est (…) pas neutre et doit faire l'objet d'une analyse particulière » (Léo et *al*., 2012). Toutefois, cette proximité n'est pas le seul déterminant du développement des PMV.

En effet, certaines villes moyennes proches de grands centres sont en crise, alors que d'autres, éloignées, poursuivent leur développement (*Ibid.*).

Nous devons donc aussi situer la PMV dans son réseau de villes, c'est-à-dire sa place dans le réseau urbain. Cela peut se mesurer par divers indicateurs, tels que la connectivité (mesure de la densité et de la qualité des liens vers la ville), la concentration institutionnelle, le poids économique ou encore l'offre scolaire postsecondaire.

Cela nous mène alors à recenser les domaines de spécialisation qui permettent à la PMV d'exister par rapport aux concurrentes — ou qui expliquent sa stagnation ou son déclin. Parmi les secteurs privilégiés par cette échelle urbaine, on retrouve de plus en plus l'économie tertiaire (Léo et *al*., 2012). Ces villes s'inscrivent donc dans la croissance de l'économie de service des pays industrialisés, et dans la tendance de l'économie expérientielle. Ainsi,

> beaucoup de villes se sont lancées dans le développement de services créateurs d'expérience, principalement touristiques, et dans l'organisation d'événements pour améliorer l'image de la ville, lui conférer un statut de marque et in fine attirer la classe créative (*Ibid*., p. 156).

Le tourisme fait donc partie des secteurs privilégiés pour le développement des PMV, encore plus dans des localisations littorales. En effet, les côtes offrent des paysages et des conditions spatiales propices au développement du tourisme. La construction d'un secteur touristique local résulte d'une volonté de diversification économique, un enjeu central pour le développement de PMV littorales, qui portent souvent les stigmates d'une trop forte spécialisation (la pêche ou le bois par exemple) (*Ibid.*).

Alors que les études urbaines étudient de plus en plus l'essence de l'urbain (les flux et les processus) dans les métropoles, elles semblent en délaisser la forme (espace et

matérialité). Or, les petites et moyennes villes symbolisent encore très bien la centralité matérielle et physique. Cela ne les empêche néanmoins pas d'être soumises aux mêmes flux et mouvements que leurs immenses consœurs, ce qui en fait des « objets de recherche complexes, au moins aussi délicats à analyser que les très grandes villes » (Carrier et Demazière, 2012, p. 141).

Malgré la difficulté de catégorisation, plusieurs chercheurs s'y essaient. Par exemple, une typologie des villes anglaises moyennes par secteurs économiques distingue la ville industrielle, la ville de transport, la ville patrimoniale ou touristique, la ville universitaire ou encore la ville de services régionaux (Hildreth, 2006). Une classification en fonction de la relation aux grandes villes peut également se montrer pertinente : « independent economic centres », « economically isolated », « economically dependent », « interdepent economies » (Bolton et Hildreth, 2013). Ces typologies (réalisées par des consultants) tentent de synthétiser l'éventail de PMV. Toutefois, ces efforts se trouvent confrontés à des critiques par rapport à la justification des critères de classification et à la méthodologie déployée. En outre, la simplification à outrance de ces modèles peut les rendre inadaptés pour déconstruire la complexité des systèmes urbains de taille petite à moyenne. Ces limites nous incitent là encore à privilégier une approche socioconstructiviste. Nous approfondirons l'exemple de deux villes, plutôt que de nous disperser à dresser des portraits statistiques de dizaines de cas. La multitude et l'hétérogénéité des PMV semblent donc nous inviter à des études au cas par cas plutôt qu'à des généralisations positivistes.

En Amérique du Nord, les « contrastes hiérarchiques entre les tailles des villes » sont beaucoup plus marqués qu'en Europe (Pumain, 1999, p.177). Le Québec s'inscrit dans cette réalité et, donc, dans la métropolisation des approches de la ville. En effet, Montréal reste la cible de la plupart des travaux publiés sur des sujets urbains. Harold Bérubé (2012) décline l'exemple de la recherche en histoire urbaine et les facteurs de

la surreprésentation montréalaise. Sur un plan historique et social, le poids démographique et la concentration des pouvoirs expliquent l'étude détaillée de Montréal par rapport aux autres villes du Québec. De plus, l'accès aux sources et la présence de quatre universités contribuent à l'hégémonie de la principale métropole québécoise.

Toutefois, le manque de savoirs produits sur les autres villes de la province (la capitale Québec échappe — un peu — à cette tendance) ne signifie pas qu'il n'y a rien à étudier. Ces pôles urbains régionaux jouent un rôle clé dans le développement régional québécois (Polèse et Shearmur, 2005). Nous sommes pourtant face à déséquilibre qui minimise l'importance des petites et moyennes villes et sublime le rôle de Montréal et Québec. Il y a un double problème : « d'une part, il y a dévalorisation des études portant sur les petites et moyennes villes de la province. D'autre part, il y a aussi et surtout d'importantes lacunes quant à notre connaissance du réseau urbain québécois. » (Bérubé, 2012, p. 21).

Bien que nous ne situions pas cette thèse dans l'histoire urbaine du Québec, nous constatons aussi les angles morts de la production de savoir sur les petites et les moyennes villes québécoises, dans notre département d'études urbaines de l'Université du Québec à Montréal. Même si les professeurs et étudiants y soulèvent des processus transposables à d'autres milieux que la métropole, elle demeure le contexte le plus documenté. Les défis et réalités des PMV québécoises sont finalement davantage traités par les équipes de recherche en développement régional (Universités du Québec à Rimouski et Chicoutimi) ou en développement territorial (Université du Québec en Outaouais).

Ainsi, notre projet s'intéresse à deux villes, Rimouski et Rivière-du-Loup. Ce faisant, nous voudrions contribuer à couvrir — modestement — les savoirs insuffisants de nos

domaines sur les petites et moyennes villes. Nous allons essayer de comprendre comment, dans nos cas, cet échelon influe sur l'adaptation aux changements climatiques du tourisme et de la villégiature. De plus, Rimouski et Rivière-du-Loup sont l'objet de mises en valeur touristiques. Ce développement peut aussi s'analyser comme phénomène urbain.

1.2 Le tourisme et la villégiature : des phénomènes urbains et littoraux

Le phénomène urbain doit s'analyser « au-delà de la brique et du mortier » (Simard, 2012, p. 110). Ainsi, « depuis une quinzaine d'années, la recherche urbaine tend à redéfinir les villes comme concrétisant l'espace des flux » (Carrier et Démazière, 2012, p. 140). En effet, il s'agit « avant tout » d' « un mouvement produit par les échanges entre les individus, les idées, les activités » (Simard, 2012, p. 110). Définir l'urbain comme mouvement remonte même à plusieurs décennies :

> (…) au cours de sa réalisation, la concentration toujours fléchit et craque. Il faut un autre centre, une périphérie, un ailleurs. Un autre lieu et un lieu autre. Ce mouvement produit par l'urbain produit à son tour l'urbain. (Lefebvre, 1970, p. 158).

Le phénomène urbain s'étend. Il se reproduit dans d'autres espaces, ce qui engendre donc une polycentralité (*Ibid.*). Dès la première moitié du XXe siècle, les sociologues de Chicago notent même un étalement de la ville « au-delà de la ville » (Wirth, 1938).

Parmi les activités économiques qui alimentent le mouvement de l'urbain, les industries du tourisme et des loisirs deviennent des vecteurs d'urbanisation. Les sociétés urbaines occidentales expriment des besoins sociaux, parmi lesquels les besoins ludiques (Lefebvre, 1967). Les humains accomplissent ces besoins en partie par des excursions courtes (loisir) et des séjours plus longs dans des lieux familiers (villégiature) ou étrangers (tourisme). Lorsque l'individu urbain accomplit son besoin

ludique, il peut faire usage de son droit à la nature (Lefebvre, 1968). Ce faisant, il enlèverait à la campagne son caractère rural en y transportant l'urbain.

> Assez étrangement, le droit à la nature entre dans la pratique sociale depuis quelques années à la faveur des loisirs. (...) Cheminement étrange, disons-nous : la nature entre dans la valeur d'échange et dans la marchandise : elle s'achète et se vend. Les loisirs commercialisés, industrialisés, organisés industriellement, détruisent cette « naturalité » dont on s'occupe pour la trafiquer et en trafiquer. La « nature » ou prétendue telle, ce qui en survit, devient le ghetto des loisirs, le lieu séparé de la jouissance, la retraite de la créativité. Les urbains transportent l'urbain avec eux, même s'ils ne transportent pas l'urbanité avec eux ! (Lefebvre, 1968, p. 390)

Selon Lefebvre, l'individu urbain transforme la nature sans aucune finesse : il la pervertit en y transférant des caractéristiques urbaines. La valorisation de la nature au détriment de la ville s'avère ici très contextuelle, liée en partie à l'exode rural massif des années 1960. Toutefois, au-delà de l'antagonisme ville-campagne, cette citation de Lefebvre désigne aussi les « loisirs commercialisés » comme vecteurs de l'urbain en dehors de la ville. Ces loisirs comprennent les entreprises touristiques, la villégiature ou encore les entreprises et aménagements récréatifs. Dans notre projet, nous différencions assez clairement ces différentes catégories, notamment le tourisme de la villégiature.

1.2.1 Tourisme littoral et urbanisation

Aujourd'hui, le tourisme,

> un objet souvent considéré comme « simple », que tous peuvent s'approprier (qui d'entre nous n'a jamais fait du « tourisme » ?), est en réalité fort complexe et requiert donc un appel accru à des sciences diverses pour qui veut arriver à l'appréhender en profondeur (Dewailly, 2008, p. 22)

Ainsi, les frontières de la notion du tourisme sont régulièrement repoussées un peu plus loin de son sens « originel », ce qui en fait une notion nébuleuse complexe à circonscrire

strictement (Boyer, 1972 ; Demen-Meyer, 2005). Pourtant, Brunet nous avertit, il ne faut pas « confondre tourisme et récréation, ou tourisme et voyage, alors que le tourisme est précisément à l'intersection de récréation et voyage » (Brunet, 1997, p. 204). Il y aurait donc des possibilités d'encadrer cette notion. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) s'y essaie et partage une définition, qui maintient tout même quelques flous :

> Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques. (OMT, 2007, sp)

Bien que les définitions émises par l'OMT soient sujettes à de nombreuses discussions au sein des études touristiques (Law, 2002 ; Hoerner, 2008), celle-ci s'avère un bon point de départ pour mener notre réflexion. En effet, elle comprend deux informations utiles pour la compréhension de notre projet. Premièrement, le phénomène touristique est transversal à de multiples enjeux de notre société et dépasse le strict cadre économique. Deuxièmement, le tourisme se construit sur le déplacement, déplacement qui implique une multitude d'effets sur les territoires qui l'organisent et le reçoivent. Toutefois, la définition de l'OMT insiste sur l'individu qui se déplace, le touriste. Or, dans notre projet, nous nous intéressons aux effets du tourisme sur le milieu récepteur. Nous voulons dépasser l'analyse centrée sur le touriste.

> (…) touristcentricity (…) is the notion that the subject matter focuses properly on tourists rather than the social, cultural and political milieux and socio-technical networks that produce tourism and the desire to be a tourist in the first place and wich subsequently sustain a changing contexte for new and changing tourisms – and tourist desires and practices. (Franklin, 2007, p. 132).

La gravitation des études touristiques autour du touriste (comment l'attirer, le fidéliser, le transporter ?) les mène à envisager le tourisme comme un enjeu économique éclaté, subdivisé par niches commerciales (Ateljevic et *al*., 2007). Souvent, cette tendance incite à observer les sites touristiques comme des espaces rationalisés et en rupture avec le monde quotidien (Franklin, 2007). Alors que les études touristiques s'intéressent généralement au tourisme comme un système presque indépendant des territoires où il se développe, nous étudions le tourisme comme phénomène intégré à un contexte territorial. Les effets du développement touristique n'impliquent pas uniquement le visiteur (la demande) et l'hôte ou l'attrait (l'offre). Le tourisme s'articule en réseau, mais ne se déconstruit pas en pôles et en liens fermés et imperméables. Ainsi, Franklin (2007) nous invite à lire le tourisme comme un phénomène total et organisateur de l'espace :

> tourism is not fragmented into a repetition of sites and an eternal presence, but a formidable socio-technical rhizome, in a globalizing line of flight, with a serie of substantial ordering effects. In its becoming, it established a one of the most important networks of connectivity that contributed to (and made possible) globalisation (*Ibid.*, p. 143).

Dans un contexte périphérique comme celui de Rivière-du-Loup ou Rimouski, le caractère globalisant du tourisme n'est pas son effet le plus notable sur le territoire. Toutefois, il contribue fortement à production de l'espace. La « serie of substantial ordering effects » mentionnée par Franklin se vérifie. Les institutions québécoises calquent leurs politiques de développement touristique sur les valeurs et les tendances véhiculées par l'OMT (voir le Plan de développement touristique du Québec 2012-2020). Le tourisme comme levier miracle du développement des régions périphériques relève de ces grandes croyances, et ce secteur tient donc une place importante dans les stratégies de développement régional (Loubet, 2011). Dans le Bas-Saint-Laurent, les rôles du tourisme dans l'organisation de l'espace s'observent au-delà des points ponctuels construits comme des attraits. En effet, l'expansion du tourisme sur les

rivages du Saint-Laurent peut apparaître plus largement dans l'aménagement des côtes. Par exemple, les enjeux paysagers qui entourent la vue sur le fleuve influencent la façon dont s'urbanisent les rivages. Le tourisme véhicule donc des valeurs modificatrices de l'espace des sociétés hôtes, au-delà des espaces produits pour les visiteurs.

Nous voulons étudier les relations du développement touristique avec un contexte géographique (petites et moyennes villes) et environnemental particulier (changements climatiques). À présent, nous allons examiner comment le tourisme renforce les positions urbaines sur les littoraux et participe donc à la vulnérabilisation de ces espaces face aux changements climatiques.

Ainsi, le tourisme s'avère un vecteur d'urbanité. Nahrath et Sotck (2012), notamment, affirment le lien entre tourisme et urbanité, au-delà du tourisme en ville :

> on peut montrer comment le tourisme, invention des citadins, cristallise les valeurs et les pratiques urbaines, ou encore les formes architecturales, et transfère cette urbanité en tous les lieux mis en tourisme, même en ceux que l'on juge a priori les plus éloignés du modèle urbain, tels que les stations ou villages touristiques, par exemple en montagne ou sur les littoraux (Équipe MIT, 2002). (Nahrath et Stock, 2012, p. 4)

Même si « le parachutage d'une forme concrète à visage urbain ne transforme pas magiquement la position rurale d'accueil en position urbaine » (Gagnon, 2000, p. 316), des poches d'usages urbains en périphérie se construisent. Certains exemples relevés par Gagnon (2000) le confirment : Montebello (p. 175), Mont-Tremblant (p. 299) ou encore Roberval (p. 159). Knafou (1997) apporte l'idée d'un transfert de centralité par le biais du touriste :

> La centralité ne serait pas seulement une qualité des lieux, mais aussi, et peut-être surtout, une qualité des populations qui y vivent. Le touriste, individu fondamentalement urbain et habitant du « centre », resterait, dans son déplacement touristique, porteur de la centralité. Les lieux touristiques,

> en tant que productions directes de la centralité urbaine, seraient des transferts de cette centralité. (Knafou, 1997, p. 196).

Cela pousse certains territoires touristiques en dehors de la ville à remodeler leur organisation spatiale afin de satisfaire les demandes de touristes ou villégiateurs aux pratiques urbaines.

Parmi les milieux investis par les industries « urbanisatrices » du tourisme et des loisirs, les milieux côtiers sont les plus prisés. Brunet et *al*. (2009) définissent le littoral, synonyme de côte, mais de « forme plus savante » (*Ibid.*, p. 302), comme une « interface terre-eau » (*Ibid.*, p. 302) et soulignent déjà ses fonctions touristiques. Plus précisément, nous nous intéressons à :

> une interface reliée au milieu marin par ses ressources propres (la houle, les vagues, le vent, etc.), ses activités (et notamment la nouvelle fonction énergétique des littoraux), les pratiques qui s'y développent, les représentations qui s'expriment (le milieu marin comme milieu à industrialiser ou à protéger), mais relevant toujours de logiques terrestres (Oiry, 2015, p. 2).

Cette définition révèle la diversité des enjeux de ces espaces, où les sociétés humaines ont eu tendance à s'établir. La littérature, en géographie notamment, a largement documenté la littoralisation (Liziard, 2013). Ce processus ancien de « surconcentration littorale des hommes et des activités » (*Ibid.*, p. 18) s'intensifie. Or, ces espaces se trouvent particulièrement vulnérables aux changements climatiques.

Les littoraux attirent ces touristes pour la variété de loisirs offerts, mais également pour ce qu'ils représentent. Ainsi, Urry (1995) explique que les espaces physique et symbolique sont les « matières premières » du tourisme. Les municipalités côtières qui ont des visées touristiques, pour attirer les investissements et capitaux, doivent entreprendre une urbanisation de leur espace pour le mettre en production (Lapointe et

al., 2015). Ce transfert d'urbanité (Nahrath et Sotck, 2012) porté par les discours et aménagements des politiques de développement touristique n'est pas la seule pression foncière exercée. La valeur symbolique du littoral est très forte :

> (…) le littoral est doté aujourd'hui d'une dimension esthétique et mythique qui ne le rend assimilable à aucun autre espace. C'est un territoire de recréation avant d'être un espace de récréation. (Péron, 1994, p. 40)

Cette dimension subjective du littoral, née de ses fonctions sociales, augmente le prix des chambres ou propriétés qui donnent sur l'océan, la mer, un fleuve ou même un lac. Par conséquent, des stratégies sont parfois mises en place par les élites locales pour assurer l'exclusivité de l'utilisation de la côte et pour conserver son intégrité, afin d'accroître la valorisation de leurs biens. Par exemple, à Tadoussac (Québec), les propriétaires de résidences (essentiellement secondaires) cossues instrumentalisent la protection écologique et les discours de conservation pour valoriser leurs propriétés littorales (Lebon, 2018, Lapointe et *al*., 2020). En effet, la création de la réserve naturelle du Parc Languedoc a eu pour effet d'interdire la construction de nouvelles maisons, de garantir le calme et les qualités esthétiques et paysagères de cet espace. L'effet de rareté et la préservation du milieu ont alors permis d'augmenter considérablement la valeur monétaire des biens déjà bâtis. Cela soulève que l'appropriation des littoraux touristiques littoraux peut affirmer dans l'espace l'appartenance à une classe sociale. Les qualités (patrimoniales, esthétiques, environnementales…) de l'accès à la ressource aquatique viennent différencier le tourisme littoral des élites de celui des masses.

La valeur symbolique des littoraux serait donc la cause de leur mise en tourisme, mais aussi sa conséquence :

> Le déploiement du tourisme balnéaire a suscité dans les sociétés industrielles un nouveau rapport à la mer, c'est-à-dire une forme inédite de

> maritimité assez différente la maritimité traditionnelle et pourtant très proche du rêve marin à certains égards : l'expédition, voire l'aventure au large, aux risques cependant limités. (Wackermann, 1998, p. 131)

Le renouvellement des relations entre l'humain et le littoral, soutenu en partie par le tourisme, a également valorisé (économiquement et socialement) le fait d'être propriétaire d'une résidence secondaire avec accès direct à l'eau. Ainsi, comme le tourisme, la villégiature exerce des pressions foncières sur les côtes.

1.2.2 La villégiature : un processus ancien qui se perpétue sur les littoraux du Bas-Saint-Laurent

La villégiature prend une multitude de sens, en fonction de l'acteur qui l'emploie. Dans un premier temps, nous allons voir que différents univers scientifiques et artistiques ont construit un objet polymorphe, qui part de la résidence secondaire au long séjour. La pratique gouvernementale québécoise, quant à elle, porte un regard différent à la villégiature, beaucoup plus restreint. Présenter les deux acceptions nous permet de construire ce que nous entendons par ce terme, fondamental pour la compréhension de notre sujet.

L'histoire urbaine et les études patrimoniales révèlent que la villégiature, originellement aristocratique, s'est peu à peu démocratisée. Ainsi, entre le XIXe et la première moitié du 20e siècle, la villégiature est portée par les élites urbaines à la recherche d'espaces sains où se réfugier pendant l'été. La motivation hygiéniste, les finalités récréatives ou l'importance accordée au paysage ont façonné des styles architecturaux et des organisations spatiales distincts des formes de l'habiter permanent (Melot, 2004). Cette valorisation du lieu de repos du corps et de l'âme est également soutenue par de nombreux artistes depuis le XIXe siècle. Ils propagent cet art de vivre à travers leurs œuvres et leur célébrité. En France, l'exil de Victor Hugo dans les îles anglo-normandes (1802-1885), les séjours de Jules Barbey d'Aurevilly (1808-1889) ou

Marcel Proust (1871-1922) en Normandie ont largement partagé les bénéfices d'une retraite sur la côte dans les élites parisiennes. En plus des écrivains, plusieurs peintres du XIXe siècle transmettent visuellement les attraits d'une résidence secondaire. Paul Gauguin (1848-1903) par exemple, à travers son tableau Bathing, Dieppe (figure 1.1), participe à la popularisation de la baignade et la plage comme loisirs d'été — quotidien des villégiateurs de cette époque.

Figure 1.1 : Bathing, Dieppe. Paul Gauguin, 1885

Ces images s'inscrivent dans un imaginaire collectif et se perpétuent, dans l'espace et dans le temps. Ainsi, ailleurs dans le monde, la demeure d'Ernest Hemingway (1899-1961) à Cuba, l'attachement de Pablo Neruda (1904-1973) à sa maison d'Isla Negra (Chili), le château Gala Dalí et la résidence de Portlligat de Salavador Dalí (1939-1989) véhiculent les vertus d'un lieu de retraite, propice à la création (et la re-création).

Cette volonté de rupture avec le quotidien se reflète au niveau patrimonial, « la villégiature est le lieu de toutes les audaces, parfois de tous les caprices, mais toujours l'expression de la demeure personnalisée ou de la cité idéale enfin réalisée » (Melot, 2004, p. 1). Les héritages de cette construction historique dépassent pourtant le cadre de la pierre. En effet, la villégiature organise l'espace et le transforme, pour répondre aux besoins de populations citadines. En premier lieu, il a fallu créer des réseaux de transports efficaces pour emmener les villégiateurs de la ville (le plus souvent) à leur lieu de repos :

> la villégiature est d'abord un formidable pourvoyeur de réseaux de transports (fig. n° 1). D'une part parce qu'il s'agit de viabiliser des terres parfois vierges du littoral ou des montagnes, mais aussi parce qu'il faut les relier aux villes puisque la villégiature est par définition saisonnière et l'occasion de flux migratoires aujourd'hui considérables (*Ibid.*, p. 2)

Quand les réseaux sont constitués, ils peuvent favoriser l'émergence de « communautés vacancières » (Duhamel, 2008). Elles désignent ces espaces où

> les caractéristiques rappellent grandement la station, mais en diffèrent par l'omniprésence de la résidence secondaire, même si un hébergement marchand peut se maintenir à un niveau bas. Le développement et la pérennité du lieu reposent sur quelques acteurs, voire quelques familles et leurs réseaux. En cela, il ne s'agit pas d'un lieu ouvert sur la société locale ou globale. Le lieu se veut réservé à quelques-uns pour assurer leur tranquillité, leur « entre-soi ». (Duhamel, 2008, p. 35)

Cette distinction entre hébergements marchands et lieux de villégiature est contredite par le ministère des Ressources naturelles du Québec en 1994. En effet, l'institution inclut certaines formes d'hébergement marchand dans sa définition de villégiature :

> tout séjour effectué à des fins de récréation ou de plaisance hors de son lieu de résidence habituel et, le plus souvent, en milieu rural ou forestier. Cette définition s'étend donc à divers types d'hébergement, qu'il s'agisse d'hébergement à caractère privé, commercial ou communautaire. Ainsi, le

> terrain de camping, le camp rustique, le chalet, la résidence secondaire, l'auberge, ou même les condominiums peuvent tous être des lieux de villégiature. (Ministère des Ressources naturelles, 1994, p. 1)

La villégiature correspond alors à l'offre d'hébergement alternative aux hôtels et autres auberges. De prime abord, cette définition paraît diluer le sens historique de ce phénomène. Toutefois, elle révèle aussi les motivations des villégiateurs d'aujourd'hui, qui ne semblent pas si éloignées de celles qui animaient les aristocrates du XIXe siècle. Ainsi, le ministère ouvre son document en reconnaissant l'attrait de la nature : « avec leurs innombrables plans d'eau, leurs paysages variés et leur caractère sauvage, les terres du domaine public du Québec charment depuis longtemps ceux qui souhaitent s'évader de leur quotidien » (ministère des Ressources naturelles, 1994, I). La rupture avec le milieu quotidien, urbain et pollué, reste donc l'élément central de la villégiature, qui se concrétise dans l'espace sous différentes formes. Dans le cadre de cette thèse, nous nous concentrons sur la résidence secondaire. En effet, les autres manifestations de la villégiature (camping, hébergement privé en location touristique) seront catégorisées dans l'offre touristique de la région.

Au Québec, peu de changements ont été amenés à la définition de villégiature depuis 1994. Toutefois, l'administration publique a commencé à réfléchir aux impacts de cette forme d'occupation du territoire. Le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) publie donc un guide de planification et gestion des lieux de villégiature (2007). Ce document donne des recommandations et transmet les « bonnes pratiques » pour éviter les impacts négatifs, que cela soit au niveau environnemental, social ou économique.

Avec une idée un peu plus précise de la villégiature, nous voulons à présent définir avec plus de précision le villégiateur. Dans les cas qui nous intéressent, il s'agit du résident secondaire.

En premier lieu, le résident secondaire constitue une catégorie de population difficile à cerner, même pour un anthropologue :

> est-il un touriste ? Un « revenant» épisodique ou un pèlerin sporadique qui retourne au pays natal par intermittence ? Est-il un citadin dont le va-et-vient entre ville et campagne prépare la sédentarisation de la retraite ? Si le touriste est un voyageur que caractérise une mobilité d'itinérance — non de transplantation —, le résident secondaire n'en est jamais un. Au mieux, il sera un excursionniste en sa région d'installation, où il jouira des curiosités locales et autres loisirs de proximité que lui offrent les environs de son « autre maison » » (Urbain, 2002, p. 505).

À l'instar du touriste, le résident secondaire est souvent un citadin (Cribier, 1973 ; Urbain, 2002). Dans le cadre de cette thèse, nous utilisons la villégiature comme une catégorie large, comprenant les résidents secondaires (propriétaires d'un pied-à-terre), mais aussi les habitués locataires longue durée. Nous considérerons comme résidences secondaires « des maisons de plaisance appartenant à un citadin et occupées temporairement par son propriétaire, sa famille, ses amis. Le critère principal retenu est la durée du séjour qui doit être de 6 mois au maximum » (Cribier, 1973, p. 182). La villégiature constitue donc une forme d'occupation de l'espace passagère, mais récurrente. Elle est née d'un ensemble de pratiques spécifiques à une catégorie sociale bourgeoise, mais concerne aujourd'hui davantage de foyers.

Cette pratique s'est bâtie en tissant des liens étroits avec la nature et la puissance symbolique des littoraux. Comme pour le tourisme littoral, la vue, le paysage et un accès à l'eau sont valorisés (symboliquement et monétairement). Comme pour le tourisme littoral, une modification de ces aménités par les changements climatiques risque de redéfinir les emprises spatiales de la villégiature.

1.3 Adaptabilité et adaptation aux changements climatiques des littoraux

Comme vu précédemment, les littoraux continuent d'être aménagés à des fins récréatives et de villégiature. Au Québec, ce processus est soutenu par certaines politiques gouvernementales pour améliorer les chiffres du tourisme (Lapointe et *al*., 2015). Ainsi, avant la pandémie de COVID-19, ce secteur représentait une part importante de la richesse québécoise (16 G $ en recettes touristiques / 2,5% du PIB québécois), grâce notamment à des touristes de plus en plus nombreux (34,1 millions de touristes en 2017) (Gouvernement du Québec, 2017). Pourtant, les destinations côtières risquent d'être parmi les espaces les plus touchés par les changements climatiques (Nicholls, 2014 ; Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), 2018). Depuis quelques décennies, le climat se transforme rapidement, sous l'effet des activités humaines émettrices de gaz à effet de serre (GES). Parmi les différents secteurs d'activités, le tourisme se développe notamment en s'appuyant sur la démocratisation de formes de mobilités internationales (avion, bateaux de croisières, voiture), fortement émettrices en GES (Gossling & Buckley, 2016 ; Cavallaro et *al*. 2017 ; Cavallaro et *al*., 2020). Le secteur touristique participe donc grandement à l'accélération des changements climatiques à l'échelle globale (surtout lorsqu'on rapporte le nombre d'utilisateurs du transport aérien relativement à la population planétaire totale). Les changements climatiques se concrétisent par un réchauffement des eaux, de l'atmosphère, un abaissement du niveau des glaces et une élévation du niveau des océans (IPCC, 2014). Les zones littorales canadiennes font face à plusieurs impacts de ces transformations :

> Le Canada possède l'une des plus grandes bandes côtières au monde. En raison de l'ampleur grandissante des impacts associés aux changements climatiques, les communautés résidant sur les côtes font face à des épisodes d'inondation plus intenses et plus fréquents. À cela s'ajoutent des manifestations de nature diverse comme les ondes de tempête,

> l'accélération de l'érosion côtière et la pénétration de l'eau salée en eau douce (Jacob et *al*., 2015, p. 2).

Au niveau du Québec, le consortium Ouranos (2014) table sur un réchauffement des températures de 2 à 4 degrés Celsius d'ici 2050. De plus, ses scientifiques projettent une élévation des eaux du golfe du Saint-Laurent de 30 à 75 centimètres. Ces changements locaux se matérialisent par une accélération du phénomène d'érosion (amincissement ou disparition du pied de glace qui protège la côte l'hiver), des épisodes d'inondation plus fréquents et plus intenses et des modifications majeures des écosystèmes côtiers (Bernatchez et *al*., 2008).

Un paradoxe semble se dessiner : « le trait de côte tend à reculer vers l'intérieur des terres alors que les enjeux humains tendent à se rapprocher de la mer » (Hellequin et *al*., 2013, p. 386). Si toutes les activités industrielles devraient être touchées par les changements climatiques, ce sont celles qui se concentrent sur les côtes qui vont devoir s'adapter le plus vite (Jacob et *al*., 2015). Le tourisme, sous toutes ses formes littorales, risque d'être confronté rapidement à des modifications des configurations spatiales sur lesquelles il se construit. En effet, les ressources touristiques littorales se basent sur des éléments vulnérables au réchauffement climatique (Nicholls, 2014). Les menaces de risques climatiques pèsent à la fois sur la destination (infrastructures de transport, d'hébergement, de loisir…) et les activités proposées (les observations de mammifères marins, la navigation de plaisance ou la baignade, par exemple).

Ces menaces posent la question des choix réalisés par les petites villes côtières touristiques pour y faire face. Soumises à de fortes pressions anthropiques, elles sont le cadre d'intenses conflits sur l'usage des sols. Prisés et rares, les espaces littoraux suscitent des tensions sur les marchés fonciers, accentuées par les pressions des secteurs touristiques et immobiliers (Buhot et *al*., 2009). Étudier l'adaptabilité, soit la

capacité d'adaptation au changement climatique (Magnan, 2009), de ces secteurs se trouve être le centre de gravité de notre étude.

En premier lieu, les sciences sociales s'intéressent de plus en plus au processus de l'adaptation aux changements climatiques depuis les années 2000. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « adaptation refers to planned and autonomous (or spontaneous) adjustments in natural or human systems in response to climatic stimuli. Adaptation can reduce harmful effects or exploit opportunities» (IPCC, 2007, p. 513). Cette définition, partagée par le GIEC (IPCC en anglais), semble envisager essentiellement ce processus sur le plan économique. Les auteurs mentionnent les impacts des changements climatiques comme de potentiels préjudices (« harmful effects »), ou des opportunités de bénéfices (« opportunities »). Modifier les processus de production à l'aune de la nouvelle donne climatique devient indispensable.

Le besoin de dresser un bilan de l'adaptation et de mesurer l'adaptabilité des sociétés face aux risques des changements climatiques existe aujourd'hui (Magnan, 2009) car les mesures d'atténuation, qui visent à limiter les émissions de CO2 dans l'atmosphère, n'ont pas eu les résultats escomptés. Malgré les alertes de la communauté scientifique et les grandes conventions internationales sur le climat, les émissions de gaz à effet de serre ont ainsi continué de croître (Figueres et *al*, 2018). Cela peut s'expliquer par les contraintes qu'impliqueraient des mesures d'atténuation ambitieuses :

> Au total, le centre de gravité des stratégies d'atténuation concerne une action immédiate et coûteuse à engager par les pollueurs pour un bénéfice collectif planétaire — la réduction de tous les risques dérivés du changement climatique —, tandis que le centre de gravité de l'adaptation est une action largement différée dans un temps assez éloigné, relevant de l'initiative privée des « victimes » pour des actions procurant des bénéfices privés, mais n'apportant à chaque fois que des réponses partielles et locales à tel ou tel aspect du changement climatique. (Godard, 2010, p. 292).

Ainsi, il semble plus rentable de s'adapter à la nouvelle donne climatique et à ses risques que de changer de paradigme, notamment au niveau de la production et des transports. Il est certes dommageable — et hautement critiquable — que nos sociétés n'aient réagi suffisamment tôt pour atténuer les impacts des changements climatiques et limiter l'ampleur de nos rejets de gaz à effets de serre. Toutefois, s'il est important de mentionner ce qui aurait pu (du) être fait et ce qui peut encore se faire pour ralentir le réchauffement planétaire, s'intéresser aux occurrences des changements climatiques et aux réponses des sociétés constitue également un enjeu incontournable. En choisissant l'adaptation, nous rejoignons donc la posture de Garcia (2015) :

> Des trois grandes réponses aux changements climatiques, la géo-ingénierie, qui consiste à modifier le climat global, l'atténuation qui vise à limiter les émissions de gaz à effets de serre, et l'adaptation, qui vise à anticiper le climat futur pour agir, c'est la troisième qui nous intéresse particulièrement ici, dans le sens où s'adapter, c'est reconnaitre le caractère actif des processus climatiques (Garcia, 2015, p. 114).

Alors que Godard (2010) critique l'adaptation comme « une action largement différée dans un temps assez éloigné » (*Ibid*., p. 292), Garcia (2015) la considère comme une prise de conscience de changements climatiques actuels, actifs. Sur ce point, les deux auteurs peuvent avancer des exemples. Certains États et leurs relais institutionnels prennent des mesures pour s'adapter des événements climatiques subis (les expropriations sur les côtes menacées par des risques de tempête ou d'érosion par exemple), ce qui rejoint la position de Garcia (2015). D'autres entreprennent des aménagements pour contrer un risque, prévu à plus ou moins long terme (aménagements préventifs), ce qui rejoint la position de Godard (2010). Jacob et *al*. (2015) verbalisent ces deux approches de l'adaptation :

> L'adaptation spontanée est la réaction automatique d'un système écologique et social à un phénomène naturel, tandis que l'adaptation planifiée désigne l'ensemble des stratégies et des actions volontaires

> destinées à minimiser les effets négatifs des changements climatiques et à en maximiser les impacts positifs (Jacob et *al*., 2015, p. 7).

Godard (2010) souligne également le caractère souvent très local des mesures d'adaptation. Or, sur ce point, Marandola Jr (2015) tient une tout autre position par rapport à cette échelle d'action et d'analyse. Selon lui : « il est fondamental de considérer le contexte d'émergence et de matérialisation des risques à l'échelle la plus réduite, la plus proche de la réalité des sujets individuels — dans le lieu même. » (Marandola Jr, 2015, p. 98). Comme cet auteur, nous sommes convaincus de la pertinence de l'échelle locale dans le cadre d'étude sur l'adaptation aux changements climatiques. Cependant, il ne faut pas minimiser l'importance des échelles supérieures.

> Pour être efficace, l'adaptation doit cependant être simultanément conduite à plusieurs niveaux. Elle est fondamentalement locale, puisque les impacts directs du changement climatique sont et seront ressentis localement. Toutefois, pour que ces efforts soient robustes — ou, dans bien des cas, simplement possibles — ils doivent souvent être guidés et soutenus par des politiques et stratégies nationales, voire internationales. (Van Gameren et *al*., 2014, p. 9).

Si Godard (2010) remet en question le processus de l'adaptation comme réponse efficace aux changements climatiques (trop locale et qui se base sur des événements incertains), il propose une voie pour rendre plus intéressante son étude :

> Au-delà des apparences, l'aspect le plus crucial de tout raisonnement sur l'adaptation n'est pas de discerner les caractéristiques du monde extérieur auxquelles les sociétés devraient s'adapter, mais d'éprouver par la réflexivité et le débat public ce que sont les éléments essentiels de l'organisation collective qui ne doivent pas être mis en jeu dans l'adaptation et ce qui peut l'être. (Godard, 2010, p. 296)

L'auteur incite à procéder à des retours réflexifs sur l'adaptation : quelles habitudes de production et d'habiter, quels comportements individuels et collectifs les sociétés sont-

elles disposées à transformer ? Ce vaste questionnement fait partie de ceux qui dirigent et motivent la rédaction de cette thèse.

Nous rejoignons donc ici Godard (2010), puisque nous considérons l'adaptation aux changements climatiques comme une problématique et une production sociales, hautement influencées par le contexte socio-spatio-temporel où elles s'étudient (Smit et Wandel, 2006). L'adaptation dépasse le cadre d'un besoin économique ou d'une nécessité politique qui pourraient être traités uniquement par les acteurs institutionnels. Pour agir efficacement, il faut que les différentes strates de la société intègrent les changements climatiques dans la planification de leurs activités.

> In recent years people across the globe have been faced with making sense of climate change (CC; Wolf and Moser 2011, Moloney et *al*. 2014). Making sense of phenomena is of course a necessary step that enables individuals and groups to cognitively, emotionally, and physically relate to what is going on (Lynam, 2016, p. 1)

Nous nous permettons ici d'insister sur cet anglicisme important : nous devons faire du sens des changements climatiques pour que nous puissions nous adapter à leurs occurrences. Cette injonction est portée par une grande diversité d'acteurs et d'échelles. Les marches pour le climat ont illustré qu'elle est entrée dans les foyers, soulignant que l'adaptation a besoin d'un terreau social favorable à son émergence.

Jones et Clark (2013) le confirment : « social variables have been demonstrated to exert significant influence on the degree of adaptation to climate change both at individual and national scales. » (*Ibid*., p. 12). Les auteurs relèvent aussi un processus multiscalaire, confirmé par Adger et *al*.. (2005) : « adaptation operates at different spatial and societal scales and that success or its sustainability needs to be evaluated against different criteria at these different levels » (*Ibid*., 2005, p. 85). Marandola Jr (2015) ajoute : « cette démultiplication scalaire est aussi multidimensionnelle

puisqu'elle implique autant la gouvernance internationale que les politiques nationales, régionales et locales » (Marandola Jr, 2015, p. 96). Il faut donc appréhender l'adaptation comme le résultat de superpositions de politiques, de discours et d'actions qui proviennent d'acteurs de niveaux différents. En effet, des organismes multinationaux tels que le GIEC tentent de donner une orientation globale à l'adaptation. À un échelon plus bas, les échelles nationales et biorégionales ont été privilégiées pour construire le savoir scientifique sur les changements climatiques. Par exemple, des organismes comme le consortium québécois de recherche Ouranos alimentent les cadres politique, administratif et législatif en données spécifiques au Québec. Ainsi, des politiques gouvernementales et des législations imposées à l'échelle de pays et de provinces accommodent les recommandations scientifiques aux réalités du territoire national et de certains secteurs économiques. Par exemple, la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020 (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2012) propose un plan d'action à l'échelle de la province québécoise. Enfin, certaines régions et des municipalités essaient d'ancrer les plans d'action à l'échelle locale, afin qu'ils répondent aux problématiques spécifiques de chaque territoire.

Les mesures d'adaptation ne sont pas neutres. Quand nous distinguons ce qui est à protéger de ce qui peut être « laissé à la nature », nous introduisons déjà un jugement de valeur qui hiérarchise les espaces. Ainsi, l'adaptation aux changements climatiques reproduit et peut renforcer les inégalités sociospatiales déjà existantes (Anguelovski et *al*., 2016). C'est en partie pourquoi nous avons décidé de l'étudier dans des petites et moyennes villes de périphérie, contexte délaissé par la recherche en études urbaines, mais aussi par celle sur l'adaptation aux changements climatiques.

En outre, la pluralité de niveaux de réflexion et d'action qui encadre l'adaptation aux changements climatiques nous incite à nous concentrer sur les jeux d'acteurs et leurs

interrelations et étudier comment, dans le contexte de petites villes touristiques, ces politiques et stratégies s'appliquent, se complètent ou se confrontent.

Les perceptions des changements climatiques et les risques qui y sont associés diffèrent aussi à l'échelle de l'individu, selon son capital social (Jones et Clark, 2013). On peut comprendre le capital social comme « norms and networks that enable people to act collectively » (Woolcock et Narayan, 2000, p. 226) en d'autres termes, comme « cognitive and structural characteristics of a social group that facilitate its members to act collectively » (Jones et Clark, 2013, p. 13). Construit par Bourdieu dans les années 1980, il s'agit de l'un des concepts de sociologie les plus utilisés pour la mise en place des politiques environnementales (Adger, 2003 ; Jones et Clark, 2013), notamment pour étudier l'adaptation aux changements climatiques. Dans le cas d'une communauté côtière touristique, la mixité de capitaux sociaux engendrée par le tourisme et la villégiature provoque une situation très hétérogène. Des individus issus de différentes classes sociales, de différents lieux, ne partagent pas forcément les mêmes valeurs, réseaux et croyances que les sociétés hôtes. Nous ne pouvons pas occulter le capital social, car il s'agit d'un élément clé dans la lecture des différentes réactions face aux changements climatiques sur les territoires que l'on étudie. Toutefois, il ne s'agira pas d'un concept central dans notre cadre théorique, car nous voulons surtout saisir des représentations, plutôt que d'expliquer la construction de ces représentations. En outre, situer les individus dans leurs réseaux nous semble une recherche complexe méthodologiquement, notamment sur un plan éthique et de conservation de l'anonymat.

Toutefois, à une échelle supérieure à l'individu, les spécificités socioculturelles de chaque groupe social ou de chaque société impliquent des réactions différentes face aux changements climatiques (Jones et Clark, 2013). Certains pays présentent « des conditions de possibilité d'émergence d'un champ discursif structuré de l'adaptation aux changements climatiques » (Garcia, 2015, p. 115). D'autres, comme l'avance Head

(2014), résistent à ces discours, et produisent même des discours et actes qui minimisent les impacts des changements climatiques, les ignorent, ou les mettent en cause :

> in other countries—including the USA, Canada, and Australia—the debate about environmental trends and scientific evidence became sidetracked by ideological politics, linked to a strident defence of entrenched economic interests, and the deliberate creation of heightened uncertainty about causes and consequences. (Head, 2014, p. 663).

Les intérêts économiques prennent donc parfois (souvent ?) le pas sur les intérêts environnementaux. Mais comment expliquer ces différences de perception des changements climatiques entre régions/États/pays ?

Parmi les pays relativement proactifs dans l'adaptation, les Pays-Bas bénéficient d'un imaginaire du risque et d'une configuration géographique qui en font l'un des leaders européens en matière d'adaptabilité aux risques liés aux changements climatiques. Ces risques sont gérés depuis le Moyen-Âge et de grandes catastrophes au cours de l'histoire ont permis aux Néerlandais de développer un imaginaire collectif qui les pousse à l'action plutôt qu'à l'attente passive (Garcia, 2015). Aujourd'hui les stratégies mises en œuvre aux Pays-Bas se basent sur cet imaginaire pour entreprendre deux types d'actions aménagistes. D'une part, l'adaptativité consiste à « faire avec » la nature, il s'agit « d'une rationalité aménagiste qui pense et organise la relation société-processus naturel en termes de « faire avec », « faire de l'espace pour » l'eau et la nature » (Garcia, 2015, p. 122). D'autre part, la rationalité aménagiste de l'immunisation vise à utiliser les contraintes climatiques comme des opportunités, « à tout mettre en œuvre pour ne pas les subir » (Garcia, 2015, p. 128) : « on sélectionne ce que l'on peut socialiser avec succès, et on s'immunise des externalités non désirées » (Garcia, 2015, p. 129).

Les deux grandes catégories de l'adaptation, soit l'adaptativité ou l'immunisation, constituent des enjeux de l'aménagement, une « action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire soit au niveau local (aménagement rural, urbain, local), soit au niveau régional (grands aménagements régionaux, irrigation), soit au niveau national (aménagement du territoire) » (Brunet et *al*., 2009, p. 29). Il s'agit donc du travail d'organisation, d'encadrement et de mise en valeur du territoire, menés par des institutions de différentes échelles et, parfois, par les citoyens. Après des décennies de lutte contre les changements climatiques infructueuse aux échelles nationales et transnationales, plusieurs initiatives locales tentent de contrebalancer cette tendance. En effet, « for the implementation of climate change adaptation measures to be politically pushed towards the local level » (Schimdt-Thomé et *al*., 2013, p. 1). Pourtant, face aux changements climatiques, l'échelon national encadre encore l'aménagement mené à un niveau plus local. Les gouvernements fixent des objectifs et des stratégies. Ces normes et documents orientent souvent l'action municipale vers la mitigation, plutôt que l'adaptation.

> Most Dutch municipalities had local climate change policies of their own. They mostly address mitigation, as attention to adaptation by local governments is still rather limited [11]. The difference in adoption rates between adaptation and mitigation is in part due to the use of central government-led policy support schemes aimed at vertical integration of climate change mitigation policies (Hoppe et *al*., 2016, p. 13).

Ainsi, même si les Pays-Bas se distinguent par leurs politiques environnementales, ils orientent leurs municipalités vers des politiques de mitigation comme partout ailleurs. Dans le cas spécifique des petites et moyennes villes néerlandaises,

> When reflecting on the role that SMCs (small and medium cities) have in climate action the study revealed the importance of local capacity building schemes issued by higher government levels (in particular those by provincial and regional governments), the importance of inter-municipal network collaboration, and the potential for local governments to mobilize

> and organize local citizen action (which is more manageable in smaller-sized cities than in larger ones) (*Ibid.*, 2016, p. 21)

Aux Pays-Bas le défi demeure donc de ramener des politiques nationales aux échelles d'intervention locales. Ainsi, le gouvernement néerlandais a mis en place des outils de communication autour de l'adaptation adaptables à chaque contexte local (Meers, 2018). Toutefois, l'expérience est mitigée. Beaucoup de municipalités n'ont pas connaissance de ces outils, tandis que celles qui les utilisent soulèvent leur inadaptation aux réalités locales. Les freins à l'adaptation relevés par les représentants des

municipalités néerlandaises sont synthétisés dans le schéma ci-dessous (figure 1.2).

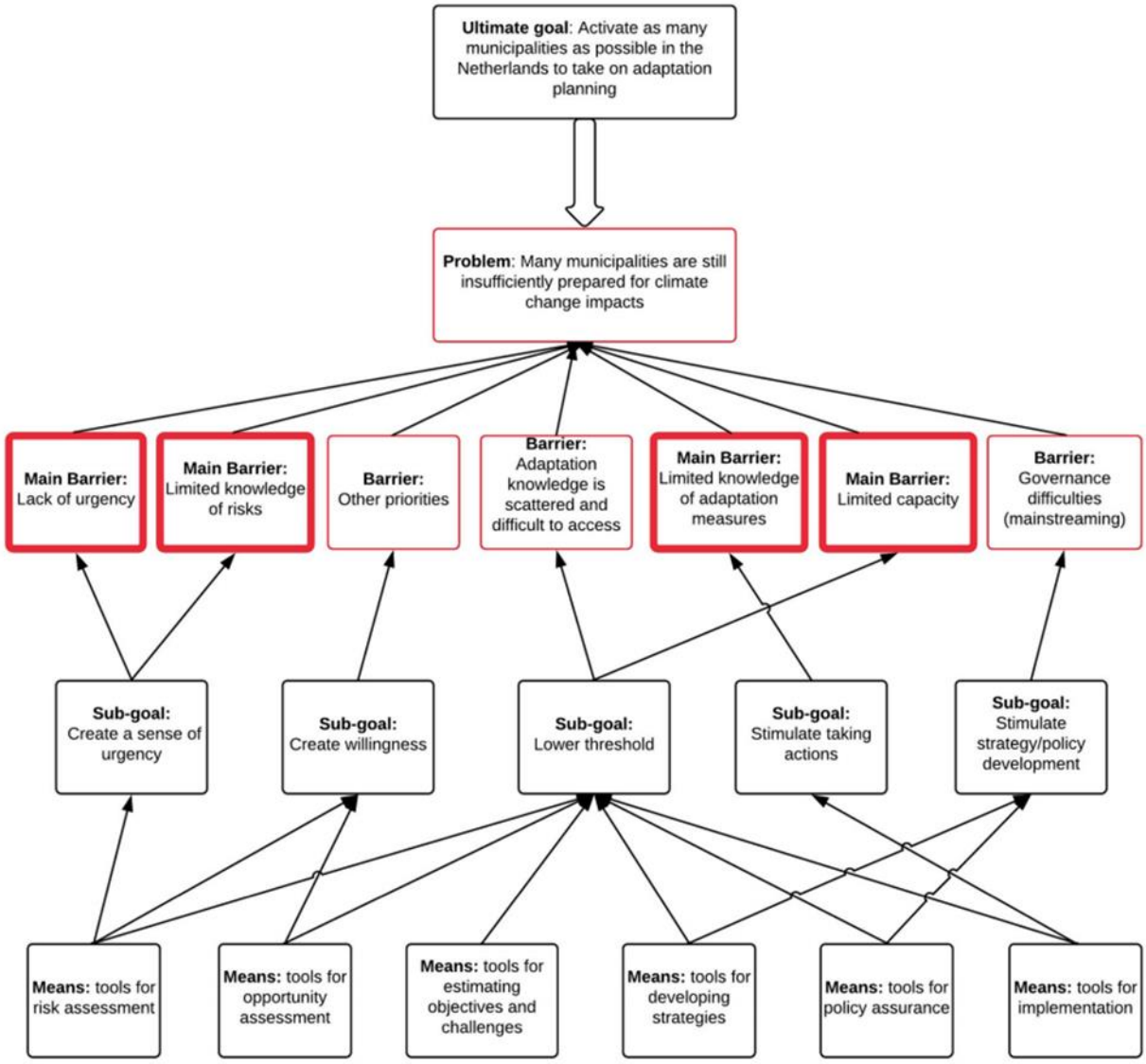

Figure 3. Match between the communicative tools and the perceived key barriers.

Figure 1.2 : Match between the communicative tools and the perceived key barriers (Hoppe et *al*., 2016)

Malgré des programmes nationaux ambitieux, les municipalités néerlandaises manquent donc de nombreux éléments indispensables pour déclencher des mesures

d'adaptation efficaces : pas de transmission du sentiment d'urgence, des manques de connaissances sur les risques et sur l'adaptation, une gouvernance complexe ou encore des capacités financières et techniques limitées. Ce bilan mitigé dans un pays pourtant reconnu comme proactif nous pousse à nous intéresser aux postures des échelles institutionnelles locales et supralocales au Québec, une province faisant partie d'un pays qui n'a pas pour réputation d'être à la pointe de l'innovation dans la lutte contre le changement climatique. En effet, « l'image générale de l'adaptation au Canada est celle d'une mosaïque de politiques publiques relativement peu coordonnées entre elles » (Marquet et Salles, 2014, p. 79). Ainsi, la répartition des rôles en matière d'adaptation ne serait pas optimale. La figure 1.3 schématise le cadre institutionnel de l'adaptation.

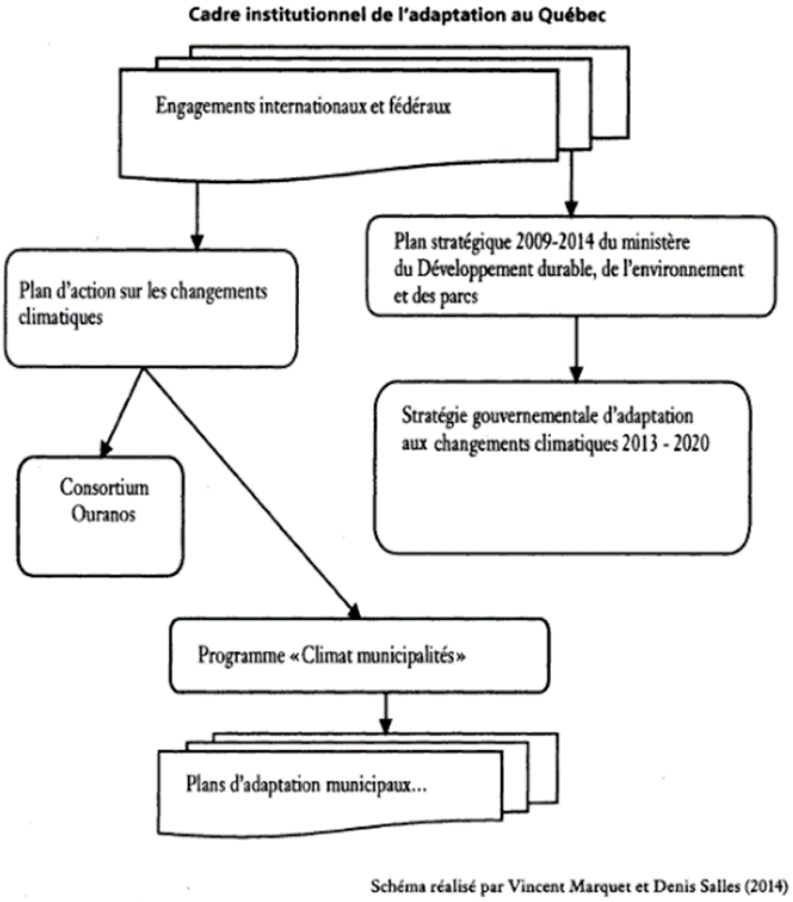

Figure 1.3 : Cadre institutionnel de l'adaptation (Marquet et Salles, 2014)

Au-delà des municipalités, le palier institutionnel des Municipalités Régionales de Comté (MRC) est l'acteur central de l'aménagement du territoire (Proulx, 2014).

Ces institutions supralocales réunissent plusieurs municipalités, et ont pour mandat de rédiger et mettre à jour les schémas d'aménagement et de développement (SAD) de leur territoire désigné. Théoriquement, les MRC — en collaborant avec leurs municipalités — peuvent donc agir sur l'adaptation, notamment en modifiant certaines normes de construction et/ou de zonage. Toutefois, malgré la multiplication des

initiatives et la prise de conscience de plusieurs villes et villages de l'urgence d'agir, les temps et les moyens de décision et d'action des institutions de l'aménagement tardent parfois à répondre à des enjeux qui nécessitent une action rapide. Parfois, les citoyens se réunissent alors pour accélérer l'adaptation de leur milieu de vie. Nous pouvons assister dans ces cas-là à une forme de « do it yourself Adaptation » (Cloutier et *al*., 2018). Par exemple, la végétalisation des centres-ville permettrait de lutter contre les îlots de chaleur. À Québec, deux groupes citoyens (Bien vivre à Saint Roch et Verdir et Divertir) œuvrent indépendamment de la mairie pour le verdissement de leur quartier (*Ibid.*). Si ces groupes n'ont pas pour principale motivation l'adaptation aux changements climatiques, mais l'amélioration de leur milieu de vie, les résultats de leurs actes « demonstrate how small-scale citizen experiments can bring about climate change adaptation in a concrete way » (*Ibid.*, p. 6). Dans le Bas-Saint-Laurent, nous avons déjà observé des ouvrages individuels de protection face à l'érosion. Ces murs construits pour protéger la propriété privée pourraient aussi s'inscrire dans l'adaptation citoyenne.

Néanmoins, il existe également des initiatives qui donnent aux citoyens la parole et les moyens pour agir en collaboration avec d'autres acteurs (institutionnels, scolaires, privés…) : « (…) the community-based adaptation (CBA), wich sought to address climate change through grass-roots development interventions, began to form part of development practice » (Ensor et *al*. 2018, p. 134) ». En outre, « it is a participatory approach to adaptation that requires practitioners to explore climate change impacts and responses in partnership with communities » (*Ibid.*, p. 135). Par rapport à la « do-it-yourself adaptation », la « community-based adaptation » sort du strict cadre de l'action citoyenne pour entrer dans celui de l'action publique (ou du moins, collaborative et partenariale). Dans cette thèse, nous présentons les résultats d'un projet de recherche-action sur l'adaptation basée sur la communauté, mené en collaboration avec le Living Lab en innovation ouverte (LLio) du CÉGEP de Rivière-du-Loup en

hiver 2017. Ainsi, grâce à des ateliers tenus entre janvier 2017 et mai 2019, nous avons participé à la cocréation de pistes d'adaptation avec différents membres de la communauté louperivoise, autour des enjeux de l'adaptation des espaces littoraux touristiques aux changements climatiques. Cela a notamment mené à des actions de sensibilisation menées en juillet 2017 dans un parc littoral, où des ficelles placées sur les arbres matérialisaient la montée des eaux. Cette action illustre l'idée qu'à un niveau local, l'adaptation est souvent initiée par la société civile et les citoyens, plus que par les gouvernements locaux (Hoppe et *al*., 2016). Ces besoins d'agir ressortent aujourd'hui, car les risques deviennent de plus en plus concrets et visibles.

Ainsi, le risque (et l'imaginaire qui lui est accolé par la société) s'avère une composante indispensable à prendre en compte dans l'étude de l'adaptation et de l'adaptabilité d'un territoire aux changements climatiques. Le risque est l'argument principal des aménagistes, le moyen de faire accepter aux sociétés des changements. L'approche de la vulnérabilité systémique évite le classique découpage scientifique de l'objet « risque », c'est-à-dire de l'aléa uniquement traité par les sciences dites dures et de la vulnérabilité par les sciences humaines et sociales (Hellequin et *al*., 2013). Pour nous éloigner d'une analyse dichotomique de l'adaptation du tourisme face aux risques liés aux changements climatiques, nous retenons donc la vulnérabilité systémique, qui peut se décomposer de la manière suivante :

> (1) les aléas (ici les phénomènes naturels, parfois influencés par l'action humaine, comme l'érosion des falaises, la rupture des cordons dunaires, la submersion, etc.), (2) les enjeux (les personnes et les biens exposés aux aléas), (3) la gestion (les politiques publiques de prévention, de protection et de gestion de crise, les équipements de défense contre la mer, etc.) et (4) la perception du risque (Hellequin et *al*., 2013, p. 386).

Pour étudier l'adaptation de petites villes côtières touristiques aux changements climatiques, nous pouvons nous poser des questions sur leur vulnérabilité face aux

risques. En suivant l'approche développée par Hellequin et *al*. (2013), il nous faudrait donc étudier les aléas naturels auxquels ces villes sont exposées, cibler les espaces touristiques et immobiliers menacés, déconstruire la gestion de l'adaptation au niveau local et son articulation avec les échelles de décisions supérieures, et voir s'il existe un imaginaire et une conscience du risque.

1.4 Innovation et adaptation territoriale

Nous allons particulièrement insister sur les implications aménagistes et territoriales de l'adaptation aux changements climatiques. Nous nous référons à la définition de l'aménagement proposée par Merlin (2000) :

> C'est l'action et la pratique de disposer avec ordre (plutôt que la science, la technique ou l'art), à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques. (*Ibid.*, p. 38).

Au Québec, les institutions de l'aménagement se situent surtout au niveau local (municipalités) et supralocal (MRC), l'État provincial s'étant progressivement retiré de la planification. Le palier des MRC matérialise la volonté d'une décentralisation de ses prérogatives à l'échelle territoriale. Toutefois, l'acception du territoire que nous privilégions dans cette thèse dépasse son cadrage institutionnel.

Pour qu'un territoire s'adapte aux changements climatiques, il doit intégrer de nouvelles pratiques. Les capacités d'innovation des territoires influeraient donc leurs possibilités d'adaptation. Cette relation requiert donc que l'on s'attarde à l'innovation et ses liens avec le territoire.

L'adaptation aux changements climatiques demande de transformer les manières de faire l'espace, de le penser et de le vivre. Pour que des projets d'adaptation puissent s'implanter sur un territoire donné, il y a donc un besoin d'innovation.

Historiquement, l'innovation a longtemps été jugée péjorativement (associée à l'hérésie, à la Réforme, à la révolution), au bénéfice de l'invention à laquelle on associait le génie (Godin, 2017 ; Cros, 2018). Depuis le XXe siècle, plusieurs travaux d'économie ont fait basculer les représentations associées à ce terme. En 1935, les approches de Schumpeter marquent un tournant significatif dans la valorisation de l'innovation. Selon cet économiste, l'entrepreneur innovateur permet de proposer de nouvelles combinaisons de facteurs de production. La capacité d'innovation devient donc le moteur de l'économie de marché. L'innovation est aujourd'hui surtout perçue comme un phénomène social positif, un but à atteindre à l'échelle individuelle, au sein de l'entreprise et dans une perspective d'amélioration de la société (Pigé, 2016 ; Godin, 2017).

L'innovation fait partie des mots souvent utilisés, mais rarement définis (Godin, 2017). Ainsi, chaque institution, chaque corps de métier ou discipline observent différemment ce vaste sujet autour duquel les auteurs entretiennent généralement un certain flou. Néanmoins, quelques invariants ressortent.

> L'innovation est toujours une histoire, celle d'un processus. Il permet de transformer une découverte, qu'elle concerne une technique, un produit ou une conception de rapports sociaux, en de nouvelles pratiques (Alter, 2005, p. 7).

Si la découverte peut, parfois, être involontaire, l'innovation résulte d'une intention. En effet, plusieurs acteurs œuvrent pour implanter la découverte dans un marché, une institution ou un territoire. La temporalité assez longue de l'innovation (entre la découverte et sa démocratisation) laisse donc peu de place au hasard. Aujourd'hui, le

paradigme dominant porté par les États, les entreprises privées, les grandes institutions financières ou encore l'univers académique inscrit l'innovation dans une logique de progrès pour la croissance :

> La vision dominante véhiculée par les travaux sur l'innovation s'intéresse aux changements apportés à l'organisation du travail ou aux entreprises, aux procédés techniques ou à des produits et services permettant d'améliorer l'efficacité des systèmes productifs et de les rendre plus compétitifs et plus rentables, d'un point de vue économique, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies (Klein et Laville, 2014, p. 7).

L'innovation est souvent limitée à sa dimension technologique et à des fins marchandes (Fontan et *al*., 2004 ; Godin, 2017). La domination de l'acception libérale de ce terme lui accole une valeur généralement positive. Ainsi,

> La théorie économique considérant que la création de valeur financière (sous réserve des éventuelles externalités négatives) est nécessairement positive pour la société, l'innovation étant appréciée par la création d'une valeur financière supplémentaire (à travers la satisfaction économique de nouveaux désirs ou besoins), l'innovation est donc nécessairement positive. Dans ce raisonnement quasi tautologique, la clé du raisonnement est le postulat que la création de valeur financière est nécessairement positive. (Pigé, 2016, p. 61)

L'extrait suivant illustre comment ce concept est présenté par un grand organisme international :

> Le progrès technologique est l'un des principaux moteurs du changement, mais ne s'y réduit pas. Les données sur les entreprises révèlent des stratégies panachant différents types d'innovation : les entreprises les plus innovantes introduisent de nouvelles méthodes de commercialisation ou d'organisation à côté d'innovations de produits ou de procédés (OCDE, 2016, p. 46)

Cette citation est tirée du rapport « L'impératif de l'innovation » rédigé par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Le titre du rapport démontre déjà que l'innovation est véhiculée comme un phénomène incontestable. Cette injonction libérale à innover « s'insère dans un paradigme où le progrès et la modernisation des pratiques sociales sont au centre de l'évolution historique, évolution qui est d'ailleurs caractérisée par l'irréversibilité » (Klein et Laville, 2014, p. 9).

La définition donnée ici se veut large, mais transporte encore une vision de l'innovation portée par les entreprises privées à des fins de croissance, où la technologie occupe la place centrale. Souvent, innover sous-entend l'apport de nouvelle technologie (Van Der Yeught et Bon, 2016 ; Godin, 2017).

> En fait, rares sont les analystes s'intéressant à l'innovation technologique qui désignent l'innovation étudiée sous le nom d'innovation technologique. Le seul mot innovation suffit. Les gouvernements, les organisations internationales et les consultants ont également embrassé la vision technologique et commerciale de l'innovation. Les gouvernements — secondés par les chercheurs comme consultants — sont à l'origine de l'actuelle représentation prédominante de l'innovation en tant qu'innovation technologique. (Godin, 2017, p. 353)

Les acteurs étatiques et les organisations internationales telles que l'OCDE ont grandement influencé la diffusion du paradigme technologique de l'innovation dans les différents secteurs de l'économie. Dans le domaine du tourisme, qui nous intéresse particulièrement, la perception de l'innovation s'inscrit surtout dans la vision dominante néolibérale. Peu de chercheurs prennent le temps de nuancer ses effets. Par exemple, en guise d'introduction de leur texte, ces auteurs écrivent :

> The quality of life of a destination for the inhabitants and tourists will improve if innovation is developed. The innovative resources of a smart city can increase the comfort of tourists with amenities like Wi-Fi and

> electronic translators, as well as many advantages that increase sustainability such as improving the efficiency of energy resources (García-Sánchez et *al*., 2019, p. 201)

La dominante technologique et la foi dans le progrès transparaissent donc dans cette analyse (des bienfaits) de l'innovation en tourisme. Généralement, les relations entre tourisme et innovations sont étudiées dans une perspective de support à la gestion (D'arcy et Omar, 2015). La littérature sur le sujet met en avant les différents types d'innovations menées : innovations de produits, de processus, managériales, marketing et institutionnelles (*Ibid.*). Ces divers changements viseraient en premier lieu à améliorer la compétitivité de l'entreprise :

> Innovation aims to adapt current services or products to meet demand. Tourism demand has evolved and become more specialized; as such, destinations must innovate to attract new tourists, who are now accustomed to using ICT daily and seek new types of tourism and different experiences (García-Sánchez et *al*, 2019, p. 203).

Un débat scientifique semble émerger. Quelques auteurs considèrent le tourisme comme une industrie très innovante (Ratten et Braga, 2019). Cependant, un grand nombre de chercheurs portent un regard plus nuancé sur le sujet. Bien que les entreprises soient incitées à devenir innovantes, l'industrie touristique a tendance à adapter puis mettre en marché des innovations créées par d'autres secteurs, plutôt que de développer les siennes (Hjalager, 2015 ; Makkonen et *al*., 2018).

> Imitation is not necessarily a noncreative process. Along the way, the enterprises may come up with fresh combinations and reinventions that appear to be new to the company or to the customers. A reinvention will take place along the path of dissemination and implementation (Rogers, 1995; Wejnert 2002), and this leads to incremental developments that have significant influence on the individual enterprises as well as on entire industries (Hjalager, 2015, p. 4)

Ainsi, peu de ruptures innovantes ont été orchestrées par le tourisme, ce qui n'empêche pas le secteur de faire preuve de créativité pour renouveler les façons d'accueillir, divertir ou gérer les touristes. La complexité du tourisme se reflète dans les spécificités des innovations de ce secteur (Fayos-Solà et Cooper, 2019).

En effet, le secteur touristique présente une forte hétérogénéité. Il est composé d'une grande diversité micro-entrepreneurs et de grands acteurs (compagnies aériennes, chaînes hôtelières) aux visées et moyens complètement différents. Certaines grandes innovations ont pourtant révolutionné les manières de voyager à toutes les échelles. Nous n'allons pas dresser une liste exhaustive, mais décliner l'exemple emblématique du transport aérien. Le premier avion destiné à accueillir des passagers est conçu en 1914. Progressivement, ce nouveau moyen de transport s'accompagne d'innovations procédurales (nouveau métier d'agents de bord créé en 1930, réservation assistée par ordinateur en 1946, réservation en ligne à partir de 1994) et institutionnelles (création de la première association internationale de l'aviation en 1919, dérégulation du transport aérien en 1978) (Hjalager, 2015). Ainsi, alors que la généralisation du transport aérien n'est pas une initiative de l'industrie touristique, elle fait partie des innovations externes qui ont structuré le tourisme en un secteur économique majeur.

Les entreprises touristiques font des choix innovants à différents niveaux selon leur domaine et leur taille. Alors que l'hôtellerie et l'aérien ont beaucoup bénéficié de la numérisation des transactions, elles souffrent aussi de l'arrivée de nouveaux concurrents arrivés sur le marché grâce à la généralisation d'internet (Airbnb, par exemple). Les petits entrepreneurs, quant à eux, disposent de moins de moyens, mais doivent aussi s'insérer dans les nouveaux circuits de réservation et de communication. Les États occupent aussi une place centrale dans la construction et la gestion des destinations. En outre, la composante humaine du tourisme, organisé autour de la rencontre et de la découverte, semble rendre les avancées technologiques moins

centrales que pour d'autres secteurs. Ainsi, des enjeux d'innovation dans la gouvernance des destinations apparaissent comme aussi importants (Sheldon et *al*., 2017 ; Fayos-Solà et Cooper, 2019). L'innovation en tourisme peut aussi émerger des impacts négatifs du développement touristique. Des entrepreneurs sociaux tentent de répondre aux besoins de concilier le tourisme avec la conservation des milieux hôtes (Sheldon et *al*., 2017).

Dès les années 1970, les sociologues s'emparent de l'innovation pour l'analyser plus largement. Ils s'intéressent au concept d'innovation sociale. Ainsi « l'expression est réapparue (sous un jour favorable) au cours des 30 dernières années, en réaction à l'importance, ou suprématie, de l'innovation technologique dans la société et aux discours hégémoniques sur le sujet » (Godin, 2017, p. 414). Par conséquent, l'innovation sociale propose des voies alternatives, motivée par la résolution de besoins exprimés par la société plutôt que par la recherche de profit (Mulgan, 2007). Idéologiquement positionnée à gauche (Godin, 2017), elle est portée par des acteurs de la société civile et par des institutions publiques locales plutôt que par des acteurs privés ou publics d'échelle nationale (Mulgan, 2007). Ainsi,

> La « communauté » et les organismes à but non lucratif sont des sources privilégiées d'innovation sociale et l'objet de maintes recommandations. Autonomie, liberté, démocratie, solidarité et libération sont des mots clés dont l'usage s'est répandu dans les théories sur l'innovation sociale. (Godin, 2017, p. 414)

Au-delà d'objectifs portés par des acteurs qui visent l'amélioration du bien-être de la communauté plutôt que le profit monétaire, le localisme de l'innovation sociale fait partie de ses principales caractéristiques :

> Fait important à noter, cette réponse se construit localement. Le local est un des lieux d'émergence de l'innovation sociale : elle ne découle pas des mécanismes ou des processus nouveaux mis en scène par les grandes

> organisations ou institutions, mais des actions territorialisées. (Klein et Laville, 2014, p. 11)

Pour déclencher une innovation sociale, l'acteur porteur du projet doit préalablement mener une identification des besoins du milieu où il veut intervenir (Mulgan, 2007). Il dispose de plusieurs outils méthodologiques inspirés des sciences de la gestion et des sciences sociales. Pour ces étapes de recherche, l'empathie (la capacité de se mettre à la place du public visé par le projet) occupe une place prépondérante. En effet, il faut que le porteur de l'innovation soit capable de se représenter à la place du citoyen, du futur usager. L'étape préliminaire à toute innovation territoriale vers l'adaptation aux changements climatiques consiste donc à cibler les besoins locaux et sectoriels liés à cette problématique.

Dans un contexte de mondialisation, la capacité d'innovation devient un facteur de compétitivité important pour des territoires qui cherchent à se distinguer de la concurrence. Les différentes échelles institutionnelles responsables de la planification du territoire doivent trouver des moyens pour de répondre à « l'importance croissante du facteur connaissance et des éléments immatériels liés à la culture, aux compétences, à la capacité innovatrice » (Camagni, 2002, p. 557). Ainsi,

> Ces éléments se développent et s'accumulent à travers de lents processus d'apprentissage, individuel ou collectif, et se nourrissent d'informations, d'interactions, d'investissements dans la recherche et dans la formation ; par conséquent, ils sont essentiellement localisés et cumulatifs, ils s'intègrent au capital humain et aux réseaux locaux de relation, au marché du travail et au milieu social (CAMAGNI, 1991b ; LUNDVALL, JOHNSON, 1994 ; ASHEIM, 1996) et s'avèrent donc très sélectifs en termes spatiaux. (Camagni, 2002, p. 557)

L'émergence de systèmes territoriaux d'innovations qui impliquent des acteurs scientifiques peut favoriser les apprentissages soulignés par Camagni (2002), notamment pour trouver de nouvelles réponses aux transformations environnementales.

Ainsi, pour accompagner les territoires vers l'adaptation aux changements climatiques, les sciences peuvent collaborer avec les milieux de pratiques. La recherche-action devient alors un outil d'innovation sociale. Nous croyons que le transfert des connaissances entre praticiens et chercheurs constitue l'une des clés de l'adaptation.

CHAPITRE II

PROBLÉMATIQUE, QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

Les discours et les pratiques des acteurs du tourisme participent à la production de l'espace, tout comme ceux de l'adaptation aux changements climatiques. L'espace, côtier et touristique dans notre étude, « n'est plus un simple support » (Baud, Bourgeat et Bras, 2008). C'est une production des sociétés humaines. La villégiature et le tourisme ont transformé et transforment encore les littoraux de Rimouski et Rivière-du-Loup, en même temps qu'ils participent à la construction de la forme de ces deux villes. Considérer l'espace comme un construit social revient à utiliser une approche sociogéographique de la production de l'espace. Plus précisément, nous nous intéressons à l'espace comme produit de discours et de pratiques aux objectifs plus ou moins compatibles. Au sein de chaque destination littorale, certains acteurs territoriaux cherchent à posséder, exploiter et modifier leur espace pour mettre sur le marché une spécificité qu'ils seraient les seuls à proposer et qui les distinguerait des autres destinations. La recherche de cette différence vise à créer une situation de rente de monopole, ainsi définie par Harvey (2001) :

> Lorsque des acteurs sociaux se trouvent en mesure d'augmenter leurs revenus sur une longue période parce qu'ils disposent d'un contrôle exclusif sur un article directement ou indirectement exploitable, et qui doit à certains égards être unique et non reproductible. (*Ibid*., p. 25)

La quête de la rente de monopole nous intéresse, car elle contribue à l'organisation des espaces littoraux par le secteur touristique et à la création de poches d'urbanité dans des secteurs périphériques. Le discours libéral dominant pousse des individus et des organisations à mettre en œuvre des stratégies foncières sur les littoraux pour accéder à des profits (matériels, monétaires ou symboliques). Cette recherche de moyens spatiaux pour offrir une « expérience unique » participe à la production d'un espace touristique. Toutefois, comme l'écrit Lefebvre (1974) « l'espace n'est jamais produit comme un kilogramme de sucre ou un mètre de toile. Il n'est pas davantage la somme des lieux et places de ces produits : le sucre, le blé, la toile, le fer. » (*Ibid*., p. 102). Appliquée à notre sujet, cette métaphore, parmi les nombreux sens qu'elle peut sous-tendre, signifie qu'il n'est pas d'espace uniquement touristique ni d'espace de l'adaptation aux changements climatiques, et que ces dimensions de l'espace ne se résument pas aux infrastructures qui le couvrent (un quai pour le tourisme ou une digue pour l'adaptation, par exemple). Nous adhérons à l'idée d'un espace social :

> Produit qui s'utilise, qui se consomme, il est aussi moyen de production ; réseaux d'échanges, flux de matières premières et d'énergies façonnent l'espace et sont déterminés par lui. Ce moyen de production, produit comme tel, ne peut se séparer ni des forces productives, des techniques et du savoir, ni de la division du travail social, qui le modèle, ni de la nature, ni de l'État et des superstructures. (*Ibid*., p. 102)

L'espace <u>produit</u> et <u>est produit</u> par une multitude de faits sociospatiaux qui se coconstruisent et s'opposent. Considérer l'espace social à la manière de Lefebvre revient à admettre que, lorsque nous évoquons les espaces touristiques, nous en renions une exclusivité vocationnelle. L'espace ne se réduit pas à sa fonction. De fait, nous nous intéressons à un phénomène économique et un phénomène *naturel* (nous reparlerons de l'usage de ce terme) qui transforment l'espace social. La triplicité de la production de l'espace de Lefebvre permet de déconstruire les moments qui transforment un espace absolu et neutre en un espace investi de valeurs, de rôles, de

symboles. En premier lieu, l'espace perçu ressort de la pratique spatiale, quand l'individu et la société sécrètent l'espace en tant que comme une réalité mesurable en termes de distance et de temps. Ce moment « associe étroitement dans l'espace perçu la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité urbaine (les parcours et réseaux reliant les lieux du travail, de la « vie privée », des loisirs » (*Ibid.*, p. 48). Puis, l'espace vécu évoque la projection de représentations sur l'espace. Cette symbolisation inégale hiérarchise les positions et spatialise les hiérarchies. Enfin, l'espace conçu renvoie aux cadres dictés par les structures, « c'est l'espace dominant dans une société (un mode de production) » (*Ibid.*, p. 48).

Bien que ce cadre théorique permette de déconstruire le processus de production de l'espace, Lefebvre (1974) insiste sur les limites de la triplicité de l'espace : « une telle distinction doit se manier avec beaucoup de précautions. Elle introduirait vite des dissociations alors qu'il s'agit au contraire de restituer l'unité productive » (*Ibid*., p. 53). Ainsi, la production de l'espace doit être comprise comme une théorie unitaire. Son découpage en trois moments permet néanmoins de mettre en lumière à quels niveaux la production de l'espace touristique et le processus de l'adaptation aux changements climatiques s'opposent, se contredisent ou se complètent. De plus, dans un mouvement dialectique, le discours et les actions de l'adaptation aux changements climatiques participent eux aussi à la production de l'espace, lui attribuent des valeurs et des rôles qui ne sont pas les mêmes que ceux de l'espace touristique produit. Le dialogue et/ou le conflit qui surviennent alors entre ces deux fonctions spatiales participent à la production d'un espace social.

Les schémas d'aménagement des MRC et les plans d'urbanisme des municipalités ne sont pas garants d'un espace qui correspondrait tout à fait à l'espace conçu des institutions de l'aménagement. Des stratégies foncières privées, des droits acquis ou encore des volontés de développement du tourisme entrent aussi dans le jeu de la

production de l'espace. Dans le cas des espaces touristiques, la vision managériale dominante de ce qu'est une destination transmet aussi l'idée d'un espace comme produit :

> la destination est bien plus qu'un lieu où le touriste a décidé de simplement passer du temps. Nous y voyons un amalgame de biens, services et ressources naturelles capable d'attirer et de retenir des visiteurs : un véritable produit. Ce faisant, nous sous-entendons que nous pouvons avoir prise sur la destination, que nous pouvons la réguler, l'organiser. C'est ce rapport au produit qui fait que la destination, dans sa globalité, peut être assimilée à une entreprise virtuelle qui, à partir de son activité, tente de répondre aux besoins de ses clients, les touristes (Moutinho, 2002). D'autres voient même dans la destination une firme devant parvenir à une utilisation efficiente de ses inputs (ses attractions, sa capacité hôtelière, son infrastructure routière…) pour produire des outputs (arrivées, nuitées, emplois). (Botti et Peypoch, 2012, p. 72)

Même si la production de l'espace a été actualisée à de nombreuses reprises (Martin, 2006), la « version originale » de Lefebvre que nous utilisons est construite au XXe siècle. Cette théorie transporte donc de nombreuses marques du contexte économique et sociopolitique des années 1960 et 1970. Inévitablement, quelques anachronismes apparaissent et demandent quelques efforts d'adaptation de la production de l'espace aux réalités du XXIe siècle. Certaines idées liées à la *political ecology* peuvent alors compléter adéquatement l'œuvre de Lefebvre. En effet, un mouvement francophone souvent associé à la *political ecology* s'intéresse aux capacités d'agir des forces non humaines. Nous nous concentrerons surtout sur les travaux récents de Bruno Latour, notamment parce qu'ils permettent de discuter des changements climatiques comme l'affirmation (ou la réaffirmation) de la capacité d'agir de la Nature, que l'humain occidental pense généralement inerte et séparée de lui. Avant de préciser l'apport de ces idées à notre problématique, nous proposons un court rappel de ce qu'est la *political ecology*.

> La *political ecology* est une approche interdisciplinaire qui étudie l'accès aux ressources naturelles, leur contrôle et leur gestion qui fait ressortir l'importance réciproque des multiples acteurs (humain et non humain) à différentes échelles dans la durée avec une attention particulière pour l'influence des relations politiques et biophysiques des dynamiques nature-société. Les perspectives de la *political ecology* s'appuient sur une diversité de théories écologiques et sociales pour analyser les processus qui façonnent les relations humain-environnement. (Basset et Gautier, 2014, p. 3)

La diversité mentionnée par Basset et Gautier (*ibid*.) fait référence à une *political ecology* fragementée en mouvements qui ne partagent pas les mêmes regards politiques ou épistémologiques. Par exemple, la place accordée aux dimensions humaines et non humaines dans l'analyse des phénomènes observés provoque des débats structurants au sein de cette approche (Benjaminsen et Svarstad, 2009). Ainsi, les héritiers de la tradition marxiste comme Watts ont soutenu une *political ecology* plus politique (Peet et Watts, 1996), alors que les tenants d'une approche réaliste critiquent le structuralisme exacerbé des marxistes et proposent des cadres interprétatifs où les sciences naturelles occupe une place importante (on peut penser aux travaux de Blaikie, par exemple). La *political ecology* se divise aussi par thèmes de recherche. Une partie importante de la littérature se concentre sur la ressource (Benjaminsen et Svarstad, 2009). Bien que la ressource n'occupe pas une place centrale dans cette thèse, l'appliquer au tourisme s'avère un point de départ pertinent dans notre cheminement théorique. La ressource « naturelle » du tourisme naît de l'attractivité des espaces vécus et perçus comme naturels auprès des visiteurs. Ces attraits — bien que tangibles, visibles et spatialisés — constituent surtout une ressource construite socialement : un puits de symboles. Toutefois, l'extraction des ressources naturelles touristiques n'est pas sans effets néfastes sur l'environnement et plusieurs enjeux apparaissent :

> Les questionnements portent sur les capacités de charge touristique et les seuils de tolérance, les processus de protection et les aspects réglementaires, les rapports aux fonciers, la planification et la gestion des flux pour dans la

> perspective d'une expansion réfléchie et contrôlée… (Sarrasin, 2016, para. 2)

L'étude de la production d'espaces touristiques « naturels » demande donc de comprendre comment est mise en œuvre la conciliation du tourisme et de la protection du milieu d'accueil (la ressource). La réponse de Lefebvre à cette interrogation serait assez expéditive. En effet, pour lui, « à en croire les cartes et les guides, le touriste se repaît d'authenticité » (Lefebvre, 1974, p. 101.). Cette faim d'authenticité mènerait à la destruction des destinations du tourisme. En effet, pour satisfaire les besoins des visiteurs urbains, les planificateurs feraient de la périphérie un décor factice, la condamnant au « sous-développement » (*Ibid.*). Pour Lefebvre, au-delà du mensonge de sa pratique, le touriste détruirait le lieu qu'il visite :

> Que de gens, parmi lesquels beaucoup de jeunes, fuient la modernité, les villes, la vie difficile, vers les campagnes, vers le folklore, et l'élevage artisanal. Que de touristes vont vivre une vie élitique, ou passant pour telle, dans des pays sous-développés, ceux qui bordent la Méditerranée, entre autres. Ce n'est pas une de moindres contradictions de l'espace que cette fuite qui dirige les hordes touristiques vers des espaces citadins (Venise ! Florence !) ou rustiques que leur arrivée détruit. Car ils consomment et consument l'espace. (Lefebvre, 1974, p. 145)

Le regard de Lefebvre offre donc peu de prise pour engager autre chose qu'un réquisitoire contre le tourisme. Pour étudier plus adéquatement la relation entre tourisme et nature, et donc plus largement entre Culture et Nature, nous essayons donc de construire un dialogue pertinent entre la production de l'espace et quelques inspirations de la *political ecology*, en particulier l'idée d'anthropocène, la sociologie de la traduction et l'hypothèse de Gaïa réactualisée par Latour.

En 2002, Russel Janzen articule les univers théoriques de la *political ecology* et de la production de l'espace de Lefebvre. Il présente l'apport de la production de l'espace à l'étude des rapports nature — société. Réciproquement à sa démarche, nous allons

chercher à arrimer l'agentivité de la nature dans la production de l'espace. Or, les représentations de la nature transmises par Lefebvre se trouvent difficiles à concilier avec les réalités des changements climatiques. En effet, le « spatiologue » Lefebvre (Martin, 2006) fait de la nature une matière première indispensable à la production de l'espace :

> La matière première de la production de l'espace, ce n'est pas, comme pour les objets particuliers, un matériau particulier : c'est la nature elle-même, transformée en produit, malmenée, aujourd'hui menacée, peut-être ruinée, à coup sûr, localisée, comble du paradoxe (Lefebvre, 1974, p. 147)

Un rapport unilatéral de domination serait donc exercé par l'humain sur la nature. De plus,

> nature is present either as a "ground" on which social space is constructed, or as a source of "raw materials" from which social space is produced. The image suggests that nature is an absolute space, albeit a highly textured one, as though it were a grid over which social space is distributed. In this respect, nature is essentially passive, an object of action. (Janzen, 2002, p. 102-103)

L'idée d'une nature passive prend racine dans une deuxième moitié du XXe siècle marquée par les grands travaux d'aménagement, l'exploitation des ressources naturelles jusqu'au fond des océans ou encore la rétraction rapide de l'espace-temps. L'espace social domine donc la nature :

> Autrefois prédominant, le trait nature s'estompe et devient subordonné. Alors qu'inversement, le caractère social (les rapports sociaux qu'il implique, qu'il contient et qu'il dissimule) commence à l'emporter visiblement (Lefebvre, 1974, p. 100).

Ainsi, la pensée de Lefebvre se construit dans une époque où la Nature est vouée à être totalement maîtrisée par l'humanité moderne.

> Si nous regardons un champ de blé ou de maïs, nous savons bien que les sillons, l'ensemencement, les barrières des champs, haies ou fils de fer désignent des rapports de production et de propriété. Et c'est beaucoup moins vrai d'un territoire inculte, lande ou forêt. Donc l'appartenance d'un espace à la nature le dispense d'entrer dans les rapports sociaux de production. […] Mais ce caractère d'espaces au sein desquels l'emportaient des particularités naturelles et des objets dotés de telles particularités, ce caractère s'éloigne. Avec la nature ! Un « parc naturel », national ou régional, appartient-il au naturel ou au factice ? On peut hésiter. (*Ibid*.)

Ce passage et les précédents révèlent l'inadéquation de l'utilisation exclusive de Lefebvre pour aborder le sujet des changements climatiques. En insistant sur la subordination de la nature à l'humain, il nous en exclut. Or, si la « nature naturelle » disparaît, l'espace anthropisé sans nature aussi (si tant est qu'il ait déjà existé). L'exemple le plus évident de cette double disparition serait celui du parc naturel nord-américain, où la nature mise en scène devient un attrait. Cependant, cet exemple paraît trop réducteur pour rendre compte de l'inextricable imbrication de la planète de la nature et de la Terre de l'humanité. Aujourd'hui, les changements climatiques imposent la prise en compte d'événements naturels dans les plus grandes des métropoles, alors que le plastique au fond des océans ou sur les plages de l'Antarctique introduit l'anthropique aux marges les plus lointaines du monde humain. À l'échelle du Bas-Saint-Laurent, la nature joue un rôle central dans les dynamiques sociales des territoires que nous étudions. Réciproquement, l'occupation humaine la transforme. Par conséquent :

> La nature est une hybridité entre le biologique et le social. Les liens entre ces deux paramètres ne se construisent pas en dehors de l'homme. Une préservation de la nature qui exclurait l'être humain serait donc erronée. Elle se baserait sur la mystification d'une nature idéale, d'une sorte d'absolu du naturel. (Glon et Hinnewinkel, 2009, p.1)

Or, la vision d'une nature pure et mystique de Lefebvre orchestre une scission très marquée entre le social et la nature. Toutefois, la subordination de la nature n'aurait

pas toujours été aussi marquée, quand l'espace était une œuvre plutôt qu'une production :

> Voici une demeure paysanne ; elle contient, elle implique des rapports sociaux, elle abrite une famille : telle famille de tels pays, de telle région, de tel terroir ; de plus, elle s'insère dans un site et un paysage, c'est une œuvre autant qu'un produit, bien qu'elle corresponde toujours à un type. Elle fait partie peu ou prou de la nature. C'est un objet intermédiaire entre l'œuvre et le produit (…) : entre nature et culture, comme entre l'œuvre et le produit, il y a déjà des rapports complexes des médiations. (Lefebvre, 1974, p. 101)

La métaphore de la demeure paysanne renvoie à la nostalgie de l'harmonie des temps anciens. Le rapport de Lefebvre à ce temps indéfini, mais révolu, évoque l'Âge d'or du poète grec Ovide (43 av. JC — 17/18). Comme dans le livre premier des Métamorphoses (Ovide, Ier siècle, vers 89-150), l'idéalisation de la nature et des Anciens est utilisée pour dénoncer les dérives de ses contemporains. Sur un plan moral, la nature serait donc supérieure à l'humain :

> Bien entendu, ce roc sur la montagne, ce nuage et ce ciel bleu, cet oiseau, cet arbre, ne mentent pas. La nature se donne pour ce qu'elle est : cruelle, généreuse. La nature ne trompe pas ; elle vous réserve plus d'un mauvais tour, mais sans mentir. La réalité sociale, est double, multiple, plurielle. (Lefebvre, 1974, p. 98)

Dans sa vision des choses, la modernité (l'émergence du capitalisme) et ses mensonges ont donc dévoyé le rapport entre la culture humaine et la nature. Cela transparaît encore dans un dialogue fictif (emblématique de la prose de Lefebvre !) :

> - Pour vous, « l'homme » sort de la nature. Il la connait du dehors. Il ne la connait qu'en la détruisant.
> -L'homme ? Admettons cette généralité. Oui, « l'homme » naît de la nature, en sort et se retourne contre elle, jusqu'au pénible résultat auquel nous assistons.
> - Ce ravage de la nature, d'après vous, provient du capitalisme ?

> - Oui, dans une large mesure. Pourtant, le capitalisme et la bourgeoisie ont, si j'ose dire, bon dos. On leur attribue tous les méfaits. Comment sont-ils nés eux-mêmes, et où ?
> - L'homme ! La nature humaine !
> - Non, l'homme occidental.
> - Vous en arrivez ainsi à incriminer l'histoire entière de l'Occident, la raison, le Logos, le langage lui-même !
> - L'Occident a pris en charge, comment et pourquoi, ce serait intéressant de le savoir, mais secondaire, la transgression de la nature. Il a outrepassé. (*Ibid*., p. 131)

Lefebvre perçoit donc l'humain en-dehors de la nature. Cette « sortie de la nature » se poursuit ensuite par sa destruction. Or, « dans la mesure où ils sont traités comme étant extérieurs au collectif ou comme étant instrumentalisés par lui, les non humains sont dans une position subordonnée » (Callon, 2006, par. 16). Bien que Lefebvre ne nie pas la puissance de la nature, il la soumet à l'humain destructeur. La domination de cette vision pendant des siècles a mené à une nouvelle ère, l'anthropocène. Sous l'effet des activités humaines, l'holocène (ère géologique de ces 10 000 dernières années) est profondément transformé. Ses évolutions sont si profondes que certains géologues s'accordent aux analyses de sociologues et philosophes pour parler d'anthropocène.

> The 'Anthropocene' is a term widely used since its coining by Paul Crutzen and Eugene Stoermer in 2000 to denote the present geological time interval, in which many conditions and processes on Earth are profoundly altered by human impact. This impact has intensified significantly since the onset of industrialization, taking us out of the Earth System state typical of the Holocene Epoch that post-dates the last glaciation. (Subcommission on Quaternary Stratigraphy, 2019, s.p.)

Toutefois, ces scientifiques éprouvent encore des difficultés à interpréter ce nouvel âge géologique :

> because, quite unlike other subdivisions of geological time, the implications of formalizing the Anthropocene reach well beyond the geological community. Not only would this represent the first instance of

> a new epoch having been witnessed firsthand by advanced human societies, it would be one stemming from the consequences of their own doing (Waters et *al*., 2016, p. 8)

D'une part, être témoin de ce changement s'avère déstabilisant. D'autre part, la responsabilité indéniable de l'humanité dans cette transformation politise clairement un objet de recherche souvent déshumanisé.

À un niveau géopolitique et philosophique, l'anthropocène bouleverse donc aussi nos visions du rapport entre l'humanité et la Terre. Ainsi, l'émergence de l'anthropocène détruit l'idée de globe, un prisme métaphorique central dans notre conception du monde — utilisé à la fois par la religion et par les sciences.

> La singularité complète de la philosophie, de la science, de la théologie et de la politique occidentales est d'avoir insufflé toutes les vertus à la figure d'un Globe — avec un grand G — sans accorder la moindre attention à la façon dont il pouvait être construit, entretenu, maintenu et habité. (Latour, 2015, p. 162-163)

De plus,

> le globe n'est pas ce dont le monde est fait, mais plutôt une obsession platonicienne transférée à la théologie chrétienne et déposée dans l'épistémologie politique pour donner une figure — mais une figure impossible — au rêve d'une connaissance totale et complète. (*Ibid*., p. 168-169)

Deux approches du globe se heurtent aux implications de l'anthropocène. D'un côté, le projet d'une société qui évoluerait dans la nature — sans qu'il ne l'altère, ou la change — se construit sur une conception ancienne d'une Nature dominatrice, en dehors de nous. Aujourd'hui, adhérer à cette idée de totalité et de pureté s'apparente plus à une croyance mystique (ou du moins, très anachronique) qu'à un regard actualisé et conscient sur notre monde. Assurément, l'humain a façonné ses milieux de vie et au-

delà, la nature est devenue sensible à ses actions (« chatouilleuse », pour reprendre le terme de Latour).

Cependant, dans une perspective opposée, considérer la Terre comme un insensible et simple support de nos activités mènerait également l'humanité vers de grandes difficultés. En effet, l'idée de « global » se dissimule dans l'idée de globe. Or, « penser global » entraîne une panoplie d'actes qui accélèrent les changements climatiques, les extinctions d'espèces ou la pollution de notre milieu de vie.

Face à ces défis, il faut donc intégrer le caractère actif des forces non humaines. La sociologie de la traduction (autrement nommée sociologie de l'acteur-réseau) propose une grille de lecture qui permet de rendre compte de la mise en relation des acteurs humains avec des actants non humains (Ruffier, 2006). Ainsi, « la notion de société faite d'humains est remplacée par celle de collectif produit par des humains et des non humains » (Callon, 2006, par.17). Néanmoins, ces forces au-delà de l'humain doivent trouver des relais pour être intégrées au monde social qui, sinon, persiste à agir sans elles. Ces relais peuvent être les scientifiques : « Dans le laboratoire, et en dehors du laboratoire, les non humains agissent et les chercheurs qui s'établissent en porte-parole de ces entités nous disent ce qu'elles peuvent faire et ce qu'elles sont prêtes à faire ». (*ibid*.). Cependant, la science ne suffit pas et les acteurs de la recherche doivent trouver des assemblées où traduire les « voix » des non humains. Or, le paradigme sociétal dans lequel nous évoluons accorde une place restreinte et ciblée aux scientifiques et à leurs discours. Face à la difficile prise en compte de la diversité des actants et à la prédominance de la vision anthropocentrée du Globe, Latour propose un basculement interprétatif et politique à travers Gaïa.

> Cette lente opération qui consiste à être enveloppé dans des bandes successives en forme de boucle est ce que signifie « être de cette terre ». Et cela n'a rien à voir avec être humain-dans-la-nature ou humain-sur-un-

> globe. C'est plutôt une fusion lente et progressive de vertus cognitives, émotionnelles et esthétiques, grâce aux moyens par lesquels les boucles sont rendues de plus en plus visibles, par les instruments et les formes d'art de toutes sortes. À travers chaque boucle nous devenons plus sensibles et plus réactifs aux fragiles enveloppes que nous habitons. (*Ibid.*, p. 184)

Parler d'enveloppe rappelle que la vie n'occupe qu'une très mince épaisseur de la Terre (l'atmosphère, la croûte terrestre, les océans). L'humain — dans ses diverses pratiques spatiales — ne couvre lui-même que quelques arpents de cette écorce « vivante ». Même les plus grands voyageurs n'expérimentent qu'une portion très superficielle du globe. Cette portion, en plus d'être restreinte, s'avère fragile. En réalisant la taille réduite de leur espace de vie et sa fragilité, les sociétés humaines pourraient alors réussir à appréhender la sensibilité de l'anthropocène, que Latour désigne sous le nom de Gaïa. En effet,

> Gaïa, en revanche, semble être excessivement sensible à notre action, et Cela semble réagir extrêmement rapidement à ce que Cela sent et détecte. C'est pourquoi nous devrions devenir prudent, attentifs, oui, sensibles en retour. Aucune immunologie n'est possible sans sensibilité à ces boucles multiples, controversées, entremêlées. (*Ibid*., p.186)

Les espaces habités sont fragilisés par leurs habitants et, dans un mouvement rétroactif, les habitants se retrouvent sous la menace de leur habitat fragilisé. Dans ces circonstances, aux échelles individuelle ou collective, microlocale ou régionale, nous devons prendre en considération cette relation si nous voulons survivre à Gaïa. Les « traducteurs » des actants non humains sont donc appelés à jouer un grand rôle dans l'amélioration des réponses aux instabilités de l'anthropocène.

Dans le contexte d'une thèse qui utilise le cadre théorique de la production de l'espace, intégrer l'anthropocène à notre approche nous permet de participer à l'actualisation des travaux de Lefebvre. Selon nous, l'apparition de ce nouvel âge géologique renforce encore plus profondément la portée de la production sur l'espace (et inversement). De

plus, utiliser Gaïa pour étudier l'adaptation aux changements climatiques permet de dépasser une analyse trop superficielle de l'agentivité des actants de l'adaptation des littoraux du Saint-Laurent. Le Fleuve (estuaire aux endroits où nous l'étudions), dans sa dimension symbolique, vivante et identitaire dépasse largement des rôles récréatifs ou commerciaux. Dès lors, il nous faut intégrer la construction humaine de ce patrimoine naturel à nos compréhensions de l'aménagement de ses berges en contexte de changement climatique. L'hypothèse de Gaïa invite donc à dépasser des cadres d'interprétations étroits et compartimentés, trop rigides pour étudier les territoires de l'émergence extrêmement rapide d'un nouvel âge géologique. Nous souhaitons donc utiliser certaines idées de Latour pour renouveler une partie de la pensée de Lefebvre. Ce renouveau consiste à intégrer l'agentivité de la nature dans la production de l'espace. Les changements climatiques transportent l'influence humaine au cœur de phénomènes longtemps considérés comme extérieurs à l'humain. Aujourd'hui, la production (sous toutes ses formes) façonne donc l'espace bien au-delà de ce que décrivait Lefebvre. Pour l'adaptation aux changements climatiques du tourisme, cela peut impliquer de créer des lieux et des moments où la nature devient un acteur à part entière dans les négociations d'occupation et d'appropriation de l'espace. Dans ces assemblées où les non humains ont voix au chapitre, leurs traducteurs jouent un rôle fondamental (Callon, 2006). Dès lors, il faut observer avec attention le contenu des intervention des chercheurs. En effet, ils n'évoluent pas en-dehors de la société et leurs discours peuvent transporter des biais politiques, économiques, culturels… Malgré cette vigilance nécessaire, il est important de réussir à réunir les acteurs humains et non humains pour mieux répondre aux changements climatiques. Notre postulat reprend donc une idée de Latour : la rupture entre Nature et Culture freine l'adaptation. Nous supposons que le tourisme, par les ressources symboliques et naturelles qu'il exploite, peut parfois contribuer à remettre en question cette dualité.

Ainsi, sur certains espaces littoraux touristiques, des enjeux économiques et environnementaux se côtoient (et parfois, se confrontent). En effet, dans des contextes de diversification sectorielle, les petites et moyennes villes de périphérie polarisent notamment des activités touristiques et de villégiature. Afin de capter plus de visiteurs, déjà attirés par un espace symboliquement fort (le bord de l'eau), il leur faut se doter d'équipements et de services qui satisferont des populations urbaines. Dans ces conditions, le développement touristique littoral et l'adaptation aux changements climatiques sont-ils compatibles ?

Les études urbaines nous donnent un angle d'analyse innovant dans les recherches de l'adaptabilité des espaces côtiers touristiques aux changements climatiques. En effet, la villégiature et les activités touristiques semblent être des vecteurs de l'urbain hors de la ville. Ainsi, ces activités exerceraient diverses pressions inhérentes à l'urbanisation sur les milieux côtiers, afin de les rendre attractifs et de conserver voire augmenter leur valeur foncière. Cependant, ces espaces valorisés socialement et monétairement sont aussi soumis aux aléas liés aux changements climatiques.

Comment les impacts des changements climatiques modifient-ils la production des espaces touristiques littoraux ? Réciproquement, comment le développement du tourisme influe sur la capacité d'adaptation des territoires littoraux ?

Pour répondre à ces questions de recherches, le principal objectif est de comprendre comment la production d'un espace touristique et de villégiature intègre l'adaptation aux changements climatiques dans de petites et moyennes villes littorales. Nous voulons aussi vérifier la compatibilité de la production d'espaces touristiques littoraux avec les logiques de l'adaptation. De plus, nous souhaitons vérifier la capacité de mode d'innovations territoriales, comme les living labs, à instaurer un dialogue constructif

entre acteurs du tourisme et de l'adaptation pour mener à un développement territorial durable des littoraux. Cette thèse vise donc à :

- Comprendre comment les acteurs du tourisme et de la villégiature perçoivent les changements climatiques et les risques associés.
- Relever comment les acteurs du tourisme et de la villégiature s'adaptent.
- Comprendre comment le développement du tourisme et de la villégiature est perçu par les acteurs de l'adaptation.
- Appréhender comment les acteurs municipaux et supramunicipaux des petites et moyennes villes perçoivent et intègrent les enjeux du tourisme, de la villégiature et de l'adaptation. Nous voulons voir comment ils agissent sur ces questions dans l'aménagement du territoire.

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons mobilisé différents outils méthodologiques. Dans le chapitre suivant, nous allons présenter nos choix méthodologiques, en partant de notre positionnement épistémologique.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Afin d'étudier les rôles des espaces touristiques dans l'adaptation aux changements climatiques, nous avons articulé la collecte de données en plusieurs lieux et moments. Avant de présenter les différentes méthodes déployées, nous allons expliquer notre positionnement par rapport au sujet. L'exploration du terrain de recherche n'est pas un exercice neutre. Néanmoins, cette subjectivité doit être contrôlée et explicitée. Elle résulte du parcours individuel du chercheur, mais, surtout, s'inscrit dans des postures épistémologiques dont il partage les approches.

3.1 Structuralisme pragmatique et recherche d'agentivité

L'adaptation et l'adaptabilité aux changements climatiques d'un espace touristique littoral s'analysent au-delà du nombre d'enrochements ou de données statistiques. Les perceptions individuelles et partagées des changements climatiques et de l'adaptation permettent aussi de comprendre comment un territoire fait face et pourra faire face aux effets des changements climatiques. De plus, la compréhension de la production de l'espace dépasse le relevé statistique et géométrique (Lefebvre, 1974). Notre sujet et l'utilisation des travaux de Lefebvre nous inscrivent dans les paradigmes constructiviste et critique. En effet, nous adhérons à l'une des idées centrales du

constructivisme, selon laquelle le monde se compose de réalités sociales plurielles, spatialisées et dynamiques (Lévy, 1994 ; Ripoll, 2002) :

> les réalités sociales (…) sont en fait des construits sociaux, construits et déconstruits quotidiennement par les êtres humains, ce qui ne les empêche pas d'être en même temps des conditions ou contraintes incontournables. (Ripoll, 2002, p.74).

Nous cherchons donc à déconstruire des réalités dont la complexité, l'unicité et la pluralité nous éloignent des objectifs de généralisation positiviste. Toutefois, notre posture ne se résume pas qu'au constructivisme. En effet, nous interrogeons la neutralité des relations entre les différentes conceptions du monde. Nous adhérons donc au paradigme critique, en ce sens qu'il décrit lui aussi de multiples réalités, mais fortement hiérarchisées. Des rapports de pouvoirs sont à l'œuvre, des conceptions du monde s'affrontent, et certaines dominent des visions subordonnées (Held, 1980 ; Chambers, 2007). C'est en en adhérant à cette approche que les *critical tourism studies* ont pu mettre en évidence les injustices, inégalités et incohérences transportées par le développement ultralibéral du tourisme (*Ibid.*). En revanche, le structuralisme inhérent au paradigme critique et aux travaux de Lefebvre que nous utilisons nous invite à le compléter par d'autres approches, puisque nous croyons à une capacité individuelle (ou locale) à faire des choix non justifiés par les grands cadres institutionnels et diktats économiques et sociétaux, voire à les instrumentaliser pour agir.

Le « structuralisme pragmatique » de Boltanski (2017) suggère une voie au chercheur qui ne veut pas choisir pas de « camp » dans la « drôle de guerre » (Giddens, 2012, p. 226) opposant la macrosociologie marxiste et la microsociologie de l'individualisme méthodologique. Ainsi,

> expériences et structures sont ancrées, les unes et les autres, dans le « plan d'existence » ; à condition cependant de ne pas concevoir les structures comme des préalables absolus de toute expérience, mais plutôt comme des

> opérateurs susceptibles d'être mobilisés après coup pour interpréter l'expérience quand elle se heurte à des obstacles qui l'empêchent de se dissoudre dans le flux de la vie. (Boltanski, 2017, p. 625)

Le pragmatisme signifie donc que la subjectivité individuelle peut faire agir au-delà des contraintes structurelles. Ainsi, les rapports entre structure et individu peuvent être vus comme des éléments qui se co-construisent plutôt que d'accorder une influence écrasante des structures.

> Il s'agit bien d'une dualité et non d'un dualisme. Au contraire du dualisme, qui met en avant l'existence de deux principes essentiellement irréductibles, la dualité se réfère à l'existence de deux principes essentiellement complémentaires. Le dualisme organise souvent les discours dans les sciences sociales : ainsi, les oppositions entre individu/société, micro/macro, local/global, interne/externe, statique/dynamique... (Kechidi, 2005, p. 348).

La théorie de la structuration de Giddens (2012) complète le structuralisme pragmatique en étayant cette dualité. Ainsi, la structure ne peut être appréhendée uniquement comme extérieure aux actes individuels et synonyme des contraintes sociales :

> L'étude de la structuration des systèmes sociaux est celle des modes par lesquels ces systèmes, qui s'ancrent dans les activités d'acteurs compétents, situés dans le temps et dans l'espace et faisant usage des règles et des ressources dans une diversité de contextes d'action, sont produits et reproduits dans l'interaction de ces acteurs, et par elle » (*Ibid*., p. 74).

Il y aurait donc une dialectique entre la construction du système social et les activités de l'acteur. De plus, « la théorie de la structuration repose sur l'idée que le structurel est toujours à la fois habilitant et contraignant, de par la nature même qui lient nécessairement le structurel et l'action ainsi que l'action et le pouvoir » (*Ibid.*, p. 226). L'acteur n'est pas passif face aux structures sociales : même si elles contraignent parfois ses activités, il est capable d'en mobiliser certaines dimensions pour assurer

l'accomplissement de ses activités. Cette théorie offre donc, elle aussi, une posture nuancée de structuralisme et d'herméneutique, voire davantage : comme l'avoue Giddens, "la destruction de ces deux empires est un de mes principaux objectifs" (*Ibid*.,p. 50).

Se positionner entre le structuralisme pragmatique et la théorie de la structuration permet d'étudier l'adaptation aux changements climatiques sans tomber dans un pessimisme scientifique stérile. Malgré une inaction généralisée face aux changements climatiques et leurs effets de plus en plus visibles, certains individus et communautés locales le réalisent et œuvrent (mettent en place des expériences — des actions) pour l'adaptation. Les idées de Boltanski et Giddens incitent à ne pas surinterpréter le poids des structures — sans pour autant les renier — pour se concentrer sur les parcours et les stratégies des agents. Cette hybridation de structuralisme et de sociologie interprétative doit se manier avec rigueur :

> On ne puise pas n'importe comment ses références et on attend d'un chercheur que son programme de recherche soit doté d'une certaine cohérence. Il est difficile de revendiquer trop fort l'éclectisme théorique et une certaine prudence est de mise. Mais rien n'oblige pour autant à prêter allégeance à un système, à un dogme ou à une orthodoxie, et l'originalité d'une réflexion ne doit pas admettre les lectures interdites (Olivier de Sardan, 2008, p. 256).

Même si l'éclectisme théorique nous semble pertinent pour traiter de l'adaptation aux changements climatiques, il nous faut trouver un outil théorique pour assurer la cohérence de son application. Pour poursuivre cet objectif, nous avons réalisé que certaines approches de l'agentivité permettent de conserver un regard égal sur les cas que nous étudions, en évitant les pièges de la surinterprétation structuraliste ou individualiste. Ce concept opératoire, que nous allons décrire plus précisément dans les prochaines pages, oriente la plupart de nos choix méthodologiques. Les changements climatiques ne se comparent pas à un virus aux effets équivalents sur chaque humain

partout sur la planète. Si les sciences sociales veulent aider et/ou étudier l'adaptation de l'humain aux changements climatiques, leurs principaux agents (du grand scientifique au jeune étudiant) devraient garder l'agentivité à l'esprit en parcourant leurs terrains de recherche. Ainsi, dans notre cas, afin de comprendre le rôle du tourisme dans l'adaptation aux changements climatiques, il convient d'étudier comment les acteurs touristiques de PMV se représentent capables (ou incapables) d'agir et agissent (ou n'agissent pas).

Bien que l'adaptation aux changements climatiques soit éloignée des objets d'études de Judith Butler, certains éléments de son approche de l'agentivité peuvent être mobilisés. Selon elle, le langage cristallise la domination des structures dominantes, mais, dans un mouvement dialectique, engendre une résistance aux hiérarchisations imposées par les mots (Butler, 2004). C'est ainsi que le féminisme se construit comme mouvement social en revendiquant une égalité reniée par le patriarcat, ou que les minorités ethniques, religieuses ou queers se réapproprient les injures qui leur sont destinées. La puissance d'agir prend racine et, parfois, se confond dans le discours. Butler s'intéresse donc aux mots qui accomplissent et aux relations entre pouvoir et langage. Dans le cas de notre recherche, la structuration de l'enjeu des changements climatiques par le langage (écrit et parlé) nécessite que nous collections ces discours sur les territoires que nous étudions. Toutefois, si l'approche de l'agentivité de Butler permet de révéler la construction d'un éventuel (ou futur) passage à l'acte vers l'adaptation aux changements climatiques, d'autres approches paraissent plus adéquates pour aborder l'acte déjà en cours. En comparaison de l'émancipation de minorités par le discours par exemple, l'adaptation aux changements climatiques nécessite d'agir au-delà des mots et de la sphère du social (que nous circonscrivons ici comme l'entre-humain). Dans la mutation écologique en cours, plusieurs des forces à l'œuvre sont des actants non humains. Face à eux, les mots et promesses ne suffisent pas et l'adaptation doit donc aussi (et surtout) se recenser sous la forme d'actes

tangibles, spatialisés. Certains éléments de la théorie de la structuration de Giddens (2012) permettent de rendre compte des dimensions tangibles de l'agentivité.

Pour commencer, "les agents ne se contentent pas de suivre de près le flot de leurs activités et d'attendre des autres qu'ils fassent de même, ils contrôlent, aussi, de façon routinière, les dimensions sociales et physiques des contextes dans lesquels ils agissent." (Giddens, 2012, p. 53-54). Ainsi, un individu cumule des compétences, des pouvoirs et une connaissance de son territoire qui lui permettent de participer activement à ses évolutions. Cette acceptation du pouvoir et des connaissances de la personne sur son milieu ancre l'agentivité dans le cadre spatio-temporel précis et finalement assez restreint du lieu. Selon cette idée, un lieu "fait référence à un espace utilisé comme cadre d'interaction, ce dernier étant indispensable pour préciser le caractère contextuel de l'interaction" (*Ibid.,* p. 172). La capacité d'agir serait donc limitée par cette double réalité à laquelle l'humanité se soustrait difficilement : le crédit de temps qui lui est accordé pour une action et la mise en place spatialisée de cette action. Néanmoins, certains stratagèmes et innovations libèrent, en partie, l'individu de ces carcans. Outre la révolution numérique et l'invention de moyens de transport rapides qui distordent l'espace-temps, l'individu crée des routines pour se l'approprier. Il structure ces routines par ce que Giddens désigne comme la régionalisation, qui « fait référence aux modes d'insertion de l'organisation spatio-temporelle des lieux dans des systèmes sociaux plus larges ». C'est-à-dire, comment un lieu donné se voit attribuer des rôles en fonction de modèles dominants construits par l'économie, la religion,

> "L'interaction dépend du positionnement des personnes dans des contextes spatio-temporels d'activité alors que les relations sociales concernent le positionnement des personnes dans un "espace social" de catégories et de liens symboliques" (*Ibid*., p. 140).

Ainsi, si nous résumons l'apport de l'agentivité à cette thèse : les changements climatiques transforment ou vont transformer les littoraux. La capacité d'agir des

populations qui occupent ses littoraux s'analyse en deux moments. En premier lieu, la lecture des textes de Butler nous encourage à nous intéresser aux mots : le constat et la verbalisation du problème mènent son acceptation. Cette verbalisation, dont nous allons chercher les formes dans les MRC, peut mener à la réorganisation des lieux et des routines (ce que Giddens désigne comme la régionalisation) pour répondre aux enjeux soulevés. Cette réorganisation-là se trouve dans les savoirs, connaissances et actes des agents locaux. L'adaptation aux changements climatiques pourrait s'accomplir au point de rencontre de ces approches de l'agentivité.

Il existe une double subordination imposée par les changements climatiques. La résignation face à des événements qui nous dépassent est empirée par le dépit face à l'inaction des acteurs qui pourraient faire une différence. Ces constats alarmants peuvent mener à ce que les spécialistes en santé mentale désignent comme l'écoanxiété (Pihkala, 2018 ; Howard et Huston, 2019). Paradoxalement, le pessimisme face à ces structures alimente depuis quelques années un discours de résistance. Il permet aux individus de se subjectiver comme victimes, témoins impuissants ou militants des changements climatiques. En occupant une place de plus en plus importante dans la presse et dans les médias, les changements climatiques sont devenus plus concrets. Alors qu'il s'agit d'un sujet de plus en plus discuté dans la société québécoise, l'adaptation aux changements climatiques pourrait finalement entrer dans la pratique. Nous voulons donc comprendre la perception des changements climatiques et de l'adaptation dans les discours, ainsi que documenter l'agentivité éventuelle d'acteurs impliqués dans la production des espaces touristiques.

Nous avons donc besoin de données discursives et de situer d'éventuels actes d'adaptation aux changements climatiques. Pour aller chercher ces données, nous avons mené une enquête sociologique "classique" pour compléter les résultats d'ateliers en mode living lab (LL).

Même si certains groupes sociaux font preuve d'agentivité pour remodeler ou se défaire des structures dominantes, plusieurs obstacles font que les choix individuels ne peuvent pas toujours se défaire du structuralisme systémique (grands récits de l'humanité : système économique, sociétal, religieux…) ou du structuralisme cognitif (capacité cognitive générique et partagée). L'utilisation des travaux de Lefebvre nous incite à relever les manifestations spatiales de la structure, alors que Latour offre un cadre théorique où s'intègre plus facilement la capacité d'agir des acteurs humains et non humains.

Cette posture épistémologique hybride nous dirige vers des méthodes traditionnellement désignées comme qualitatives, qui « mettent l'accent sur les effets de situation, les interactions sociales sous contraintes, la place de l'imaginaire ou le jeu des acteurs avec les normes sociales. » (Alami et *al*., 2009, p. 11). Nous sommes associés à cette approche méthodologique, car notre objectif est de comprendre quelles logiques ou contraintes sociales (*Ibid.*) dirigent les discours et actions des parties prenantes touristiques et de l'adaptation aux changements climatiques. Nous voulons comprendre comment différentes valeurs s'affrontent ou s'accordent et produisent un espace touristique en contexte de changements climatiques. Pour cela, nous avons choisi deux territoires. L'étude de cas semblait adaptée au caractère territorial de notre problématique.

Après nous être intéressés aux « pourquoi » qui entourent notre sujet, nous allons donc raconter le « comment ». Nous tenterons de rester au plus près des objectifs de recherches fixés, pour éviter de tomber dans l'écueil de rédiger un manuel général de méthodologie.

3.2 Les représentations présentes dans les discours des parties prenantes de Rimouski et Rivière-du-Loup.

Avant de réfléchir aux outils de collecte de données, nous avons donc ciblé les informations nécessaires pour répondre à notre problématique et nos objectifs. Nous avons besoin de comprendre comment les acteurs d'un espace touristique vivent les changements climatiques et agissent — ou non — face à leurs occurrences.

Dans un premier temps, nous nous sommes familiarisés avec les territoires choisis. Toutefois, la connaissance de nos cas n'a pas une vocation d'exhaustivité. Les portraits territoriaux qui vont suivre la présentation du cadre opératoire (Chapitre 4) comprennent des informations pertinentes par rapport à nos objectifs (présentation rapide des traits généraux du territoire, tourisme local, impacts locaux des changements climatiques). Cette mise en contexte se construit surtout sur les communications et documentations officielles des institutions locales d'urbanisme et de tourisme. Néanmoins, ces informations ne suffisent pas à répondre à nos objectifs : nous ne connaissons pas les méthodes utilisées pour les collecter et elles reflètent les rôles et les biais de leurs sources institutionnelles. Pour compléter la mise en contexte par la littérature grise et nos observations, nous devons relever les perceptions des changements climatiques chez les différents types d'acteurs du tourisme (acteur public, entreprise privée, OBNL). Puis, nous voulons comprendre comment les deux villes intègrent les changements climatiques dans l'aménagement de leur territoire. Ainsi, nous allons étudier si le tourisme et la villégiature sont intégrés dans les stratégies municipales d'adaptation (si elles existent) et, réciproquement, si les stratégies de développement touristiques incluent les changements climatiques. Ici, nous n'espérons pas trouver de documents qui traitent spécifiquement des sujets qui nous intéressent. Cependant, des éléments de vision et d'actions à entreprendre peuvent se trouver dans des documents officiels plus généraux (tels que les schémas d'aménagement). Enfin,

nous désirons savoir comment le développement du tourisme et de la villégiature installe des conditions favorables, neutres et/ou défavorables à l'adaptation aux changements climatiques des petites et moyennes villes côtières à l'étude.

Où toutes ces informations sont-elles présentes ? Notre projet analyse surtout des représentations. Nous n'entendons pas quantifier les impacts des changements climatiques, ni évaluer les coûts de l'adaptation pour les acteurs du tourisme et de la villégiature ou encore créer des indicateurs d'évaluation d'adaptabilité. Nous voulons étudier les perceptions des changements climatiques et du développement touristique dans deux contextes urbains périphériques.

Pour cela, nous combinons plusieurs méthodes. Grâce à Dominic Lapointe (UQÀM) et David Guimont (Living Lab en innovation ouverte de Rivière-du-Loup), nous avons pu participer à un living lab sur l'adaptation aux changements climatiques des espaces touristiques littoraux (LLacc) organisé à Rivière-du-Loup. Lors des différentes phases de cette recherche-action, nous avons pu saisir les représentations des changements climatiques pour les acteurs des espaces touristiques. Certains exercices nous ont aussi aidés à mieux cerner leur agentivité. Dans la sous-partie suivante (3.3.), nous présenterons plus en détail cette démarche. Pour compléter ces informations par des échanges plus maîtrisés, nous avons mené une enquête sociologique classique, composée d'entretiens semi-dirigés et de journées d'observation participante.

Nous nous sommes donc déplacés à plusieurs reprises dans le Bas-Saint-Laurent, à Rivière-du-Loup et à Rimouski. Comme nous cherchons à comprendre comment le secteur touristique et de la villégiature s'adaptent aux changements climatiques dans les petites villes côtières, ne retenir qu'un seul cas aurait limité notre analyse. En effet, « l'accroissement du nombre de cas étudiés contribue de facto à augmenter la validité externe des résultats produits » (Gagnon, 2005, p. 35). Néanmoins, nos deux cas sont

asymétriques. Le cas principal est celui de Rivière-du-Loup, puisque nous y avons participé au LLacc. Le cas rimouskois apporte quelques différences pertinentes à étudier.

Entre 2017 et 2019, nous avons passé environ un mois et demi à Rivière-du-Loup et trois semaines à Rimouski. Pendant ces différents passages dans le Bas-Saint-Laurent, nous avons rencontré un certain nombre d'acteurs. Ces rencontres étaient nécessaires, car les représentations à cerner se trouvent dans les discours des parties prenantes des secteurs qui nous intéressent. Le discours constitue une donnée subjective, orale ou écrite, où le chercheur va chercher des sens qu'il veut inscrire dans un système social (Roussel et Wacheux, 2005 ; François-Philip de Saint-Julien, 2015). Les quatre ateliers du LLacc ont permis de saisir sous différentes formes un discours collectif local sur l'adaptation des espaces côtiers touristiques aux changements climatiques. En outre, les témoignages de représentants de divers acteurs lors d'entretiens semi-dirigés nous ont permis d'accéder à des expériences, des pratiques et des perceptions individuelles de parties prenantes de la production des espaces touristiques louperivois et rimouskois. Nous avons complété ces démarches par deux journées d'observation participante. Nous avons participé à une restauration d'habitats côtiers menée à Notre-Dame-du-Portage (MRC de Rivière-du-Loup) avec un organisme environnemental qui protège les littoraux du Saint-Laurent, le comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du Sud-de-l'Estuaire. Avec ce même organisme, nous avons participé à un suivi d'une opération de restauration et de sensibilisation menée au parc du Bic (MRC de Rimouski).

Au cours des prochaines pages, nous allons détailler ces différents moments et outils de collecte de donnée.

3.3 Une recherche-action à travers des ateliers en mode living lab

En premier lieu, cette thèse s'appuie sur un LL mené à Rivière-du-Loup entre 2016 et 2019. Avant de présenter nos choix et notre posture, nous allons présenter l'approche LL. Nous allons d'abord présenter les LL dans leur acception traditionnelle de milieu d'innovation, puis, nous nous intéresserons au rôle qu'ils peuvent jouer dans le cadre de la recherche.

3.3.1 Qu'est-ce qu'un Living Lab ?

Un LL est une approche collective pour l'innovation qui se situe entre la concertation, la recherche et l'action. Apparus dans les années 1990, les LL se multiplient en Europe à partir de 2006, sous l'effet d'un financement de l'Union européenne (Veeckman et *al*, 2013). Généralement, plusieurs éléments reviennent : "a multi-method approach, end-user engagement, multi-stakeholder participation, a real-life setting, and co-creation" (Haukipuro et *al*, 2018, p. 23). Les auteurs relèvent la plupart des points que l'on retrouve habituellement dans les définitions de LL. Les méthodes multiples (et innovantes, pourrait-on ajouter) servent à mobiliser la créativité des participants pour trouver des solutions aux problèmes soulevés par le LL. Ensuite, l'approche est centrée sur les usagers, "personnes qui ont des besoins, détiennent des connaissances et ont des capacités de réaliser eux-mêmes une innovation" (Lafontaine, 2017, p. 24). Les parties prenantes (qu'elles soient usagères ou initiatrice du projet) sont multiples. En effet, un LL doit mobiliser un large panel d'usagers connaisseurs du problème pour le résoudre. Un LL se construit généralement autour d'enjeux rencontrés sur le terrain, et les expérimentations sont réfléchies pour être testées en conditions réelles. Enfin, la co-création est au centre de chacun des ateliers d'un LL. Dans le cas de cette thèse, nous considérons la co-création comme une dynamique où les participants construisent le cheminement de la démarche ensemble et avec les chercheurs. L'idée est d'éviter la posture prescriptive de la recherche. Dans le milieu des LL, l'expression "partenariat

public-privé-population" revient de façon récurrente (Dubé et al., 2014). Cette combinaison d'acteurs aux intérêts différents est encadrée par des animateurs d'ateliers qui proposent des exercices stimulant la créativité et l'expertise de chacun.

Tout type d'acteur peut être à l'initiative d'un LL : institutions publiques, universités, écoles, entreprises privées, organisme sans but lucratif… L'échelle d'intervention d'un LL s'avère également variable (*Ibid*.). De fait, ce périmètre d'action correspond généralement au territoire d'intervention de l'institution porteuse du projet. Ainsi, dans la plupart des cas que nous connaissons, l'expérimentation a des visées d'amélioration de services locaux (voire microlocaux) plutôt que régionaux ou nationaux. En effet, l'expérimentation, élément central d'une démarche LL, reste par essence une tentative d'innovations sur de petites communautés plutôt que de grands groupes d'individus.

L'expérimentation n'est cependant pas une fin en soi. En effet, elle aide surtout un LL à atteindre ce qui est généralement son principal objectif : l'innovation — quelle que soit sa nature. Ces processus de co-construction s'inscrivent dans une logique d'innovation ouverte, qui "refers to an emergent model of innovation in which firms draw on research and development (R&D) that may lie inside the firm or outside their own boundaries (inbound/outbound)" (Triguero et Fernandez, 2018, p. 633). De fait, les LL forment un pont entre l'innovation centrée sur l'utilisateur et l'innovation ouverte. Schuurman et *al* (2013) expliquent cette multidimensionnalité :

> The open innovation paradigm takes the firm's perspective and examines the financial benefits of engaging in distributed innovation (West and Bogers, 2013; tinyurl.com/kcu2yw3). In contrast, the user innovation stream looks at distributed innovation processes from the perspective of the user (von Hippel, 2009; tinyurl.com/kj52zv5). In this stream, the focus of the analysis lies mainly on the utility gains the innovation brings to the user (*Ibid.*, p. 28)

Le rôle de plateforme d'innovation des LL permet donc de faire rencontrer usagers et prestataires de services, mais surtout de leur offrir des moyens d'exprimer leurs besoins respectifs et de construire ensemble des solutions innovantes. Une dernière définition introduit deux autres précisions :

> A LL is a user-centric innovation milieu built on every-day practice and research, with an approach that facilitates user influence in open and distributed innovation processes engaging all relevant partners in real-life contexts, aiming to create sustainable values. (Bergvall-Kåreborn et *al*, 2008, p. 3)

Désigner le LL comme milieu innovateur permet de dépasser des acceptions plus restrictives (lieu, méthodes, réseau…). Les milieux innovateurs sont beaucoup étudiés en développement territorial ou en économie régionale dans les années 1990 et début des années 2000. Différentes grandes institutions (notamment l'Union européenne ou l'OCDE) s'intéressent aux caractéristiques d'environnements favorables à l'innovation. Une combinaison de facteurs favorables ressort :

> • un collectif d'acteurs (entreprises, centre de recherches et de formation, université, instituts de financement, associations professionnelles, administration publique…) se caractérisant par sa cohérence et sa cohésion économique ;
> • des ressources matérielles, humaines, financières, technologiques ou encore informationnelles aussi nombreuses que diverses ;
> • des savoir-faire garantissant une maîtrise du processus productif au sens large, qu'ils soient techniques, commerciaux ou organisationnels ;
> • du capital relationnel favorisant la constitution de réseaux en tant que vecteurs de connaissances et de reconnaissance à la fois économique, mais aussi politique (...) ;
> • des normes, règles et valeurs régissant le comportement des acteurs économiques et les relations que ceux-ci entretiennent. (Coppin, 2002, p. 33)

La mise en place d'un LL peut donc contribuer à mettre en place ces facteurs d'innovation. En termes de mise en relation interpersonnelle, de création de réseaux

intersectoriels, de partages des connaissances et d'encadrement du processus, les LL ont pour vocation d'être des milieux innovateurs.

Très utilisé chez les professionnels du secteur de l'innovation ouverte, le terme de "facilitateur" illustre bien la positionnalité des animateurs lors des ateliers. Ces derniers mobilisent des méthodes issues du Design Thinking (DT), conçues pour mobiliser la créativité des participants et les inciter à co-créer des solutions innovantes (Platnner, 2014). Le DT :

> is a human-centered, iterative, problem solving approach that involves stakeholders from various backgrounds. (...) DT is no rigid process but rather a framework that integrates creative and analytic modes of reasoning, certain mindsets, as well as various hands-on tools and techniques (Buhl et *al*, 2019, p. 1251)

Alors que le LL désigne un milieu d'innovation assez spécifique, le DT constitue un paradigme de résolution des problèmes qui peut s'appliquer dans différents processus d'innovation. Néanmoins, les deux postures sont affiliées et partagent une même culture d'innovation ouverte et de créativité dans la recherche de solutions et dans les outils (Thompson et Schonthal, 2020).

> "Design thinking" is known as a set of cognitive processes for identifying and addressing stakeholder needs and for problem solving. Dunne and Martin distinguish design from design thinking, describing design thinking as cognitive processes that designers use, as opposed to the designed objects they produce. Through this use, design is expanding beyond graphic, product, and interaction domain knowledge, into a method for solving complex problems in organizations and society. (Wrigley et *al*, 2020, p. 126)

Ici, on comprend donc que le DT propose des cheminements cognitifs susceptibles de répondre à des problématiques complexes, au-delà de l'innovation de biens marchands. Les LL, dont celui que nous avons mené, puisent beaucoup de leurs modes d'animation,

de leurs outils d'innovation et de leurs postures dans le DT. Dans la riche boîte à outils de cette approche, nous avons principalement utilisé quatre méthodes lors des ateliers réalisés à Rivière-du-Loup :

- l'entretien empathique : par le prisme du DT, l'innovation doit se faire en se mettant à la place de l'usager. Par conséquent, il faut organiser des moments de rencontre avec les utilisateurs du produit, du processus ou du territoire. Ces entretiens doivent être menés de façon à « comprendre les pensées, les émotions et les motivations d'une personne, de sorte à déterminer comment innover pour lui ou elle. En comprenant les choix et les comportements de la personne, vous pouvez identifier ses besoins et concevoir pour répondre à ces besoins. » (Plattner, 2014, p. 10)

- les histoires et persona : Ces deux supports d'exercice se construisent autour de semi-fictions. En se basant sur nos connaissances du territoire visé par l'innovation et nos objectifs, on invente des histoires ou des profils de personnes (persona) pour susciter des réactions. Lors d'ateliers, les histoires permettent de toucher les participants sur un plan émotionnel et personnel (*Ibid.*).

- les "Comment pourrions-nous ?" (CPN) : les CPN sont des questions qui permettent de poser des problèmes qui vont orienter les séances de co-création. Généralement, ces questions structurantes résultent des premières séances de travail collaboratif, qui ont ciblé les enjeux principaux pour le développement d'une innovation. À titre d'exemple, « Comment pourrions-nous créer une expérience de sensibilisation enrichie par la technologie ? » était le CPN du dernier atelier mené à Rivière-du-Loup.

- les cycles de divergence et convergence : les praticiens du design thinking placent au cœur de leur approche l'importance de mettre en place la divergence (inciter

à multiplier les idées) pour ensuite installer les conditions d'une convergence (sélection des meilleures idées) (Brown, 2009 ; Thoring et Mueller, 2011).

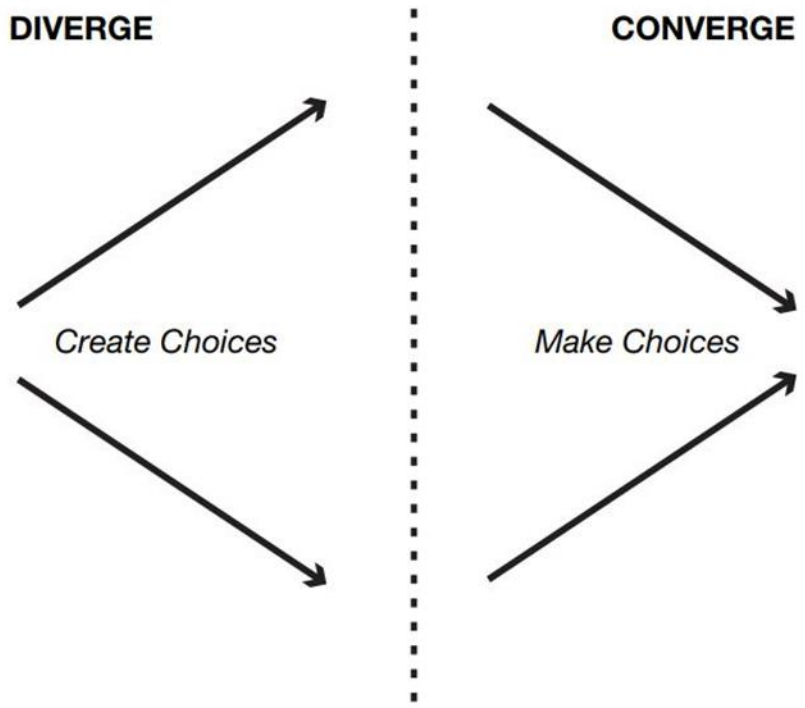

Figure 3.1 : Schématisation du cycle divergence – convergence (Thoring, et Mueller, 2011, p. 5)

Bien que peu de littérature analyse spécifiquement cet aspect du DT, cette itération entre la production d'idées nombreuses et le choix des plus pertinentes, faisables ou créatives (dépendant de l'objectif de l'atelier) se retrouve dans la plupart des ateliers présentés dans cette thèse. Dans ces contextes de travail en groupe, des exercices individuels de remue-méninges (écrire ses propres idées sur un post it par exemple) permettent généralement de multiplier les points de vue. Puis, des exercices de

sélections collectives organisent la convergence. Ces cycles se répètent ensuite d'un atelier sur l'autre afin que l'innovation collective gagne en précision.

Dans la plupart des cas, les principes du DT appliqués dans un LL ont pour principal objectif de susciter l'innovation. Néanmoins, cet ensemble de méthodes de co-création peut poursuivre d'autres buts. En effet, lorsqu'ils sont organisés par des acteurs de la recherche, les ateliers en mode LL ont pour objectif de collecter des formes de données diversifiées et inhabituelles. En effet,

> En inscrivant l'activité scientifique dans un « tiers lieu », c'est-à-dire en dehors de laboratoires publics ou privés dédiés à la recherche scientifique institutionnelle, les chercheurs participant au living lab, dans une logique de science impliquée, construisent des savoirs alternatifs sortant des cadres thématiques, paradigmatiques et méthodologiques qui dominent les institutions de recherche. (Amand et al., 2020, p. 7)

La contrepartie de l'originalité des méthodes et des données collectées au sein d'un LL serait leur caractère hétérogène. Ainsi, « there is a large variation in the research methods used in living labs (…). Because of successive iterations of design, living labs usually include multiple moments of data collection and monitoring over time." (Dekker et al., 2020, p. 1212). De prime abord, on peut penser que la diversité des résultats d'exercices (post-it, poster, cartes, matrices, tableaux…) peut venir affaiblir leur potentiel scientifique. De plus, peu d'écrits s'intéressent directement aux LL comme méthode de recherche. Il est donc compliqué de trouver des guides dans la littérature. Le chercheur doit alors assurer la rigueur scientifique des données en combinant des postures, outils de collecte et réflexes analytiques issus d'autres méthodes (l'étude de cas, les entretiens semi-dirigés, les focus groupe…). Toutefois, cette démarche n'est pas sans intérêt pour la recherche. En effet, la construction de ce casse-tête méthodologique permet d'accéder à des représentations individuelles (lorsque l'animation oriente le participant vers une réflexion individuelle) et collectives

(lorsque l'animation organise des moments de restitution, de débat ou de co-création) différentes que dans une enquête sociologique conventionnelle (*Ibid*.). De plus, au cours des ateliers d'un LL, le chercheur prend une posture particulière, qui le distingue de la posture d'un facilitateur qui ne viserait « que » l'innovation. En effet,

> Il est créateur de sens, influenceur, mais aussi analyste, usager du territoire et créateur de construit déterritorialisant via l'abstraction et la théorisation. Il génère le mouvement et est aussi emporté par lui, il est partie prenante du processus d'innovation collective et il est collectivité en soi dans sa multiplicité. (Lapointe, 2020, p. 4)

Dans un LL, le chercheur doit donc assumer l'hybridité de sa posture. Malgré son implication active dans le processus de co-création, il doit trouver des moyens de conserver son impartialité pour assurer l'objectivité de ses observations du processus où il est un chercheur-en-action (Amand et *al*., 2020). Par exemple, chaque atelier du LL présenté dans cette thèse a réuni au moins trois chercheurs-animateurs. En effet, multiplier et croiser les regards a permis de limiter les risques de surinterprétation ou de mésinterprétation. De plus, nous avons aussi choisi de compléter les ateliers par une enquête sociologique classique (observation participante et entretiens semi-dirigés), afin d'offrir aux acteurs un autre espace d'expression sur notre sujet.

Avant de détailler notre démarche, il faut néanmoins préciser que l'on trouve des LL en milieu rural comme en milieu urbain (Janin et *al*, 2013 ; Lafontaine, 2017). Néanmoins, en périphérie, ils doivent souvent affronter des difficultés de financement ou de support politique (Lafontaine, 2017). En effet, les LL métropolitains ont le vent en poupe depuis la fin des années 2010. Tributaires de l'impératif à s'affirmer comme smart cities, les grandes villes subventionnent, encadrent ou mandatent des LL pour favoriser l'innovation (European Network of Living Labs, 2019). Ainsi, dans le cas de LL orchestrés par des acteurs institutionnels métropolitains, le but est généralement de rendre la ville plus durable, que cela soit à des fins sociales, environnementales,

économiques ou intersectionnelles (Leminen et *al*, 2017). Dans ces LL, “participants are public and private actors, users and knowledge institutes, and all the involved stakeholders have decisionmaking power.” (*Ibid.*, p. 24). Par rapport à l’échelle des petites et moyennes villes, plus de moyens financiers et d’expertises sont mobilisables dans les métropoles. Certains centres de recherche au sein d’institutions d’enseignement supérieur peuvent alors être des catalyseurs de pratiques innovantes dans les PMV. Au Québec, les 66 collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) couvrent une bonne partie du territoire. Ces institutions d’enseignement font le pont entre l’enseignement secondaire et l’enseignement universitaire. Depuis 2008, un programme gouvernemental supporte l’émergence de milieux innovateurs : les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) :

> les CCTT ont pour mandat d’exercer, dans un domaine particulier, des activités de recherche appliquée, d’aide technique, de formation et de diffusion d’information en vue de contribuer à l’élaboration et à la réalisation de projets d’innovation technologique et sociale ainsi qu’à l’implantation et à la diffusion de l’innovation au sein d’entreprises et d’organismes. (Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, s.d.)

À Rivière-du-Loup, le LL en innovation ouverte (LLio) constitue un CCTT au sein du Cégep. L’Université du Québec à Montréal, pas l’intermédiaire du professeur Dominic Lapointe, a construit un projet de recherche-action avec David Guimont, un des coordinateurs du LLio. Notre thèse s’inscrit dans ce partenariat de recherche, dont l’objet principal est un projet d’innovation sociale en mode LL “Adaptation aux changements climatiques des territoires touristiques en zone côtière” (LLacc). Nous allons maintenant présenter les différentes phases de ce projet, pour expliquer comment les données issues des ateliers ont été produites.

3.3.2 Présentation du LL tourisme et changements climatiques à Rivière-du-Loup

Le LLio du Cégep de Rivière-du-Loup a donc été le cadre du LLacc, mené entre l'hiver 2017 et le printemps 2019. Nous avons été impliqués lors de l'ensemble processus, surtout comme chercheur-observateur, mais à plusieurs reprises comme animateur. Le projet visait à « accompagner et à documenter la cocréation, en mode Living Lab, de stratégies d'adaptation aux changements climatiques sous la forme d'identification de scénario d'adaptation, de développement de produits, d'élaboration d'outils de vulgarisation, de sensibilisation et de communication pour un territoire touristique en région périphérique » (Guimont et Lapointe, 2018, s.p.). Plusieurs étapes ont jalonné ce LL, synthétisées dans la figure 3.2.

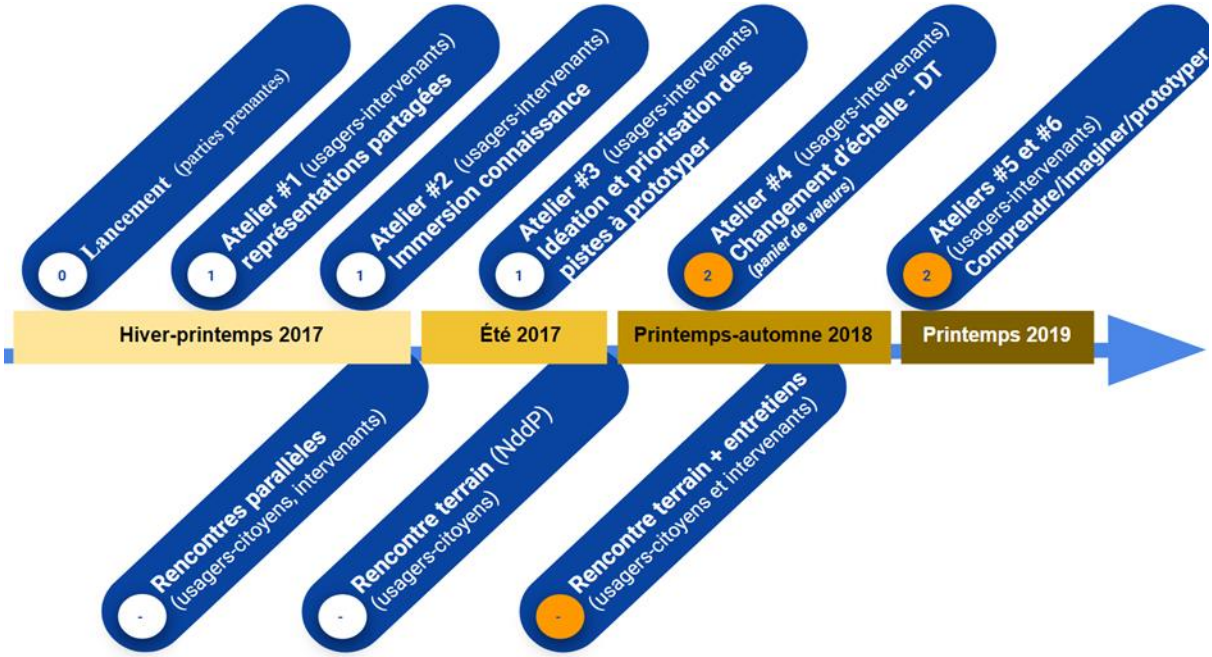

Figure 3.2 : Les étapes du LLacc (Guimont et Lapointe, 2018)

Cinq séquences d'ateliers ont donc structuré notre avancée. Deux principales phases se dégagent.

La première s'est déroulée entre l'hiver et l'été 2017. Un atelier de lancement ouvert à toutes les parties prenantes du tourisme du comté de Rivière-du-Loup a permis de présenter la démarche à un public varié. Par la suite, deux ateliers ont permis de coconstruire des représentations communes de l'adaptation. Cette séquence d'atelier a mené au prototypage d'une journée de sensibilisation menée dans un parc de Notre Dame-du-Portage à l'été 2017. La première phase s'est terminée sur cet événement.

Après quelques mois, nous avons commencé à collaborer avec trois acteurs qui avaient participé à la première phase. Ainsi, la MRC, le parc côtier Kiskotuk et le comité Zip du Sud-de-l'Estuaire se sont engagés dans la deuxième phase du LL. Ce changement d'échelle a été réalisé autour d'acteurs motivés à réfléchir autour d'une expérience touristique de sensibilisation au parc côtier. Après un premier atelier lors de l'été 2018, il a néanmoins fallu attendre un an pour organiser les deux ateliers d'idéations et prototypage.

Avant de présenter les différents exercices et les diverses formes de données collectées lors des six rencontres, nous allons déconstruire notre LL sur l'adaptation aux changements climatiques des territoires côtiers touristiques. Pour faire cela, nous utilisons un cadre d'interprétation de LL proposé par Veeckman et *al*. en 2013 (figure 3.3).

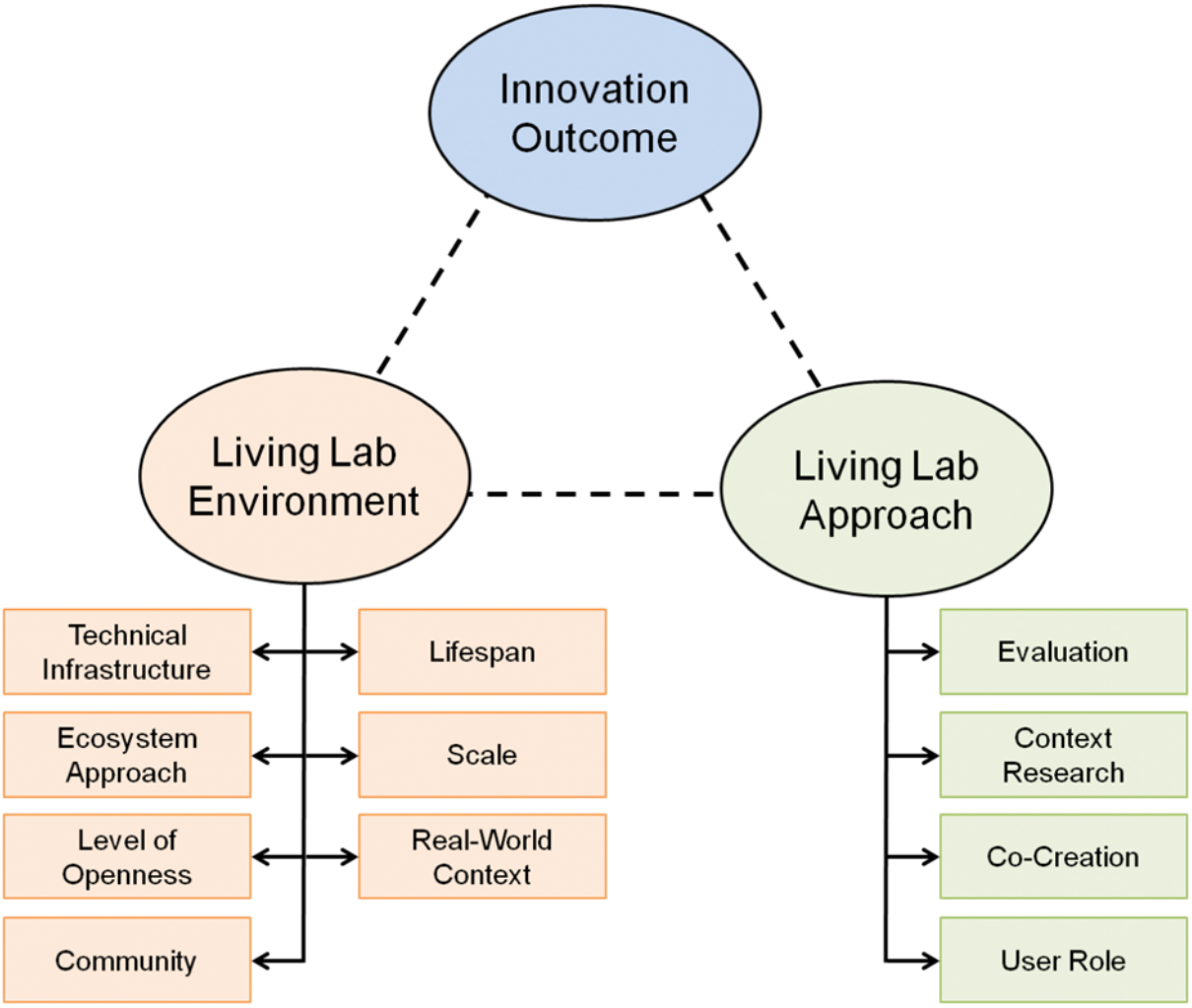

Figure 3.3 : The LL Triangle: The triangulation between environment, approach, and outcome in LLs (Veeckman et *al*., 2013, p. 8)

La relation tripartite entre l'environnement (contexte, caractéristiques matérielles et immatérielles du LL), l'approche (nature du projet, choix méthodologiques) et les résultats synthétise efficacement les différentes dimensions et dynamiques d'un LL. Nous allons utiliser une partie de ce cadre interprétatif pour caractériser notre démarche à Rivière-du-Loup.

- Infrastructures techniques : Le LL en innovation ouverte de Rivière-du-Loup dispose d'un FabLab, le Fabbulle. Cet espace d'expérimentations ouvert à tous est géré par un Fab Manager — une personne-ressource qui dispose de savoirs techniques et technologiques, capable d'aider et conseiller les participants. Pour le LLacc, nous avons utilisé cet espace à deux reprises, à la fin de chaque phase.
- Approche de l'écosystème : Pour convaincre les participants de s'impliquer, il faut construire un écosystème d'usagers et d'acteurs. La construction d'un collectif au potentiel innovant implique donc de trouver la plus-value qui peut convaincre les participants de s'engager sur un long terme. Notre LL s'est déroulé en deux phases principales. Lors de la première phase, l'écosystème était très diversifié (public (dominant), communautaire (secondaire), privé (minoritaire), citoyen (minoritaire)). À la suite de trois premiers ateliers avec ce groupe hétérogène, nous avons approché trois acteurs particulièrement intéressés et proactifs lors des séances de co-création. Le but du rétrécissement de l'écosystème du LLacc était de favoriser les expérimentations. Plutôt que multiplier les séances en large groupe où l'on restait sur un traitement global de l'enjeu des changements climatiques, se concentrer sur un petit nombre d'acteurs motivés apportait plus de garanties en termes de prototypage de pistes d'adaptation. La MRC de Rivière-du-Loup, le comité ZIP du sud de l'Estuaire et le parc côtier Kiskotuk ont été les protagonistes de la deuxième phase du LL. Avec eux, nous avons décidé que le parc côtier Kiskotuk serait l'espace visé par nos ateliers de co-création. La deuxième phase du LLacc s'est donc construite avec un écosystème d'acteur restreint et une visée territoriale plus ciblée. En faisant cela, nous avons espéré améliorer notre capacité d'agir.
- Degré d'ouverture : Le degré d'ouverture se lit en évaluant "how intellectual property rights are being handled (i.e., the extent of knowledge sharing) and the

degree to which new partners are embraced" (Veeckmann et *al*, 2013, p. 8). En ce qui concerne le partage de données, nous sommes soumis à des limites imposées par les enjeux éthiques d'un projet universitaire. Toutefois, le savoir partagé était au cœur de la démarche. En effet, beaucoup d'acteurs ont signalé leur manque de connaissance en ce qui concerne les changements climatiques. Une partie des ateliers était donc consacrée à la co-construction d'une base de savoirs à ce sujet. En ce qui concerne l'inclusion de nouveaux partenaires, les expertises du LLio ont permis d'intégrer efficacement des acteurs et usagers à mesure que la démarche avançait, grâce aux méthodes du Design Thinking. En revanche, nous n'avons pas réalisé de transferts vers l'écosystème touristique au-delà des acteurs qui participaient à la démarche. Une expérience de sensibilisation menée dans un parc public a néanmoins permis de transmettre aux visiteurs et citoyens certaines informations sur les effets locaux des changements climatiques.

- Communauté : Les participants du LLacc constituaient à la fois une communauté d'intérêts (personnes interpellées par l'enjeu des changements climatiques), une communauté de pratique (personnes concernées par le tourisme) et une communauté géographique (littoral de la MRC de Rivière-du-Loup). Beaucoup d'entre eux se connaissaient et avaient déjà travaillé ensemble sur différents projets.
- Durée : « This characteristic refers to the duration of the LL, and not of a single innovation project launched within the lab » (*Ibid.*, p. 9). Le LL s'est étalé sur plus de deux ans. Néanmoins, son financement par le Conseil de recherches en sciences humaines n'a pas permis de transformer le projet de recherche en une structure permanente.
- Échelle : La taille du projet s'est resserrée au fur et à mesure de la démarche. Nous sommes partis d'une vingtaine d'acteurs et usagers pour finalement terminer à un projet très réduit (trois acteurs), mais qui avait plus de chances de

mener à des innovations. Lorsque Veeckmann et *al*. parlent d'échelle, ils s'intéressent à l'ampleur interne du projet, mais éludent l'échelle géographique visée par le LL. Dans notre cas, le projet a toujours été très spatialisé. Nous avons commencé à nous intéresser à l'ensemble du littoral de la MRC de Rivière-du-Loup, pour finalement porter notre attention sur le territoire du parc côtier Kiskotuk (situé à Cacouna et à l'Île-Verte).

- Contexte de situation réelle : « Users should be studied within a real-life context, which implies a familiar context that reflects the users' natural environment as much as possible » (*Ibid.*, p. 9). Le partenariat avec le LLio du Cégep de Rivière-du-Loup a permis de lier les univers de la recherche universitaire et de la recherche collégiale. Le cégep représente une institution importante du territoire louperivois. En effet, en plus de son rôle d'éducation central pour la région (plusieurs participants de nos ateliers y ont étudié), il constitue également une plateforme de rencontre intersectorielle autour de l'innovation, de la recherche ou de la formation pour adultes. Le CCTT du Llio matérialise en partie ces missions. De plus, comme mentionné plus tôt, beaucoup de participants se côtoient dans leur vie professionnelle. Même si le sujet et les modalités de nos ateliers intersectoriels sortaient de leurs classiques réunions (souvent bilatérales), nous nous sommes basés sur des réseaux d'acteur déjà existant.
- Évaluation: « This means that test users must be able to give a positive or negative assessment of the innovation through, for example, surveys or in-depth interviews » (*Ibid.*, p. 9). L'évaluation de la démarche s'est faite sous la forme de suivis post-ateliers, par courriel (pour la première phase) et par téléphone (pour la deuxième phase). Toutefois, les participants définissaient leurs besoins au travers des exercices des ateliers et orientaient donc les rencontres suivantes vers ce qu'ils jugeaient utile.

- Contexte de la recherche : « Furthermore, the usage context should be taken into account as a critical element that influences usage behaviour through, for example, ethnographic tools » (*Ibid.*, p. 9). Nous avons documenté la première phase avec les documents de littérature grise du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup (Schéma d'aménagement et de développement, Plans d'urbanisme des municipalités, relevés démographiques, documents de l'office de tourisme, documents ministériels et d'Ouranos concernant les changements climatiques). Pour la suivante, nous avons mené sept entretiens empathiques auprès d'acteurs du parc côtier Kiskotuk pour avoir une idée précise des enjeux de ce parc à usages multiples.
- Co-création : « Test users should be given the opportunity to shape the innovation in interaction with researchers and developers. Co-creation should be iterative and make use of, for example, participatory methods » (*Ibid.*, p. 9). La co-création a été l'élément principal qui régissait le choix des exercices proposés dans les ateliers. Chacun d'entre eux était *designé* pour que les participants soient pleinement impliqués dans la recherche de solutions d'adaptation des espaces littoraux touristiques aux changements climatiques.
- Rôle de l'usager : Pour analyser la positionnalité des participants au LL, on peut faire appel à quatre rôles d'usagers identifiés par Leminen et *al* (2014) :
    - Les informateurs : "The informant brings users knowledge, understanding and opinions to the LL." (Leminen et *al*., 2014, p. 41). Nos informateurs étaient de différents horizons : les experts en gouvernance territoriale (urbanistes et élus), les experts en environnement et les experts en changements climatiques (invitation de représentants d'Ouranos).
    - Les testeurs : "The difference between the informant and the tester is that whereas the former becomes acquainted with prototypes in a laboratory environment, the latter is a tester of innovation in

consumers' real-life environments" (*Ibid*., p. 41). Dans notre cas, on ne parle pas de consommateurs, mais de visiteurs. Nous n'avons eu des testeurs que lors d'une journée de sensibilisation menée dans un parc à l'issue de la première phase du LL. Des visiteurs étaient alors confrontés à nos installations (fils bleus entre les arbres indiquant le niveau de la mer prévu dans le scénario optimiste et dans le scénario pessimiste, maisons miniatures expliquant les dangers autour de l'occupation de la côte en contexte de changements climatiques). Des discussions informelles avec des visiteurs du Parc côtier Kiskotuk ont aussi été réalisées à deux reprises.

- Les contributeurs : "the contributor collaborates intensively with other actors in the network to develop new products, services, processes and technologies" (*Ibid*., p. 42). Certains participants de la phase 1 se sont impliqués plus intensivement (la MRC et un organisme environnemental, le comité ZIP du sud de l'Estuaire).
- Les co-créateurs : "The fourth user role is the co-creator, which refers to those users who co-design a service, product or process together with the company's R&D team and the other LLs actors" (*Ibid*., p. 43). La deuxième phase du LL a impliqué des acteurs en mesure d'agir et dont la participation était motivée par la co-création d'une expérience de sensibilisation enrichie par la technologie dans le parc côtier Kiskotuk.

Nous pouvons donc résumer le LLacc comme un partenariat de recherche-action qui avait pour but de documenter et d'aider l'adaptation des espaces touristiques littoraux de la MRC de Rivière-du-Loup.

3.4 Construction et limites de l'échantillonnage

Notre terrain s'est divisé en deux moments principaux, le living lab et l'enquête sociologique. Pour l'un comme pour l'autre, il a fallu choisir des acteurs à inclure dans notre démarche.

Dans le cas du LLacc, nous nous sommes beaucoup appuyés sur l'expertise et le réseau du LLio. Intégré au CÉGEP, le LLio réunit plusieurs personnes fortement intégrées à la région et reconnues au sein de plusieurs milieux qui nous intéressaient (milieux touristique et municipal notamment). Pour recruter des participants, plusieurs courriels d'invitation ont été transmis aux organisations impliquées dans l'aménagement touristique des littoraux de la MRC (entreprises privées touristiques, organismes de promotion de la destination, représentant des municipalités et des MRC, élus… voir détails en annexe 1). Afin de convaincre les acteurs liés au tourisme de participer, quelques appels téléphoniques à des acteurs clés ont permis de décrire plus précisément notre projet. Au fur et à mesure de la démarche, nous avons noué des liens de partenariat avec des acteurs intéressés à s'impliquer davantage. Nous citons les données issues des ateliers sous le format suivant : (Participant + numéro, Atelier + numéro). Par exemple : (Participant 12, atelier 1).

Pour la phase d'enquête, nous avons construit un échantillonnage plus strict. En premier lieu, nous avons rencontré plusieurs acteurs du tourisme pour comprendre comment ils perçoivent les changements climatiques et l'adaptation. Initialement, nous voulions aussi rencontrer des villégiateurs. Néanmoins, ces dernières années, cette catégorie de population a presque disparu des littoraux des territoires étudiés (voir partie 5.2.3.). Au niveau touristique, nous voulions rencontrer des acteurs impliqués dans la construction symbolique de la destination ainsi que des acteurs impliqués dans la gestion et la vente d'attraits et produits touristiques. Nous avons donc rencontré

différents types d'acteurs : des employés d'organismes à but non lucratif (OBNL), un gestionnaire d'OBNL, propriétaire ou salariée d'une entreprise en lien avec le tourisme, un représentant de l'Association Touristique Régionale, un agent de développement de la MRC.

D'autre part, nous avons étroitement collaboré avec un acteur environnemental impliqué sur les deux territoires. Lors d'un entretien et de journées d'observations participantes, nous avons pu saisir certaines représentations du tourisme pour cet acteur important de la région, pour comprendre comment il considère le développement de ces secteurs face aux enjeux de l'adaptation. À l'occasion de la démarche LL et d'entretiens, nous avons pu collecter les discours d'autres acteurs associés à l'environnement et la conservation.

Ces deux premières catégories d'acteurs nous dirigent vers une troisième, les acteurs municipaux. En effet, leur rôle dans le développement et l'aménagement du territoire impose aux acteurs de l'urbanisme à adopter une approche transversale et donc, de manipuler plusieurs enjeux. Ainsi, la transversalité de leur fonction les amène à prendre en compte les deux principaux enjeux qui nous intéressent (tourisme et adaptation aux changements climatiques), en plus de participer activement à la production de l'espace touristique. Leurs représentations sont donc susceptibles d'influencer les perceptions locales de ces enjeux. De même, ils possèdent un pouvoir d'action important sur leur territoire, grâce à des moyens techniques, législatifs et communicationnels.

Pour nos études de cas, l'échantillon de personnes à rencontrer n'était pas de grande taille. Toutefois :

> la taille de l'échantillon dans les études qualitatives est rarement prédéterminée. Elle s'appuie sur les besoins d'information. Il s'agit de décrire et d'analyser les significations des expériences par des personnes (…). Il est essentiel que l'échantillon reflète bien la population cible (…).

> À cet égard, la norme qui fixe la taille de l'échantillon est l'atteinte de la saturation des données (Fortin et Gagnon, 2016, p. 278).

La saturation des données désigne le moment à partir duquel les informations collectées deviennent répétitives et n'ajoutent plus assez de sens par rapport au sujet (*Ibid.*). La saturation est un objectif important, mais notre sujet et le contexte de petites villes restreignait assez nettement le nombre de personnes qu'il était possible et cohérent de rencontrer. Pour ne pas nous retrouver avec une trop grande hétérogénéité de cas, nous avons défini un profil d'informateurs à rencontrer selon des critères qui permettaient de répondre à nos objectifs de recherche. En premier lieu, nous avons donc procédé à un échantillonnage géographique (Pires, 1997). Nous cherchions à rencontrer des acteurs des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette. Bien que des niveaux institutionnels supérieurs agissent sur les enjeux d'adaptation des littoraux aux changements climatiques depuis Québec ou Montréal, nous voulions surtout comprendre comme ces enjeux se territorialisent à une échelle locale. Cette approche de l'échantillonnage permet d'homogénéiser les profils rencontrés. Néanmoins, nous avons aussi construit notre échantillon de proche en proche, une forme d'itération concrète. Ainsi

> le choix des interlocuteurs s'opère ainsi pour une bonne part par « buissonnement ou « arborescence » : de chaque entretien naissent de nouvelles pistes, de nouveaux interlocuteurs possibles suggérés directement ou indirectement au cours de l'entretien. (Olivier de Sardan, 2008, p. 83).

Lors de nos entretiens, les acteurs clés ciblés par le chercheur nous recommandaient de rencontrer certains de leurs partenaires ou collègues. Cette approche permet de pallier le petit nombre d'acteurs impliqués dans le tourisme et l'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, certains acteurs pouvaient nous recommander un membre de leur réseau confronté à une des deux réalités ou, préférablement, les deux. De cette manière, nous avons pu rencontrer certaines personnes auxquelles nous

n'avions pas pensé. En outre, les recommandations ont permis d'accéder à des acteurs qui ne répondaient pas à nos requêtes avant d'être référés.

Au total, nous avons rencontré 23 personnes. Parmi les seize entretiens menés dans la MRC de Rivière-du-Loup, neuf ont suivi un canevas principal, aussi utilisé à Rimouski, où nous avons rencontré sept personnes. Les ateliers du Living Lab avaient déjà fait ressortir plusieurs enjeux récurrents sur les littoraux touristiques, le point de saturation des données à Rivière-du-Loup a donc été atteint rapidement. Le cas rimouskois apporte un éclairage supplémentaire grâce à un contexte urbain et des enjeux touristiques différents.

Pour construire notre échantillonnage avons surtout procédé en définissant les types d'acteurs à rencontrer. À Rivière-du-Loup, nous avons mené quatre entretiens semi-dirigés avec des acteurs touristiques : le gestionnaire d'un camping, un représentant de l'organisme de promotion de la destination de Tourisme-Bas-Saint-Laurent, un représentant de Tourisme Rivière-du-Loup, une employée de la société Duvetnor. Quatre acteurs municipaux ont permis de comprendre le rôle des institutions d'aménagement et de développement : un agent de développement de la MRC, un urbaniste de la MRC, une urbaniste de la Ville de Rivière-du-Loup, un gestionnaire municipal de Notre-Dame-du-Portage. Enfin, un acteur mixte (ancien villégiateur impliqué dans une municipalité et la gestion d'attraits touristiques) a pu faire des liens entre nos différents sujets. Pour citer ces entretiens, nous utiliserons le format suivant : (entrevue louperivoise/rimouskoise + domaine (municipale, touristique, environnementale) + numéro de l'entrevue (entre 1 et 4)). Par exemple : (entrevue louperivoise municipale 2).

Le LLacc a nécessité sept entretiens supplémentaires. Ils ont été menés en utilisant un guide d'entretien adapté au contexte spécifique du parc côtier Kiskotuk. Nous avons

rencontré un agriculteur, un chasseur, un randonneur, un ornithologiste, une gestionnaire du parc, un représentant de la Première Nation Malécite et un gestionnaire d'attrait touristique. Pour citer ces entretiens, nous utiliserons le format suivant : (occupation + Kiskotuk). Par exemple : (agriculteur Kiskotuk).

Pour Rimouski, nous avons réalisé huit entretiens. Quatre acteurs touristiques ont accepté de nous rencontrer. Parmi eux, on compte une représentante de Québec maritime (chargé de la promotion des quatre régions du Saint-Laurent maritimes : Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, îles de la Madeleine), un représentant de la Société de promotion de développement économique de Rimouski (la SOPER) chargé du tourisme, un guide d'expéditions en kayak au Bic et un gestionnaire du site historique maritime de Pointe-au-Père. Deux acteurs environnementaux ont pu nous donner un éclairage différent sur la situation (un représentant du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire et une gestionnaire du parc du Bic). Enfin, deux acteurs municipaux nous ont aidés à mieux saisir le contexte institutionnel local et les logiques de l'aménagement du littoral (une urbaniste de Rimouski, un urbaniste de la MRC de Rimouski-Neigette).

Plusieurs acteurs rencontrés nous parlaient des deux territoires. Au niveau touristique, Tourisme Bas-Saint-Laurent et Québec maritime couvrent Rivière-du-Loup et Rimouski. Au niveau environnemental, le comité Zip du Sud-de-l'Estuaire s'occupe des littoraux des deux villes. Enfin, plusieurs des acteurs municipaux comparent leur ville à sa voisine, sans même que nous leur demandions. Malgré les nombreuses différences qui seront présentées après ce chapitre, nous avons donc compris que Rivière-du-Loup et Rimouski partagent beaucoup d'institutions, d'enjeux et de ressources.

Des informations peuvent se trouver dans les documents-cadres des institutions municipale et provinciale, mais aussi dans les communications de promotion touristique. Nous compléterons donc les entretiens par des extraits des schémas d'aménagements, des plans d'urbanisme, des plans de développement (notamment ceux de la SEPAQ pour le parc du Bic). Les discours collectés sur les sites internet et les dépliants publicitaires des organismes de promotion de la destination nous renseignent sur les systèmes touristiques locaux.

Notre échantillonnage présente quelques limites importantes. Le déséquilibre des cas entre Rimouski et Rivière-du-Loup implique de la prudence dans l'analyse des données, qu'il ne faut pas surinterpréter. De plus, nous aurions aimé rencontrer davantage d'acteurs, mais nous sommes heurtés à des limites logistiques (temps passé sur place, difficulté de rencontre des acteurs touristiques en saison haute) et structurelles (petitesse des réseaux d'acteurs pertinents à rencontrer sur le thème du tourisme et de l'adaptation). Enfin, la sous-représentation du secteur privé, qui a peu répondu favorablement à nos sollicitations, nous laisse également quelques regrets (même si cette sous-représentation a un sens).

3.5 Relever les impacts des changements climatiques

Si le volet des représentations constitue la majorité des informations que nous cherchons, nous voulons aussi recenser les matérialisations des changements climatiques sur les littoraux de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Pour cela, nous ne construisons pas de nouveaux savoirs, mais nous utilisons les projections d'Ouranos pour la région, les rapports du comité Zip du Sud-de-L'Estuaire et des travaux d'océanologues. Cette étape nous permet de mieux cibler les lieux touristiques ou de villégiatures menacés par des risques liés aux changements climatiques. Nous

souhaitons comparer ces informations aux représentations collectées chez les acteurs touristiques et de la villégiature.

3.6 Outils d'analyses

Tout d'abord,

> rappelons que (…) l'enquête de terrain prolongée repose plus particulièrement sur deux modes de production de données, les entretiens, transformés en données par la transcription, et les observations, transformées en données par la description. D'un côté les extraits d'entretien (ou citation) illustrent les propos des informateurs et interlocuteurs (…). D'un autre côté, les descriptions de l'auteur témoignent de scènes auxquelles il a assisté, elles sont la trace d'actions et d'interactions qu'il a observées (Olivier de Sardan, 2008, p. 138).

Dans les deux cas, les moments vécus par le chercheur deviennent des ressources textuelles. Ainsi, nos entretiens semi-dirigés ont été enregistrés puis retranscris à l'écrit. Nos journées d'observation participantes ont donné des comptes rendus. Outre les entretiens et l'observation, les ateliers du Living Lab ont permis de collecter des données sous forme de texte. En effet, les participants ont laissé des traces écrites sur les différents supports de travail que nous proposions (post it, tableaux, feuillets personnels…). Enfin, quelques documents d'aménagement, stratégies touristiques ou encore politiques gouvernementales complètent aussi le corpus à analyser.

Nos observations sont aussi illustrées par des photographies capturées sur le terrain. En effet,

> la « visualisation » n'est en rien une ressource argumentaire de second rang. Restituer une ambiance, évoquer un style, donner chair à des personnages, rendre sensible une action, dépeindre un lieu ; l'ensemble de ces procédés descriptifs sont indispensables à la relation entre un auteur anthropologue et son lecteur. (*Ibid.*, p. 158).

Je ne suis pas anthropologue et encore moins photographe, mais je suis convaincu de l'importance du visuel. D'autant plus que je m'intéresse à certaines réalités marquées visuellement (un littoral en érosion, un quai, un attrait naturel ou patrimonial…). Par conséquent de nombreuses photographies personnelles jalonnent les chapitres IV et V (présentation des cas et des résultats). Elle se reconnaissent sous la mention (Guillemard, date) en légende.

Pour mettre en place l'analyse de ces différentes données, nous avons construit une catégorisation de l'information hiérarchisée. Cet arbre thématique prend ses racines dans les principales catégories d'information que l'on recherche (perception des changements climatiques, perception du tourisme, perception de la villégiature, par exemple). Nous subdivisons alors ces vedettes-matières pour en affiner l'analyse. De cette manière, nous avons codé nos données pour en faire ressortir des sens. La réalisation de l'arbre thématique s'est d'abord basée sur la revue de littérature et le cadre théorique. Par la suite, plusieurs grappes de sens sont ressorties de notre corpus de données. Nous avons donc procédé par une analyse mixte, une phase déductive ayant précédé une démarche plus empirique.

Pour des raisons pratiques, nous avons utilisé le logiciel Nvivo pour nous aider à coder les données. En effet, ce logiciel « allowed us to work with all data, in the same way, in the same program. It allowed us to systematically work through the data, and also allowed us to identify and uncover emerging themes using queries » (Wiltshier, 2011, p. 8).

Ainsi, ce programme autorise le croisement de différentes formes de sources (textuelles, photographiques, filmographiques). De plus, Nvivo permet de lancer des requêtes textuelles diverses qui peuvent être tout à fait pertinentes pour trouver des constances

dans les discours (étude de la récurrence de mots et des champs lexicaux les plus utilisés par exemple).

Cependant, l'outil Nvivo, bien que très utile pour compiler des données de différentes formes, ne suffit pas à répondre aux limites induites par un corpus très hétérogène. Il nous appartient d'indiquer clairement au lecteur d'où provient chaque morceau ce puzzle complexe. Nous allons tenter de proposer une articulation des données qui indique à quel moment du terrain nous faisons référence.

3.7 Considérations éthiques

Que cela soit à Rivière-du-Loup ou Rimouski, nous nous sommes assurés de mener une recherche éthique. L'éthique de la recherche, cet « ensemble de principes qui guident et assistent le chercheur dans la conduite de la recherche » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 149), vise à assurer le respect et la protection de la personne interrogée. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour que notre étude n'entame pas le bien-être des participant-e-s. Tout d'abord, les ateliers du Living Lab étaient des lieux où les chercheurs avaient aussi un rôle d'animateur. Ce positionnement permettait d'éviter que des rapports de domination ou d'intimidation ne s'installent entre des participants qui, souvent, collaboraient professionnellement avant de se rencontrer dans ce cadre.

En ce qui concerne le respect de la vie privée, l'anonymisation des données collectées lors des entretiens aura pour principal objectif de dissimuler l'identité des répondant-e-s. Ainsi, nous préciserons par code neutre les répondant-e-s (par exemple : entrevue rimouskoise touristique 1). Nous n'entrons pas dans le détail des activités qui permettraient de les identifier, nous nous intéressons surtout à leur perception des changements climatiques et du tourisme. Toutefois, comme les cas étudiés constituent des milieux relativement étroits, il est ardu de garantir un anonymat absolu. Cela fait

partie des inconvénients potentiels à la participation à notre projet. Néanmoins, nous ne manions pas de données très sensibles et nous sommes engagés à ne pas embarrasser nos participants.

En outre,

> le principe éthique le plus important dans les études menées auprès des êtres humains demeure sans aucun doute la capacité d'une personne à donner son consentement après avoir reçu et bien compris toute l'information relative à sa participation à une étude (…) Pour être valable, le consentement doit être libre, éclairé et continu (Fortin et Gagnon, 2016, p. 158).

Nous avons donc été transparents en ce qui concerne les objectifs de notre étude et avons essayé de transmettre avec le plus de clarté possible son contenu. La recherche du consentement se matérialise à deux moments.

En premier lieu, des prises de contact préalable aux rencontres ont permis de donner les informations clés de notre recherche et les moyens entrepris pour protéger l'anonymat de la personne participante. Cette prise de contact s'est réalisée par courriel, visite en personne ou téléphone. Nous y mentionnions les avantages à retirer, en insistant sur la satisfaction de participer à une recherche utile socialement. De plus, nous avons insisté que nous restions à disponibilité des personnes rencontrées pour leur transmettre toutes les informations que nous serions en mesure (et en droit) de leur synthétiser, que cela concerne les impacts des changements climatiques locaux, l'avancée du projet ou encore le partage de ressources d'information.

Nous avons aussi été transparents par rapport à d'éventuels inconvénients liés à la participation à notre étude. Même si elle ne mettait pas en danger physiquement les participant-e-s, certaines positions ou formulations peuvent parfois mener à de l'inconfort vis-à-vis de leur milieu de travail.

Les entrevues durent au moins 40 minutes, ce qui peut être contraignant. L'anonymisation a également ses limites, surtout dans des contextes de secteurs touristiques de petites et moyennes villes. En outre, il n'y a pas de rétribution. Lors des rencontres, nous avons aussi rappelé la teneur de notre projet de thèse et la possibilité pour les répondants d'interrompre le processus s'ils ne se sentent plus à l'aise.

Enfin, notre thèse se réalise sous la certification éthique d'un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences humaines. En effet, elle s'inscrit dans le programme de recherche « Reproduction des espaces côtiers touristiques dans un contexte de changement climatique », codirigé par Dominic Lapointe (UQÀM) et David Guimont (Cégep de Rivière-du-Loup). Le living lab fait également partie de ce projet.

3.8 Chronologie du terrain

Pour planifier notre terrain, nous avions bâti un échéancier. Différents événements ont pu retarder certaines réalisations prévues initialement. En outre, si nous contrôlions les modalités l'enquête sociologique, les ateliers Living Lab devaient se programmer avec notre principal partenaire (le Cégep de Rivière-du-Loup) et les acteurs clés.

Notre premier contact avec le terrain remonte à l'hiver 2017, lors de la présentation du Living Lab aux acteurs de la MRC de Rivière-du-Loup. Par la suite, nous avons réalisé plusieurs passages pour la première phase d'ateliers qui s'est achevée lors de l'été. Ce moment important de familiarisation avec les territoires choisis, par le contact direct et la documentation, nous a donné une compréhension plus fine des enjeux locaux. Lors des premiers ateliers, nous avons aussi collecté des données pour le programme de recherche dans lequel s'inscrit cette thèse. Finalement, notre terrain individuel a commencé lors de l'été 2018, avec la planification de la deuxième phase d'entretiens

ainsi que l'organisation de mes passages dans le Bas-Saint-Laurent pour mener mes entretiens et mes journées d'observation participante. Ces allers-retours couvrent une période d'un an (été 2018 — été 2019).

Les journées d'observation participante se sont greffées à des interventions estivales du comité ZIP du Sud de l'Estuaire. Nous avons essayé de concentrer nos rencontres avec les différents acteurs autour de ces moments. Quatre semaines avant l'arrivée sur le territoire, nous contactions les différents intervenants que nous voulions rencontrer. Dans la plupart des cas, nous avions des réponses rapides et positives. Néanmoins, certains acteurs touristiques (principalement des hébergements) et gouvernementaux ont ignoré ou décliné nos demandes.

Une attention particulière a été accordée à l'ordre des entretiens. Dans la mesure du possible, nous avons tenté de prioriser les acteurs centraux des systèmes touristiques territoriaux. Ainsi, les fonctions de coordinations et de communication de l'Association touristique régionale ou encore des offices de tourisme en ont fait des interlocuteurs pertinents à interroger en amorce de nos terrains. De cette façon, nous avons eu accès à des recommandations d'acteurs auxquels nous n'aurions pas pensé. Certains ont aussi appuyé nos demandes d'entretiens auprès des acteurs plus difficiles à rencontrer.

À la suite de ces rencontres clés, nous avons rencontré une ou deux personnes par jour en semaine. Nous prenions généralement une heure de leur temps sur leur lieu de travail, mais quelques rencontres se sont déroulées dans des lieux publics (parcs, café, restaurants). Un détail logistique a joué un rôle important. Sans automobile, les déplacements pour accéder à certains acteurs plus éloignés pouvaient parfois me prendre plusieurs heures (journées au parc du Bic dans la MRC de Rimouski par exemple).

3.9 Pertinence sociale et scientifique

À présent, nous espérons que notre posture et nos choix méthodologiques sont clarifiés. Néanmoins, avant de passer à la présentation des cas, il est important de traiter des raisons qui justifient la rédaction de notre thèse. Nous conclurons le cadre opératoire sur cette réflexion.

La pertinence d'une recherche est généralement jugée par sa pertinence scientifique et sa pertinence sociale. Selon la discipline et les objectifs de l'auteur, le poids accordé à ces deux grands critères varie et en favoriser un pourrait se faire au détriment de l'autre (Saint-Onge et *al*., 2016). Si on s'intéresse de plus près au qualificatif « pertinent » (par ailleurs très peu défini en contexte scientifique), le dictionnaire Larousse le désigne comme ce « qui est approprié à son objet, justifié. » (Larousse, s.d.). La pertinence scientifique d'une thèse pourrait donc s'envisager comme la concordance de la problématique et des manières de la traiter (théoriquement et méthodologiquement) par rapport à des exigences de rigueur et de renouvellement du regard scientifique sur un sujet donné (selon des critères préétablis par l'institution et la discipline pour lesquelles l'étudiant de doctorat entreprend de rédiger une thèse). Pour évaluer la pertinence scientifique d'une recherche, il faut donc, dans un premier temps, la positionner dans son contexte institutionnel d'évaluation. Ainsi, pour notre doctorat en études urbaines, la thèse « devra apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances et démontrer l'aptitude de l'étudiant à poursuivre par la suite des recherches autonomes » (École des Sciences de la Gestion de l'UQAM, 2020, p. 2). L'étude de l'adaptation aux changements climatiques du tourisme dans le contexte de petite et moyenne ville nous semble un sujet approprié aux critères établis par le programme de doctorat d'études urbaines de l'Université du Québec à Montréal.

Concernant la contribution à l'avance des connaissances, on trouve relativement peu d'écrits sur la relation tourisme — changements climatiques (Scott et *al*., 2012 ; Pang et *al*., 2012) et encore moins sur la relation de ce secteur avec l'adaptation. De plus, comme le soulignent Pritchard et Morgan (2007) et comme le symbolise très bien la recension des études menée par Pang et *al*. (2012), la majorité des publications scientifiques qui s'intéresse au tourisme aborde cet objet sous des angles managériaux. Notre projet s'inscrit donc à contre-courant de cette tendance et mobilise un cadre conceptuel interdisciplinaire qui permet d'analyser la production des espaces touristiques en contexte de changements climatiques.

Nous mobilisons donc des théories de géographie sociale et critique, de sociologie du XXe siècle (travaux de Lefebvre sur la production de l'espace notamment) et de *political ecology*, afin d'étudier des processus humains et non humains observables partout sur la planète (développement du tourisme, littoralisation et changements climatiques). Plus précisément, les théories de la production de l'espace nous donnent des outils conceptuels adaptés pour analyser le dialogue ou la confrontation de la production de l'espace touristique et celle de l'espace de l'adaptation. Ces théories transmettent une approche qui permet de donner du sens aux discours des différents acteurs. Considérant que l'espace n'est pas neutre ni un réceptacle passif des actions humaines, chaque pratique ou discours est empreint de subjectivité et participe à la production de l'espace.

L'originalité de notre travail réside aussi dans le dialogue théorique que nous instaurons entre la production de l'espace et plusieurs idées de la *political ecology*. En effet, la mutation écologique profonde à l'œuvre demande de replacer la nature au centre des systèmes sociaux et géographiques que nous analysons (même pour les « urbanologues » !).

De plus, le choix du contexte des petites et moyennes villes est inhabituel dans un contexte d'études urbaines où la majorité des travaux et des approches s'intéressent aux métropoles.

Enfin, cette thèse pourra participer au renouvellement de la pensée critique francophone, une pensée critique beaucoup plus alimentée par des travaux anglophones ces dernières années (Gintrac et Giroud, 2014).

Sur un plan méthodologique, l'utilisation de données issues d'ateliers en mode Living Lab n'est pas encore répandue. Ainsi, les outils et les formes de ce corpus sortent des sentiers battus de l'enquête sociologique classique. Leur hétérogénéité peut cependant porter atteinte à leur potentiel scientifique. C'est pourquoi des outils traditionnels (entretiens semi-dirigés, analyse documentaire et observation participante) complètent la démarche living lab pour assurer une meilleure fiabilité des résultats. Le sujet et les méthodes déployées justifient l'intérêt scientifique de notre thèse.

La pertinence sociale, quant à elle, semble plus délicate à affirmer. En premier lieu, la littérature qui concerne cette question insiste sur la dimension professionnelle dans l'évaluation de la pertinence d'une recherche. Or, l'interdisciplinarité inhérente aux études urbaines et à l'adaptation aux changements climatiques pose la question complexe de la cible de praticiens potentiellement intéressés par ce travail. Nous imaginons que des intervenants touristiques, des fonctionnaires de l'urbanisme, de la planification ou de la gestion municipale pourraient être intéressés par certaines parties de notre thèse. Plutôt qu'inventer une pertinence — dont finalement, ces lecteurs potentiels seront les seuls juges — nous préférons porter une attention particulière au ton employé dans la présentation et dans la discussion. En effet, la surinterprétation ou la sous-interprétation peuvent mener à ces écueils qui font perdre aux données présentées leur intérêt (Olivier de Sardan, 2008). Si on présentait les acteurs rencontrés

comme des pions incapables d'agir, notre texte perdait en intérêt pour les professionnels. À l'inverse, si on minimisait le poids des chemins de dépendance et de certaines valeurs dans l'explication des actes, si on tirait des généralités trop grandes à partir de cas isolé pour en faire des bonnes pratiques, on tromperait là aussi un lecteur praticien. Pour assurer la pertinence sociale de notre thèse, nous essayons donc de garder un équilibre entre les différentes échelles d'interprétation. Nous voulons aussi garder un recul critique sur ce que nous écrivons. Bien que les résultats de la recherche menée dans le Bas-Saint-Laurent soient riches, nous n'avons pas réuni tous les ingrédients d'une recette miracle de l'adaptation du tourisme aux changements climatiques dans les contextes. Nous allons donc nous efforcer de signaler les informations ou représentations qui seraient plus marginales (mais qui peuvent avoir d'autres intérêts que leur faible potentiel de généralisation).

Outre le travail sur le ton du texte, les moyens de collecte des données, à travers un Living Lab et l'observation participante notamment, ont assuré une certaine pertinence sociale à cette thèse avant même qu'elle ne soit publiée. En effet, l'implication des parties prenantes lors des ateliers, les apprentissages réalisés par les participants et les chercheurs, les échanges suscités témoignent d'un travail de recherche qui avait pour objectif de prototyper collectivement des actions pour accompagner le territoire touristique de la MRC de Rivière-du-Loup vers l'adaptation.

Enfin, le caractère contemporain de cet enjeu justifie lui aussi de la pertinence sociale de notre thèse : l'adaptation aux changements climatiques constitue l'un des principaux défis actuels de nos sociétés. Il semble donc adéquat d'étudier et de documenter les réactions des sociétés humaines face à des phénomènes qui modifient en profondeur leurs milieux de vie et, parfois, menacent leur existence. En effet, « the identification of adaptation necessities and potentials requires interdisciplinary cooperation, not only

between scientific disciplines but especially between scientists and stakeholders » (Schmidt-Thomé et *al*., 2013, p. 2).

Plus spécifiquement, au sein des cas étudiés, des initiatives locales relevées pourraient inspirer d'autres territoires. Ainsi, toute une partie de notre démarche est consacrée à analyser les mises en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques. En faisant cela, nous ancrons donc aussi cette thèse dans la pratique territoriale (qu'elle soit professionnelle, récréative, touristique, résidentielle).

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES CAS

En amont de la présentation des résultats, nous allons expliquer le contexte des Municipalités régionales de comté de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette.

> Nous définissons le contexte comme « l'ensemble des éléments présents dans une situation ». Ces éléments peuvent être de nature physique (environnement, saison, paysage, etc.), structurelle (cadres, organisations, lois, règles, etc.), culturelle (représentations, valeurs, etc.), sociale (acteurs individuels ou collectifs et leurs actions, etc.). Dans cette infinité d'éléments, nous appelons « ingrédients » les éléments du contexte qui sont pertinents pour analyser un processus spécifique. (Mercier et Oiry, 2010, p. 19)

Cette démarche ne vise pas à peindre un portrait exhaustif des deux MRC, mais va permettre de territorialiser la recherche en ciblant des informations pertinentes par rapport aux problèmes pratiques et théoriques soulevés. Pour reprendre les termes de Mercier et Oiry (2010), certains « ingrédients » contextuels permettent de mettre en avant les dimensions littorales et touristiques des territoires louperivois et rimouskois, mais aussi de présenter les impacts changements climatiques et les institutions qui traitent ces différents enjeux. Avant d'entrer dans le détail, nous allons d'abord expliquer le choix de l'échelle institutionnelle de la MRC. Puis, nous allons développer les cas louperivois et rimouskois, à travers les dynamiques démographiques à l'œuvre, la répartition des enjeux sur ces territoires et la recension des attraits touristiques.

Avant de partager ces données factuelles, je tiens à brièvement expliquer mon rapport à ces territoires. Je fréquente la région du Bas-Saint-Laurent depuis quelques années (2014). Mon implication dans le Living Lab de Rivière-du-Loup m'a incité à m'intéresser plus en profondeur aux relations entre tourisme et changements climatiques sur les littoraux louperivois. Par extension, je me suis également penché sur le cas rimouskois, afin d'avoir des éléments supplémentaires pour alimenter ma réflexion. Au-delà de ma pratique professionnelle, j'ai parcouru plusieurs fois le Bas-Saint-Laurent en tant que touriste. Mes nombreuses visites avant le doctorat m'ont permis de développer un attachement personnel pour les paysages des littoraux laurentiens. Ma subjectivité et la conscience de la fragilité des milieux côtiers rimouskois et louperivois ont joué un rôle important dans mon choix de les étudier. Toutefois, étudier ces deux cas constitue aussi un choix rationnel qui dépasse largement le simple intérêt personnel. Ainsi, les municipalités régionales de comté (MRC) de Rimouski et de Rivière-du-Loup regroupent des enjeux touristiques, environnementaux et urbains particulièrement intéressants à analyser par le prisme de l'adaptation aux changements climatiques et des théories de la production de l'espace. Les deux villes-centres de ces MRC constituent les principaux centres urbains de la région du Bas-Saint-Laurent. Cette région s'étend sur la côte est de l'estuaire, entre les Chaudière-Appalaches (au Sud) et la Gaspésie (au Nord). Elle partage sa frontière orientale avec le Maine (États-Unis) et le Nouveau-Brunswick (Canada).

Avant de brosser le portrait des deux territoires, nous allons nous intéresser à la pertinence de l'échelle de la MRC pour notre étude.

4.1 L'échelle de la municipalité régionale de comté

Les municipalités régionales de comté (MRC) constituent une échelle supralocale de l'aménagement du territoire québécois créée en 1979 par la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme (LAU). De tailles variées, elles regroupent plusieurs municipalités locales. Les maires des municipalités locales siègent au conseil de la MRC qui les rassemble. Les maires doivent voter pour élire un préfet de MRC, responsable de la direction des conseils et de l'institution.

Une municipalité régionale de comté (MRC) est une organisation supralocale qui exerce ses pouvoirs de juridiction et de réglementation dans différents domaines de l'administration publique qui lui sont dévolus par le gouvernement du Québec. Elle intervient à l'intérieur de limites territoriales qui correspondent à celles de plusieurs municipalités locales d'un même territoire d'appartenance désigné sous le nom de « comté » (MRC de Rivière-du-Loup, 2020).

Ainsi, une MRC désigne à la fois une institution publique et un territoire délimité. Lors de la présentation des résultats et de la discussion, nous nous référons surtout à cette dernière acception. Néanmoins, nous aborderons parfois la MRC en tant qu'acteur (cela sera précisé). L'aménagement du territoire constitue la principale responsabilité des MRC (Proulx, 2014). Pour réaliser la planification territoriale, « toute municipalité régionale de comté est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un schéma applicable à l'ensemble de son territoire » (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, art. 3). Le schéma d'aménagement et de développement vise à :

> • déterminer les grandes orientations d'aménagement du territoire (…) ;
> • déterminer les grandes affectations du territoire (…) ;
> • (…) favoriser (…) la coexistence harmonieuse des usages agricoles et non agricoles. (…) ;
> • déterminer toute zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique (zone d'inondation, de glissement de terrain ou d'autres cataclysmes) ou pour des raisons de protection environnementale des rives, du littoral et des plaines inondables;
> • déterminer toute partie du territoire présentant un intérêt d'ordre historique, culturel (…), esthétique ou écologique (p. ex., ensemble patrimonial, habitat

> faunique) nécessitant des mesures particulières de protection et de mise en valeur;
> • décrire et planifier l'organisation du transport terrestre (…) ;
> • déterminer les voies de circulation dont la présence, actuelle ou projetée, dans un lieu fait en sorte que l'occupation du sol situé à proximité est soumise à des contraintes majeures pour des raisons de sécurité et de santé publiques ou de bien-être régional;
> • indiquer la nature des infrastructures et des équipements importants qui existent ou qui sont projetés ainsi que l'endroit où ils sont ou seront situés (…) (Ministère des Affaires municipales et de l'habitation, s.d., a).

Les schémas d'aménagement et de développement occupent donc une place importante dans la planification au Québec. Ces documents verbalisent l'identité territoriale et visent à accorder les choix économiques à une vision commune des municipalités locales qui siègent au conseil de la MRC. Si on observe ses missions par le prisme de la production de l'espace, l'institution MRC participe activement à la conception de l'espace. En effet, le principe de conformité imposé par la LAU assure un certain pouvoir des MRC sur les municipalités. Ces dernières doivent faire en sorte que leurs plans d'urbanisme n'entrent pas en contradiction avec le schéma d'aménagement et de développement. Néanmoins, la conformité n'est pas clairement définie par la loi.

> Par conséquent, seuls les éléments nettement incompatibles ou contradictoires ou qui risquent de compromettre la mise en œuvre des objectifs poursuivis devraient être déclarés non conformes. Toutefois, l'exigence de conformité aux éléments de type normatif comme ceux qui sont prévus dans le document complémentaire au schéma d'aménagement et de développement est stricte. (Ministère des Affaires municipales et de l'habitation, s.d., b).

Même si elles demeurent soumises à l'autorité des orientations gouvernementales (*Ibid.*), les MRC sont des maillons importants dans la chaîne institutionnelle de l'aménagement. En plus de ces rôles de planification, les MRC peuvent offrir d'autres services aux territoires. Ainsi,

> Ces territoires de gouvernance servent aussi d'aires de gestion publique municipalisée (voirie, déchets, sécurité publique, etc.) ou non municipalisée (emploi, scolaire, jeunesse, etc.). En outre, différentes mesures de soutien au développement économique, social et culturel s'ancrent à cette échelle territoriale, notamment l'entrepreneuriat, les loisirs, l'environnement, etc. (Proulx, 2014, p. 15-16).

Les prérogatives de la MRC couvrent donc plusieurs éléments en lien avec le tourisme. La MRC participe à la construction et à la mise en valeur d'une offre territoriale cohérente. La protection et la mise en valeur du paysage font également partie des éléments sur lesquels la MRC possède certaines emprises.

À présent, nous allons nous intéresser aux contextes spécifiques des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski.

4.2 MRC de Rivière-du-Loup

La MRC de Rivière-du-Loup constitue le cas principal de cette thèse. Nous y avons passé plus de temps et récolté plus de données grâce au living lab qui s'y est déroulé.

En premier lieu, nous allons présenter le centre urbain de la MRC, la ville de Rivière-du-Loup, sous ses traits les plus généraux. Même si cette petite ville a fait l'objet de peu d'attention de la part des chercheurs, quelques articles et mémoires s'y sont intéressés. Ainsi, des historiens ont raconté la période la plus faste de la ville. Auparavant connue sous le nom de Fraserville, Rivière-du-Loup bénéficie d'un intérêt patrimonial hérité du XIXe siècle, lorsque la villégiature s'est développée sur ses littoraux. Pour décrire le territoire d'aujourd'hui, nous devons donc plutôt nous tourner vers les documents d'urbanisme et d'aménagement produits par la municipalité et la MRC. Nous allons orienter le portrait territorial en insistant sur la répartition des populations et des fonctions, ainsi que sur les aménités touristiques.

Tout d'abord, sur le continuum des petites et moyennes villes, Rivière-du-Loup se définirait plutôt comme une petite ville. Même si, démographiquement, on pourrait parler de ville moyenne à l'échelle du Québec, d'autres critères la classent dans l'échelon inférieur. Hormis le cégep, le territoire offre peu de services à rayonnement régional (absences d'institutions provinciales de direction régionale, d'établissements d'enseignement universitaire, de zone industrielle ou commerciale de taille importante, etc.). En 2018, la ville compte 20 161 habitants et le territoire de la MRC, 35 300 (MRC de Rivière-du-Loup, 2019). Ce territoire comprend les 13 municipalités qui apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4.1 : Population, superficie et densité d'occupation par municipalité, 2018 (MRC de Rivière-du-Loup, 2019, p. 2)

Municipalité	Population 2018 (habitants)	Poids démographique	Superficie en km²	Densité (hab/km²)
Cacouna	1 972	5,6 %	62,5	31,6
L'Isle-Verte	1 383	3,9 %	115	12,0
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	45	0,1 %	11,2	4,0
Notre-Dame-du-Portage	1 180	3,3 %	39,6	29,8
Rivière-du-Loup	20 161	57,1 %	83,4	241,7
Saint-Antonin	4 246	12,0 %	182,7	23,2
Saint-Arsène	1 254	3,6 %	71	17,7
Saint-Cyprien	1 120	3,2 %	136,1	8,2
Saint-Épiphane	834	2,4 %	82,4	10,1
Saint-François-Xavier-de-Viger	238	0,7 %	110,2	2,2
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 306	3,7 %	184	7,1
Saint-Modeste	1 233	3,5 %	107,9	11,4
Saint-Paul-de-la-Croix	328	0,9 %	84,3	3,9
MRC de Rivière-du-Loup	**35 300**	**100 %**	**1 270,1**	**26,2**

Nous nous intéressons aux cinq municipalités littorales : Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Notre-Dame-du-Portage et Rivière-du-Loup. Elles rassemblent 70 % de la population de la MRC sur seulement 25 % de sa superficie (311,7 km²). À travers ces chiffres, plusieurs phénomènes démographiques

apparaissent. En premier lieu, Rivière-du-Loup polarise les populations. Ses communes limitrophes (Notre-Dame-du-Portage et Cacouna) bénéficient de cette proximité pour jouer un rôle de banlieue résidentielle. En effet, dans le schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC (2019), les deux municipalités sont désignées comme partie intégrante de l'agglomération louperivoise. Ce n'est pas le cas pour L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, qui constituent des espaces plus ruraux. Le SAD les intègre dans la catégorie du « milieu villageois ». On retrouve donc une grande diversité d'enjeux et de fonctions sur un espace relativement restreint. Toutefois, toutes les composantes de la MRC demeurent sous influence de Rivière-du-Loup. Ainsi, sur les littoraux, les milieux villageois naturels ou ruraux restent intégrés au système urbain, notamment par leur rôle récréatif.

La répartition de la population de la MRC illustre aussi la littoralisation de l'occupation du territoire de la MRC. Cette l'occupation littorale est ancienne, mais l'habiter s'y transforme ces dernières années (remplacement des résidents secondaires par des habitants permanents), comme nous le préciserons dans la partie 5.2.3.

Au-delà des écarts démographiques, le littoral de la MRC est aussi mieux équipé et desservi que l'arrière-pays. En effet, il est traversé en long par l'autoroute 20 et la route 132. Le premier axe assure une connexion rapide vers les métropoles du Québec et la Gaspésie. La route 132 possède, elle, un réel intérêt touristique, puisqu'elle permet au visiteur de profiter de nombreux panoramas et d'accès à l'eau.

La littoralisation des résidences et des infrastructures s'accompagne d'une concentration des enjeux touristiques dans les municipalités littorales de la MRC. Certains acteurs touristiques locaux participent à la construction de la valorisation des positions littorales. Parmi eux, Tourisme Rivière-du-Loup, organisme de gestion de la destination (OGD), occupe une place importante. Les OGD sont une catégorie

d'acteurs créés pour diriger la mise en marché de la destination (Botti et *al*., 2015), mais aussi pour représenter le secteur touristique dans la gouvernance du territoire (Pechlaner et *al*., 2011). Au Québec, on en trouve au niveau local, régional (réseau des Associations touristiques régionales), sectoriel (réseau des Associations touristiques sectorielles), national (Tourisme Québec) et fédéral (Destination Canada).

Bien qu'elle ne possède pas de prérogatives d'aménagement, Tourisme Rivière-du-Loup participe à la littoralisation par ses communications qui gravitent surtout autour de l'attrait du Saint-Laurent : « Ici, le fleuve, l'artisan, l'histoire et le plein air font de Rivière-du-Loup une destination par excellence. Été comme hiver, (…) offrez-vous une détente à saveur saline teintée de nature et de patrimoine ! » (Tourisme Rivière-du-Loup, s.d.). Ce paragraphe promotionnel insiste donc sur la présence du fleuve. On retrouve cette emphase dans les différentes pages du site internet de l'organisation. La communication de Tourisme Rivière-du-Loup témoigne aussi d'un secteur touristique qui cherche à profiter de la mixité des fonctions du territoire. Le passage « offrez-vous une détente à saveur saline teintée de nature et de patrimoine » révèle efficacement la spécificité du tourisme des PMV de périphérie, où les attraits naturels occupent une place au moins aussi importante que les attraits urbains.

Figure 4.1 : Incontournables selon la brochure de Tourisme Rivière-du-Loup (Tourisme Rivière-du-Loup, 2020)

La brochure touristique de Rivière-du-Loup (figure 4.1) met largement en valeur le Saint-Laurent, qui apparaît dans cinq des sept attraits incontournables : le parc côtier, les couchers de soleil, les îles, les croisières et les accès à la grève. Les deux autres attraits (Vieux Rivière-du-Loup et parc des chutes) se situent dans la ville centre.

Ainsi, en plus du caractère littoral des attraits, la ville de Rivière-du-Loup concentre la majorité des attraits culturels, ainsi que plusieurs richesses patrimoniales. Selon la MRC :

> Les critères qui permettent de juger de la valeur patrimoniale d'un lieu ou d'une construction sont :
> • L'ancienneté;
> • L'intérêt historique (témoin d'un événement ou lié à un personnage historique);
> • L'intérêt ethnologique (témoin d'une pratique ou d'un usage traditionnel);
> • L'intérêt architectural (qualités formelles et matérielles);
> • La valeur d'usage;
> • La rareté;
> • L'état d'authenticité. (MRC de Rivière-du-Loup, 2019, p. 8)

Plusieurs bâtiments et quelques œuvres d'art public confèrent à Rivière-du-Loup un intérêt architectural. Le secteur du Vieux Rivière-du-Loup rassemble des résidences anciennes, quelques bâtiments remarquables (manoir Fraser, ancien consulat américain ou encore ancien bureau de poste) et un patrimoine religieux dense (notamment l'église de Saint-Ludger).

Une artère commerciale, la rue Lafontaine, concentre des services de restauration, de magasinage et d'accès à la culture (cinéma) (figure 4.2).

Figure 4.2 : Promotion culturelle de Rivière-du-Loup sur la rue Lafontaine : « une culture à ciel ouvert » (Guillemard, 2019)

Au niveau de la gouvernance du tourisme, les bureaux des organismes de gestion de la destination (Tourisme Rivière-du-Loup et Tourisme Bas-Saint-Laurent) se situent tous deux à Rivière-du-Loup. Enfin, certains équipements publics de la ville-centre jouent un rôle très important dans la production de l'attractivité touristique du territoire de la MRC. Ainsi, le quai et la marina supportent le développement du tourisme de croisière et l'exploration du fleuve. Quelques parcs permettent aussi de créer une trame urbaine aérée et contribuent au charme de Rivière-du-Loup. Dans ce sens, la municipalité participe à la construction de l'attractivité de la ville. Elle intègre cette mission dans son plan d'urbanisme, où la municipalité vise à « mettre en valeur l'ensemble des atouts de la ville, diversifier ses potentiels et atténuer les aspects négatifs afin d'augmenter son pouvoir d'attraction (population, investissement, emplois, tourisme, etc.) » (Ville

de Rivière-du-Loup, 2008, p. 3). En renforçant et en protégeant ses aménités (notamment patrimoniales), Rivière-du-Loup espère donc des retombées touristiques.

En plus des attraits culturels et patrimoniaux de Rivière-du-Loup, les autres municipalités littorales de la MRC proposent, elles aussi, quelques attraits notables. En premier lieu, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna portent les signes de leur passé de lieux de villégiature. Sur le bord de l'eau, les anciennes résidences secondaires des élites canadiennes offrent à ces deux villages une richesse architecturale remarquable. Ainsi,

> La bourgeoisie urbaine de Montréal et de Québec qui cherche à fuir la chaleur accablante des villes en été s'entiche de la région à partir des années 1840. Ce sont l'air frais et salin et les paysages qui attirent les villégiateurs à Notre-Dame-du-Portage, Cacouna et Fraserville. Le mouvement entraîne la construction de nombreuses villas luxueuses et des hôtels, comme le St. Lawrence Hall de Cacouna construit en 1863 et qui comportait 600 chambres. En 1873, Fraserville est nommée capitale estivale du Canada en raison de la présence pendant la période estivale de premiers ministres canadiens, notamment Sir John A. Macdonald, de même que de certains membres de leur cabinet. La tradition s'est poursuivie à travers les années jusqu'à l'époque du Très Honorable Louis Saint-Laurent. (MRC de Rivière-du-Loup, 2019, p. 11)

Cet âge d'or de la villégiature donne une épaisseur historique aux municipalités littorales concernées, contribuant directement à leur notoriété touristique. Aujourd'hui, Cacouna et Notre-Dame-du-Portage, tout comme L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, comptent néanmoins surtout sur l'attrait que représente l'estuaire. Des accès au fleuve aménagés (figure 4.3), un parc régional (le parc côtier Kiskotuk) ou encore des panoramas permettent aux visiteurs et aux locaux d'accéder facilement aux richesses visuelles et naturelles du Saint-Laurent.

Figure 4.3 : Aménagement touristique du littoral à Notre-Dame-du-Portage (Guillemard, 2019)

Enfin, le tourisme de la MRC de Rivière-du-Loup se construit autour des îles du Saint-Laurent. L'archipel Duvetnor, géré par une corporation privée sans but lucratif du même nom, rassemble plusieurs îles qui constituent une réserve faunique précieuse (les cinq îles de l'archipel les Pèlerins, l'île au Lièvre, les îles du Pot à l'eau-de-vie). Des expéditions permettent d'observer plusieurs espèces d'oiseaux marins (le petit pingouin, le guillemot à miroir, le guillemot marmette, la mouette tridactyle ou encore l'eider à duvet). Sur l'île du Pot-à-l'Eau-de-vie, la Société Duvetnor a construit un pôle d'accueil et d'hébergement autour d'un phare. L'entretien de ces structures est financé en partie par la collecte du duvet de l'eider à duvet. Sur le site internet, on trouve une description plus précise de cette activité :

> Au printemps, le personnel de Duvetnor accompagné de bénévoles visite chaque colonie une seule fois pour y récolter une partie du duvet dans les nids. Ce duvet est ensuite nettoyé et stérilisé par des employés de Duvetnor qui ont développé des techniques spécialisées. Le duvet est vendu à des commerçants qui fournissent les fabricants de couettes et de vêtements de plein air. Les revenus tirés de cette récolte ont permis d'acquérir, de protéger et de mettre en valeur plusieurs îles de l'estuaire et de maintenir un programme d'écotourisme. L'activité fournit aussi des informations scientifiques indispensables à la gestion de cette espèce et de son habitat. (Société Duvetnor, s.d.)

Cette ressource précieuse permet donc de réinvestir l'argent que la société en retire dans la conservation. En face de L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs est une île accessible grâce à un traversier public géré par la Société des Traversiers du Québec. Cette île offre aux visiteurs une immersion dans les rythmes et les écosystèmes du Saint-Laurent. Comme sur l'île du Pot-à-l'Eau-de-vie, on y trouve un phare reconverti en hébergement touristique (figure 4.4).

Figure 4.4 : Phare de l'île verte ou Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Tourisme Rivière-du-Loup, s.d.

La MRC de Rivière-du-Loup gravite donc autour de son centre, Rivière-du-Loup. Le littoral concentre la plupart des habitants, des infrastructures et des attraits touristiques. Malgré quelques entreprises touristiques plus influentes, le tourisme louperivois profite surtout d'un aménagement du territoire où les qualités paysagères et naturelles des côtes sont préservées par les acteurs publics. À présent, nous allons présenter la MRC de Rimouski-Neigette.

4.3 MRC de Rimouki-Neigette

La MRC de Rimouski-Neigette regroupe huit municipalités ainsi qu'une ville centre, Rimouski. Selon recensement de 2016, elle comptait 56 650 habitants (Statistique Canada, 2016), environ 20 000 de plus que la MRC de Rivière-du-Loup. Aujourd'hui, ce chiffre a probablement crû de quelques centaines, considérant la croissance démographique modérée de la région (MRC de Rimouski-Neigette, s.d.). Comme dans la MRC de Rivière-du-Loup, un fort déséquilibre démographique différencie le littoral de l'arrière-pays. Une représentation cartographique produite par la MRC permet d'en rendre compte efficacement :

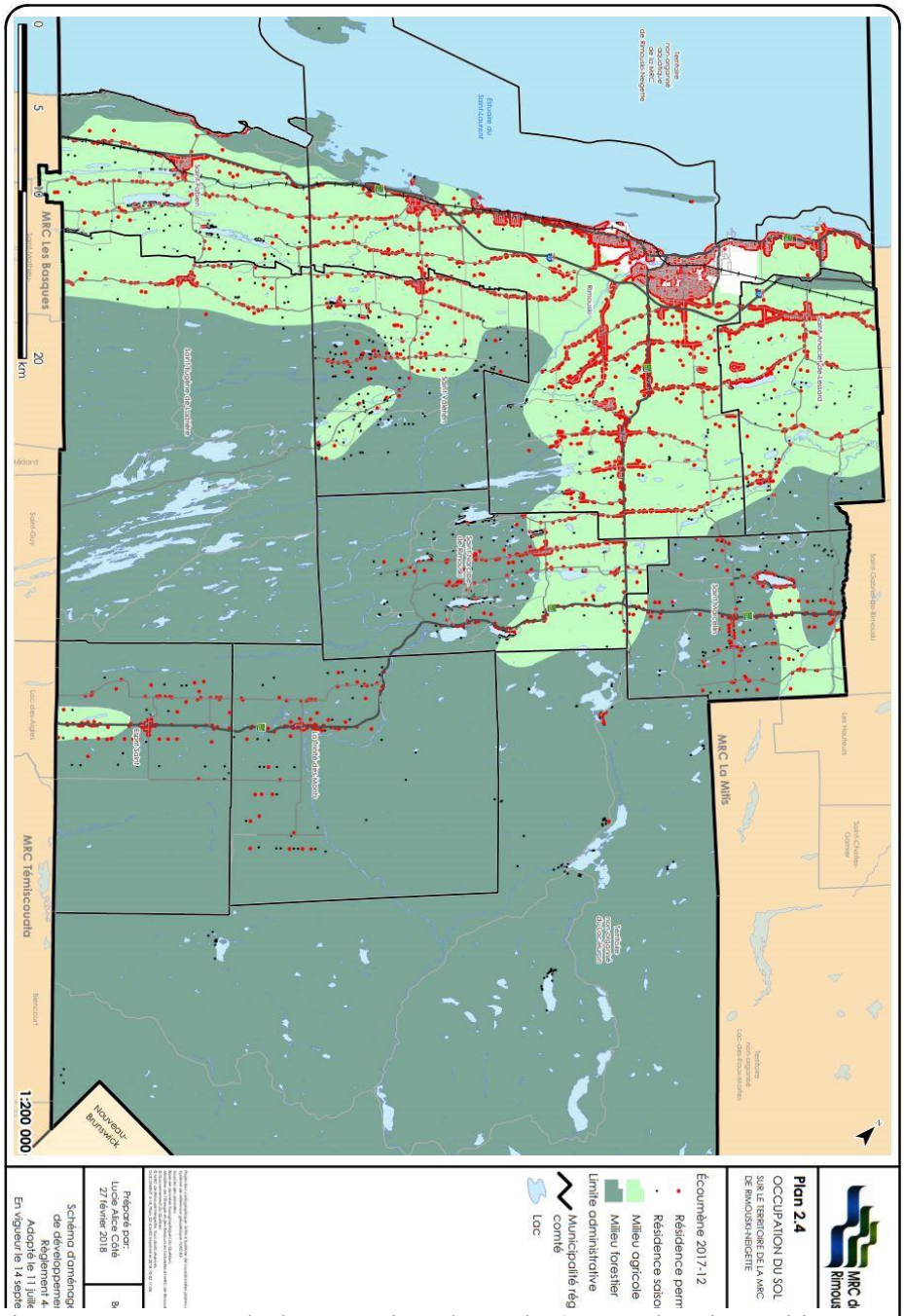

Figure 4.5 : Carte de l'occupation des sols (MRC de Rimouski, 2017)

Sur la carte (figure 4.5), les zones résidentielles les plus importantes apparaissent autour de Rimouski et sur les littoraux proches de la ville-centre (un point rouge = une

résidence permanente, un point noir = une résidence saisonnière). L'intérieur des terres est peuplé sur une bande d'environ 20 kilomètres le long des axes routiers qui mènent à Rimouski, mais les densités diminuent à mesure que la distance augmente. Quelques noyaux villageois et quelques zones de villégiature apparaissent plus en retrait, notamment autour des lacs. Pour cette thèse, nous nous concentrons sur les municipalités littorales.

Or, contrairement à Rivière-du-Loup où plusieurs municipalités se partagent le littoral de la MRC, la municipalité de Rimouski en occupe la majeure partie. Ce quasi-monopole spatial s'explique par la réorganisation municipale de 2001 du Québec. En 2000, le gouvernement du Québec, par l'entremise de Louise Harel, la ministre d'État aux Affaires municipales et de la Métropole, propose une réforme municipale profonde :

> Le statu quo n'est plus acceptable. Il faut s'engager dans la voie du renforcement des pôles urbains sur tout le territoire du Québec. C'est une des clés incontournables de la création de la richesse et une condition de notre prospérité collective. (Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, 2000, ix)

En région comme dans les métropoles, la fragmentation municipale est désignée comme une des principales sources de problèmes de l'aménagement du territoire québécois. En limitant le nombre de municipalités, le ministère vise des économies d'échelle, des identités territoriales plus claires ou encore le ralentissement de l'étalement urbain (ministère des Affaires municipales et de la Métropole, 2000). Cette volonté s'inscrit dans le paradigme des pôles de croissance, selon lequel la concentration spatiale de la croissance permet de mieux la diffuser (Brun, 1987). Les planifications régionales de la France et du Québec ont beaucoup intégré cette théorie énoncée par François Perroux dans les années 1950. Indubitablement, le gouvernement du Québec de 2000 croit aux effets d'entraînement des pôles régionaux. Ainsi, malgré

des critiques récurrentes depuis les années 1970, « l'approche des pôles de croissance a toutefois la vie dure en partie parce qu'elle a un aspect « spectaculaire » qui plaît aux politiciens » (Joanis et *al*, 2004, p. 34). Ainsi, en 2000, l'Assemblée nationale adopte deux lois qui visent à consolider les pôles urbains métropolitains et régionaux. La première, la loi 170 concerne les territoires métropolitains alors que la deuxième, la loi 124 modifie la Loi sur l'organisation territoriale municipale. Cette dernière loi encadre la fusion municipale autour des agglomérations de recensement. Rimouski fait partie de ces agglomérations et intègre donc les municipalités littorales de Pointe-au-Père et de Rimouski-Est en 2002. Quelques années plus tard, en 2009, le Bic fusionne aussi avec Rimouski, car cette petite municipalité ne pouvait pas assumer le coût de certains travaux municipaux inévitables (rénovation du réseau d'aqueducs). La fusion municipale a surtout concerné les municipalités littorales, puisqu'elles étaient assez densément peuplées pour entrer dans les conditions de la fusion dictées par le MAMM. Néanmoins, quelques municipalités de l'arrière-pays ont fait partie de la première vague de fusion en 2002 : Sainte-Odile-sur-Rimouski, Sainte-Blandine et Mont-Lebel.

Le déséquilibre démographique s'accompagne aussi d'une concentration de services publics et d'enjeux économiques sur le littoral et dans la ville centre. L'Université du Québec à Rimouski, l'Institut maritime du Québec, ou encore des institutions gouvernementales provinciales et fédérales font de Rimouski une ville moyenne. De plus, de vastes zones industrielles et commerciales s'étendent dans certains secteurs de la ville. Elles répondent à une offre qui dépasse les frontières de la MRC. Enfin, Rimouski se spécialise dans l'océanographie et la biotechnologie marine (Mantyk, 2017). Cette spécialisation se révèle un fort facteur d'attractivité pour l'université, mais, plus généralement, pour la ville. Le Technopôle maritime du Québec, un organisme à but non lucratif, est chargé de favoriser le développement du secteur. Il est basé à Rimouski et vise à « dynamiser et à maximiser les interactions entre les acteurs des secteurs maritimes innovants » (Technopôle maritime du Québec, s.d.). Ce type de

partenariat public-privé poursuit donc la polarisation institutionnalisée par le gouvernement provincial. Échafauder une synergie d'expertises, de savoir-faire et de produits se situe dans une vision économique et post-industrielle des pôles de croissance :

> Plusieurs termes ont alors été simultanément développés — milieux innovateurs, systèmes territoriaux d'innovation, technopôles, systèmes productifs localisés — par les différentes écoles de pensée afin de souligner un processus globalement identique : l'essor d'un développement économique local fondé sur une approche non plus exclusivement concurrentielle, mais davantage résiliaire. (Leducq et Lusso, 2011, par. 48).

Rimouski a donc réuni différents incitatifs sur son territoire pour créer un milieu innovant en biotechnologie marine. Cette démarche nous intéresse, car elle révèle plusieurs informations sur le rapport de la ville à son littoral. En premier lieu, le secteur ambassadeur de Rimouski est lié au Saint-Laurent. Le territoire se développe donc orienté vers la mer, au détriment de secteurs agricoles et forestiers aujourd'hui secondaires. Par rapport à Rivière-du-Loup, l'estuaire a une valeur économique qui dépasse donc largement ses potentialités touristiques.

Pourtant, le tourisme s'y développe aussi sur certaines portions. Ainsi, le parc du Bic fait partie des attraits principaux du Bas-Saint-Laurent. Il se situe sur le territoire de Rimouski. Géré par la Société d'État des parcs du Québec (SÉPAQ), il couvre une superficie de 33 km² dont la moitié est marine (SÉPAQ, 2019). Le parc du Bic se situe à une vingtaine de kilomètres du centre-ville de Rimouski.

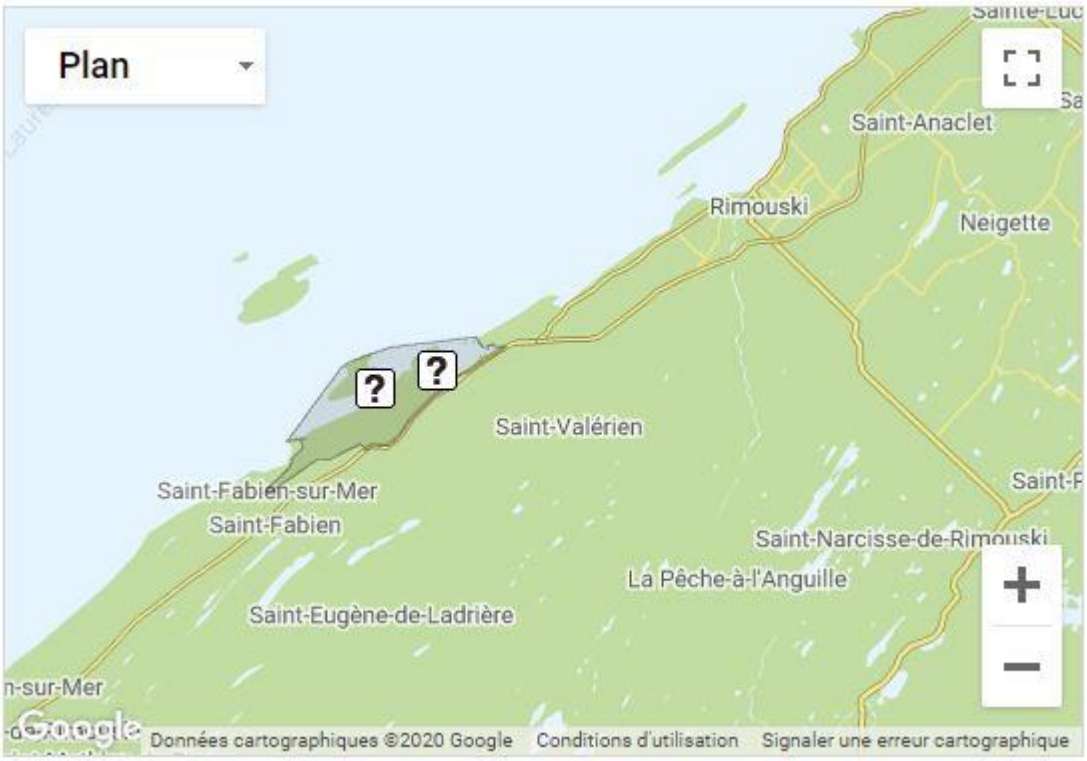

Figure 4.6 : Localisation du Parc du Bic (SÉPAQ, s.d.)

En premier lieu, le parc du Bic joue un rôle d'interface contrôlé entre l'humain et le naturel. Dans la tradition des parcs naturels américains et canadiens, la SÉPAQ y a proscrit l'habitat permanent et les fonctions productives pour construire une mise en scène accessible de la nature (Gachelin-Ribault, 1990). Cette mise en scène se concrétise au Bic par des plateformes d'observation, des escaliers, des panneaux d'interprétation, des chemins balisés… Plusieurs services permettent aux visiteurs du parc de se loger dans des campings ou des chalets, de se nourrir, ou encore d'apprendre des choses sur l'environnement et l'histoire des lieux.

Outre ses objectifs récréotouristiques, le parc répond à des mandats de conservation. Cette mission pose de nombreux défis. Les relations avec les territoires limitrophes occupent une place importante dans la gestion d'un parc. En effet,

> il peut s'avérer ardu de répondre aux besoins des espèces à grand domaine vital en raison des superficies variables des parcs. De plus, l'utilisation ou la dégradation du territoire en périphérie de ces parcs peut contribuer à une perte de leur valeur écologique (Deshaies et Charest, 2018, p. 50).

Au Bic, le passage de l'autoroute 20 isole le parc de l'arrière-pays. En outre, on trouve des résidences permanentes et temporaires sur la côte est du Havre du Bic (voir annexe 1), juste en face du parc. À l'interne, le développement du tourisme provoque aussi des besoins de gestion.

> L'observateur constate que les missions des parcs sont directement affectées, pour ne pas dire menacées, par le succès dont ils sont l'objet. Recherchés, convoités, rêvés, patrimonialisés, ils sont gérés à des échelles qui sont parfois trop réduites — au regard de leurs missions. Cela suggère des arbitrages entre les objectifs administratifs et les intérêts financiers qui doivent concilier le développement humain et la préservation des écosystèmes. (Héritier et Moumaneix, 2007, p. 169).

Or, le parc du Bic fait partie des parcs nationaux québécois les plus fréquentés. Il accueille environ 213 000 visites par an (SÉPAQ, s.d.). Il profite de la proximité de Rimouski pour être un lieu de promenade de prédilection des habitants de la ville, mais compte aussi sur une notoriété qui lui permet d'attirer des visiteurs de l'extérieur. Cette fréquentation doit être encadrée pour respecter la capacité de charge des sites naturels. La capacité de charge représente « le seuil au-delà duquel un bien ou un service écologique commence à être dégradé et ne peut plus contribuer au bien-être des populations » (Bergeron-Verville, 2013, p. 16). Au parc du Bic, la gestion de cet enjeu se concrétise sous des formes matérielles (chemins, barrières, poubelles, aires de pique-nique, campings, parcs de chalets) qui confinent les usages récréotouristiques à des

espaces restreints. Des outils réglementaires (interdiction de certains usages, sanctuarisation d'espace) appliqués par les employés du parc permettent aussi de limiter les impacts de la fréquentation humaine sur les écosystèmes. Cela permet de combattre le piétinement, la perturbation sonore et visuelle ou encore les mauvaises pratiques (collecter des espèces florales ou fauniques, jeter des déchets dans la nature, donner de la nourriture des animaux sauvages, allumer des feux en pleine nature, faire du camping sauvage, etc.). Néanmoins, certaines de ces mauvaises pratiques persistent et le parc doit régulièrement mettre à jouer ses politiques ou réaliser de nouveaux aménagements pour mieux concilier les usages. En outre, les réadaptations du parc du Bic sont nécessaires, car la fréquentation croît d'année en année. En effet, les organismes de gestion de la destination Tourisme Rimouski, Québec Maritime et Tourisme Bas-Saint-Laurent érigent le parc parmi les principaux symboles touristiques de la destination.

Outre le parc, ces organismes mettent en avant différentes aménités du territoire de la MRC. Par rapport aux attraits de Rivière-du-Loup, plus concentrés, le réseau touristique rimouskois se compose de pôles plus espacés. Cette réalité spatiale est héritée d'une forme urbaine plus éclatée et un territoire beaucoup plus grand. En effet, si le parc du Bic se situe déjà à une vingtaine de kilomètres du centre-ville, un autre attrait majeur du territoire est encore plus distant : le canyon des portes de l'Enfer se situe 35 kilomètres à l'intérieur des terres. Au niveau de Saint-Narcisse-de-Rimouski, la rivière de Rimouski se resserre sous la forme d'une gorge dont les parois culminent jusqu'à 90 mètres (Québec Maritime, s.d.). Cet attrait naturel bénéficie d'un réseau de sentier et d'aménagements écotouristiques.

Le jardin de Métis se situe, lui, à 42 kilomètres à l'est de Rimouski, sur le littoral de la MRC de la Mitis. Malgré cet éloignement, ces jardins à l'anglaise font partie du système touristique rimouskois.

Des attraits se trouvent à une distance intermédiaire du centre-ville. Pour se rendre au site historique maritime de Pointe-au-Père, un visiteur doit parcourir un peu moins de 10 kilomètres. Un ensemble constitué d'un musée maritime, d'un phare, d'une station d'aide à la navigation et d'un ancien sous-marin militaire attire environ 80 000 visiteurs en 2017. Le musée remémore notamment un événement important dans l'imaginaire rimouskois : le naufrage de l'Empress of Ireland. Le naufrage de ce navire civil, survenu en 1906, fait partie des plus importants du début du XXe siècle (on dénombre 1012 victimes).

4.4 Projections climatiques pour Rivière-du-Loup et Rimouski

Nous allons maintenant dresser la liste des principaux impacts des changements climatiques projetés à Rivière-du-Loup par Ouranos. Le consortium de recherche québécois sur les changements climatiques a construit ses projections à partir de la combinaison de onze simulations climatiques. Ouranos développe deux scénarios, selon deux trajectoires plausibles d'émissions de gaz à effet de serre : un scénario d'émissions modérées et un scénario d'émissions fortes. Les projections s'intéressent à deux horizons temporels : le premier, à moyen terme (période 2041-2070) ; le second, à long terme (2071-2100). Pour Rivière-du-Loup comme pour Rimouski, nous allons nous concentrer sur les projections pour 2041-2070. Nous avons aussi choisi de partager les chiffres des impacts les plus significatifs.

La présentation de ces chiffres s'avère un exercice répétitif, mais avant de nous intéresser aux perceptions des différents acteurs rencontrés lors du Living Lab, des entretiens ou des journées d'observation participante, il est important de dresser les scénarios climatiques de nos deux territoires. De plus, même si les chiffres sont très proches (voire similaires) pour Rivière-du-Loup et Rimouski, nous présentons indépendamment les deux pour répondre à une demande des acteurs rencontrés.

Hausse des températures annuelles et saisonnières moyennes

Pour Rivière-du-Loup :

- Sur la période 1981-2010, la température annuelle moyenne à Rivière-du-Loup est de 3,9 °C. En cas d'émissions modérées de gaz à effet de serre, la température devrait monter d'environ 2,3 °C pour atteindre 6.2 °C de moyenne au cours des 50 prochaines années (projections pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes parmi les onze utilisées par Ouranos projettent une hausse de 1,5 °C et les plus pessimistes, une hausse de 3,2 °C.
- En cas d'émissions élevées, Ouranos projette une augmentation d'environ 3,2 °C pour atteindre 6.9 °C de moyenne au cours des 50 prochaines années (projections pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes parmi les onze utilisées par Ouranos projettent une hausse de 2,6 °C et les plus pessimistes, une hausse de 4 °C.
- Sur la période 2010, les températures hivernales moyennes sont enregistrées à -9,5 °C, les températures printanières à 2,7 °C, les températures estivales à 16,4 °C et les températures automnales à 6 °C. Pour la hausse de température par saison en cas d'émissions modérées, Ouranos projette un hiver à -7 °C (soit une hausse de 2,5 °C sur la période 2041-2070) ; un printemps à 4,7 °C (hausse de 2 °C); un été à 18,7 °C (hausse de 2,3 °C) et l'automne à 8,4 °C (hausse de 2,4 °C). Pour la hausse de température par saison en cas d'émissions élevées, l'hiver devrait atteindre -6,1 °C (hausse de 3,4 °C); le printemps, 5,5 °C (hausse de 2,8 °C) ; l'été, 19,4 °C (hausse de 3 °C) et l'automne, 9 °C (hausse de 3,1 °C).

Pour Rimouski :

- Sur la période 1981-2010, la température annuelle moyenne à Rimouski est de 4 °C. En cas d'émissions modérées de gaz à effet de serre, la température devrait monter d'environ 2,2 °C pour atteindre 6.2 °C de moyenne au cours des 50 prochaines années (projections pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes parmi les onze utilisées par Ouranos projettent une hausse de 1,4 °C et les plus pessimistes, une hausse de 3,2 °C.
- En cas d'émissions élevées, Ouranos projette une augmentation d'environ 3,2 °C pour atteindre 6.9 °C de moyenne au cours des 50 prochaines années (projections pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes parmi les onze utilisées par Ouranos projettent une hausse de 2,5 °C et les plus pessimistes, une hausse de 4,1 °C.
- Sur la période 2010, les températures hivernales moyennes sont enregistrées à -9,4 °C, les températures printanières à 2,8 °C, les températures estivales à 16,5 °C et les températures automnales à 5,9 °C. Pour la hausse de température par saison en cas d'émissions modérées, Ouranos projette un hiver à -7 °C (soit une hausse de 2,4 °C sur la période 2041-2070) ; un printemps à 4,6 °C (hausse de 1,9 °C); un été à 18,7 °C (hausse de 2,3 °C) et l'automne à 8,3 °C (hausse de 2,4 °C). Pour la hausse de température par saison en cas d'émissions élevées, l'hiver devrait atteindre -6,1 °C (hausse de 3,4 °C); le printemps, 5,6 °C (hausse de 2,8 °C) ; l'été, 19,4 °C (hausse de 2,9 °C) et l'automne, 9 °C (hausse de 3,1 °C).

Hausse de la fréquence des événements gel-dégel en hiver

Pour Rivière-du-Loup :

- Sur la période 1981-2010, Rivière-du-Loup connait 15,5 jours lors desquels survient un épisode de gel-dégel hivernal. En cas d'émissions modérées de gaz

à effet de serre, il devrait y avoir environ 5 jours supplémentaires, soit 20 jours par hiver (projection pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent une stagnation et les plus pessimistes, 8 jours supplémentaires.

- En cas d'émissions élevées, il devrait y avoir environ 7,5 jours supplémentaires de gel-dégel par hiver, soit 22,5 jours par hiver (projection pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent un jour de plus et les plus pessimistes, 11 jours supplémentaires.

Pour Rimouski :

- Sur la période 1981-2010, Rimouski connait 16,2 jours lors desquels survient un épisode hivernal de gel-dégel. En cas d'émissions modérées de gaz à effet de serre, il devrait y avoir environ 5 jours supplémentaires, soit 21,2 jours par hiver (projection pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent une stagnation et les plus pessimistes, environ 8 jours supplémentaires.
- En cas d'émissions élevées, il devrait y avoir environ 7,3 jours supplémentaires de gel-dégel par hiver, soit 23,1 jours par hiver (projection pour la période 2041-2070). Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent deux jours de plus et les plus pessimistes, environ 11 jours supplémentaires.

Hausse des précipitations annuelles liquides :

Pour Rivière-du-Loup :

- Sur la période 1981-2010, Rivière-du-Loup cumule 696 mm de pluie par année. En cas d'émissions modérées de gaz à effet de serre, le total annuel des pluies

devrait monter de 87 mm, soit 795 mm par an. Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent une augmentation annuelle de 30 mm et les plus pessimistes, 124 mm.

- En cas d'émissions élevées de gaz à effet de serre, le total annuel des pluies devrait monter de 161 mm, soit 859 mm par an. Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent une augmentation annuelle de 68 mm et les plus pessimistes, 199 mm.

Pour Rimouski :

- Sur la période 1981-2010, Rimouski cumule 693 mm de pluie par année. En cas d'émissions modérées de gaz à effet de serre, le total annuel des pluies devrait monter de 93 mm, soit 789 mm par an. Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent une augmentation annuelle de 26 mm et les plus pessimistes, 132 mm.
- En cas d'émissions élevées de gaz à effet de serre, le total annuel des pluies devrait monter de 160 mm, soit 853 mm par an. Les simulations les plus optimistes utilisées par Ouranos projettent une augmentation annuelle de 66 mm et les plus pessimistes, 211 mm.

À Rimouski comme à Rivière-du-Loup, les chiffres d'Ouranos projettent aussi une stagnation voire une légère baisse des précipitations solides (Ouranos, 2020). Pour les deux territoires, les évolutions du climat devraient donc principalement se lire à travers la hausse générale des températures, l'augmentation de la fréquence des cycles gel-dégel en hiver ou encore l'augmentation des précipitations liquides. Or, les littoraux de l'estuaire s'avèrent particulièrement sensibles à ces évolutions (Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, 2016, 2019). En premier lieu, en hiver la diminution du couvert de glace sur l'estuaire et le golfe accentue la vulnérabilité des côtes. En effet,

> La présence de glace de mer affecte la génération et la propagation des vagues, d'une part en limitant les échanges d'énergie mécanique entre océan et atmosphère, notamment en limitant le fetch (Wadhams, 1983) — distance sur laquelle souffle le vent pour générer des ondes de surface — et d'autre part en atténuant l'énergie des vagues. (Bismuth, 2014, p. 1)

La glace constitue donc un obstacle qui diminue la puissance des vagues. Quand elle se disloque, elle ne joue plus ce rôle de contrôle de la houle et des vagues. Or, le réchauffement climatique provoque une baisse de la période de l'englacement du Saint-Laurent. Les berges sont donc soumises à des vagues plus violentes qui accélèrent l'érosion côtière, c'est-à-dire le recul du trait de côte vers l'intérieur des terres (Bernatchez et *al*, 2015). De plus, le pied de glace, cette banquise hivernale côtière, ne se forme plus aussi longtemps qu'auparavant. Sans ce pare-chocs naturel, les épisodes de tempêtes ont alors un impact décuplé (*Ibid.*). Malgré le haut degré d'incertitude sur l'augmentation de la fréquence des tempêtes, ces événements climatiques extrêmes frappent les côtes avec plus d'intensité qu'auparavant. En hiver, les puissantes vagues transportent des blocs de glace désunis, voire des morceaux de littoraux, qui ajoutent un facteur d'érosion. De plus, si la tempête survient en période de hautes marées, les impacts sur les territoires littoraux peuvent être désastreux.

En décembre 2010, de grandes marées et des pluies torrentielles ont causé de nombreux dégâts se chiffrant à plusieurs dizaines de millions de dollars au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et sur la Côte-Nord (Quintin et al., 2013).

La tempête de décembre 2010 a marqué les esprits des Bas-Laurentiens (nous verrons dans la présentation des résultats qu'elle revient régulièrement). Une combinaison de facteurs a provoqué la destruction de plusieurs infrastructures et résidences le long de l'estuaire et du golfe. Cet événement a joué un rôle important dans la prise de conscience de différentes municipalités côtières de l'est du Québec (Plante et *al*, 2018).

Les littoraux des deux MRC que nous étudions subissent donc plusieurs transformations qui vont s'intensifier. Nous nous sommes donc demandé comment les acteurs de ces espaces, à la vocation récréotouristique souvent très forte, intègrent ou non ces transformations à leur façon de faire et d'occuper l'espace. Nous allons maintenant présenter les réponses visibles apportées à ces évolutions. Si certaines de ces initiatives sont individuelles, la plupart s'inscrivent dans des projets portés par les institutions de l'aménagement du territoire (municipalités, MRC ou niveau provincial).

CHAPITRE V

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les territoires des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski présentent donc des enjeux concentrés sur des littoraux en transformation plus ou moins radicale selon les secteurs. À présent, nous allons entamer la présentation des résultats de nos divers corpus de données. Nous allons articuler ce matériel hétérogène pour essayer de répondre aux différents objectifs de recherche. Pour rappel, nous voulons donc comprendre comment les changements climatiques transforment la production d'espace touristique. Pour cela, nous cherchons à comprendre : comment les acteurs touristiques perçoivent-ils les changements climatiques et leurs impacts ; comment les acteurs de l'adaptation perçoivent-ils le développement du tourisme ; comment les acteurs de l'aménagement articulent-ils les enjeux touristiques et l'adaptation aux changements climatiques ; relever les initiatives et projets d'adaptation dans les espaces touristiques littoraux.

Pour avancer des éléments de réponse à nos questions de recherche, ce chapitre s'articule en cinq sous partie. Nous allons commencer par présenter la place prépondérante du Saint-Laurent dans nos différents corpus de données (5.1). Une relation étroite relie les Bas-Laurentiens au fleuve et à l'estuaire (5.1.1). Il s'agit aussi du baromètre des changements climatiques pour les différents acteurs rencontrés (5.1.2). Malgré sa vulnérabilité, ce puissant symbole est incontournable dans la production de l'espace touristique des deux territoires (5.1.3).

Si le Saint-Laurent relie nos territoires, les acteurs des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski produisent un espace touristique aux qualités différentes (5.2). Nous présenterons d'abord comment les différents acteurs perçoivent la production de l'attractivité du territoire louperivois (5.2.1). Puis, nous ferons le même exercice pour la MRC de Rimouski-Neigette (5.2.2). Nous terminerons cette réflexion touristique par un état de la situation de la villégiature dans les deux territoires étudiés.

Nous pourrons ensuite présenter les parties centrales de notre sujet avec l'étude du tourisme et des espaces touristiques face aux changements climatiques. Pour les deux territoires, les acteurs touristiques ont partagé leurs représentations des changements climatiques (5.3.1). Les autres acteurs importants pour le développement du tourisme que nous avons rencontrés ont aussi exprimé leurs positions par rapport à cette évolution (5.3.2.). Leurs regards sur la relation entre le tourisme et les changements nous intéressent également (5.3.3).

Nous conclurons ce chapitre en présentant l'agentivité des systèmes touristiques louperivois et rimouskois face aux changements climatiques (5.4.). En premier lieu, des choix individuels ou organisationnels révèlent parfois une volonté ou une capacité d'agir à une échelle microlocale (5.4.1.). Néanmoins, des initiatives collectives apparaissent aussi. Elles mobilisent plusieurs acteurs dans des actions concertées (5.4.2.). Enfin, le Living Lab et les ateliers ont mis en évidence certains obstacles qui freinent l'adaptation (5.4.3.).

5.1 Le Saint-Laurent

Pour débuter la présentation des résultats, cette partie va répertorier les diverses représentations du Saint-Laurent collectées lors de nos entretiens. L'estuaire est omniprésent. La relation des Bas-Laurentiens avec ce milieu maritime joue un rôle

central dans la production de l'espace. En premier lieu, nous allons creuser ce lien (5.1.1.). Il révèle un rapport inextricable (mais pas sans contradictions) entre les habitants et « leur » Saint-Laurent. L'estuaire s'avère pourtant fragile, au point que les impacts des changements climatiques y sont déjà observés ou alors, déjà craints (5.1.2.). La vulnérabilité de ses littoraux croît, comme les intérêts touristiques qui s'y concentrent. Ainsi, le système touristique installe et renforce l'extraction des ressources symboliques associées au Saint-Laurent, attrait phare de la région.

5.1.1 Perceptions individuelles du Saint-Laurent

Le Bas-Saint-Laurent ou le Bas-du-Fleuve. Les désignations formelles et informelles de la région de Rivière-du-Loup et Rimouski révèlent déjà l'importance du Saint-Laurent pour ce territoire. Nous débutons donc ce chapitre par la présentation d'une constante qui ressort de nos entretiens, de nos ateliers et de nos journées d'observation participante : la relation très étroite qui lie les habitants des littoraux à « leur » Saint-Laurent. Bien que, de prime abord, cette information pourrait paraître évidente et secondaire, il nous a semblé important de la mettre rapidement en avant. En effet, ces sentiments individuels et partagés participent activement aux modalités de la production de l'espace littoral. Par ailleurs, ces résultats confirment une nouvelle fois que le paysage constitue une ressource territoriale importante pour le tourisme. Néanmoins, au-delà des intérêts économiques, les paysages sont « reconnus comme constitutifs du cadre de vie, comme composantes de la diversité culturelle et écologique des territoires, ainsi que comme supports de la mémoire et de l'identité des habitants » (Dubois, 2009, p. 310). Ainsi, le Saint-Laurent constitue la spécificité paysagère la plus marquante des territoires étudiés. Au cours de nos entretiens, nos interlocteurs l'identifient comme un fleuve, un estuaire (la formulation la plus exacte sur un plan scientifique pour les portions de littoraux que nous étudions) ou bien comme la mer. Malgré ces désignations diversifiées, le Saint-Laurent ressort systématiquement de nos discussions, quel que soit le type d'acteur rencontré. Ainsi, dans le cadre des entretiens

menés avec les acteurs du parc côtier Kiskotuk, un homme natif de la région et agriculteur nous partage à plusieurs reprises son amour pour le fleuve :

> ben, c'est-c'est-c'est, c'est de voir le fleuve. Moi, c'est-c'est c'est vraiment ça qui m'attire. Moi, j'aime voir loin, j'aime voir le fleuve. T'sais, j'ai tout le temps aimé ça. T'sais, j'tun … J'aime vraiment. (agriculteur Kiskotuk)

La répétition des « j'aime » accentue une relation à l'estuaire que notre interlocteur tente ensuite de préciser :

> T'sais, sincèrement, moi, si j'avais pas le bord de l'eau… Moi, j'aime ça vivre au bord de l'eau. T'sais, j'ai toujours… même si j'suis pas né su'l'bord de l'eau… On était su'l'bord d'la 132. Mais t'sais, on allait à pêche parce que notre voisin, y avait une canne à pêche l'été pis… On l'accompagnait, on allait faire la pêche avec lui. Pis c'est comme si, quand j'ai le fleuve à côté de chez moi, où que j'sais où il est, c'est comme si j'tais toujours bien orienté. Pis quand que… t'sais, on voyage, on va… C'est comme pas pareil. Quand j'ai plus de point d'eau là… J'suis comme… T'sais, mon fleuve c'est comme : c'est MON fleuve, t'sais… (agriculteur Kiskotuk)

À travers les mots de cet homme, l'estuaire est personnifié et approprié individuellement depuis l'enfance. En son absence, il admet ressentir une forme de désarroi. Ces mots sont parmi les plus forts que nous ayons collectés, mais l'omniprésence du Saint-Laurent marque profondément les univers professionnel (l'agriculture) et personnel (natif de la région) de cet habitant de la MRC de Rivière-du-Loup. Pour lui, le Saint-Laurent, pour lui, joue un rôle de point de repère géographique, mais aussi symbolique, une présence fixe et rassurante. Il n'est pas le seul à parler de l'estuaire en ces termes. « C'est mon moyen de repère aussi, c'est nono, mais quand je suis dans un endroit où il y a pas le Saint-Laurent ou y a pas la mer, j'ai plus de difficulté à m'orienter. C'est niaiseux, mais je me centre autour. » (entrevue louperivoise touristique 3), nous explique une intervenante en écotourisme, qui n'est pourtant pas une native de l'est du Québec. Des liens émotionnels avec cet

environnement peuvent donc se nouer relativement vite, ce qui constitue une donnée importante pour les communications touristiques.

Une autre native de la région partage son lien au fleuve : « moi j'ai été élevée avec le fleuve, maintenant c'est plus difficile de s'en départir. Quand on est plus jeune, on le remarque pas, mais quand qu'on revient oui. Moi j'pense que c'était le meilleur endroit pour élever mes enfants » (entrevue louperivoise touristique 1). Ce sentiment semble finalement assez unanime, mais quelques nuances existent. Ainsi, un natif de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (l'île) qui habite aujourd'hui sur le continent signale que sa relation au fleuve se transforme : « quand je suis à l'île, là le fleuve fait partie du paysage et de ma réalité » (entrevue louperivoise municipale 1). L'expérience de l'insularité donnerait au fleuve un sens différent. Les trajectoires de vie occupent donc un rôle prépondérant dans la construction du rapport individuel au fleuve. Ceux et celles qui ont dû vivre dans les métropoles de Montréal et Québec à un moment de leur vie se remémorent ce passage à travers la taille réduite du fleuve Saint-Laurent. Cela ressort notamment dans les mots de ce gestionnaire d'un camping municipal : « à Québec, le fleuve c'est comme juste une très grosse rivière. Ça sent rien, en tout cas ça sent pas le sel, ça sent pas. Pour moi, c'était important de revenir dans la région. » (entrevue louperivoise touristique 2). Plusieurs personnes qui ne sont pas originaires de la région relèvent l'omniprésence du Saint-Laurent par rapport aux territoires métropolitains plus méridionaux, comme cette aide-gestionnaire d'une entreprise d'écotourisme :

> J'ai l'impression que... En tout cas, quand j'habitais sur la Rive Sud (*de Montréal*), que le Saint Laurent c'était perçu plus comme un obstacle à franchir. Pis oui, c'était joli, mais surtout au niveau de la navigation peut-être. Aller voir les bateaux, les écluses. Ici ça a une tout autre connotation, ça fait partie du paysage. (entrevue louperivoise touristique 3)

Selon nos informateurs, la relation des Bas-Laurentiens avec l'estuaire ferait partie des éléments identitaires qui poussent les jeunes partis étudier à revenir dans vivre dans

leur terre d'origine. En outre, la construction de cette relation identitaire remonterait longtemps avant la colonisation du Québec par la France. À plusieurs reprises, les participants des premiers ateliers du Living Lab ont mis en avant cette appropriation ancienne des littoraux du Saint-Laurent. Par exemple, « depuis toujours, les autochtones aussi bien que les premiers colons s'établissent sur le long du Saint-Laurent. C'est naturel pour nous, cela n'empêche pas que des choses changent et que les risques ne sont pas les mêmes » (Atelier 1, participant 13).

Les habitants de cette région héritent d'une organisation et de pratiques spatiales qui gravitent depuis plusieurs centaines d'années autour de l'estuaire du Saint-Laurent. Selon la citation précédente cette relation ancienne ne doit pas cependant pas imposer un immobilisme par rapport aux évolutions de ce milieu. Par ailleurs, ce milieu — bien qu'unanimement aimé — inspire, par sa dureté et son instabilité, une forme de crainte. Ainsi, plusieurs personnes révèlent une certaine ambiguïté dans leur relation au Saint-Laurent :

> Moi le fleuve je l'aime je ne peux pas m'en passer, mais je l'aime de loin. Je ne me construirai pas sur le bord de l'eau. Ça pour moi ça toujours été clair parce qu'il est beau, mais en même temps il est effrayant, il est épeurant. Moi je ne sais pas comment les gens, qui sont vraiment sur le bord de l'eau, comment ils peuvent dormir et se sentir en sécurité le soir ou les journées qu'il y a d'énormes tempêtes avec de grandes marées. (entrevue louperivoise touristique 3)

Les littoraux du Saint-Laurent ne constituent donc pas des milieux de vie attractifs pour tous les habitants de la région. Les violentes tempêtes hivernales (notamment l'épisode de 2010) et les submersions récurrentes de certaines portions de la 132 plus à l'Est (en Gaspésie) reviennent souvent dans l'argumentaire des personnes rencontrées lorsqu'ils nous expliquent leur crainte de l'impétuosité de l'estuaire. Ce sentiment semble davantage tenir du respect ou de l'acceptation de la puissance de la nature plutôt qu'une

véritable peur. De nouveaux arrivants de la région peuvent découvrir une facette du Saint-Laurent qui n'apparaît pas dans les discours touristiques.

> J'ai un peu appris à le craindre je vous dirais, jusqu'à un certain point. À cause que l'eau est très froide, à cause que quand on s'aventure sur le fleuve, le vent, les intempéries, tout ça, font que ça peut changer très rapidement. (entrevue rimouskoise municipale 1)

Cette professionnelle de l'urbanisme à Rimouski, native d'une autre région, précise d'autres éléments épeurants du Saint-Laurent. Son imprévisibilité et son eau glaciale en font un milieu qui peut être perçu comme extrême. Certains risques, comme la submersion, institutionnaliseraient la reconnaissance de certaines portions du littoral laurentien comme espaces de contraintes. Une Louperivoise en contact fréquent avec le monde municipal confirme cette évolution dans la perception de l'estuaire.

> Entre autres le parc Lafontaine à Cacouna, secteur des Malécites. Là aussi ça perd, ils sont vraiment touchés. Ils ont des chalets qui sont vraiment très proches du fleuve. Je sais que c'est une inquiétude dans les municipalités maintenant et pas quand je suis entrée en poste. (entrevue louperivoise touristique 1)

Plusieurs personnes rencontrées mentionnent le recul et le durcissement réglementaire comme des solutions de plus en plus privilégiées, à la fois par les élus et par les fonctionnaires de l'aménagement et de l'urbanisme. Alors que le Saint-Laurent est soumis aux effets des changements climatiques, cette posture semble se renforcer.

5.1.2 Les littoraux du Saint-Laurent : baromètres des impacts des changements climatiques ?

Comme nous l'avons constaté dans le chapitre de présentation des cas, les littoraux des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette sont soumis à diverses pressions anthropiques (utilisation du littoral à des fins résidentielles, agricoles et récréotouristiques) et à des phénomènes naturels qui se transforment sous l'effet des

changements climatiques. Au cours de notre enquête sur le terrain, les ateliers et les entretiens ont permis de relever plusieurs aléas liés au Saint-Laurent et à ses littoraux. Les personnes rencontrées liaient ces aléas plus ou moins explicitement au contexte climatique. Ainsi, nous avons réalisé que l'estuaire représentait un moyen de mesurer — parfois au sens propre — les effets locaux des changements climatiques. En effet, le Saint-Laurent ressort comme baromètre des changements climatiques, car il les rendrait visibles. Un professionnel lié au tourisme, originaire du Bas-Saint-Laurent, témoigne :

> J'ai des amis en Gaspésie que ça fait à peu près 20 pieds de terrain qu'ils ont déjà perdu alors qu'ils sont sur un cap rocheux. Je regarde ici à la pointe, il y a des sculptures qui ont dû être enlevées parce que le fleuve reprenait du terrain et la sculpture menaçait d'être enlevée. Quand je suis arrivé à Rivière-du-Loup pis qu'ils ont installé cette sculpture-là, elle était à environ trois mètres du muret de roche. Puis, quand je suis allé ce printemps y'a un des tubes de béton, qui servait au support de la structure, y'était rendu dans la berge. Il était tombé pis l'eau était rendue là. (entrevue louperivoise touristique 2)

Notre interlocuteur utilise des équipements comme jalons pour mesurer les transformations en cours. L'avancée des eaux sur les littoraux serait donc visible. Ainsi, plusieurs acteurs pratiquent quotidiennement les littoraux et disposent de points de comparaison dans le temps et/ou dans l'espace pour constater ces évolutions. La glace et l'érosion constituent deux des marqueurs visuels qui ressortent le plus souvent, au cours du living lab comme dans les entretiens. Pour la deuxième phase du Living Lab, nous avons rencontré ce chasseur qui nous raconte :

> Toute l'érosion, on le vit. Les marais se brisent, se… changent. Entre autres, il y a une cache, une des caches, puisqu'on en a plusieurs, devant la cache avant ce n'était pas… un marais (rires). Maintenant, c'est rendu un grand marais! Il est rendu tellement grand qu'on peut le voir sur Google Map. Faque l'érosion… on voit que ça s'effrite. La mer monte de plus en plus… Dans le sens, la partie de la batture versus la partie vaseuse re-gagne du

> terrain là. Dans les 40 ans où j'y ai été là, ça a changé beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup. Il y a beaucoup plus de marais qu'on avait, mais s'parce que là c'est la mer qui vient les chercher. Faque, même, j'ai une cache qui est sur le bord de la rivière, elle est à veille de s'en aller là. Parce que là, elle est rendue avant on — y avait peut-être facilement la longueur de mon bureau devant, en battures. Maintenant, c'est la rivière qui commence là. (chasseur du parc côtier Kiskotuk).

Les caches utilisées pour la chasse au gibier d'eau permettent à cet homme de constater très concrètement les changements en cours. De plus, son expérience du territoire rend possible une comparaison sur plusieurs décennies. Les évolutions de l'estuaire menacent aussi les infrastructures qui se concentrent sur les littoraux. Plusieurs des personnes que nous avons rencontrées utilisent les bris de ces infrastructures comme un marqueur des impacts des changements climatiques. Un agent de développement de la MRC de Rivière-du-Loup nous détaille :

> L'énergie, les lignes d'hydro t'sais ça passe ici, la 132 c'est proche du fleuve. (…) En dedans des 50 prochaines années à cause de l'augmentation, c'est un changement important pour probablement toute le Québec, tout le fleuve Saint-Laurent. Ça fait que oui, j'pense que tous ces scénarios-là ils sont plausibles. Moi je dirais d'emblée que j'y accorde une crédibilité. Faque, ça peut être ces trucs-là. Ça peut être des infrastructures. Le quai lui il bougera peut-être pas, mais si tout ce qui est autour, le terrain et la route bougent ben le quai va bouger aussi. Il va changer de place. La navigation aussi, ça peut affecter la navigation par rapport à ça. (entrevue louperivoise municipale 1)

En fait, notre interlocuteur présente la vulnérabilité croissante des routes littorales, des lignes électriques ou du quai comme les indicateurs des impacts des changements climatiques. Dans ce sens, l'événement de 2010 et les dégâts provoqués sont souvent ressortis dans les entretiens ou les ateliers. Ici, un fonctionnaire municipal de Notre-Dame-du-Portage (MRC de Rivière-du-Loup) explique :

> On a été affecté à plusieurs endroits en 2010 entre autres. Y'a eu deux événements majeurs ici et y'a eu plusieurs bris. Y'avait plein de photos qui

> montrent un paquet de bris. Ça c'est un secteur qui a été affecté. C'est qu'ici, tout le monde de la route du fleuve dans le fond du parc des grèves au parc de l'Anse, on est carrément dans un phénomène de coincement côtier. (entrevue louperivoise municipale 2)

Ce phénomène de coincement côtier réfère à une double pression qui s'exerce sur des écosystèmes, bloqués entre un obstacle naturel ou artificiel et la montée des eaux. À Notre-Dame-du-Portage, une fine frange littorale densément peuplée et équipée d'une route (la route du fleuve) résiste à l'érosion côtière. Au fur et à mesure que l'eau monte, les risques augmentent pour les humains et les écosystèmes se détériorent, piégés entre la mer et les infrastructures. Un facteur marin limiterait l'ampleur des impacts potentiels :

> Alors évidemment, contrairement aux inondations qu'on entend parler à Montréal comme le lac Saint-Pierre et autres rivières qui inondent et qui reste là pendant des jours et des semaines, ici, c'est des questions de marées, ça dure deux jours. La marée en question ça dure trois heures, elle revient vingt heures plus tard, elle dure trois heures. (entrevue louperivoise mixte)

La marée promet donc que les eaux se retirent rapidement lors des épisodes de submersion. Cependant, une anthropisation des côtes non contrôlée peut empêcher les eaux de se retirer librement, renforçant les impacts de la submersion. Or, Notre-Dame-du-Portage poursuivrait sa littoralisation malgré l'intensification des risques :

> Alors que mettons des villages comme Notre-Dame-du-Portage eux autres, il y a des propriétés qui... l'an dernier aussi, avec les grosses marées du mois de décembre, il y avait pas de glace là il y'en a qui se sont fait manger du terrain, arracher des affaires. Et l'être humain il fait quoi ? Il reconstruire à la même place pis il s'organise pour avoir un permis pour refaire à la même place plus solide. T'sais moi je me disais "ouin, ptêtre tu serais mieux d'aller ailleurs finalement". On apprend pas. (entrevue louperivoise municipale 4)

Cette urbaniste pointe du doigt la densification des peuplements sur les côtes, alors que dans un même temps, les litoraux du Saint-Laurent sont perçus comme une zone où les

transformations liées aux changements climatiques accentueraient certains risques. Ce paradoxe se retrouve aussi dans la mise en tourisme d'une région qui mise surtout sur l'estuaire et ses littoraux pour attirer des visiteurs.

5.1.3 Mise en valeur collective : l'estuaire comme attrait maritime

Comme nous l'avons constaté plus tôt, le Saint-Laurent occupe une place centrale dans l'identité des habitants du Bas-Saint-Laurent. L'estuaire concentre aussi certains des impacts les plus visibles des changements climatiques au Québec. Malgré un environnement en transformation et les incertitudes qui entourent les milieux côtiers, le tourisme poursuit son développement sur les littoraux des MRC de Rimouski et Rivière-du-Loup. Avant la rédaction de cette thèse, nous avions déjà souligné cette contradiction apparente entre les discours gouvernementaux d'adaptation aux changements climatiques et de développement du tourisme à l'échelle provinciale (Lapointe et *al*., 2015). Cependant, à un niveau local, certains des répondants nous expliquent pourquoi le Saint-Laurent structure l'économie bas-laurentienne, particulièrement dans le cas de deux PMV dont les attraits liés à l'urbanité ne disposent pas d'un fort pouvoir d'attraction sur les marchés émetteurs de touristes. Nos interlocuteurs détaillent aussi les stratégies mises en œuvre pour le mettre en valeur sur un plan touristique. Les entretiens révèlent que l'attractivité du Saint-Laurent provient d'une construction multiscalaire, de la superposition d'activités et de visions d'acteurs fédéraux, provinciaux, régionaux et locaux. Nous allons articuler cette partie autour de l'étude particulière du rôle de Québec Maritime, qui permet de mettre en évidence la diversité d'acteurs engagés pour la mise en valeur du Saint-Laurent.

En premier lieu, une professionnelle de la communication touristique rencontrée à Rimouski illustre bien l'importance du Saint-Laurent pour le tourisme, en même temps qu'elle nous éclaire sur la gouvernance de l'attrait laurentien. Quand nous lui demandons d'identifier les principaux attraits du territoire, elle nous répond : « je dirais

principalement le Saint-Laurent en lui-même, en termes d'estuaire et de golfe. Je pense que c'est notre, c'est notre image marque dans le sens où tout ce qu'on fait est influencé par ça. Et c'est peu dire. » (entrevue rimouskoise touristique 3). Ici, cette personne nous confirme la place du Saint-Laurent pour le tourisme local, une information assez évidente comme nous avons pu le montrer dès la présentation de nos cas par la littérature grise. Néanmoins, en le contextualisant un petit peu plus, ce témoignage révèle deux détails qui ajoutent du sens à ce qui pourrait paraître comme un lieu commun. Le premier élément notable se cache dans la précision « en termes d'estuaire et de golfe ». Cette dame démontre un effort de communication ajusté aux réalités physiques du Saint-Laurent dans le Bas-Saint-Laurent. Le deuxième élément notable de cette citation provient de la personne qui est en est à l'origine. Cette personne mentionne le golfe en plus de l'estuaire, car elle travaille pour Québec maritime, un organisme mandaté pour la communication internationale des ATR du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de la Côte-Nord et des îles de la Madeleine.

> C'est comme si que chaque ATR avait un département de marketing international, mais nous on le regroupe les cinq ensembles. Et comme notre force, ce qui nous regroupe, c'est notre force maritime en commun, tant au niveau géographique que type de produits, c'est ça qui fait qu'on travaille ensemble depuis 22 ans. (entrevue rimouskoise touristique 3)

Québec Maritime procède donc à un nouveau découpage géographique bâti sur l'estuaire et le golfe. Ce regroupement régional unique démontre une certaine identité commune aux régions littorales de l'est du Québec et à la Côte-Nord. Ces différentes régions partagent des richesses maritimes, mais doivent aussi surmonter les mêmes obstacles à la réalisation de leur potentiel touristique. En se rendant compte qu'elles proposeraient un produit plus cohérent et moins onéreux, les quatre ATR ont donc combiné leur ressources pour créer cet outil. Pour assurer le succès de leur campagne de communication ainsi qu'une bonne répartition des visiteurs dans les régions de ses ATR, Québec Maritime associe différentes stratégies. En proposant plusieurs circuits,

l'organisme de promotion régional permet de diffuser le tourisme dans l'ensemble du territoire qu'il recouvre. Il existe néanmoins des disparités provoquées par la distance aux grands centres ou encore les difficultés d'accès. Par exemple, l'île d'Anticosti est identifiée parmi les espaces peu accessibles. Dans sa stratégie de commercialisation, Québec Maritime doit donc prendre en compte l'enjeu territorial de l'accès, perçu comme dépendant de l'automobile :

> Parce que là, il y a l'autobus aussi, mais t'sais, c'est un petit peu compliqué. Le train, il nous a abandonnés. Avant ça, on allait jusqu'à Gaspé et là on là seulement jusqu'à la Matapédia donc non non, c'est vraiment l'automobile, au moment où l'on se parle, qui est vraiment le seul moyen. Ben, on parlait des bateaux tantôt, les croisières, c'est sûr, c'est une façon, mais sinon, c'est l'automobile. (entrevue rimouskoise touristique 3)

Pour attirer un volume de visiteurs en dépit de ces contraintes, les employés de Québec Maritime participent à des salons internationaux où ils peuvent commercialiser les différents circuits à des grossistes. Attirer ces voyagistes, essentiellement en Europe francophone, constitue une partie importante de la mission de l'organisme. Enfin, Québec Maritime coopère avec des acteurs de l'échelle provinciale tels que l'alliance de l'industrie du Québec ou la SEPAQ, mais aussi des partenaires locaux comme la société Duvetnor à Rivière-du-Loup par exemple. Il s'agit donc d'un acteur important pour l'attraction de visiteurs internationaux, pour la construction d'une destination cohérente, pour la communication des principaux symboles et attraits, ainsi que pour l'affirmation de la spécificité maritime du Saint-Laurent. Pour appuyer cette dernière idée, la personne de l'organisme que nous avons rencontrée rejette la désignation de fleuve avec véhémence au cours de notre rencontre :

> quand on parle du fleuve Saint-Laurent, déjà je conteste, parce que ce n'est pas le fleuve Saint-Laurent, c'est LE Saint-Laurent. Parce que y a le fleuve, y a l'estuaire et y a le golfe. Et pour nous, c'est le golfe et l'estuaire. Et je défends toujours l'appellation fleuve si on parle de l'ensemble, d'une part. D'autre part, je trouve que l'expérience, ici, du Saint-Laurent est très

> différente de celle de Montréal où ce serait intéressant de faire un sondage de savoir s'ils savent qu'il y a un Saint-Laurent dans leur vie... (entrevue rimouskoise touristique 3)

L'insistance dont elle fait preuve concernant la désignation du milieu permet de mieux comprendre quelles facettes du Saint-Laurent sont « mises en tourisme » dans les PMV du Bas-du-Fleuve. Ainsi, le Saint-Laurent, autour duquel nous échangeons lors des entretiens ou des ateliers, est perçu et vécu comme un véritable milieu marin. Ses marées, son eau salée, sa faune et sa flore constituent toutes des marqueurs associés à la mer avant de l'être à un milieu fluvial. De même, le directeur d'un attrait important de Rimouski nous confie :

> le tourisme vient parce qu'on commence ici dans le Bas-Saint-Laurent à être sur le bord, entre guillemets, de la mer. C'est là... On a des marées. Les gens sont impressionnés. Tous les jours, les gens posent des questions. "Des marées! C'est quoi les hauteurs de marée ? Comment ça marche les marées ?". T'sais, on a un milieu un peu particulier. (entrevue rimouskoise touristique 2)

Les aspects maritimes du Saint-Laurent étonnent donc certains visiteurs de la MRC de Rimouski. Fleuve d'eau douce jusqu'à l'île d'Orléans, l'estuaire qui se forme à partir de ce point gagne en salinité jusqu'au niveau de Tadoussac et de Rivière-du-Loup, où les conditions deviennent marines (Pêches et Océan Canada, 2020). La transition se réalise sur une courte distance, ce que certains visiteurs ne réalisent donc pas avant d'être confrontés à des marqueurs tels que la marée. Un autre intervenant touristique complète cette réflexion sur le caractère maritime du Saint-Laurent, par rapport à son expérience de guide kayakiste,

> on est directement reliés à la vie maritime, aux changements s'il y a lieu, sur les berges… avec cette vie maritime qui comprend dans le fond la faune et la flore. Et directement, tous les jours, plusieurs mois par année, on est en contact avec la mer, avec le Saint-Laurent. (entrevue rimouskoise touristique 4)

À travers ces mots, cette personne rappelle que l'estuaire comprend son lot de richesse à admirer, mais qu'il existe une relation directe entre l'humain et le milieu où il évolue, au-delà d'une simple exploitation touristique unilatérale. Le Saint-Laurent offre à l'humain des richesses en même temps qu'il lui impose les contraintes d'un milieu vivant et changeant. Certaines expériences touristiques, telles que la randonnée en kayak proposée par ce monsieur, permettent de découvrir le Saint-Laurent au plus près. Elles donnent aux visiteurs des lieux, des moments et des activités où ils peuvent réaliser et vivre la richesse, la complexité et la fragilité de ce milieu maritime. Même certaines activités qui, a priori, n'ont rien à voir avec l'environnement maritime seraient pratiquées pour pouvoir admirer le Saint-Laurent. Un agent de développement de la MRC de Rivière-du-Loup partage un exemple sur le territoire de la MRC voisine du Kamouraska :

> Les gens font de l'escalade à Saint-André à la SEBKA, les parois sont superbes. Ce que les gens aiment aussi c'est qu'une fois rendu en haut, on se retourne et on voit le fleuve. Encore le fleuve. On revient toujours à ça. Que ce soit par les paysages, que ce soit pour se mettre les deux pieds dedans. (entrevue louperivoise municipale 1)

Nous citons cet extrait, car il est représentatif de l'omniprésence du Saint-Laurent dans la mise en valeur touristique de la région : un paysage attractif et un terrain de jeu et de découverte diversifié. L'estuaire fait l'objet de campagnes de promotion qui insistent sur cette double dimension et le présentent comme une destination touristique maritime. Québec Maritime est mandaté par quatre associations touristiques régionales pour organiser la mise en marché du tourisme de l'estuaire et du golf en dehors des frontières du Québec. Grâce à des ententes territoriales, la découverte par plusieurs circuits distribue la manne touristique le long des littoraux. Au niveau le plus local, des entreprises et organismes organisent la rencontre entre les visiteurs et l'estuaire. Nous nous intéressons à la production des espaces où ces rencontres sont planifiées (ou, au contraire, improvisées). À présent, nous allons donc déconstruire la production de

l'attractivité touristique de deux territoires littoraux du Saint-Laurent, les MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski.

5.2 La production des espaces touristiques

Lors de la présentation des cas, nous avons décrit le territoire touristique des deux MRC. Ici, nous ne voulons pas répéter les informations déjà présentées, mais raconter comment le tourisme se construit et quels types d'acteurs sont engagés dans la production de l'attractivité de nos deux territoires. Les spécificités du contexte des PMV se reflètent dans un réseau d'acteurs touristiques où les plus influents ne sont pas liés à l'urbanité, mais à la découverte de la nature dans laquelle cette urbanité s'inscrit. Nous nous sommes aussi intéressés au rôle des acteurs de l'urbanisme et de la planification dans la mise en valeur touristique de leur territoire.

Pour des besoins de clarté et de respect des nuances entre les deux territoires, nous allons les présenter dans deux sous-parties indépendantes. Toutefois, dans une perspective touristique, plusieurs des personnes rencontrées et plusieurs moments vécus lors du Living Lab ou des journées d'observations participantes nous ont fait comprendre que les MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette font partie d'un même continuum. Ce continuum ou dénominateur commun, nous l'avons vu plus tôt, se lit dans le paysage et les richesses du Saint-Laurent que les MRC se partagent. Ces territoires sont associés dans diverses instances de la gouvernance du Bas-Saint-Laurent, ce qui emmène les différents acteurs de la production des espaces touristiques à se rencontrer régulièrement dans les diverses tables de concertation régionales. Les MRC louperivoise et rimouskoise sont aussi liées par la même route touristique (la route 132) et, surtout, par des visiteurs qui ponctuent souvent leur trajet vers la Gaspésie ou leur *road-trip* par des pauses dans les deux villes du Bas-Saint-Laurent.

5.2.1 La production des espaces touristiques dans le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup

Les différentes perceptions du tourisme louperivois collectées lors des entretiens, des ateliers ou de la journée d'observation participante confirment les attraits du territoire présentés plus tôt. Tout d'abord, le tourisme occupe une place importante dans l'économie de la MRC. Ce secteur jouit donc d'une image plutôt positive parmi les divers acteurs que nous avons rencontrés. Néanmoins, plusieurs d'entre eux émettent des limites à un développement exponentiel du nombre de visiteurs. Un fonctionnaire de Notre-Dame-du-Portage donnait la région voisine du Kamouraska comme un modèle à ne pas suivre pour le territoire louperivois :

> On veut que ça se développe, mais peut-être pas au point de Kamouraska. Souvent c'est un contre-exemple qui est donné. Quoique que peut-être que c'est pas si pire que ça. Ce que les gens craignent ici c'est que la tranquillité soit bien affectée. Parce que Kamouraska, durant les 2 mois juillet et août, ça doit être hyper fréquenté. (entrevue municipale louperivoise 2)

Bien que cette personne nuance les nuisances liées au tourisme au Kamouraska (« c'est peut-être pas si pire »), il soutient un développement touristique raisonné et insiste sur la vocation résidentielle première de son territoire. Pour l'instant, l'ensemble de la MRC de Rivière-du-Loup semble profiter des retombées positives du tourisme, sans que son développement ne soit encore jugé envahissant. Pour mieux le comprendre, nous n'allons pas répéter la liste des attraits déjà réalisée plus tôt, mais essayer de déconstruire le système touristique de la MRC de Rivière-du-Loup. Dans ce système, le Saint-Laurent occupe une place incontournable que nous préciserons rapidement pour commencer. Puis, nous nous intéresserons à la production de l'attractivité, héritée d'une dialectique entre la fabrication matérielle du territoire touristique, la création de symboles, l'offre d'activités et la mise en place de règlements par différentes échelles pour encadrer les usages. Nous présentons ce quadruple mouvement par le prisme des

différents acteurs (publics, privés, communautaires) qui en sont à l'origine. En constatant la diversité d'intérêts et d'usages, nous réaliserons que le processus de production de cet espace touristique n'est pas linéaire ou entièrement contrôlé. Finalement, il s'agit davantage de la résultante d'une somme d'actions indépendantes que certains acteurs tentent d'assembler en un ensemble cohérent. Parfois, des initiatives collectives, des alliances, des concertations émergent.

Tout d'abord, toutes les personnes rencontrées insistent sur l'importance des attraits liés au Saint-Laurent. En ce sens, les parcs et espaces publics littoraux sont désignés comme les principaux sites d'intérêt. Le parc côtier Kiskotuk qui couvre Cacouna, L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (municipalité insulaire), le parc de la Pointe à Rivière-du-Loup ou encore la marina de Rivière-du-Loup sont les lieux les plus fréquemment cités. Ces témoignages illustrent le déséquilibre d'un tourisme louperivois tourné vers l'eau plutôt que vers l'intérieur des terres. En outre, nos répondants insistent sur l'attractivité des parcs, car ces espaces publics permettent un accès facile au potentiel récréatif du fleuve, mais, surtout, offrent des points de vue sur l'estuaire. Ainsi, la contemplation joue un rôle central dans l'attractivité touristique du territoire louperivois. La beauté du Saint-Laurent et le plaisir de le contempler ressortent de nos entrevues, des ateliers et de notre expérience personnelle de la région. Un témoignage particulièrement vivant témoigne de l'enthousiasme des habitants de Rivière-du-Loup pour certains des points de vue présents sur le territoire.

> C'est spectaculaire. Vraiment là. Pis, quand qu'on arrive par en haut, par les sentiers hors-pistes que j'ai fait avec un copain là. Cette semaine, quand j'ai amené mon ami là, lui y en revenait pas… Allons, la vue! Donc, y a — y a… Si je trouve que… Moi, je trouve que ça fait : ''Allons, la vue!'', mon chum fait des: ''Allons, la vue!''. Je pense que tout le monde vont dire : '' Allons, la vue!''. (entrevue randonneur Kiskotuk).

Ici, ce randonneur rencontré pour la deuxième phase d'entretiens menée au parc côtier Kiskotuk mentionne un panorama difficilement accessible dans le secteur de Gros-Cacouna. L'émerveillement de cet habitué face à la vue sur le Saint-Laurent peut témoigner de l'importance fondamentale de ce paysage dans l'identité de la région. Par conséquent, entretenir ou protéger des percées visuelles devient un enjeu important dans la production de l'espace touristique. Dans cette optique, les institutions municipales posent un cadre réglementaire très important pour l'attractivité du territoire. Cette urbaniste de Rivière-du-Loup nous explique :

> Quand on évalue des projets, c'est toujours dans les critères d'évaluation "y-a t-il un risque de perte de percée visuelle pour d'autres résidences aux alentours ?" puis quand y a des citoyens qui commencent à dire "ben moi je vais perdre ma vue sur le fleuve", les élus reculent parce qu'ils se disent "c'est pas ça qu'on veut". L'objectif de Rivière-du-Loup... ça n'a pas de sens. Une ville en plateau qui se mettrait à laisser les gens bloquer la vue des autres alors qu'on a juste à construire en respect de ce plateau-là et obtenir des plateaux de percées visuelles. On s'entend que l'objectif c'est pas que 100 % aient une vue panoramique, ça se peut pas. Mais au moins, que ceux qui ont une certaine perspective puissent la conserver (entrevue louperivoise municipale 4)

La Ville de Rivière-du-Loup et les municipalités intègrent des éléments qui participent à l'identité urbaine locale (une ville en plateau avec des points de vue sur le Saint-Laurent). Dans une perspective touristique, ces restrictions permettent de conserver des spécificités qui peuvent attirer des visiteurs. Notre interlocutrice ajoute :

> Mais c'est clair, tous les gens que je connais de l'extérieur de Rivière-du-Loup qui viennent des grandes villes ils arrivent ici pis ils disent :"ce qui est merveilleux c'est les plateaux". T'sais ici d'un peu partout, t'es capable de voir le fleuve de différents points de vue. Plus encore ici qu'à Rimouski où est-ce qu'il y a de grands plateaux tandis qu'ici c'est... T'sais moi à mon sens, c'est clair que les..., je suis pas mal certaine que les Européens qui viennent faire un tour ici, ils capotent sur le fleuve là. (entrevue louperivoise municipale 4)

À Rivière-du-Loup, la capacité du territoire à accueillir des visiteurs résulte de réalisations tangibles (mise en valeur du patrimoine, aménagements d'espaces publics agréables, infrastructures de transports, investissement privé, etc.). En effet, pour attirer les touristes puis les garder quelques heures ou quelques jours, il existe un certain nombre de prérequis en termes d'équipements pour l'accueil, l'hébergement, l'accessibilité ou encore la restauration. Au cours de notre enquête, le système de fabrication de l'attractivité nous a semblé dominé par le secteur public. Parmi les attraits louperivois mis en avant par les communications officielles ou par nos rencontres, la plupart sont délimités, construits, protégés ou entretenus par une division de la municipalité (parcs publics, voirie, trottoirs, éclairage public, art public...), de la MRC (parc côtier Kiskotuk) ou encore d'organismes associés à l'échelon provincial (ministère des Transports du Québec pour l'autoroute et le quai, société des traversiers du Québec) et fédéral (réserve nationale de faune de la Baie de L'Isle-Verte gérée par Environnement et changements climatiques Canada) (tableau 2).

Tableau 5.1 : production de l'espace touristique dans la MRC de Rivière-du-Loup

Production de l'espace touristique	**Acteurs public**	**Acteurs privés**	**OBNL**
Fabrication matérielle	Municipalités MRC MTQ	Auberges de Notre-Dame-du-Portage, Airbnb	Société Duvetnor
Production symbolique	Municipalités	Visiteurs Entreprises privées	Tourisme Rivière-du-Loup, Québec Maritime
Offre d'activités et d'hébergement	MRC	Croisières AML Auberges Commerces	Société Duvetnor
Encadrement et	Municipalités, MRC,		Société Duvetnor

réglementations	Ministère des Transports du Québec, société des traversiers du Québec Environnement et changements climatiques Canada		

Néanmoins, des intervenants indépendants, organismes à but non lucratif ou entreprises privées œuvrent également pour la fabrication physique des espaces touristiques louperivois. Un employé du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire identifie l'organisme privé à but non lucratif « Canards illimités » comme un acteur en mesure de constituer des réserves foncières à des fins de conservation : « Y a canard illimité aussi qui peuvent acheter des territoires là… qui peuvent acheter des secteurs qui dans le fond étaient… étaient à des propriétaires privés, qui rachètent justement ça pour de la conservation » (entrevue rimouskoise environnementale 1). Au-delà des acquisitions foncières, l'intervention de Canards illimités sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup se traduit par l'aménagement d'un bassin d'eau douce aménagé dans le secteur des Roitelets du parc côtier Kiskotuk (figure 5.1). L'organisme, qui agit dans toutes les provinces canadiennes pour favoriser la conservation des milieux de vie de la sauvagine, a aussi réalisé des travaux d'entretien du marais, comme nous en témoigne ce chasseur :

> Ils ont réparé le renvoi d'eau. Quand qu'le marais y est trop haut là — le grand étang là, l'endroit, l'aire protégée, l'eau ne pouvait plus s'écouler ou j'sais pas quoi, ça s'était peut-être affaissé. Pis là ils ont tout ouvert ça au

> complet faque ils ont vidé le marais au complet… parce qu'il laissait l'eau passer. Ils ont commencé les travaux très tard à l'automne… (…) Ils ont pris ça quand même assez tôt, mais pas encore assez tôt pour les oiseaux, les oiseaux avaient déjà commencé à nicher… faque y'ont niché ailleurs. (chasseur Kiskotuk).

Ces travaux visent à favoriser la présence et la reproduction du gibier volatile (canards noirs notamment). Ainsi, les actions de Canads Illimités sont principalement motivées par le maintien de bonnes conditions de chasse. Néanmoins, leurs interventions sur le parc côtier Kiskotuk ont mobilisé de la machinerie lourde et des transformations importantes qui ont pu, momentanément, changer les habitudes de la faune :

> on l'a vu cette année là avec les travaux qu'ils ont fait avec Canards illimités dans le gros marais là faque… pis tout de suite, on voit qu'il y a un changement là. Ça a été (inspiration) ça a été frappant, mettons. De voir que l'matin, il y avait pas la nuée de canards qui sortait pis que le soir, cette même nuée elle revenait là. Faque ils étaient vraiment pas là. (chasseur Kiskotuk)

Ce chasseur, qui fréquente les lieux depuis près de 40 ans, a été capable de relever les effets des travaux de Canards illimités, qui ont poussé les canards à déplacer leur lieu habituel de nidification. L'organisme canadien transforme la forme de l'espace littoral et les comportements de la faune, pendant ses interventions (fuite de la sauvagine) et après (conditions favorables à la présence de sauvagine). Canards illimités contribue donc à la production d'un espace touristique « naturel » orienté vers la pratique de la chasse. Néanmoins, il fait figure d'acteur externe qui agit sur le territoire par projets, dotations de ressources et d'expertises. Il n'a pas d'ancrage permanent dans la MRC, mais agit en tant que partenaire périodique du parc côtier Kiskotuk et d'Environnement et Changements climatiques Canada ?

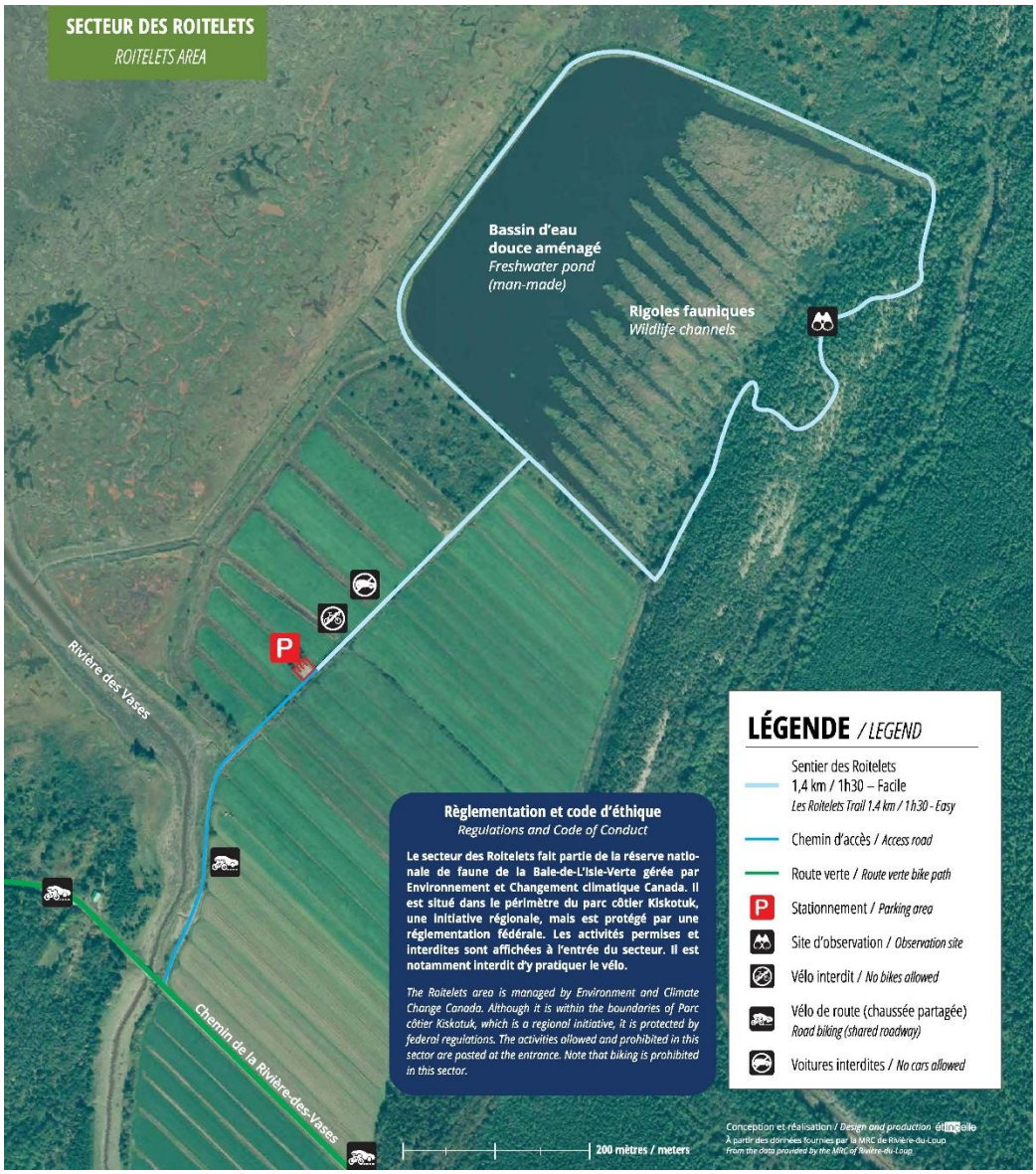

Figure 5.1 : Le secteur des Roitelets amébagé par Canards Illimiités (Parc Côtier Kiskotuk, s.d.)

La société Duvetnor, l'organisme propriétaire et chargée de la conservation de l'archipel d'îles en face de la MRC, a bâti un pôle d'accueil et d'hébergement autour du phare de l'île du Pot à l'Eau-de-vie. Pour limiter son impact sur l'environnement

insulaire et limiter l'emprise humaine, l'OBNL a fait le choix de centraliser ses infrastructures, comme le confirme cette personne qui travaille pour l'organisme : « on est limité par les permis, mais nous autres aussi on se limite là. Dans le fond, y a la zone de bâtiments, on a concentré vraiment tous les bâtiments au même endroit là pour laisse le reste le plus sauvage possible » (entrevue louperivoise touristique 3). Sur la photographie (figure 5.2.), on aperçoit le phare en question. À quelques mètres de ce phare, plusieurs bâtiments permettent d'accueillir et d'abriter visiteurs et travailleurs. Une terrasse et un petit kiosque sur la pente en face du phare mettent en valeur la vue sur les îles et sur l'estuaire. Enfin, un quai permet l'accès en bateau (figure 5.3). Dans les faits, un patrimoine architectural (le phare) et naturel (la faune, le paysage) attractifs ont été rendus accessibles et praticables par la construction et la rénovation de bâtiments, l'ouverture et l'entretien de chemins ainsi que la connexion au continent grâce au quai.

Figure 5.2 : Phare de l'île du Pot à l'Eau-de-vie (Guillemard, 2019)

Figure 5.3: Le quai mobile de l'île du Pot à l'Eau-de-vie (Guillemard, 2019)

Grâce à ces interventions, la société Duvetnor contribuerait à mieux intégrer un élément les îles à l'identité locale. Comme l'exprime cette personne,

> on offre un contact avec les îles que souvent on va voir de la rive, mais ça reste... On les voit de loin, ça reste quelque chose qui ne nous appartient pas si on veut qui appartient, justement au paysage. Donc là, le contact comme ça, ça a intégré les gens dans les îles. J'pense que c'est important pour qu'ils prennent connaissance de ce que c'est réellement. (entrevue louperivoise touristique 3)

Même si cette professionnelle ressent un manque de connaissance de ces îles chez les Louperivois, elle perçoit les réalisations de la société Duvetnor comme un moyen de mieux s'approprier et connaitre la partie marine du territoire.

L'écotourisme offert par la société Duvetnor transforme l'espace. Il rapproche un milieu insulaire perçu comme inaccessible, il structure et encadre les pratiques spatiales

dans ce milieu. Néanmoins, la réalisation de ces activités n'est rendue possible que par l'existence d'équipements publics sur le continent : le quai et la marina de Rivière-du-Loup. Ces infrastructures témoignent du rôle incontournable de l'État québécois dans le développement du tourisme. Propriété du ministère des Transports du Québec, cette installation permet à la MRC de bénéficier d'une installation à laquelle peuvent se greffer des acteurs touristiques (la société Duvetnor et Croisières AML) et des particuliers (plaisanciers). En outre, la présence du quai connecte Rivière-du-Loup à Saint-Siméon (une municipalité sur la rive nord du Saint-Laurent) grâce au traversier opéré par une compagnie privée suite à un accord avec la société des traversiers du Québec. Sur la photographie de la marina (figure 5.4), on observe quelques navires de plaisance et un petit quai métallique qui permet d'accéder aux navettes de la société Duvetnor (navire gris au centre de l'image derrière les voiliers). La figure 55 montre la rampe d'accès au quai du traversier et, en arrière-plan, la passerelle piétonne pour embarquer dans les navires de Croisières AML. Le petit pôle portuaire de Rivière-du-Loup agrège autour de ses installations un certain nombre d'entreprises touristiques, mais aussi quelques restaurants, un camping, un motel et une attraction privée, le village du Père-Noël.

Figure 5.4: La marina de Rivière-du-Loup (Guillemard, 2018)

Figure 5.5 : Le quai de Rivière-du-Loup (Guillemard, 2018)

L’acteur public provincial joue donc un rôle structurant dans l’accès à Rivière-du-Loup et au fleuve. À une échelle locale, les municipalités et la MRC participent activement à la construction et la consolidation d’un réseau d’attraits sur le territoire. Rivière-du-Loup dispose d’un patrimoine bâti intéressant entretenu et rendu accessible par des efforts municipaux.

> En termes de protection des éléments culturels ou des éléments patrimoniaux, on a une politique du patrimoine à Rivière-du-Loup. Alors même si le manoir c'est une reconnaissance provinciale, on les aide au niveau municipal. On a un programme de subvention et mettons quand il ont fait la toiture, on les a aidés. Parce qu'ils n'ont pas nécessairement l'argent. Pis toute la.. Pis le noyau dur du secteur du Vieux Saint-Patrice, du vieux rdl, qui sont là où il ya des bâtiments qui ont une valeur patrimoniale exceptionnelle ainsi qu'une reconnaissance symbolique forte aussi... Genre l'ancien consulat des États-Unis, l'ancienne maison du premier ministre du Canada. Des choses comme ça alors bon alors il y a un encadrement esthétique qui fait qu'on s'assure avec les propriétaires que l'extérieur... bon ce qu'ils vont faire pour l'extérieur, c'est bien. (entrevue louperivoise municipale 4).

Cette professionnelle de l’urbanisme de la ville de Rivière-du-Loup témoigne du support accordé au patrimoine. Elle nous apprend notamment que le manoir Fraser, classé site patrimonial du Québec en 1991, profite d’une combinaison de ressources de différents paliers institutionnels. La conservation de ce domaine seigneurial, construit en 1829, bénéficie donc de l’intervention de l’échelle municipale pour compléter l’action provinciale.

Outre l’entretien du bâti ancien, plusieurs marqueurs permettent aux visiteurs de contextualiser les différents éléments du patrimoine du territoire de la MRC. Ainsi, des plaques disséminées dans les lieux ou secteurs d’intérêt racontent certaines facettes de l’histoire et de la culture louperivoise. Ces panneaux d’interprétation (figure 5.6) permettent de transmettre des informations sur l’histoire, l’architecture ou encore la culture locale.

Figure 5.6 : Panneau d'interprétation de l'église de Saint-Ludger (Guillemard, 2018)

Les municipalités introduisent différentes œuvres d'art dans les espaces publics de la MRC. On trouve ainsi plusieurs sculptures dans les parcs de la ville, quelques peintures murales et un musée municipal.

Les parcs publics constituent les principaux marqueurs de la participation municipale à la fabrication de l'attractivité touristique du territoire de la MRC. Dans les contextes littoraux, la présence de ces espaces consacrés à la promenade et aux loisirs facilite un accès au Saint-Laurent gratuit, légal et sécuritaire. Plusieurs des personnes rencontrées insistaient sur la difficulté de l'accès au Saint-Laurent à cause de l'importante emprise des résidences sur le littoral. Dans ce contexte, l'entretien d'un réseau de parcs littoraux permet d'assurer que l'estuaire puisse se partager avec les visiteurs et les locaux qui n'habitent pas sur le bord de l'eau.

Peu d'entreprises touristiques privées ont une emprise spatiale forte sur les littoraux. Néanmoins, l'industrie de l'hôtellerie-restauration possède quelques représentants emblématiques. Deux portions se dégagent : le secteur de la Pointe

de Rivière-du-Loup et la municipalité de Notre-Dame-du-Portage. Pour cette dernière municipalité,

> On a quand même une et je dirais peut-être deux institutions qui est en lien avec le tourisme. L'auberge du Portage qui est reconnu jusqu'à l'international probablement même. Puis l'Auberge sur mer qui est différente, mais qui a sa reconnaissance aussi. (entrevue louperivoise municipale 2)

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à rencontrer les propriétaires de ces hébergements, notre présence estivale sur le terrain, en haute saison, peut expliquer leur absence de réponse. Ils n'ont pas participé aux ateliers Living Lab. Comprendre leurs perceptions des changements climatiques aurait pourtant été pertinent, car ces hôtels sont situés dans une zone où les risques de submersion et la vulnérabilité aux tempêtes sont amplifiés par la morphologie de la côte. En effet, coincés entre une falaise et le fleuve, ces deux établissements hôteliers se situent sur une frange littorale étroite, comme on peut le constater grâce à la figure 5.7.

Figure 5.7 : Vue extérieure (Auberge du portage, s.d.)

La phase du Living Lab qui s'est intéressé au parc côtier Kiskotuk a permis de rencontrer quelques acteurs qui prennent position pour un mode de développement du tourisme respectueux des populations locales, des différents usages du parc et de ses milieux naturels. En parlant de l'évolution du parc, un d'entre eux confie :

> Ben moi, je l'entrevois avec une belle évolution, mais tsé, sans-sans trop eh… sans-sans trop de vitesse. T'sais, j'aime pas ça des projets, des fois, qui vont trop vites ou qui prennent des tangentes que tu veux, des fois, pas nécessairement leur donner là. T'sais, j'aime ça quand les gens s'installent pis t'écoutes les gens pis y s'disent : ''Ah, on devrait faire ça, on devrait faire ça…'' pis là, à un moment donné il s'développe, un peu comme on voit qu'il s'développe là. (Agriculteur Kiskotuk)

Cette personne qui travaille dans l'agriculture évoque donc l'importance de mener un développement raisonné du parc Kiskotuk. Son intervention nous évoque celle que nous avons présentée en introduction de cette partie, quand un acteur municipal envisageait le tourisme avec intérêt, tout en signalant l'importance de le garder sous contrôle. Plus spécifiquement, l'agriculteur semble vivre sereinement le développement touristique du parc, à condition que des processus incluent les populations locales. Il insiste sur ce point :

> Pis t'sais, ce serait le fun que ce soit des gens d'ici qui développent le parc. Que ce soit pas comme une entité ou une corporation qui vient de l'extérieur où s'que y ont juste des intérêts t'sais, monétaires là. T'sais, là, c'est vraiment… Il se développe vraiment avec les gens proches là pis qu'ils vont l'utiliser aussi. (agriculteur Kiskotuk)

Impliquer les populations locales au développement du parc côtier assurerait donc une fréquentation du parc en facilitant son appropriation. Actuellement, plusieurs usages se partagent le territoire. Les chasseurs d'oiseaux migrateurs (canards et oies notamment), les ornithologues, les intervenants touristiques, les randonneurs, les coureurs ou encore les agriculteurs se côtoient, le plus souvent pacifiquement.

Néanmoins, les acteurs responsables de ce territoire doivent aussi conserver sa richesse écologique. Pour certains acteurs, la conservation serait l'enjeu à prioriser pour le parc côtier. Quand nous avons posé la question des éléments à protéger prioritairement, ce représentant de la Première nation malécite nous a répondu :

> Ah, mon Dieu. Faut que l'paysage soit conservé. Faut que les arbres soient conservés. La nature au complet là. Même, que ce soit plus eh… plus en conservation. T'sais, pas de pollution. T'sais, que ce soit un environnement naturel pis que ça continue à se conserver naturel là. (représentant malécite Kiskotuk)

Cette personne voit donc le développement du parc comme un encadrement plus strict des pratiques pour protéger la nature. Néanmoins, elle ne partage pas une volonté de sanctuarisation du lieu. En effet, comme elle le signale plus tard dans l'entretien :

> C'est pas moi qui travaille personnellement à l'upgrader si tu veux, mais les gens qui font ce travail-là, entre autres choses, y font un très bon travail là. Eh, j't'un p'tit peu l'appui dans ça, mais j'pas l'investigateur, mais… Faut qu'y maximisent, tsé, le côté naturel du parc. Tsé, les oiseaux, la faune aquatique, eh, toute ça là, les plantes sur le bord du fleuve, eh... Faut que ce soit vraiment conservé au maximum là (représentant malécité Kiskotuk)

Cette personne malécite ne se représente donc pas le parc sans intervention humaine. Même si elle ne travaille pas dans la structure du parc, son implication à titre de représentant d'une première nation permet de partager la vision des Malécites dans la production d'un nouvel espace touristique. L'implication de cette première nation peut d'ailleurs devenir un élément central dans le développement du parc :

> c'est sûr que le parc serait pas là sans le peuple des Malécites. Ça aussi là, leur contribution est plus qu'appréciée pis se doit d'être là pis je pense que c'est vers où c'que le parc veut aller (…) pis c'est peut-être un p'tit côté méconnu que les gens aimeraient savoir. Tsé, on parle tout le temps ''Ah, les Indiens, les Indiens'', mais on sait pas finalement toute l'histoire de chaque peuple qu'est-ce qu'ils ont contribué pis qu'est-ce qu'ils ont fait

> pis… Faque, y a c'te côté-là aussi pis j'suis très favorable à ça. (ornithologue Kiskotuk)

Ainsi, une plus grande implication des Malécites dans le tourisme pourrait apporter une autre forme d'attractivité au lieu :

> le tourisme autochtone, ça, ça va être la priorité numéro 1. On commence déjà à travailler là-dessus en décembre. On s'assoit avec les Malécites. On voudrait signer un partenariat avec eux-autres. Ça, j'y crois fort pis j'pense que c'est la clé. Tsé, la culture autochtone ne pourra pas être juste que dans le nom du parc là. On veut faire vivre une expérience, faire connaitre les Malécites, leur histoire, leurs traditions. On veut développer aussi l'hébergement en tipis là, j'pense que ça, ça pourrait être très, très, très intéressant (gestionnaire du parc Kiskotuk)

Comme le signale cet employé du parc, la culture malécite permettrait peut-être de faire de Rivière-du-Loup un lieu de mise en tourisme des cultures autochtones. Néanmoins, cette stratégie de développement ne paraît pas cadrer avec les déclarations de la personne malécite présentées plus haut. Alors que les Malécites semblent se représenter un développement du parc « le plus naturel possible », la direction du parc interprète l'implication de la Première Nation comme une promesse de croissance de la fréquentation par la culture : « les Malécites-là, y ont de gros projets là. Ils veulent amener une offre que nous on a pas présentement qui va, d'après moi, aider à la rétention des touristes, encore plus longtemps. » (gestionnaire du parc Kiskotuk).

En conclusion de cette présentation de la production de l'espace touristique littoral louperivois, on peut dire que le Saint-Laurent occupe une place prépondérante. Il est mis en valeur par des accès entretenus par les acteurs municipaux. Ces acteurs publics occupent donc une place centrale dans le système touristique local. Peu d'attraits très forts ressortent. Le développement touristique semble diffus dans un territoire où le patrimoine architectural assure une attractivité au-delà de la nature. Quelques acteurs comme la société Duvetnor ou les croisières AML se détachent néanmoins en

proposant des expéditions qui permettent un contact direct avec la richesse faunique de l'estuaire.

5.2.2 La production des espaces touristiques dans le territoire de la MRC de Rimouski

La MRC de Rimouski-Neigette complète adéquatement l'analyse de notre cas principal, car elle révèle un système touristique très différent que celui de Rivière-du-Loup. Ce système s'appuie sur quelques attraits incontournables dans le parcours touristique d'un visiteur de l'Est-du-Québec : le parc national du Bic, le site historique maritime de Pointe-au-Père, le canyon des portes de l'enfer ou encore, un peu plus loin à l'Est, les jardins de Métis. Nous sommes donc face à un système touristique beaucoup plus polarisé qu'à Rivière-du-Loup, où l'identité touristique semble plus diffuse dans le territoire. Dans la région de Rimouski, l'attractivité est produite à partir de lieux mis en valeur par un réseau d'acteurs reconnus à l'échelle québécoise. En outre, certains éléments de contexte urbain rimouskois qui peuvent sembler externes au tourisme bénéficient pourtant au développement des entreprises touristiques de cette région.

Une partie importante de l'attractivité touristique de la MRC de Rimouski-Neigette prend racine dans sa situation littorale, renforcée par des aménagements réalisés par la municipalité. Une urbaniste de Rimouski mentionne un projet d'urbanisme à forte portée touristique, l'esplanade sur l'estuaire (figure 5.8) :

> On avait un quai qui n'était pas accessible près de la rivière Rimouski pis finalement on l'a transformé en un espace de détente. Et puis les gens peuvent aller apprécier le coucher de soleil, etc. Pis finalement que ce qu'on a eu comme résultat c'est que les gens se sont tout de suite approprié cet espace-là pis nos visiteurs aussi aiment beaucoup y aller. C'est devenu un peu nôtre… Quand on voit des photos de Rimouski, on utilise cette image parce que c'est vraiment un très bel espace à l'entrée de la rivière Rimouski. (entrevue rimouskoise municipale 1)

Figure 5.8 : Esplanade sur le fleuve (Guillemard, 2019)

L'esplanade marque la limite ouest de la promenade construite sur les bords du Saint-Laurent. Des plateformes d'observation (figure 5.9), des bancs publics, des panneaux d'interprétation jalonnent la promenade, où l'on trouve aussi une piste cyclable (figure 5.10). À noter que cette promenade est séparée de la ville par une route de quatre voies. La mise en valeur du fleuve se heurte à l'aménagement de cette voie rapide qui porte le signe des infrastructures routières construites dans les années 1960.

Figure 5.9 : Plateformes d'observation sur le Saint-Laurent à Rimouski (Guillemard, 2019)

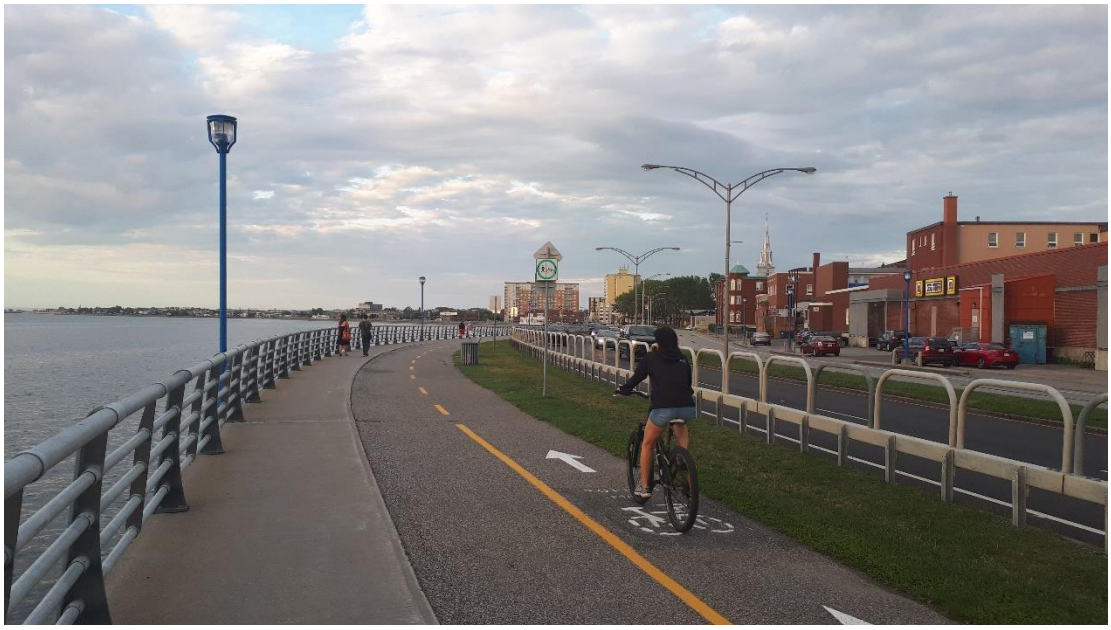

Figure 5.10 : Piste cyclable le long de l'estuaire à Rimouski (Guillemard, 2019)

Ces installations littorales illustrent que l'acteur municipal joue un rôle central dans la production de l'espace touristique rimouskois. Cependant, cette mise en valeur n'est pas toujours une œuvre collective. Les entreprises et organismes touristiques sont impliqués ponctuellement sur des projets plutôt qu'intégrés de façon systématique. Ainsi, la même interlocutrice nous explique :

> si on a un projet comme par exemple toujours notre aménagement de place publique. Bon, c'est devant la cathédrale, mais c'est devant la salle de spectacle, le musée régional donc on est allé interpeller ces personnes-là pour bien comprendre: est-ce que vous avez des besoins particuliers dans le réaménagement, comment tout ça pourrait prendre forme ? Pis devenir comme un espace qui est en communication et non comme présentement où on a l'espace privé puis on a la rue qui sépare tout ça. On veut que ça devienne comme perméable si on veut entre les espaces. Plus de cette façon-là je vous dirais… Eux sont moins… Comment je dirais… la communication elle se fait plus ville vers ces organismes-là que l'inverse. (entrevue rimouskoise municipale 1)

Au-delà de la réalisation de projets d'aménagement qui profitent au tourisme, la ville joue aussi un rôle dans la promotion de la destination. Ainsi, la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) est un organisme sans but lucratif subventionné par la ville et par la MRC pour encourager le développement économique du territoire rimouskois. Au sein de la SOPER, un service est chargé du développement du tourisme. Une des personnes qui travaille dans ce service nous explique :

> Nous notre rôle principal c'est de générer le plus de retombées économiques à Rimouski, liées à l'industrie touristique, au tourisme en fait. Donc pour ce faire, on travaille le tourisme d'agrément et le tourisme d'affaires. En agrément, on travaille beaucoup en promotion et on opère un bureau d'information touristique aussi qui est ouvert à l'année, et on travaille le marché congrès, le marché affaire, mais particulièrement le créneau spécifique des congrès. (entrevue rimouskoise touristique 1)

Par rapport à Tourisme Rivière-du-Loup, le mode de fonctionnement et de financement de l'organisme de promotion de la destination dépend beaucoup plus des fonds

municipaux. Néanmoins, la SOPER s'appuie aussi sur la participation des entreprises privées qui veulent profiter de cette plateforme de communication :

> Nous, ce qui nous distingue de bien d'autres, Rivière-du-Loup notamment, c'est qu'on n'a pas de *membership*. Donc nous on travaille sur une base d'affaires. Si on monte une promotion X et qu'on travaille avec quelques hôtels, par exemple, on propose notre promotion à ces hôteliers-là avec les coûts associés pis ils embarquent, ils embarquent pas… (entrevue rimouskoise touristique 1)

Cette façon de faire contribuerait à façonner une carte touristique par pôles. Même si l'espace touristique rimouskois a une dimension centralisée par la place occupée par les collectivités locales, la SOPER consolide des attraits forts qui, parfois, semblent dépasser la notoriété de la ville sur un plan touristique (Site historique maritime de Pointe-au-Père, parc national du Bic, Jardins de Métis…). Patrimonialement, Rimouski a perdu de nombreux bâtiments historiques à la suite de l'incendie de 1950 qui rasa une bonne partie de la ville. Les travaux de modernisation qui suivirent ce désastre ont laissé peu de places à la reconstruction du patrimoine perdu. La frange littorale d'une cinquantaine de mètres, vide de bâtiment et occupée par une voie rapide, témoigne d'une volonté politique qui a privilégié l'efficacité de la ville plutôt que la reproduction du milieu de vie d'avant 1950. L'utilitarisme de l'architecture et de l'organisation urbaine rimouskoise en fait une ville difficile à promouvoir sur le plan patrimonial. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le développement touristique se soit emparé d'attraits naturels de la région, même s'ils se situent parfois bien au-delà du territoire de la MRC. Cependant, un important attrait rimouskois, le site historique maritime de Pointe-au-Père, propose d'autres ressorts que ceux du tourisme de nature. Pour rappel, ce complexe muséal littoral commémore le naufrage de l'*Empress of Ireland*, une catastrophe ayant causé la mort de plus de mille personnes en 1914 et offre la possibilité aux visiteurs de découvrir l'intérieur du sous-marin *Onondaga*. La construction de cet

attrait révèle les mécanismes de production d'un attrait dans la MRC et souligne la diversité des acteurs engagés. Ainsi, une personne qui travaille au complexe raconte :

> y a la ville de Rimouski qui a joué un rôle à chaque fois comme partenaire financier et collaborateur. À d'autres occasions à plus petits niveaux, l'université a joué des rôles ici. Ce n'est pas des rôles essentiels, mais c'est des belles participations, soit au niveau des archives, soit au niveau de la collaboration pour développer des panneaux d'interprétation. À part ça... quelques entreprises privées dans certains cas ont participé en donnant des escomptes, des rabais sur des travaux qu'on devait faire. (entrevue rimouskoise touristique 2)

Encore une fois, la municipalité influence considérablement la production de l'attractivité touristique du territoire. Notre interlocuteur a aussi beaucoup insisté sur l'ancrage régional du musée, le naufrage de l'Empress of Ireland ayant profondément marqué la région de Rimouski. Le sous-marin Onondaga n'a pas la même relation avec l'histoire locale, mais son acquisition révèle la complexité de la combinaison des ressources nécessaires pour réaliser un projet de cette ampleur :

> En contrepartie le sous-marin ne fait pas partie d'une histoire régionale, mais fait partie de l'histoire canadienne alors il est surtout parce que il y a des années qui ont été difficiles, où la fréquentation du musée diminuait et on s'est dit ça nous prend une attraction qui se démarque et c'est presque par coïncidence que la défense nationale met hors service ses sous-marins. Quelqu'un qui travaillait à Halifax, un ami me dit, ils font décommissionner, tu devrais aller en chercher un. "Es-tu fou toi, voyons donc!". Et en allant, en analysant tout ça, en allant voir des comparables. On est allés en France, on a vu quatre en France qui attiraient beaucoup, beaucoup, beaucoup de monde. C'est grâce à nos voyages là-bas qu'on a pu, avec les personnes qu'on a rencontrées qui étaient les gestionnaires de ces attractions-là, qu'on a pu développer ce concept-là. Et ce projet-là a été très bien reçu par les gens qui financent le milieu touristique comme Tourisme Québec, développement économique canada et patrimoine canada donc je pense qu'on avait une belle affaire. Même si c'est pas notre histoire régionale, elle est en lien avec vivre sur des navires un peu particuliers et un peu comme ça quoi. (entrevue rimouskoise touristique 2)

Faisant face à des difficultés, les équipes du site maritime de Pointe-au-Père ont saisi une opportunité de développement inattendue. Malgré la spontanéité de la proposition, la décision d'acquisition du sous-marin a été murement réfléchi, s'appuyant sur l'étude de la mise en valeur touristique de cet engin ailleurs dans le monde. Plusieurs rencontres et visites ont permis de préciser les contours de l'exploitation touristique d'un attrait qui nécessite des aménagements particuliers pour être sécuritaire, praticable et durable. Grâce au travail de documentation et aux échanges avec des gestionnaires de sous-marins « touristiques », les responsables de l'attrait ont pu obtenir du financement auprès d'acteurs clés de différentes échelles. Le site historique maritime de Pointe-au-Père démontre donc la multidimensionnalité de la production d'un attrait. Ses gestionnaires ont dû travailler avec plusieurs types d'interlocuteurs, à des échelles différentes, pour finalement pouvoir mener leur projet.

Au-delà de la fabrication physique de ces attraits, la croissance des usages touristiques doit être conciliée avec les autres usages d'un territoire rimouskois où le tourisme semble plus polarisé qu'à Rivière-du-Loup, où il est plus diffus. La MRC de Rimouski-Neigette joue donc un rôle important dans la réglementation qui encadre la production de l'espace touristique. Elle délimite les différentes affectations du territoire.

> On gère par le récréatif ou la conservation des groupes d'usages qui sont permis dans ces affectations-là. Donc on est plus stricts là-dessus. On a inclus des RCI qui font référence à l'implantation de la politique des rives littorales de plaine inondable. Donc on a des RCI dans lequel on veut vraiment limiter les activités qu'on fait sur les rives littorales. Donc on intervient dans le fond, là-dedans. On a différents moyens, c'est ces outils-là qu'on a principalement, qui me viennent principalement en tête présentement en tête là. (entrevue rimouskoise municipale 2)

Les règlements de contrôle intérimaires (RCI) mentionnés ici sont des outils temporaires et évolutifs qui permettent aux MRC de restreindre certains usages, le temps que ces restrictions soient intégrées de façon permanente au schéma

d'aménagement et de développement. Cet urbaniste de la MRC de Rimouski-Neigette montre que son institution participe activement à la mise en valeur des littoraux, où elle limite certains usages qui pourraient entrer en contradiction avec des intérêts touristiques, mais aussi environnementaux.

Malgré les efforts des différentes parties prenantes du tourisme rimouskois, la ville ne bénéficie pas toujours d'une image touristique très positive, même parmi certains des locaux rencontrés. Trois d'entre eux pointent du doigt l'incapacité de la ville à retenir les touristes, ce qui en ferait « juste une ville de passage » (entrevue rimouskoise environnementale 1).

Toutefois, une portion de l'espace touristique rimouskois semble se détacher. En effet, le rayonnement du parc du Bic dépasse celui des autres attraits du Bas-Saint-Laurent. Comme le confirme le fonctionnaire de la MRC de Rimouski-Neigette, « parmi les gros attraits, y a le parc national du Bic, qui à l'échelle du Québec est quand même un attrait... T'sais, j'ai plusieurs connaissances qui partent... qui viennent faire des séjours pour le parc national du Bic » (entrevue rimouskoise municipale 2).

Dans un territoire touristique bas-laurentien vécu comme un lieu de passage vers la Gaspésie par plusieurs de nos répondants, le parc national du Bic contribue à faire du Bas-Saint-Laurent une destination à part entière.

Alors qu'on pourrait penser que la présence de cet attrait ferait de l'ombre à Rimouski, la ville en bénéficie sous plusieurs aspects. Ainsi, les différents services offerts au centre (restauration, hébergement, commerces…) peuvent profiter de la fréquentation du parc voisin. En outre, nous pouvons aussi retirer une observation de notre expérience de vie et de terrain rimouskoise. Le parc du Bic n'est pas que le parc de touristes montréalais, québécois ou internationaux. Il s'agit aussi d'un lieu important dans la vie quotidienne de nombreux Rimouskois, pour qui le parc joue le rôle de lieu de

promenades fréquentes. Entre autres illustrations de la relation entre Rimouski et le parc du Bic, la Société des transports de Rimouski opère une liaison en taxi entre le centre-ville et le parc national. Ce moyen de transport permet de relier les deux pôles pour un faible coût. Il peut ainsi bénéficier aux visiteurs comme aux populations sans automobiles. En outre, une urbaniste a présenté le parc du Bic parmi les interlocuteurs privilégiés de la municipalité en matière de tourisme.

> C'est sûr qu'il y a eu quand même pas mal de travail qui a été fait avec eux parce qu'ils développaient un nouveau pôle à l'intérieur du parc. Donc on a eu à intervenir. On a aussi... on essaie de créer un lien cyclable finalement entre la ville jusqu'au parc du Bic, ce qui est un bon défi quand même. Fait que, effectivement, on a à intervenir avec eux, auprès d'eux (entrevue rimouskoise municipale 1)

Cette relation bilatérale confirme néanmoins la collaboration « par projet » avec les acteurs touristiques, mentionnée plus tôt par l'urbaniste. Malgré les flux entre le parc et la ville, il demeure de nombreux points à améliorer, notamment le lien cyclable dont parle notre interlocutrice.

En conclusion de cette partie, l'acteur public municipal occupe une place prépondérante la production des espaces touristiques littoraux de la région rimouskoise. Entre le rôle réglementaire de la MRC, les fonds alloués au développement touristique par la Ville, l'entretien et la construction d'infrastructures, ainsi que les projets culturels et urbanistiques, on réalise que l'attractivité du territoire s'appuie beaucoup sur le palier municipal. Dans un même temps, on réalise aussi que des individus s'investissent personnellement et financièrement pour proposer aux visiteurs des activités. L'entreprise d'expéditions en kayak ou le site historique maritime démontrent à différentes échelles l'importance de l'implication locale pour tisser un réseau d'attraits durables. Ces leaders engagés permettent de construire une offre touristique diversifiée et spécifique aux aménités territoriales. Pour cela, ils combinent des ressources de

plusieurs paliers (subventions de la ville, Tourisme Québec, développement économique Canada) pour proposer des activités uniques. Enfin, le système touristique rimouskois semble dominé par le parc du Bic. Ce parc national compte sur une localisation littorale avantageuse, où la combinaison du relief et des écosystèmes assure une forte fréquentation (213 000 jours-visites annuellement selon leur site internet). De plus, il peut s'appuyer sur la puissance de la SEPAQ pour développer le rôle récréatif du parc. Une employée du parc nous détaille :

> On a quand même le côté naturel qui est assez développé dans notre région. Pis ici, ben, dans l'parc, on retrouve toutes ces problématiques-là qui sont développées ici. On a un programme d'interprétation ici, qu'on donne et on essaie d'avoir une programmation la plus représentative de nos thématiques. Donc évidemment, tout ce qui est estuaire, littoral, ça va être représenté. Mais le côté historique il va être important aussi, parce qu'on a encore des bâtiments présents sur le territoire. Pis ça, ça aide quand tu veux faire des activités. (entrevue rimouskoise environnementale 2).

Le pôle touristique du parc du Bic combine donc des attractivités issues de l'accès à la nature, de la proximité du Saint-Laurent et de l'occupation ancienne du territoire. Pour les mettre en valeur, cet acteur délègue certaines animations à des intervenants spécialisés :

> On a plein de partenaire qui viennent offrir des activités dans le parc. On fait des partenariats avec le théâtre, avec Égo/Éco – c'est notre nouveau partenaire cette année, les concerts des îles du Bic… Donc y a plein de partenariats. La ville, non. Pour l'instant, on n'a pas de projets avec eux. (entrevue rimouskoise environnementale 2)

Les partenaires mentionnés ici sont donc impliqués dans l'offre d'activités, mais pas dans la structuration et le développement du parc. Cette forme de collaboration entre le parc national du Bic et la région environnante s'inscrit dans des orientations stratégiques préétablies pour les parcs nationaux du Bas-Saint-Laurent :

Assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel :

- En maintenant la santé des écosystèmes des parcs nationaux;
- En augmentant la concertation avec les acteurs des zones périphériques, notamment par la tenue de rencontres de concertation;
- Par un accroissement de la protection des réserves fauniques;
- En réinvestissant de manière optimale dans l'entretien des actifs de la Sépaq et dans la pérennité du patrimoine naturel et culturel. 2 % de la valeur des actifs sera réinvesti annuellement dans le maintien d'actifs. (SEPAQ, 2018, p. 8)

Si le parc national du Bic affiche une volonté de collaboration active avec les acteurs des territoires où il se développe, il est tout de même ressorti de nos entretiens comme un acteur assez indépendant. Néanmoins, il profite de la proximité de la région urbaine rimouskoise. Notre interlocutrice qui travaille au parc nous l'explique : « on est un parc de proximité en plus d'être un parc de destination touristique. Ça c'est important pour nous et les actions qu'on fait, c'est toujours orienté vers ça » (entrevue rimouskoise environnementale 2).

Les territoires des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette présentent donc des attractivités touristiques qui se structurent différemment. Le premier révèle un tourisme diffus, organisé autour des qualités patrimoniales de la ville et des anciennes stations de villégiature. Plusieurs services et espaces bénéficient à la fois aux loisirs des visiteurs et des résidents. Le second présente une attractivité polarisée dans des attraits au rayonnement provincial (site historique maritime de la Pointe-au-Père, parc national du Bic). Cependant, les deux territoires possèdent plusieurs points communs. Ils sont reliés par leur position littorale du Saint-Laurent, le long duquel la majorité des attraits touristiques gravite. De plus, dans les deux cas, l'hybridité et l'hétérogénéité des usages façonnent des espaces partagés entre populations locales, visiteurs et actants non humains. Enfin, les évolutions des populations de résidents secondaires semblent

suivre les mêmes dynamiques, comme nous allons l'observer dans la prochaine sous-partie.

5.2.3 La disparition progressive des résidents secondaires sur les littoraux des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette.

Les MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski ont longtemps été des territoires d'une villégiature de propriétaires qui venaient passer l'été sur les rives du Saint-Laurent. Les municipalités de Notre-Dame-du-Portage et de Cacouna (MRC de Rivière-du-Loup) se sont même développées en grande partie grâce aux riches familles anglophones venues profiter de l'air du fleuve dès le XIXe siècle. Lors de la construction de ce projet de thèse, les villégiateurs ont donc été désignés comme une population importante dans la production des espaces touristiques littoraux du Bas-Saint-Laurent. En effet, leur présence historique a légué un patrimoine bâti et immatériel à la région. Ce représentant de l'organisme de promotion de la destination du Bas-Saint-Laurent en témoigne :

> Nelligan venait ici, John McDonald venait ici. Y'a de grands noms de personnages américains qui venaient passer leur été ici. Pourquoi ? Parce que c'est bon de respirer l'air marin. Les grandes familles de Montréal venaient aussi passer une partie de l'été ici. Que ce soit dans Kamouraska ou même un petit peu plus bas. Le fleuve représentait la santé à ce moment-là. J'pense que ça s'est resté dans l'inconscient collectif. (entrevue louperivoise touristique 2)

Selon cette personne, l'apogée de la villégiature marquerait donc encore l'imaginaire du Bas-Saint-Laurent.

Pourtant, dès les premiers jours vécus sur le terrain, nous avons réalisé la difficulté de rencontrer cette catégorie de population. Le premier défi tenait dans leur difficile identification. Peu impliqués dans les territoires que nous étudiions, nos divers informateurs nous dirigeaient vers des secteurs (la route du fleuve de Notre-Dame-du-Portage dans la MRC de Rivière-du-Loup, le secteur du Bic et du Rocher blanc dans la

RMC de Rimouski), mais ne pouvaient pas nous partager des contacts, faute d'en connaitre. Deux exercices de porte-à-porte infructueux ont que le phénomène de villégiature n'est plus un mode d'habiter répandu dans sur les littoraux des MRC de Rivière-du-Loup. Chaque personne rencontrée sur le pas de sa porte était un résident permanent. Quelques maisons aux volets fermés témoignent peut-être d'un usage résiduel de villégiatures. Des directions m'ont parfois désigné de potentiels chalets saisonniers « le chalet là-bas, c'est des anglos, ils sont souvent ici l'été », m'avait par exemple indiqué un habitant de Notre-Dame-du-Portage. Néanmoins, j'apprenais plus tard par un de mes informateurs que le chalet en question avait été vendu par la famille et transformé en une résidence principale.

Alors que la rumeur de cette transaction n'avait pas éveillé ma curiosité dans un premier temps, les entretiens avec les professionnels du tourisme et, surtout, de l'urbanisme révèlent que la résidentialité secondaire, pourtant emblématique de la région, disparaît progressivement des littoraux des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette. Deux phénomènes principaux sont à l'œuvre. Le premier, le plus massif, se lit dans l'adaptation d'un bâti saisonnier (le chalet, peu ou pas isolé et conçu pour la belle saison) en maison adaptée aux quatre saisons. Le second phénomène se constate dans la transformation des chalets de villégiature en hébergements touristiques par des voies traditionnelles (transformation en gite) ou par l'utilisation d'outils tels qu'Airbnb.

En premier lieu, le remplacement des résidents secondaires par des résidents principaux prend de l'ampleur. Un fonctionnaire municipal de Notre-Dame-du-Portage (MRC de Rivière-du-Loup) nous explique : « c'est un lieu de villégiature qui a tout le temps existé, mais la proximité de Rivière-du-Loup apporte un potentiel ben plus important » (entrevue louperivoise municipale 2). Ainsi, privilégier les résidences principales revêtirait un intérêt pour les municipalités littorales limitrophes de Rivière-du-Loup.

Une fonctionnaire en urbanisme de la ville de Rivière-du-Loup confirme ce virage en nous racontant une anecdote personnelle :

> J'pense entre autres à l'hiver passé au centre d'achat où j'ai croisé un petit couple que d'habitude je vois juste l'été, qui viennent chercher les permis pour entretenir leur chalet, pis là qu'ils m'annonçaient tout content qu'ils avaient terminés leurs travaux d'hibernation pis que là il prenait leur retraite cette année pis qu'ils s'installaient pour de bon. Dans un secteur de villégiature. Alors c'est ça. On a cette espèce d'attraction... Le bord du fleuve a aussi un aspect attractif très très fort pour des retraités qui ne sont pas nécessairement des Louperivois. Des gens qui tombent en amour avec la région pis qui décident de venir habiter là. Alors on voit beaucoup ça parce que les chalets tranquillement sont en train de se transformer. Ils sont tous en train de ne plus être des chalets. Y'en a encore là, mais de moins en moins. (entrevue louperivoise municipale 4)

Ce passage précise un des mécanismes à l'œuvre dans la raréfaction de la villégiature. Certains propriétaires de chalet sur le bord du Saint-Laurent le transforment en résidence principale quand leur retraite arrive. Notre interlocutrice, quand elle nous parle des moments où les personnes « viennent chercher les permis pour entretenir leur chalet », souligne que les urbanistes constituent une source d'information fiable pour avoir un portrait de la villégiature. En effet, grâce aux demandes de permis de transformation, de démolition ou de construction, ils peuvent témoigner d'une tendance en se basant sur leur expérience professionnelle. À Rimouski, une fonctionnaire de l'urbanisme confirme les observations de sa consœur louperivoise :

> On en a le long du fleuve, plus dans le secteur de Sacré-Cœur en allant vers le Bic. Par contre le phénomène qu'on vit beaucoup c'est une transformation des chalets qui étaient vraiment pas isolés, sur pilotis des choses comme ça... en résidence permanente. Puis souvent, des grosses résidences permanentes. Là le phénomène est un peu freiné à cause des dispositions réglementaires qu'on a introduit pour la protection de la frange côtière, mais à une certaine époque y a quand même eu beaucoup de transformation, démolition, tout ça… Sinon la villégiature, elle va se concentrer autour de nos principaux lacs. (entrevue rimouskoise municipale 1)

Du côté de la MRC de Rimouski-Neigette, on fait la même observation :

> On se leurrera pas, on assiste aussi au fait que, comme on le voit à Rivière-du-Loup c'est un phénomène régionalisé de plus en plus, que les chalets deviennent des résidences principales. C'est quelque chose que, dans notre prochaine révision, va falloir avoir en tête. Pis va falloir… T'sais c'est une préoccupation parce qu'on demande un permis pour une résidence de villégiature pis tranquillement, ça devient une maison principale. Pis pour les résidences principales, on demande de plus en plus de services alors qu'à l'origine, c'était un territoire t'sais, saisonnier. (Entrevue municipale rimouskoise 2)

Le territoire rimouskois serait donc soumis à la même *résidentialisation* d'anciens chalets que dans la MRC de Rivière-du-Loup. Deux éléments qualifient les modalités de ce phénomène. Tout d'abord, l'urbaniste de Rimouski nous précise la taille des nouvelles constructions (« des grosses résidences permanentes »). Cette caractérisation correspond à nos observations sur le terrain, où de nouvelles maisons cossues et volumineuses occupent aujourd'hui la frange littorale aux côtés de chalets traditionnels. Dans certains secteurs (Rocher-Blanc à Rimouski par exemple), le contraste entre les nouvelles constructions et les anciennes peut surprendre l'observateur. Notre interlocutrice mentionne aussi une concentration des résidences secondaires autour des lacs, processus confirmé par un employé de la MRC de Rimouski-Neigette :

> On n'a pas d'affectation de villégiature on a un autre plan dans notre schéma qui est les secteurs de villégiature. Y'en a une quarantaine, une cinquantaine sur le territoire je dirais qui sont principalement concentrés sur le bord des lacs, parce que c'est le principal attrait pour les résidences secondaires de villégiature. (Entrevue municipale rimouskoise 2)

À travers les différents témoignages précédents, on comprend que des outils réglementaires doivent s'adapter à la nouvelle pression exercée par le remplacement des résidences secondaires par des résidences principales. Pour protéger le milieu

naturel, le patrimoine bâti et gérer les risques de l'occupation littorale, les municipalités ont durci l'arsenal réglementaire qui encadre les constructions sur le bord de l'eau. Quelques contournements de ce cadrage forcent parfois les municipalités à mettre en place un contrôle accru. Ainsi, un citoyen de Notre-Dame-du-Portage membre du comité d'urbanisme de cette municipalité exprime une mésaventure (de son point de vue) :

> Alors personnellement un moment donné on a eu à se positionner sur une maison qui est très belle, qui est bâti tel quelle, comme elle est présentée. On était très agacés, le comité d'urbanisme était divisé. C'était fait par un architecte et c'était très beau, mais on a suggéré de légères modifications, le conseil municipal a accepté nos recommandations et les a transmis au client, mais le client a fait ce qu'il voulait, c'était une recommandation. Alors la prochaine fois ça va être non. Cette fois-là la discussion nous a amenés à nous positionner sur, est-ce qu'on veut une rue de belle maison ou une rue patrimoniale. Ma réflexion à moi ça été les belles maisons y'a déjà la route de la montagne et plein d'autres places pour les bâtir. Sur la route du fleuve, tu ne peux plus vraiment construire à neuf parce qu'il manque d'espace. Les rénovations que tu fais doivent respecter un cachet qui existait il y a 50-100 ans. (entrevue mixte louperivoise)

La situation décrite ici matérialise le mouvement décrit par les urbanistes rencontrés à Rivière-du-Loup et Rimouski. Cet homme témoigne du durcissement des règles suite au manque de prise en compte des recommandations municipales par le propriétaire d'une nouvelle maison. Cette situation conflictuelle révèle les difficultés qui entourent la transition de zones de villégiatures vers des zones de résidence. En effet, cette transformation entraîne plusieurs effets, comme le souligne cette urbaniste de Rivière-du-Loup :

> Parce que dans les dernières années, tout le bord du fleuve était accessible jusqu'à ce que mettons un ou deux Montréalais fortunés achètent une bicoque qui valait 60 000 pour 150 000 pis ils la transforment. Fait que ça avait un impact foncier sur l'ensemble des propriétés. Ce qui fait que tranquillement, les prix ont monté pis là, ça vient compliquer les choses.

> Tant qu'à acheter une propriété ben je veux rester dedans tout le temps alors que c'est un chalet parce que t'as pas de services d'aqueducs ou d'égouts à l'année. Alors, il ya une problématique on a des secteurs qui devraient être des chalets et les gens ont décidé de se construire des maisons carrément. (entrevue louperivoise municipale 4)

Cette intervention met en lumière l'augmentation du prix des chalets sur le littoral sous l'effet de villégiateurs qui ont finalement entrepris de transformer leur acquisition en véritable maison. De plus, il s'agit d'un investissement personnel pour assurer les frais d'aqueduc et de déneigement, mais, à moyen et long terme, certaines stratégies peuvent transférer ces coûts vers la collectivité.

> La conversion des chalets en résidences permanentes entraîne des impacts sur les services municipaux offerts aux résidents et sur l'environnement (comme un équipement sanitaire non conforme). Cela provoque des dépenses à la hausse sur le budget des municipalités (voirie, loisir, salubrité), sans compter la gestion au quotidien de certains problèmes rattachés au fait que la vente du chalet peut intéresser une jeune famille (malgré la largeur des chemins insuffisante pour l'autobus scolaire). (MRC de Rivière-du-Loup, 2019, p. 4)

Notre interlocutrice de Rivière-du-Loup détaille les modalités de l'installation de résidence principale dans des zones de villégiature :

> on a un règlement qui fait en sorte que, eux quand ils s'installent là, ils assument. Parce que le problème c'est que, quand ils sont rendus 10, ils se mettent à faire de la pression au conseil, mais là si la ville assume cette partie là, souvent le chemin a pas la grandeur requise, il y a pas la fondation adéquate pis ça coûte hyper cher pour 10 résidents. T'sais. ça coûte le même prix que si on faisait ça en ville pour 300. Alors ça marche pas. Donc on encadre ça, mais on les laisse, t'sais. J'ai jamais vu un conseil dire "c'est une zone de chalet, il va juste y avoir des chalets". (entrevue louperivoise municipale 4)

Das les zones de villégiature, des citoyens qui transforment les chalets pour en faire des résidences adaptées aux quatre saisons peuvent donc s'unir pour exercer des

pressions sur la municipalité afin d'obtenir tous les services municipaux. Des enjeux d'équité se posent par rapport à des investissements publics conséquents pour un petit nombre de bénéficiaires. Dans certaines situations, l'environnement peut aussi être affecté par la résidentialisation des zones de villégiature. En effet, la même urbaniste poursuit la critique de ce mouvement :

> y'en a deux qui sont complètement à l'extrémité est de la petite rue McKay qui est au bout du parc, mais ces gens là t'sais, c'est incroyable! C'est un secteur où est-ce qu'il y a pas d'eau, donc les gens qui habitent là — y en a quelques-uns qui ont décidé d'habiter là toute le temps à l'année — ils consomment de la bouteille d'eau eux autres là. Parce qu'il y a pas d'eau. Il y a pas de service d'aqueduc. Pis y'en aura jamais probablement dans ce secteur-là. Ils sont collés contre le zonage agricole pis les quelques maisons sur le bout, on sait qu'ils ont des puiseurs pis on est pas capable de faire la démonstration qu'ils font de la contamination pour les obliger à mettre une installation conforme, parce que de toute façon, le fleuve là l'hiver, il vient toute nettoyer ça. Alors eux autres y a rien sur le sable, toujours tout est clean pis y a jamais de traces de quoique ce soit. Alors qu'on sait que dans le fond, ils contaminent probablement un peu, mais c'est ça, ça pose un problème. (entrevue louperivoise municipale 4)

Ainsi, cette personne suspecte deux anciens chalets de contaminer les eaux du Saint-Laurent. Bien que l'on ne puisse vérifier cette accusation, elle révèle les craintes de l'urbaniste sur les impacts de la résidentialisation dans certains espaces littoraux isolés où les citoyens pourraient être tentés de prendre des largesses vis-à-vis de règlements municipaux perçus comme trop contraignants.

La résidentialisation d'espaces longtemps consacrés à la villégiature fait partie des enseignements empiriques retirés de nos terrains. Pour cette raison, ce phénomène sociospatial n'apparaît pas dans notre cadre conceptuel. Il s'agit d'un mouvement vécu par plusieurs PMV au Québec et au Canada. Bien que la banlieusardisation de zones historiques de villégiature puisse s'accompagner d'effets néfastes, elle témoigne du regain d'attractivité de ces positions pour certaines catégories de populations urbaines,

notamment les personnes retraitées. Nous discuterons plus en détail de ce phénomène en lien avec nos cas dans le chapitre suivant.

Un autre phénomène vient expliquer la disparition des populations de villégiateurs sur les littoraux des territoires louperivois et rimouskois : la transformation des résidences secondaires en résidences touristiques.

> T'sais nous autre, c'est notre airbnb. Notre problème de air bnb, c'est pas comme en ville. C'est pas du monde qui loue leur chambre pis leur sous-sol, nous autres, c'est des chalet. Parce que dans les chalets, t'en vois beaucoup qque c'est pas déclaré là. Ça dure toute l'été, y a de bons montants donc c'est sûr que ça l'a un impact économique important, mais c'est sûr que c'est encore un petit peu une zone grise là. (entrevue louperivoise touristique 3).

Ici, ce professionnel du tourisme perçoit Airbnb comme un outil permettant de produire de la valeur à partir des anciens lieux de villégiature. Pour vérifier ses dires, nous avons cherché les logements littoraux disponibles sur la plateforme. Dans certains secteurs, l'idée de notre interlocuteur semble se concrétiser. Ainsi, nous partageons ci-dessous deux cartes de la répartition des logements en location sur la plateforme. Le premier secteur est la conurbation Cacouna–L'Isle-Verte (MRC de Rivière-du-Loup), l'autre est l'arrondissement du Bic (MRC de Rimouski-Neigette).

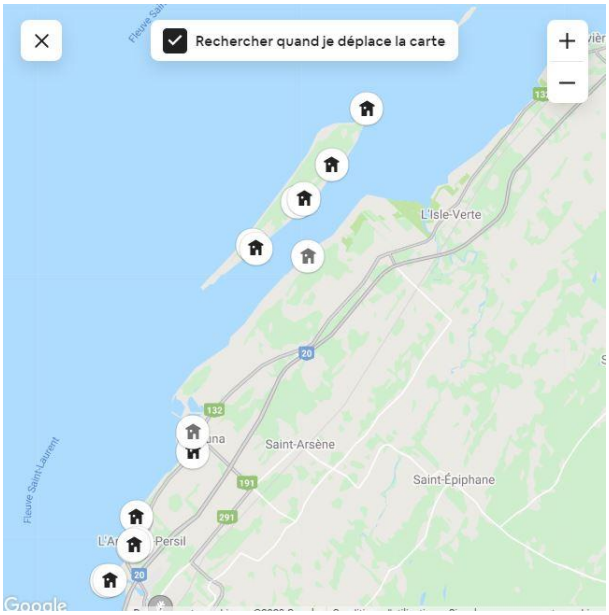

Figure 5.11 : Répartition des logements touristiques sur la plateforme AirBnb pour les municipalités de Cacouna et de l'Isle-Verte

Figure 5.12 : Répartition des logements touristiques sur la plateforme AirBnb pour l'arrondissement du Bic (Rimouski)

Malgré leur raréfaction, les zones de villégiature subsistent dans certains territoires des MRC étudiés. Dans une citation précédente, l'urbaniste de Rimouski désignait une portion côtière du Bic où, selon elle, des résidents secondaires posséderaient encore quelques chalets. Néanmoins, les zones de villégiature identifiées par nos différents répondants semblent surtout s'éloigner du littoral pour se concentrer autour des lacs à l'intérieur des terres.

L'autre exception est insulaire, puisque Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, aussi nommée l'île verte, rassemble une importante population de résidents secondaires, comme en témoigne ce natif de l'île qui travaille pour la MRC de Rivière-du-Loup :

> C'est exacerbé à l'île, c'est inversé, la majorité. Je pense que la proportion, même si j'ai pas les chiffres, mais je m'avance un peu avec mon senti. Oui il y a des proportions de villégiatures qui se fait dans certaines municipalités, mais qui reste dans un pourcentage quelque part raisonnable versus la population permanente. Cacouna qui a 1 800 de population, même si y'a 150 villégiateurs l'été tsé j'pense pas qui en a 3 000 villégiateurs. À l'île c'est ça, ton ratio par rapport à la population permanente est démesuré quand tu en as 180 saisonniers propriétaires. (entrevue louperivoise municipale 1)

Ainsi, selon notre interlocuteur, la population de villégiateur serait environ sept fois supérieure à celle des résidents permanents (qui seraient environ 25 selon lui). Cette réalité démographique influence les priorités municipales aujourd'hui.

> Côté conservation et préservation, sauvegarde du patrimoine bâti, des questions sur le paysage, la beauté de l'île… Ça c'est dans le top. C'est dans les priorités du monde de l'île tout horizons confondus, mais je ne sens pas de volonté de dire « eille, la population permanente, comment on s'assure de son maintien ? ». (*Ibid.*)

Pour lui, la prédominance des thèmes liés à la conservation des patrimoines bâtis et naturels de l'île occulte un enjeu extrêmement important : la sauvegarde de la population permanente. Effectivement,

> Je trouve que c'est très fragile. C'est 25 (*habitants, ndlr*), c'est pas 200. Dans les faits, oui tu vas toujours avoir l'argument, « ah c'est pas juste ça, il y a les saisonniers ». Oui, mais les saisonniers, c'est des saisonniers. Leur domicile, leur adresse c'est ailleurs. Leurs services de base sont ailleurs. Ils viennent à l'île l'été, en vacances ok. Ils s'impliquent ou ils s'impliquent pas, mais c'est pour le fun. Quand t'es permanent, eux autres sont importants en tabarnaque. C'est eux autres qui font que t'es une municipalité. (*Ibid.*)

Selon lui, la conservation des résidents permanents est un enjeu central car leur départ pourrait entraîner une perte des services essentiels (traversier, hélicoptère, dispensaire…) : « Si tu perds ta population permanente, tu perds ces services-là. Probablement à brève échéance » (*Ibid.*). Malgré la forte croissance de la villégiature particulière à ce milieu insulaire, certaines formes du développement des résidences secondaires ressemblent à ce qu'on trouve sur les littoraux des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette. Ainsi,

> du moment où il y a eu des gens qui ont construit, avec la facilité du traversier, les nouvelles maisons, ils ont construit plus gros et à l'année. Ce qui fait en sorte qu'il y a une dynamique qui s'est installée à l'île qu'on ne connaissait pas avant, qui sont les intermittents et qui regroupe beaucoup de personnes. Il y a beaucoup de nouvelles maisons qui sont des quatre-saisons. Tant qu'à mettre plusieurs cent mille piasses à l'île, aussi bien en profiter et pas venir 2-3 semaines juste l'été. Ils viennent dans les quatre saisons, les services sont là, l'hélicoptère est là, le pont de glace en motoneige l'hiver est là. (*Ibid.*)

Ici, notre interlocuteur spécifie une catégorie de résidents secondaires (les intermittents), définie par des maisons adaptées aux conditions hivernales. Il voit une corrélation entre la diffusion de cette forme d'habiter « intermitente » et l'accessibilité

accrue de l'île. Or, plusieurs de nos répondants craignent ou constatent que les changements climatiques altèrent l'accès à l'île l'hiver, en réduisant le temps d'utilisation du pont de glace. Cela fait partie des perceptions des changements climatiques collectées dans les deux MRC, que nous allons détailler dans la prochaine partie.

5.3 Perceptions des changements climatiques dans les espaces touristiques

Dans cette section, nous souhaitons synthétiser les perceptions des changements climatiques collectées lors des entretiens et ateliers. En effet, avant de présenter des initiatives ou capacités d'adaptation, nous allons présenter comment les acteurs se situent par rapport à l'enjeu des changements climatiques. Nous voulions notamment évaluer le degré de connaissance des effets des changements climatiques à un niveau local. Trois sous-parties vont permettre d'aborder les perceptions des changements climatiques chez les acteurs qui travaillent directement dans le tourisme. Puis, nous élargirons ce regard sur les acteurs qui participent à la production des espaces touristiques littoraux, notamment les personnes qui travaillent dans les institutions chargées de l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Enfin, nous verrons comment la relation tourisme – changements climatiques est perçue par des acteurs externes au secteur.

5.3.1 Les acteurs touristiques face aux changements climatiques

Les acteurs touristiques rencontrés regroupent des organismes de promotion de la destination, entreprises touristiques privées, hébergements et parcs naturels. Pour mieux comprendre les rôles que le tourisme peut jouer dans l'adaptation aux changements climatiques, il nous semble nécessaire de comprendre comment les changements climatiques sont perçus par ses principaux acteurs.

Dans un premier temps, les acteurs touristiques partagent tous un regard inquiet sur les changements climatiques. Des caractéristiques individuelles comme le genre ou l'âge n'ont pas semblé avoir de forte influence sur les réponses par rapport à ce sujet. En revanche, certains facteurs semblent nuancer les préoccupations. Tout d'abord, les personnes qui travaillent directement sur le littoral en retirent un stress supplémentaire. Le professionnel qui travaille au site historique maritime de Pointe-au-Père témoigne :

> c'est catastrophique. Alors comment on fait pour... c'est sûr que ça m'inquiète. Surtout quand t'as les deux pieds sur le bord de l'eau là. Pis moi je vois pas de solutions, malheureusement il faut s'attendre au pire parce que... t'sais. Les pays riches ne font rien pour. En tout cas, d'après moi faut s'attendre au pire. (entrevue rimouskoise touristique 1)

Dans cet extrait, notre interlocuteur semble avoir internalisé l'espace littoral comme un espace à risques dans un contexte de changements climatiques. Néanmoins, un léger paradoxe transparaît. Alors qu'il a conscience des impacts locaux des changements climatiques, l'échelle des solutions semble multinationale (« les pays riches »). Désabusé face à leur inaction, ses mots traduisent l'impuissance qu'il ressent face aux transformations à venir.

Pour les organismes de promotion de la destination, les effets des changements climatiques sur le Saint-Laurent font craindre une altération des produits touristiques offerts. Ainsi, une représentante de l'organisme Québec maritime nous confie :

> Ça nous préoccupe beaucoup. J'pense qu'on peut pas faire de la promotion touristique sans être préoccupés par ça. Sans être préoccupé par l'environnement en général d'une part. t'sais, tout ce qu'on entend sur le surtourisme, tout ça, c'est pas lié aux cc mais quelque part, ça se rejoint t'sais. Et quand on vit dans un environnement comme le nôtre où le produit touristique principal, c'est — j'en parlais — les paysages, c'est notre environnement naturel, ça vient de soit que ça nous préoccupe énormément. (entrevue rimouskoise touristique 3)

Cet extrait nous montre que la préoccupation face aux changements climatiques se déplace donc sur un plan professionnel. L'offre touristique du Saint-Laurent que cet organisme vend à l'international accorde une place fondamentale aux attraits comme le bord de l'eau, les grands parcs ou les accès à la faune locale. Une fragilisation des écosystèmes par les changements climatiques pourrait, à terme, complexifier l'exploitation touristique de certaines portions du littoral. À la fin de notre entretien, notre interlocutrice nous a donné l'exemple du durcissement des conditions d'observation des mammifères marins, qui pourrait se poursuivre si les effets des changements climatiques ajoutent un facteur de risque pour leurs populations. Toutefois, bien que l'inquiétude des deux acteurs touristiques précédents ne soit pas feinte, elle ne se rattache pas encore à des observations réalisées sur le terrain. Nous voulions donc rencontrer des acteurs de l'écotourisme, susceptibles de nous apporter un œil d'usager quotidien des littoraux de l'estuaire. Ainsi, une personne qui travaille sur le fleuve comme guide kayakiste a souligné la rapidité des transformations, constatée par les différents usagers du territoire :

> J'pense à des pêcheurs, des citoyens, des gens de la place... ça faisait des années qu'on observe le phénomène, tellement rapide. On parlait pas de ça y a quelques années, les changements climatiques et maintenant on se dit "ça se peut que ça soit vraiment chez nous". (entrevue rimouskoise touristique 4)

Le rythme avec lequel les effets des changements climatiques se vérifient interpelle aussi cette employée de la Société Duvetnor : « j'ai l'impression que ça vient toujours plus vite que ce que l'on prévoit, même scientifiquement », nous livre-t-elle. Plus tard, elle suggère quelques impacts liés aux changements climatiques dans l'espace qu'elle pratique quotidiennement :

> j'entends plus parler de la marina qui s'envase.. Non, mais... Oui mais là c'est sûr que le phénomène d'érosion nous on le vit sur les îles. Donc y a plus d'érosion. J'ai l'impression aussi — mais c'est juste des impressions

> t'sais, c'est pas des... — que la glace prend plus de temps à se former. Ce qui ferait du sens là aussi (rires). J'ai pas mesuré ici, mais t'sais, j'peux dire... T'sais j'ai l'impression que ça va être libre de glace dans pas très très longtemps. Donc ouais l'érosion, ben ça va ensemble libre de glace pis l'érosion... (entrevue louperivoise touristique 2)

L'accélération de l'érosion revient encore comme le principal constat. La relation de cette transformation de la côte avec la disparition du pied de glace paraît intégrée par notre interlocutrice, bien qu'elle ait moins de certitude par rapport à ses observations sur l'englacement (« c'est juste des impressions », « j'ai pas mesuré », « j'ai l'impression » (*Ibid.*)).

La première phrase du témoignage précédent soulève aussi la complexité dynamique des écosystèmes côtiers. Ainsi, l'envasement de la marina de Rivière-du-Loup est un enjeu qui revient souvent dans les discours des parties prenantes du tourisme local. La problématique posée aux utilisateurs de la marina montre que les changements climatiques ajoutent une couche de risques à des secteurs déjà sous tension environnementale. Dans le cas de la marina, le dépôt de sédiment dans la marina ne peut être dragué qu'au cours de périodes très courtes (fin d'automne) en raison d'un encadrement strict qui vise à protéger la population de bélugas dans ce secteur. Cette espèce étant sensible à la pollution de l'eau, enlever la vase ne peut se faire dans ses périodes de vulnérabilité.

> T'sais, juste déjà Pêche et Océan a changé les règles... Nous on avait un problème ici à un moment donné parce qu'icitte, toutes les activités du port de Rdl, ça prend du dragage. Le marin de Pêche et océan est arrivé : pu de droit de draguer entre le mois de juin et le mois d'octobre... mais là avant que le monde s'ajuste, nous autres on a dit "ben là t'sais ça a pas d'allure.." Nous autres en avril il peut encore y avoir de la glace et ils sont pas capables de draguer. On est rendu en octobre et là c'est le temps sur le fleuve est trop dangereux pour la drague. Bon t'sais. Y a des ajustements de même qui devoir se faire. C'est sûr que le reste... (entrevue louperivoise touristique 1)

Malgré des hypothèses préoccupantes, les impacts des changements climatiques sur les populations de mammifères marins du Saint-Laurent sont encore méconnus. En revanche, nous savons que les changements climatiques transformeront le patrimoine naturel du Québec en profondeur (Berteaux, 2014). De plus, les mammifères marins constituent déjà des espèces vulnérables aux pressions anthropiques. Le stress supplémentaire causé par les changements climatiques pourrait toucher durement une industrie touristique qui a érigé les rorquals, baleines à bosse et autres bélugas comme des produits de forts produits d'appels. De plus, pour protéger ces espèces, Pêche et Océan Canada encadre strictement la navigation. Les mises à jour des normes de protection des milieux de vie des mammifères marins peuvent affecter certaines dimensions du secteur touristique. Ainsi, une intervenante évoque les répercussions du passage de plus en plus fréquent de la très menacée baleine franche de l'Atlantique Nord (ou baleine noire) dans le golfe du Saint-Laurent.

> Nous autres on est pas touché, mais c'est quand qu'on voit ce qui se passe avec la baleine noire, ça l'a des impacts énormes. On est pas touchés... On est touché indirectement parce que là ça touche les croisiéristes par exemple, donc les croisiéristes qui viennent ici qui vont à Québec, ben ils ont été obligés de changer de trajet. On l'a vu avec Gaspé là. Gaspé, j'pense qu'ils ont perdu 10 croisières l'année qu'ils ont mis en place les nouvelles règles là. On le voit avec la pêche aussi, on l'avu avec la pêche au niveau des IDM tout ça là. Faque c'est sûr... Non non, on voit les impacts arriver là. (entrevue louperivoise touristique 1).

Bien que la présence accrue de baleines noires concerne surtout le tourisme gaspésien, cette évolution nous intéresse, car elle est révélatrice des impacts potentiels des changements climatiques sur l'industrie touristique. D'abord, elle révèle que les mammifères marins peuvent changer leurs habitudes de migration en raison d'un changement de température de l'eau. Dans le cas susmentionné, les augmentations rapides de température des eaux du golfe du Maine ont forcé le déplacement des baleines franches de l'Atlantique-Nord vers les eaux plus froides du golfe du Saint-

Laurent (Record et *al*., 2019). Par ailleurs, les institutions gouvernementales ont peu d'options pour aider l'adaptation aux changements climatiques d'espèces non humaines, surtout en mer. Néanmoins, des acteurs comme Pêche et Océan Canada peuvent encadrer les usages humains du Saint-Laurent pour que les pressions anthropiques n'ajoutent pas de nuisances supplémentaires pour des espèces qui doivent s'adapter à un milieu en transformation. Par conséquent, comme dans le cas de la baleine noire, une modification des comportements des animaux s'accompagne souvent de nouvelles règles. Ces règles peuvent alors entrer en contradiction avec les logiques de certains acteurs touristiques.

Dans ce sens, certains acteurs rencontrés ne pensent pas qu'une intervention de l'État soit déjà nécessaire pour un encadrement plus serré de la fréquentation touristique. Ainsi, cet acteur touristique de la MRC de Rimouski témoigne :

> Pour une région comme la nôtre, je pense pas que le touriste a un impact immense, que ça soit dans le parc de la Gaspésie... Est-ce qu'il a un impact auprès des caribous... Je pense pas que le touriste a un impact néfaste sur notre environnement touristique qui ferait qu'il se dégrade. Faque pour l'instant je ne vois pas un problème qu'il soit fréquenté. Le parc du Bic ou des trucs comme ça... Donc, a t-on besoin d'agir aujourd'hui dans notre région concernant l'impact touristique, je pense pas. (entrevue rimouskoise touristique 2)

Cette personne ne perçoit pas encore les impacts des changements climatiques comme suffisamment présents pour qu'ils justifient de limiter des pratiques touristiques qui ne mettraient pas en péril l'environnement.

Alors que les problématiques liées aux changements climatiques et aux mammifères marins paraissent une réalité encore lointaine, certains attraits ont déjà été affectés par les changements climatiques. À Rimouski, des activités hivernales disparaissent au même rythme que les glaces qui couvrent le Saint-Laurent.

> On appelait ça le golf sur la banquise. En hiver, ils créaient un terrain de golf sur la banquise pis là y avait une semaine où on allait et on jouait là. Mais là c'est pareil, à un moment donné, oups, ils se sont ramassés deux/trois ans où la banquise elle partait là faque t'sais... C'était dans la baie là, la baie en face de l'hôtel Rimouski là. C'était ça. C'était super pis.. C'était bon comme visibilité, t'sais c'était original comme activité. Mais r'garde, à cause de t'ça... Avant là, t'sais la pêche... On le voit dans la pêche blanche aussi à Rimouski. (entrevue louperivoise touristique 1)

D'autres interlocuteurs ont avancé l'exemple de la disparition progressive de la pêche sur glace. Ainsi, cette urbaniste rimouskoise insiste :

> L'hiver, c'était toujours gelé. Il y avait la pêche sur la glace, les gens jouaient au golf dans la Baie de Rimouski parce que c'était assez gelé pour qu'ils puissent même faire des aménagements. Des gens, beaucoup, traversaient l'hiver à l'île St Barnabé, parce que dans le fond, c'était sécuritaire. Mais aujourd'hui c'est l'accès… Même l'hiver est quand même très limité. Même les cabanes de pêche c'est quand même de moins en mois. On peut imaginer que dans quelques années là, y'en aura plus de pêche sur la glace parce que la glace sera pas assez là longtemps pour que ça vaille la peine. Ou c'est à cause des redoux, à cause des tempêtes que la glace se défait…. Pis maintenant, travers vers l'île en raquettes ou en ski, c'est téméraire. Y a des gens qui le font encore, mais les gents y sont très téméraires. Fait que c'est très dangereux. (entrevue rimouskoise municipale 1)

Cette intervention place le sentiment de sécurité au cœur du système de valeur qui produit ou détruit un espace touristique. À partir du moment où l'aléa climatique immisce une crainte dans l'esprit des visiteurs et des gestionnaires de l'attrait, celui-ci disparaît du circuit touristique. Bien que quelques « téméraires » osent encore s'aventurer sur la banquise, certains événements, tels que le décès de deux motoneigistes en 2010 (Thériault, 2010), poussent l'industrie touristique à abandonner la mise en valeur de cet usage. Cela souligne le rôle des événements ponctuels (décès, bris de maison ou d'infrastructures, submersion…) dans les réponses apportées aux effets des changements ponctuels.

Ainsi, parmi les différents discours collectés sur les changements climatiques, les acteurs touristiques ont beaucoup insisté sur la tempête de 2010. Le sujet est abordé par un gestionnaire d'organisme de promotion de la destination à Rimouski :

> Pis la tempête de 2010 dont tout le monde parle là... Qui était une tempête de vent, début décembre là. Le problème, c'est qu'il n'y avait pas de glace à ce moment-là si y avait eu des glaces, c'aurait été moins problématique. Ce qui est arrivé en fait, c'était une période de très grande marée haute pis une période de basse pression, fait que ça a fait un match parfait, une tempête très violente, particulièrement à Sainte-Luce, Sainte-Flavie. Ça, ça éveille beaucoup de gens. Ça a éveillé beaucoup de monde. Et ça a éveillé beaucoup de gens, mais ça a éveillé les gouvernements aussi. Pis, par rapport à l'érosion des berges, même les autorités se sont aperçues "Oups, qu'est ce qu'on fait avec ça ? T'sais, y'en a qui ont fait toute sorte d'affaires... L'enrochement par exemple. Mais si t'as un terrain de 100 pieds sur la rive et toi t'enroches mais ton voisin enroche pas... ça a 0 impact. (entrevue rimouskoise touristique 1).

Des événements climatiques extrêmes marquent donc les esprits, au point de déclencher une série d'actions aux conséquences importantes pour la forme du territoire littoral. Au niveau des paysages, lutter contre l'érosion peut transformer le littoral par des enrochements qui anthropisent le trait de côte. Ainsi, les figures 5.13 et 5.14, photographies capturées à Rimouski-Est et à Notre-Dame-du-Portage, illustrent les types d'ouvrage qui se succèdent sur les littoraux des deux MRC qui nous intéressent.

Figure 5.13 : Enrochement à Rimouski-Est (Guillemard, 2019)

Figure 5.14 : Enrochement à Notre-Dame-du-Portage

Les municipalités équipent aussi l'espace public d'outils de sensibilisation aux mouvements du Saint-Laurent. Ces dispositifs peuvent permettre de réduire certains risques, notamment auprès des visiteurs (ou locaux) qui connaissent moins ce milieu. À Rimouski, par exemple, la Ville a installé une plateforme pour profiter de la vue sur la baie. Sur cette plateforme, une colonne indique plusieurs informations sur la marée en cours (figure 5.15). En période hivernale, cette colonne peut être un bon indicateur du niveau de risque. En effet, la marée haute aggrave les dangers de rupture de la banquise.

Figure 5.15 : Baromètre de marée à Rimouski (Guillemard, 2019)

Enfin, les acteurs du tourisme nous ont tous évoqué les changements de saison à l'œuvre. Selon leurs témoignages, l'augmentation des températures en automne et en juin allongerait la saison haute. Cette tendance (confirmée par les chiffres d'Ouranos, mais peut-être plus limitée que la perception que les acteurs en ont) provoque des enjeux de gestion, comme nous l'exprime cet employé du site historique maritime de Pointe-au-Père, à Rimouski :

> On vit toujours la problématique de la perte d'étudiants en fin du mois d'août. Si le beau temps se déplace vers septembre, s'il y a plus de touristes en septembre, on va on va avoir quelques problèmes de travailleurs à cette période-là. Est-ce que le touriste va suivre cette période de beaux temps qui s'est déplacée d'un moins à l'autre... L'influence des écoles, du début de l'école... on voit très bien que nos fréquentations tombent. On passe de 1000 à 200, 300 par jours. (entrevue rimouskoise touristique 2)

Le départ des employés étudiants en fin de saison estivale deviendrait préjudiciable si les fortes fréquentations venaient à s'étendre jusqu'en octobre. Néanmoins, ce témoignage nuance cette inquiétude par le calendrier scolaire qui fait aussi diminuer le nombre de visiteurs.

5.3.2 Les acteurs des espaces touristiques face aux changements climatiques

En plus des personnes qui travaillent directement dans le tourisme (gestionnaires d'attraits ou d'hébergement, employés d'organisme de promotion de la destination, guides), nous avons rencontré plusieurs professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, des élus, des agents de développement ou encore des employés du comité Zip du sud de l'Estuaire. Nous les considérons comme des parties prenantes importantes de l'adaptation des espaces touristiques aux changements climatiques, car ils contribuent directement à leur conservation, leur mise en valeur ou leur encadrement. Leurs regards sur les changements climatiques témoignent de craintes liées à leur univers professionnel et à leur personnalité. Lors des ateliers en mode living lab

organisés à Rivière-du-Loup dans le cadre de notre projet de recherche, cette catégorie, souvent liée à la sphère publique municipale, était surreprésentée par rapport aux acteurs touristiques. Les exercices de la première phase du living lab ont notamment permis de mieux cerner les représentations individuelles sur les changements climatiques dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Dans cette partie, nous allons donc insister sur cette portion de notre corpus de données. Le premier atelier (10 février 2017) s'ouvrait sur un exercice qui a permis aux participants de se positionner par rapport aux effets des changements climatiques sur les littoraux touristiques. Nous leur demandions de réagir à une discussion fictive entre deux professionnels lors d'une pause à la machine à café. En mettant en place une situation fictive, mais très banale (réagir à un sujet d'actualité avec ses collègues), nous voulions inciter les personnes présentes à faire preuve d'empathie et à articuler une argumentation synthétique à l'écrit. Nous nous sommes inspirés d'une expérience menée par Lynam (2016). La première partie du scénario visait à mettre en avant les représentations générales des changements climatiques.

> Vous prenez une « pause-café » en compagnie de deux collègues. La conversation glisse vers les événements climatiques récents qui ont frappé les côtes gaspésiennes. Un de vos collègues mentionne que les hivers ne sont plus ce qu'ils étaient, l'autre précise que ce serait relié aux changements climatiques. Ils se tournent vers vous et vous demandent ce qu'il est dans votre région. (Première partie de la situation)

Face à cette histoire, plusieurs participants mettent en avant des éléments du climat qu'ils voient se transformer localement : « nous remarquons en effet que les hivers ne sont plus aussi froids ce qui entraîne une réduction, voire absence de couvert de glace sur le fleuve » (Atelier 1, participant 5). Cependant, les transformations du climat pourraient, parfois, être amplifiées par une dimension générationnelle. Comme le souligne ce participant :

> Ici, évidemment les hivers ne sont plus comme il y a 50 ans. Mais par contre, mon père disait cela également. Je crois qu'il s'agit de changements cycliques auxquels nous devons nous adapter ne sachant pas ce qu'il en sera dans 5, 10 ou 15 ans. Le réchauffement des eaux du fleuve… faut pas nier ça. À preuve, cette année, le pont de glace pour l'île Verte n'est accessible que depuis cette semaine, alors que dans le passé, c'était bien avant. L'an passé le pont a duré max deux semaines. Qu'en sera-t-il cette année? Outre la saison hivernale, on note que l'été se poursuit ou se prolonge jusqu'en octobre et peut-être un peu plus. (Atelier 1, participant 11)

Ce témoignage souligne que, malgré le poids des représentations (hivers plus froids autrefois), certains marqueurs (le pont de glace) existent pour prendre la mesure des impacts des changements climatiques. La plupart des réponses (10/18) utilisent la diminution du couvert de glace pour démontrer les transformations actuelles. L'érosion des berges et les risques de submersion sont aussi mis en avant. Trois participants relativisent l'impact des changements climatiques sur les littoraux du Bas-Saint-Laurent. Celui qui développe le plus son argumentaire a écrit :

> C'est plus un concours de circonstances. Quand tous les éléments sont présents, tels que: vent, marée haute, pleine lune, pression atmosphérique font en sorte que les possibilités, conjuguées ensemble, font certains bris sur les rivages. (Atelier 1, participant 7)

Le premier travail sur les représentations nous a permis de constater que les acteurs de la production des espaces touristiques louperivois relèvent certaines transformations autour du fleuve (hiver moins froid, diminution de l'englacement du Saint-Laurent, érosion, montée des eaux…). Alors que quelques acteurs minimisent ces transformations, la plupart les constatent, voire les accentuent. La deuxième partie du scénario ciblait les représentations de l'habiter d'un littoral en transformation, où certains risques semblent s'accentuer.

> Suite à vos commentaires, l'un de vos collègues s'inquiète de la fréquence de ces phénomènes, l'autre lui rétorque que les gens qui habitent les

> littoraux connaissent ces risques et y sont habitués. La conversation s'anime et ils ne parviennent pas à se mettre d'accord et demandent ce que vous en pensez. (Deuxième partie de la situation)

Confronté à ce court texte, un participant réagit vivement : « Habitués ?! je ne crois pas… ils connaissent les risques, car ils vivent constamment les conséquences de ces phénomènes, mais je ne crois pas qu'on puisse s'y habituer » (participant 4). Il introduit une nuance entre l'habitude et l'expérience. L'habitude dissimule l'idée de routine alors que l'on parle d'événements qui viennent bousculer cet ordre. Une personne développe cette idée :

> En fait, les gens qui habitent près des côtes sont habitués aux conditions climatiques capricieuses par contre, la tendance des dernières années est très différente de ce qui prévalait il y a une ou deux décennies. Cette tendance de tempêtes extrêmes jumelée à une quasi totale absence de glace l'hiver, de vents plus forts, modifie les conditions "standards". Les gens doivent donc s'adapter très rapidement, et même trop rapidement. Les lois et les moyens mis à leur disposition ne se sont peut-être pas adaptés à la même vitesse. (Atelier 1, participant 5)

Ce participant fournit un effort d'explication des causes de la transformation de l'habiter des littoraux de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. En effet, il va plus loin qu'une description des aléas et soulève l'inadéquation de l'arsenal juridique et réglementaire pour répondre à l'intensification de certains problèmes liés aux changements climatiques. Néanmoins, tous n'ont pas le même avis sur l'urgence de l'adaptation. En effet, la personne qui relativisait le rôle des changements climatiques poursuit son idée :

> Régulièrement, sur le littoral, on voit ce phénomène de grande marée. Qui est tout à fait normal. Pour ma part, il n'y a pas à s'inquiéter. C'est très irrégulier et assez rare de rencontrer des marées dévastatrices sauf peut-être à des endroits très spécifiques ou plus à risques selon leur positionnement. (Atelier 1, participant 7).

Ici, le facteur des marées est désigné comme un risque trop irrégulier pour qu'il y ait besoin de « s'inquiéter ». Ce participant n'aborde pas la question des changements climatiques dans sa réponse. Bien que cette position ne suffise pas à la catégoriser comme climatosceptique, elle reflète néanmoins une minimisation des effets des changements climatiques à l'échelle locale.

Un autre intervenant souligne le rôle prépondérant de l'accès à l'information dans notre perception de la multiplication des bris occasionnés par les effets des changements climatiques.

> Pour ce qui est la fréquence… peut-être nous semble-t-il plus fréquent dû à l'accessibilité de l'information… il y a cinquante ans, que savions-nous des hivers de Percé si nous habitions à Rivière-du-Loup et que nous n'avions pas de connaissances (gens) dans ce milieu !? (Atelier 1, participant 12)

D'autres participants soulignent que, malgré l'accès à l'information amélioré, les populations continueraient de se concentrer sur les littoraux :

> Je pense que les gens connaissent les risques, mais choisissent de les ignorer. Probablement parce qu'ici le problème n'est pas encore accru? Même en Gaspésie, les maisons sur le bord de la mer sont de plus en plus en demande… Cependant, elles sont souvent endommagées par les tempêtes, la superficie de leur terrain se réduit à vue d'œil… c'est difficile de l'ignorer. Ici, le problème ne semble pas aussi grave pour l'instant c'est encore plus facile de se fermer les yeux. (Atelier 1, participant 18)

Sur les littoraux du Saint-Laurent, le degré de risque ressenti comme modéré expliquerait donc en partie la poursuite de la littoralisation. Les mots de cette personne dissimulent un obstacle majeur à l'adaptation, que nous pourrions désigner comme la difficulté structurelle (mais aussi individuelle) de construire le territoire d'aujourd'hui en intégrant la morphologie et les risques climatiques du territoire de demain. En effet, la valeur accordée aux maisons littorales domine encore les craintes liées aux tempêtes,

à la submersion ou à l'érosion. Cette valorisation rend les risques secondaires par rapport aux bénéfices retirés de la situation littorale. En ce sens, plusieurs des participants mentionnent le caractère culturel et historique de l'occupation des côtes du Saint-Laurent. Cet homme poursuit notre scénario sous la forme d'un dialogue qui lui permet d'aborder l'enjeu culturel de l'adaptation :

> … finalement le patron trouve la discussion bien intéressante et décide de la poursuivre avec nous…
> - En fait, je ne connais pas parfaitement les statistiques à savoir si la fréquence des événements augmente, cependant quand ça arrive, ça fait du dommage et ça coûte très cher aux propriétaires, aux municipalités et à l'État.
> - C'est vrai, mais les propriétaires, ils n'avaient qu'à ne pas acheter cette maison.
> - Ce n'est pas si simple que ça. Depuis toujours, les autochtones aussi bien que les premiers colons s'établissent sur le long du Saint-Laurent. C'est naturel pour nous, cela n'empêche pas que des choses changent et que les risques ne sont pas les mêmes. Il y a une sorte de responsabilité qui incombe aux autorités compétentes d'informer et de protéger le citoyen. La réglementation tant au niveau du zonage que des infrastructures peuvent aider le citoyen. Je ne crois pas que personne connaisse ces risques et y soit habitué. (Atelier 1, participant 13)

Cet échange fictif souligne l'appropriation ancienne du littoral. L'histoire de la colonisation des littoraux du Saint-Laurent le confirme. En effet, entre 1626 et 1725,

> La localisation et la morphologie des seigneuries sont fortement influencées par la nécessité d'avoir accès à la voie d'eau, tant pour la facilité des communications que pour les ressources qu'elle procure. C'est pourquoi la très grande majorité des premières seigneuries prennent leur front directement sur le f leuve et, plus tard, sur ses principaux affluents. (Laberge, 2000, p. 17).

Face à un mode d'habiter profondément ancré dans la société québécoise, le participant 13 met donc en avant la responsabilité des pouvoirs publics pour accompagner et encadrer les changements de pratiques sur les littoraux. Après que les personnes

présentes à l'atelier se sont exprimées par rapport à l'habiter, nous avons voulu susciter des réactions à l'aune des valeurs prioritaires projetées dans l'adaptation. Nous désirions aussi comprendre comment les participants se positionnaient par rapport au recul stratégique et aborder les enjeux touristiques.

> Satisfaits de vos arguments et voulant prolonger la pause, ils se servent un deuxième café. Votre collègue suggère la mise en place d'une loi interdisant toute construction à moins de 200 pieds du littoral. Cela fait immédiatement réagir le deuxième, dont des cousins ont une maison ancestrale sur le rivage pas loin de Percé, très agréable l'été. Il renchérit en disant qu'une bonne partie de l'économie gaspésienne est tournée vers le fleuve et que s'en éloigner serait un gros coup dur, en particulier pour le tourisme. Les deux se demandent alors ce qui pourrait être fait pour satisfaire tout le monde. Une dernière fois pour cette pause qui s'allonge, ils vous convient à partager vos idées. (Troisième partie de la situation).

La plupart des personnes s'expriment contre un retrait systématique de l'occupation humaine sur le littoral. Comme le souligne ce témoignage,

> Je ne crois pas qu'empêcher les gens d'accéder au fleuve soit la solution idéale. Par contre, il y a sûrement des choix à faire au niveau de l'aménagement… par exemple, si on sait que les racines retiennent la côte, peut-être devrions-nous favoriser la plantation sur le long du littoral… Les aménagements futurs devront être flexibles, amovibles, bref, une réflexion S'IMPOSE! (Atelier 1, participant 4)

Pour s'adapter, il faudrait donc réorienter les façons d'occuper le territoire pour y intégrer les enjeux climatiques. Plus précisément, l'ingénierie végétale illustre une des options possibles pour atténuer les effets des changements climatiques sur les littoraux. Plusieurs des participants évoquent la végétalisation comme une méthode efficace pour lutter contre l'érosion. Malgré l'accélération des transformations, l'accès au fleuve ne doit pas être remis en question systématiquement. Ainsi, plusieurs participants dénoncent l'idée d'une norme fixe pour le recul des installations humaines.

> Nous arrivons aujourd'hui à une recherche de perfection comportementale qui n'a rien à voir avec un "settlement" humain. Toutes ces normes fixes sont idiotes. Les changements climatiques amènent des événements fortuits qui n'ont rien à voir avec des chiffres. Ainsi, la plage ne subirait pas de dommage si le rocher Percé et l'île Bonaventure ne venaient pas créer "un effet de bout". À l'opposé, un recul de 200 pieds ne veut rien dire au bout d'un marais côtier de deux kilomètres. Des installations humaines qui peuvent subir la submersion occasionnelle peuvent être intéressantes si elles respectent le besoin du fleuve de respirer, de s'étirer et de s'étendre. De plus, on a adopté l'approche alarmiste, mais il est normal pour les humains de se déplacer, et peu de maisons sont aujourd'hui faites pour durer plus de soixante-dix ans. (Atelier 1, participant 6)

Ainsi, la plupart des personnes présentes à l'atelier préconisent un traitement au cas par cas. Comme le soulignait la partie 6.1., le Saint-Laurent constitue une part importante de l'identité du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Par conséquent, il ne faudrait pas sanctuariser les littoraux sans prendre en compte les enjeux culturels, touristiques et économiques. Néanmoins, plusieurs participants admettent que des zones et infrastructures à risques devraient être déplacées ou réaménagées pour laisser de la place au fleuve. Parmi les infrastructures, certaines portions de la route littorale 132 sont identifiées comme un enjeu à court terme par trois participants. Enfin, un dernier point ressort de l'exercice basé sur la discussion fictive. Pour transformer les habitudes des populations et les formes d'implantation littorales, la clé se trouverait dans des démarches concertées.

> C'est une idée intéressante qui peut avoir des répercussions très importantes tant au niveau de l'économie locale que du tourisme et du développement des collectivités locales. C'est une question tellement importante. Et que faire avec les activités agricoles? Interdisons-nous seulement les nouvelles constructions? les rénovations? et si un propriétaire veut agrandir? Ce serait donc dire que c'est impossible de développer tous les projets à moins de 200 pieds du littoral? Nous devrions plutôt voir la ligne des hautes eaux ce serait moins arbitraire qu'une simple distance.
> Je crois qu'il faudrait vraiment voir tous les aspects et rencontrer les partis, les citoyens, les experts et les décideurs. Quand il s'agit de sujets aussi

> importants, il faut ratisser large et consulter les gens. (Atelier 1, participant 13)

L'ampleur des transformations nécessaires nécessite de prendre en compte les différentes réalités qui composent un territoire.

Le premier exercice a donc permis de comprendre les perceptions des changements climatiques. Pour donner suite à cela, nous avons voulu mobiliser les connaissances du terrain des participants. Nous leur avons demandé de cibler sur de grandes cartes les infrastructures et les activités liées au tourisme menacées à court terme et à moyen terme (figure 5.16).

Figure 5.16: Atelier 1, localisation des enjeux (Guillemard, 2017)

À la fin de cette journée, la plupart des participants nous ont demandé d'organiser une activité qui permettrait de synthétiser les effets projetés des changements climatiques sur le territoire louperivois et les activités touristiques. Deux chercheurs d'Ouranos ont

accepté de venir transmettre ces informations aux acteurs lors du deuxième atelier. À notre demande, ils ont divisé leur intervention en différents blocs (présentation des tendances climatiques historiques et projetées et impacts sur la dynamique côtière, présentation des impacts des changements climatiques sur le cadre bâti, sur les écosystèmes et sur les usages récréatifs et touristiques, présentation des acteurs et des initiatives). Cet atelier était surtout programmé dans un but de partage de connaissances et d'échange avec les scientifiques. Nous en avons aussi profité pour présenter les premiers résultats de la démarche. Entre les différentes présentations de chercheurs, nous avons demandé aux participants de noter les éléments à prioriser à l'aune des informations qu'ils venaient de recevoir. À l'aide de leur note, ils devaient ensuite modifier la carte réalisée lors du premier atelier. Sur la page suivante, nous présentons la carte dans sa version finale, pour le secteur Notre-Dame-du-Portage – Rivière-du-Loup (figure 5.17). Prévue pour être lue sur internet, cette carte est difficile à retranscrire en dehors de ce contexte[1]. Nous en en proposons donc une description rapide et un tableau en annexe (réalisé par Romain Fontanel du LLio), où vous pourrez trouver les détails de chaque point.

---

[1] Pour avoir accès à cette carte en ligne, vous pouvez me contacter par courriel : guillemard.alexis@courrier.uqam.ca

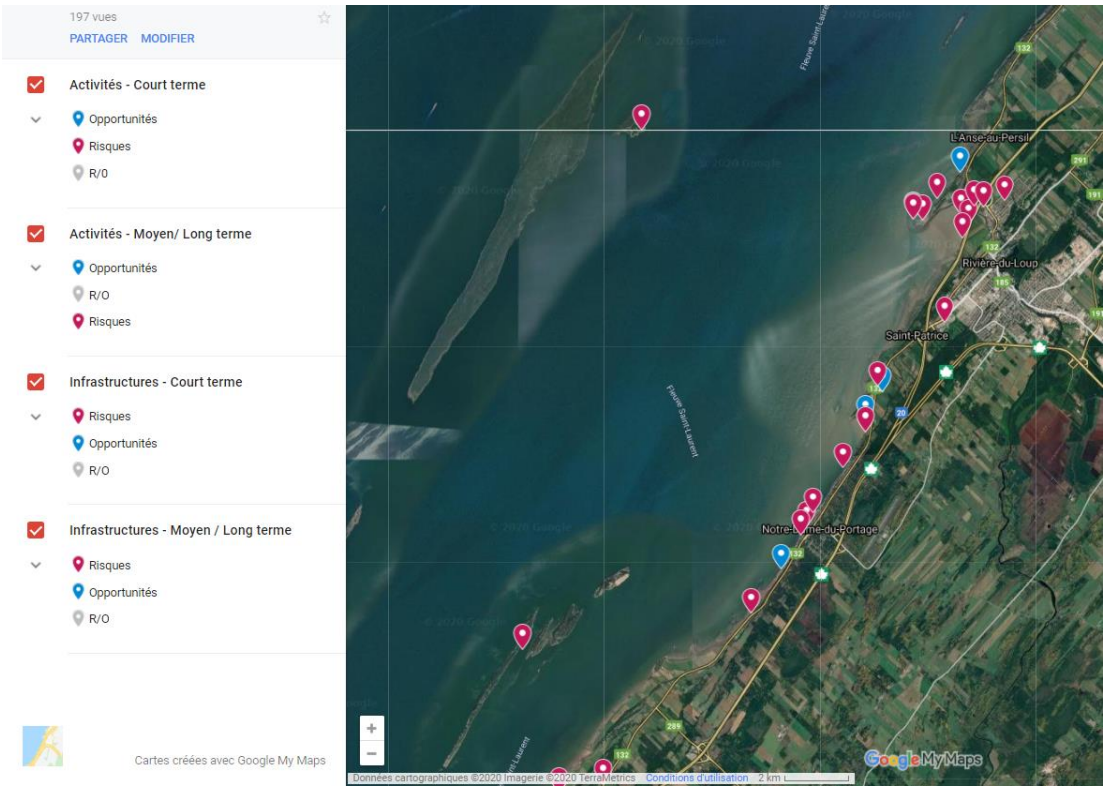

Figure 5.17 : Carte des préoccupations

Tout d'abord, les participants ont identifié des enjeux en dehors de la MRC de Rivière-du-Loup. Nous allons nous concentrer sur les activités et lieux identifiés sur les littoraux du territoire que nous étudions (L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Cacouna, Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage). L'exercice a permis aux participants de partager leur perception des infrastructures ou activités liées au tourisme qui sont menacées à court terme et à moyen terme par les changements climatiques, ou qui pourraient profiter des futures conditions.

Les principaux risques qui ressortent de l'exercice sont liés à l'érosion, à la submersion et à la diminution de l'épaisseur de la banquise hivernale. Ces enjeux ont surtout été situés à Notre-Dame-du-Portage (parc de la grève, route de la Montagne, Auberge du Portage, Plage municipale, Auberge sur Mer, Parc de l'Anse) et Rivière-du-Loup (les

marais le long de l'autoroute 20, la marina et le carrefour maritime, la pointe de Rivière-du-Loup, la rôtisserie St-Hubert, le parc Cartier). À Cacouna, la situation semble moins urgente (ou moins connue). Quelques participants ont signalé les évolutions des marais et d'éventuels bris des infrastructures portuaires à moyen/long terme. L'Isle-Verte est aussi concernée par des bouleversements des marais qui pourraient signifier une perte de biodiversité, notamment au niveau des oiseaux. L'érosion d'un aboiteau (digue érigée pour éviter la submersion des terres à marée haute) pourrait mener à la détérioration de certains sentiers (notamment le sentier du quai). Enfin, les participants s'inquiètent de la vulnérabilité des accès à la municipalité insulaire de Notre-Dame-des-Sept-Douleur. À court terme, la pérennité du pont de glace semble menacée à court terme alors que les infrastructures du traversier estival pourraient être fragilisées à long terme.

Les acteurs des espaces touristiques présents à l'atelier désignent également quelques opportunités pour les scientifiques et le tourisme. En premier lieu, certaines évolutions peuvent être l'occasion de susciter du développement local autour de certains lieux, par des démarches d'adaptation innovante ou encore d'expériences de sensibilisation. Des portions du littoral peuvent aussi devenir des terrains d'études et de documentation sur les nouvelles espèces, les impacts des changements climatiques ou les dynamiques côtières comme le coincement côtier. Enfin, il existe des exemples d'intervention « douces » qui ont connu un certain succès. Par exemple, l'action de végétalisation du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a été référencée à Notre-Dame-du-Portage.

5.3.3 Regards externes sur la relation tourisme - changements climatiques

Le tourisme et les changements constituent deux enjeux transversaux qui mobilisent de nombreux acteurs territoriaux. L'urbaniste doit les intégrer à son plan ; le préfet de MRC, à sa planification ; l'acteur environnemental, à la façon dont il intervient sur le terrain. Dans cette partie, nous allons présenter la perception du lien entre le tourisme et les changements climatiques auprès des acteurs clés de la production et de la protection des espaces littoraux.

En premier lieu, plusieurs de nos interlocuteurs ont partagé des réflexions plutôt généralistes sur cette relation :

> Ça va amener des changements majeurs sur plein d'affaires pis, entre autres, juste sur le fait de continuer à découvrir la terre, à voyager, ça va avoir un impact là-dessus. De voir qu'il y a du monde qui vont de plus en plus en arracher, va falloir qu'on arrête de penser à notre petit confort, à notre petite consommation, qu'on arrête de consommer des petites bébelles pour rien, qu'on arrête le consumérisme exagéré alors que le reste de la planète y vont crever. (entrevue louperivoise municipale 4)

Ici, on voit que parler de tourisme et changements climatiques entraîne rapidement un glissement vers une réflexion à l'échelle mondiale. Nous pensons que l'ultra-mobilité induite par le tourisme et la globalité du réchauffement climatique contribuent à élargir la discussion. Bien que notre interlocutrice démontre une prise de conscience de l'imbrication de ces deux phénomènes, sa réflexion nous permet difficilement d'en tirer des enseignements pour l'échelle locale. Plusieurs personnes rencontrées qui travaillent en aménagement ou développement conservent une réflexion générale sur le sujet, mais associent les changements climatiques comme des opportunités pour le tourisme.

Néanmoins, les acteurs environnementaux soulignent la dépendance de l'industrie touristique à la santé des écosystèmes.

> Si l'eau du Saint-Laurent est plus chaude — ce qui est remarqué, ça va avoir un effet sur les stocks de poissons et donc sur la pêche et évidemment l'industrie du tourisme aussi. Au niveau des baleines aussi, au niveau de l'observation des baleines aussi, l'observation des oiseaux... Bon, en fait tout ça, tout ce qui est patrimoine naturel et faunique qu'on voit ici, qui est quand même l'attrait de la région ici. Tous les perturbateurs… les changements climatiques, ça perturbe beaucoup de choses en place et d'après moi c'est ça… Je pense que ça peut venir menacer justement un peu l'industrie du tourisme de cette façon-là justement, en changeant, en perturbant les écosystèmes et avoir peut-être moins souvent la chance d'observer telle ou telle espèce qui est emblématique de la région ici. (entrevue environnementale rimouskoise 1)

À long terme, les effets du réchauffement de l'eau sur les espèces fauniques du Saint-Laurent font craindre à notre interlocuteur des répercussions sur le tourisme. En effet, on l'a vu dans la présentation des cas (chapitre 4) et les deux premières parties du présent chapitre (5.1 et 5.2), une partie importante du tourisme rimouskois et louperivois repose sur le contact avec la faune locale. Entre les ornithologues, les chasseurs, les pêcheurs ou les expéditions sur le fleuve au Bic ou à Rivière-du-Loup, plusieurs visiteurs des littoraux sont motivés par l'accès aux réserves fauniques de la région. Ainsi, ce chasseur confirme cet attrait, quand on lui demande pourquoi il choisit le parc côtier Kiskotuk plutôt qu'un autre endroit :

> Ben il y a du gibier (rires). Ça c'est… (rires) C'est sûr. Pis étant donné que mon père m'a amené là aussi quand j'étais tou'p'tit… ben j'ai comme continué. J'amène aussi mes enfants. Que ce soit ma fille, mes trois garçons… eh, c'est sûr le plus jeune, je le traîne moins un peu là… mais, [mon fils] c'est un chasseur lui aussi faque y chasse, y vient avec moi. Ma fille ben, juste pour donner un exemple, elle me texte, elle dit : ''Papa j'descends à Rivière-du-Loup, on vas-tu à chasse ensemble en fin de semaine?''. (chasseur Kiskotuk)

Par conséquent, une modification des populations de gibier (canards et oies, principalement) pourrait aussi transformer les activités liées à la chasse. Face à ces

différents risques qui pèsent sur les ressources touristiques, nous avons cherché à comprendre le rôle que le tourisme pourrait jouer dans l'adaptation. Un fonctionnaire municipal de Notre-Dame-du-Portage nous partage son avis :

> Ce sera un suiveur [le tourisme]. J'pense que les gens vont se protéger avant. La préoccupation des gens va être de se protéger plus que d'accueillir le tourisme. Se protéger étant, dans le cas de Notre-Dame-du-Portage, les deux auberges sont sur le bord de la mer et une qui est plutôt basse qui est la plus populaire et qui à chaque printemps a des petits bris. Donc sa préoccupation c'est de se protéger pour garder ces touristes et non pour leur faire plaisir. Lui ce qu'il a besoin c'est de vivre donc faut qu'il garde son hôtel dans un bon état. (entrevue louperivoise municipale 3)

Cet homme perçoit le tourisme comme un secteur qui ne sera pas parmi les précurseurs de l'adaptation, mais comme un secteur qui essaiera de consolider ses positions tant que ses entreprises le pourront. De plus, l'usage touristique des littoraux pourrait souffrir de certaines mesures d'immunisation aux risques liés aux changements climatiques. Ainsi, les ouvrages de protections installés affecteraient négativement le potentiel touristique de la côte. Cette urbaniste rimouskoise nous partage :

> c'est sûr que le fait d'enrocher les berges rêve c'est pas attrayant, souvent, au niveau paysager et au niveau de l'accessibilité aussi à la mer comme telle. Comme je vous, dis en même temps c'est un peu la seule solution que tous on a un peu mis en place particulièrement après la tempête de 2010. Y a eu un peu un vent de panique, mais… Pis c'est sûr que, de plus en plus, je pense les gens recherchent l'accessibilité à l'eau. Pis là, ces phénomènes là font que, t'sais, c'est la même chose ici et dans la baie de Rimouski là. (entrevue rimouskoise municipale 1)

Ce passage suggère que les formes physiques de l'adaptation aux changements climatiques (comme les enrochements) pourraient altérer le produit touristique littoral. L'enrochement revient souvent dans le discours des acteurs municipaux. Ce fonctionnaire de la MRC de Rimouski-Neigette nous décrit le rôle de son institution par rapport à ces ouvrages :

> Des fois ça arrive qu'on ait des demandes de conformité, donc de voir si les enrochements, c'est permis. Donc faut le voir avec le ministère de l'Environnement. On a statué des conditions, dans le fond, dans lesquelles ont peut permettre l'enrochement, on essaie de... On se dit que c'est pas nécessairement le meilleur moyen; ça risque de différer le problème. T'sais, j'ai eu à gérer dernièrement une demande dans un secteur à Rimouski et d'attester la conformité, d''attester dans le fond si c'est conforme avec nos outils, à savoir... Bon peut témoigner de la conformité par rapport à nos outils, mais est-ce qu'on fait de l'intervention, est-ce qu'on fait de l'inspection, c'est pas nécessairement à nous. C'est vraiment le volet environnement et j'aurais tendance à dire que c'est vraiment la municipalité. (entrevue rimouskoise municipale 2)

Néanmoins, certains impacts des changements climatiques sont perçus comme positifs pour le développement du tourisme. Dans un futur plus lointain, plusieurs ciblent le réchauffement comme une source d'opportunités du tourisme. Ainsi, le réchauffement augmenterait la durée de la saison touristique en même temps qu'il permettrait le développement de nouvelles activités (baignade en été, kayak en hiver). Le tourisme pourrait aussi justifier certains choix d'adaptation aux changements climatiques et, réciproquement, des choix d'adaptation pourraient contribuer à la production d'espace touristique.

> Y'a des gens qui sont hyper sensibilités et de plus en plus peut-être qu'on va mieux planifier nos choses puis un moment donné avec des analyses avantages-coûts se dire « ben la route vient de se replanter, je pense que ça serait le temps de migrer dans les terres ». D'avoir un autre projet justement à saveur touristique sur le bord de la côte, parce que tu viens de libérer un spot incroyable. Alors il y a autant d'opportunités que de menace j'ai l'impression. (entrevue louperivoise municipale 1)

Cet agent de développement de la MRC de Rivière-du-Loup suggère que les espaces libérés pour laisser de la place aux submersions pourraient être reconvertis pour le développement du tourisme. Cette vision à long terme des externalités positives de l'adaptation insinue que le tourisme pourrait parfois profiter des changements climatiques par l'intermédiaire des évolutions territoriales entraînées par l'adaptation.

À court terme, un fonctionnaire municipal de Notre-Dame-du-Portage ne perçoit pas de risques majeurs pour le tourisme :

> Je reprends l'exemple de Percé qui, selon moi, est le meilleur exemple. Quand les grandes marées sont venues et qu'ils ont enlevé la promenade et tout ça. Le quai était pratiquement inopérable pour la saison touristique jusqu'à ce que le maire se fâche pis qui dise à pêche océan pour l'opérer pareil, mais avec des mesures de sécurité. Je sais pas jusqu'à quel point il y a eu une diminution touristique. Y'en a peut-être eu une petite, mais est-ce que les gens y vont moins ? Non. Si une route est coupée, est-ce que les gens vont moins y aller ? Euh oui, est coupée. Mais une fois qu'on va l'avoir refait, est-ce que les gens vont avoir perdu l'habitude d'y aller ? Pense pas. J'pense que les gens vont y retourner. Donc, oui ça peut avoir des impacts, mais je sais pas à long terme. J'pas sûr que ça va être ok ça arrête du jour au lendemain. J'pense qu'on va faire une autre route, on va refaire une autre infrastructure plus loin pis le tourisme va revenir. (entrevue louperivoise municipale 2)

En conclusion, la plupart de nos interlocuteurs en dehors du secteur touristique portent un regard général sur l'impact des changements climatiques sur le tourisme. Peu d'entre eux ont spécifié des répercussions localisées. Notre principal partenaire environnemental partage ses craintes quant aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes alors que les fonctionnaires étudient aussi les avantages que les changements climatiques pourraient apporter sur un plan touristique. À présent, nous allons voir quels sont les acteurs qui agissent ou pourraient agir pour l'adaptation des espaces touristiques aux changements climatiques.

5.4 Le vécu territorial comme levier d'action

Le but principal de cette thèse revient à mieux comprendre le rôle que le tourisme peut jouer dans l'adaptation aux changements climatiques. Plutôt que de considérer le tourisme dans son acception uniquement économique, nous préférons le considérer comme un système spatialisé impliquant une grande diversité d'acteurs. Par

conséquent, nous avons cherché des éléments qui pourraient permettre d'évaluer l'agentivité (sous différentes formes) du système touristique d'une PMV littorale face aux effets des changements climatiques. Dans cette partie, nous décrivons donc les moments et les actions que nous pouvons associer à l'adaptation ou l'adaptabilité aux changements climatiques. Pour commencer, nous verrons que la deuxième phase du Living Lab a mis en valeur plusieurs initiatives individuelles d'adaptation du système touristique. En effet, les rencontres avec les différents acteurs du parc côtier Kiskotuk ont révélé des exemples d'agentivité que nous ne soupçonnions pas à une échelle microlocale. Ensuite, nous mettrons en avant les résultats des journées d'observation participantes menées dans les MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette. Ils révèlent l'existence d'actions collectives pour l'adaptation d'attraits littoraux des systèmes touristiques louperivois et rimouskois. Notre Living Lab témoigne lui aussi de l'émergence collective de tentatives d'adaptation. Enfin, les entretiens, certains résultats des ateliers et les limites de notre initiative de living lab révèlent néanmoins une série de freins à l'adaptation, ou — pour le moins — une série d'explications de l'inertie du tourisme pour intégrer les changements climatiques à son développement.

5.4.1 Actions et capacité d'action à l'échelle des individus et des organisations

On l'a vu à la fin du chapitre précédent, les espaces touristiques littoraux sont perçus comme menacés par les changements climatiques. Pourtant, les acteurs de ces espaces ne seraient pas en mesure d'agir. En effet, peu des personnes rencontrées pensent exercer une influence sur l'adaptation aux changements climatiques. Face à ce qu'ils perçoivent comme un aveu d'impuissance, plusieurs de nos interlocuteurs mettent en avant certains choix écologiques dans leur vie personnelle ou professionnelle. Par exemple, cette personne qui travaille à la Ville de Rivière-du-Loup témoigne :

> il y a des changements qu'ont réussi à leur faire leur faire faire, du type, mettons comme là, la ville qui a décidé de devenir une ville bleue ce qui fait qu'on aura plus de consommation... Au niveau public en tout cas, on

> n'offrira plus de bouteilles d'eau individuelle. Pis on invite nos partenaires à ne plus utiliser de bouteille individuelle, mais à créer plus des fontaines, à faire en sorte que les gens utilisent plus de bouteilles d'eau réutilisables... Bon... Marianne, notre conseillère en développement durable, elle travaille sur une politique d'espèces de sac de plastique aussi pour essayer d'éliminer... T'sais c'est des petits gestes concrets, c'est comme si on arrive plus facilement de faire comprendre aux élus que c'est intéressant de le faire pis tous les citoyens peuvent y accéder pis c'est le fun. (entrevue louperivoise municipale 3).

Cette personne souligne la volonté de diminuer la consommation de plastique au niveau de la municipalité. Plus tard dans la discussion, elle mentionne aussi la multiplication des bornes de recharge des voitures électriques, la biométhanisation et la lutte contre l'agrile du frêne.

Si ces actions paraissent anodines, elles semblent revêtir un sens important pour les personnes qui nous les racontent. En effet, certaines d'entre elles évoluent dans des contextes politiques locaux où l'écologie passe après la quête de la prospérité. Les entretiens avec nos informateurs les mènent aussi à parler de choix personnels, comme le tri des déchets, le compost, ou encore le covoiturage. Ces éléments sont utilisés comme les marqueurs concrets d'une conscience écologique où les changements climatiques ne paraissent pas encore comme une réalité à laquelle on peut répondre par des gestes individuels.

Néanmoins, des anecdotes qui nous ont été exprimées témoignent que certains acteurs des espaces touristiques participent à l'adaptation aux changements climatiques des littoraux (ou pourraient y participer). En premier lieu, quelques acteurs touristiques, à l'échelle de leur organisation, participent à la prise de conscience des effets des changements climatiques :

> La sensibilisation… Nous par exemple, étant directement sur le terrain, avec les visiteurs, les participants à nos activités, ben en fait on a à répondre

> souvent à des questions des gens qui nous demandent bon “qu’est-ce que c’est au niveau de l’érosion ?” “Est-ce que c’est gelé l’hiver ?” “Est-ce qu’il y a de la glace ?” “Comment ça se passe ?”. Mais oui, on a des fois à se documenter et être capables d’être à l'affût de tous ces changements potentiels là. En fait j’aimerais ça être là dans 5 ans, tout de suite, aujourd’hui, et me dire voici ce qui s’est passé depuis 5 ans et dans 5 ans où on est rendus (rires). Et personnellement, j’aime bien collecter des données, mais par des images, par des photos. (entrevue rimouskoise touristique 4)

Ce propriétaire d’une entreprise d’excursions en kayak au parc du Bic profite donc des activités sur l’eau pour montrer aux visiteurs les changements en cours. On constate qu’il prend le soin de chercher des informations pour pouvoir expliquer les causes des observations transmises. Enfin, au-delà du relai d’information, il relève les transformations en cours par la photographie. Il nous indique l’évolution d’un affleurement de sable ou encore les changements de comportement de la faune locale.

La deuxième étape de notre Living Lab a exposé la capacité d’agir de plusieurs acteurs des espaces touristiques. Cette phase s’est organisée en deux temps : un moment de recherche au parc côtier Kiskotuk, puis des ateliers avec trois acteurs autour d’un projet de sensibilisation. Les entretiens semi-dirigés avec les différents usagers du parc ont servi à alimenter les deux demi-journées d’ateliers. Dans cette partie, nous allons surtout utiliser les résultats des entretiens semi-dirigés.

Dans un premier temps, nous avons réalisé que certains visiteurs réguliers des parcs pourraient devenir des alliés de l’adaptation aux changements climatiques. Cette idée s’est vérifiée dans plusieurs témoignages. D’abord, un randonneur nous explique comment il intervient sur son milieu de promenade :

> Dans mon — dans mon sac à dos là, j’ai toujours un sécateur et une scie. Puis, étant donné, comme vous l’dites tout à l’heure, j’y vais très fréquemment. Quand à un moment donné y a des arbres, y a un certain — une grosseur que j’capable de couper. J’ai une scie électrique, à batteries.

> Va et vient que j'emmène, que j'coupe. Pis quand j'pas capable de-de nettoyer moi-même, j'prends des photos pis j'les envoie à Robert Gagnon, le gestionnaire du parc pis j'lui dis à quel endroit. ''R'garde, j'pas capable de couper, ça prend une scie mécanique''. J'ai pas de scie mécanique à traîner dans l'bois là. Ça fait qu'eux-autres, des fois, y vont attendre au printemps. Surtout quand ça tombe en hiver, y vont attendre au printemps. Puis, des fois, y a d'autres gens comme moi, qui passent pis qui s'emmènent une hache. Moi, j'passerai pas… moi, j'fais l'tour de l'arbre quand qu'y est à terre là. Mais y en a qui l'coupe avec une hache, mais ça, c'est plutôt rare. Mais, donc, c'est ça, au printemps là, j'vais toujours m'emmener un vieux sac à poubelle pour ramasser les déchets humains. Durant l'hiver. Qui ont été jetés durant l'hiver là. Name it là. Les cannes… les cannes de liqueur là, les cannes de bière, les bouteilles d'eau, les papiers mouchoirs là… Au printemps là, j'ramasse ça. J'ramasse ça. Là ça… Parce c'est surtout, les papiers mouchoirs là, c'est facile à voir. (Randonneur Kiskotuk)

Bien que ces actes ne se lient pas directement à l'adaptation, notre interlocuteur fait preuve d'une proactivité surprenante pour participer bénévolement et spontanément à la conservation du parc. Outre les outils qu'il emporte avec lui et l'initiative de collecter les déchets au printemps, il transmet ses observations à la direction du parc. De plus, il souligne l'existence d'autres promeneurs qui agiraient dans les bois (« y'en a qui l'coupe avec une hache, mais ça, c'est plutôt rare »). Malgré leur rareté, ces visiteurs réguliers du territoire peuvent devenir de précieux alliés de l'adaptation aux changements climatiques. En effet, leur connaissance du terrain les rend capables de déceler des transformations et de transformer l'espace par leurs expertises techniques. D'autres visiteurs réguliers du parc sont en mesure de participer à l'observation des impacts des changements climatiques. Le témoignage suivant (déjà apparu dans la partie 5.2. pour présenter le Saint-Laurent comme baromètre des changements climatiques) souligne comment certaines observations individuelles peuvent naître de loisirs quotidiens et anciens :

> Toute l'érosion, on le vit. Les marais se brisent, changent, entre autres, il y a une cache ou s'qu'on, une des caches, puisqu'on en a plusieurs, eh, devant

> la cache avant ce n'était pas… un marais (rires). Maintenant, c'est rendu (sourire) : un grand marais. Il est rendu tellement grand qu'on peut le voir sur Google Map. Faque l'érosion… on voit que ça s'effrite. La mer monte de plus en plus… Dans le sens, la partie de la batture versus la partie vaseuse re-gagne du terrain là, dans les 40 ans où j'y ai été là, ça a changé beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup. Il y a beaucoup plus de marais qu'on avait, mais c'parce que là c'est la mer qui vient les chercher. Faque, même, j'ai une cache qui est sur le bord de la rivière (Inspiration), elle est à veille de s'en aller là. Parce que là, elle est rendue avant, y avait peut-être facilement la longueur de mon bureau devant, en battures. Maintenant, c'est la rivière qui commence là. (Chasseur Kiskotuk)

Par ce discours, cette personne nous explique donc qu'elle dispose de marqueurs physiques (les caches) et temporels (les quarante années de pratique). La pratique de la chasse lui donne donc des moyens de mesurer les phénomènes d'érosion. En outre, l'ancienneté de sa fréquentation des lieux lui permet de constater les évolutions sur un temps relativement long. Néanmoins, le chasseur ne fait pas de lien entre ses observations et les impacts des changements climatiques. Il est dans le constat plus que dans l'analyse des causes. Cela pourrait peut-être traduire la difficulté récurrente traversée par les sciences : trouver des lieux ou des relais pour échanger savoirs vernaculaires et savoirs scientifiques.

> Oui, y a des effets. Par exemple, sur la rive nord de l'île — en particulier là, les tempêtes maintenant là, bouleversent la plage, les glaçons viennent ravager — comme si une tempête d'hiver, comme la glace est toute fragmentée, plus d'un seul tenant maintenant. Les glaçons se promènent et endommagent le couvert végétal de plus en plus loin maintenant. Alors ça, c'est des changements que j'ai remarqués, moi, parce qu'avant eh, avant, on n'avait pas ça, j'veux dire. Avant, la glace prenait et y avait un espèce de parement de glace solide là… et c'était très rare qu'on voyait les glaçons éparpillés, montés sur les plages, comme j'l'ai vu y a 2 ans. Comme j'l'ai vu l'année dernière, même. Alors, ça, ça a des effets sur… sur le côté nord de l'île. Du côté sud de l'île, c'est moins évident parce que la glace prend là… (acteur touristique Kiskotuk)

Pour certains, l'adaptation prend racine dans la responsabilisation des individus sur la côte :

> Comme sur la Côte-Nord ou en Gaspésie, dernièrement, dans les dernières années, où y a des terrains pis y a des maisons qui ont l'air de sacrer le camp en bas parce que l'eau vient gruger, le monde faut qu'ils se responsabilisent aussi. Y a l'intérêt, y'a l'attrait d'être sur le bord du fleuve, c'est bucolique, c'est beau pis c'est relaxant, mais quand ta maison devient un ponton, c'est moins pratique. (entrevue rimouskoise municipale 2)

L'entreprise touristique retirerait aussi une capacité d'agir de l'intérêt économique et des moyens financiers de conserver une position côtière. Cet employé de la MRC de Rivière-du-Loup nous confie :

> tout ce qu'on retrouve sur le bord c'est pas donné pour tout le monde. En fin de compte, ces gens-là ont plus de moyens pour faire l'adaptation que n'importe qui. Quand qu'on se promène, parce qu'il nous reste quelques établissements que je pourrais dire de motels. Bon, il nous en reste quelqu'un, sur la pointe, y'en a un. C'est des terrains avec une valeur incroyable. Les gens n'achèteraient pas ça pour mettre tout par terre et reconstruire quelque chose d'autre parce qu'il y a de la valeur. Ces gens-là en général, ont plus de facilité à faire de l'adaptation. (entrevue louperivoise municipale 3)

« Faire de l'adaptation » serait donc plus accessible aux hébergements littoraux qu'à d'autres types d'usages, et, surtout, d'usagers avec peu de moyens. Il approfondit sa réflexion en développant un exemple :

> Dans le sens que si j'arrivais avec des projets en disant mettons, avec la complicité d'Ouranos donc un modèle avantage-coût. Je dirais « ben écoutez, pour protéger l'investissement justement pour stabiliser la rive. Il faudrait faire de la recharge de plage, faudrait faire ci, faudrait faire ça ». Puis que naturellement nous dans le monde municipal on a le pouvoir de faire de la tarification. On pourrait dire « écoutez, 2000 pour les 10 prochaines années, à tous les ans ». Bon peut-être que la pilule serait dure à avaler, mais eux ils pourraient, peut-être la ville... Comparativement à

> certains secteurs qui sont aussi sur le bord de l'eau, je prends mettons Pointe à la loupe qui sont à l'île Verte où ce que c'est des roulottes pis des petits chalets. Vraiment des petits chalets qui étaient là dans les années 60. Je me demande même si y'a du revêtement dessus et que c'est pas juste peint sur des planches, mais peu importe. C'est un secteur excentré oui il y a l'attrait du fleuve qui est là, mais qui est excentré, qui a des terrains minuscules, qui a des problèmes au niveau de l'environnement pour les équipements sanitaires comme l'eau potable. Y'a pas d'attraits, ben y'a pas d'attraits je veux dire sa valeur est quand même faible par rapport à ça. Alors si on parle d'adaptation dans ce cas-là si on va les voir et on dit que ça va coûter 2000 $ autrement dit je ne sais pas moi, peut-être qui vont dire « ben écoute, moi là, le chalet je m'en fous. Je l'abandonne, je te le laisse ». (entrevue louperivoise municipale 3)

Cette personne perçoit ici l'adaptation comme une intervention publique sur le littoral financée en partie par les résidents et les organisations qui l'occupent. Dans cette approche, l'adaptation signifierait effectivement une discrimination où les acteurs en mesure de payer seraient en partie des entreprises touristiques suffisamment rentables pour dégager les frais annuels. Bien que nous ignorions si les petites entreprises pourraient payer, le secteur plus pauvre, ou moins valorisé, révèle néanmoins la dimension sociale et potentiellement inégalitaire de l'adaptation aux changements climatiques. Ceux qui ont les moyens (ou les intérêts) de se protéger resteront plus longtemps que ceux qui ne peuvent pas se le permettre (ou perdraient plus qu'ils ne gagneraient).

La question des changements climatiques suscite donc des réponses différentes à l'échelle d'individus ou d'organisation. Quelques exemples d'interventions décidées par divers acteur (un chasseur, un agriculteur, un randonneur, un guide kayakiste…) montrent que les espaces touristiques peuvent bénéficier d'un réseau d'homme et de femmes observateurs, débrouillards et experts de leur territoire. Cependant, pour que l'adaptation aux changements climatiques profite à tous les habitants et visiteurs d'un territoire, ses actions doivent être le fruit de mobilisations collectives et de projets concertés.

5.4.2 Actions collectives d'adaptations

Nous avons vu que quelques actions individuelles s'inscrivent dans l'adaptation des littoraux touristiques aux changements climatiques. Grâce à l'observation ou la transformation physique de leur milieu, des acteurs parviennent à faire de petits pas vers l'adaptation aux changements climatiques — sans forcément qu'ils en aient conscience.

Néanmoins, l'adaptation ne peut reposer uniquement sur des actes individuels non coordonnés. Dans cette partie, nous allons donc présenter les témoignages et moments vécus où des alliances ont permis des actions de plus grande ampleur. Parmi nos données, les deux moments d'observation participante vécue dans la MRC de Rivière-du-Loup et la MRC de Rimouski-Neigette illustrent le besoin de démarches collectives. Lors de ces journées, nous avons participé à des initiatives de revégétalisation des côtes pour ralentir l'érosion et préserver la richesse des écosystèmes côtiers. Dans les deux cas, la fréquentation touristique ajoute à cette démarche environnementale un rôle de sensibilisation et un besoin de protection des nouvelles plantations du piétinement des visiteurs.

Tout d'abord, la première journée d'observation participante s'est déroulée dans le parc de l'Anse du Portage, à Notre-Dame-du-Portage, petite municipalité littorale de la MRC de Rivière-du-Loup. Le comité ZIP du sud de l'Estuaire m'a donné l'opportunité de participer à une journée de leurs interventions de restauration d'une portion du littoral de la MRC de Rivière-du-Loup. Nous avons pu compter sur David Guimont, co-directeur du LLio, pour nous faire suivre l'invitation à participer à cette journée (voir annexe H).

Onze salariés du comité ZIP étaient mobilisés pour ce projet de restauration côtière. Certains sont des travailleurs permanents, d'autres sont employés pour le projet restauration côtière au complet (sur plusieurs mois) et les derniers sont des personnes qui interviennent uniquement sur ce chantier. Ils forment une équipe pluridisciplinaire dans laquelle on trouve un biologiste, un géomaticien, un géographe ou encore des profils de chargés de projet. Excepté une intervenante venue du comité ZIP de la Côte-Nord pour prêter main-forte à l'équipe du sud de l'estuaire, la majorité vit et travaille dans la région de Rimouski.

Ces équipes de professionnels très polyvalents ouvrent aussi leurs chantiers à des bénévoles. Dans le cadre de la journée d'observation, la plupart étaient des personnes retraitées (4 retraités sur les 6 bénévoles). Deux d'entre eux étaient des habitants de Notre-Dame-du-Portage et les deux autres étaient un couple de passionnés qui suivent les actions du comité ZIP pendant l'été. Nous avons ressenti beaucoup de reconnaissance pour l'action du comité ZIP. Toutefois, dans les premières discussions informelles, nous avons noté une pointe de déception concernant le manque d'implication citoyenne et de jeunes dans la démarche. Lors de ces échanges, un des participants a émis une hypothèse : les retraités seraient aussi surreprésentés, car ils auraient plus de temps à consacrer à l'engagement bénévole. De plus, la bande littorale menacée concernerait surtout des personnes à la retraite. Les autres personnes étaient un jeune couple du Kamouraska impliqué dans l'action environnementale bénévole.

Le chantier auquel nous avons participé était consacré à la plantation de spartine alterniflore dans le schorre inférieur (partie du marais mouillée par les marées moyennes) (figures 5.18 et 5.19). Lors de l'hiver, les blocs de glace déplacent des morceaux de côtes qui échouent ensuite sur les berges, poussés par le courant et les marées. Ces gros monceaux de terres sont généralement arrachés des zones humides, et conservent leur couvert végétal de plantes aquatiques. Une fois échoués dans les

marais, ces « radeaux » verts étouffent les végétaux sous eux. Les travailleurs du comité ZIP ciblent les plus massifs pour les découper en petits morceaux en petites portions de 6 pouces sur 6 pouces. Pendant ce temps, l'autre partie de l'équipe est chargée de revégétaliser certaines portions du marais. Cette étape faisait suite à un travail effectué en 2015. Dans le marais, les équipes du comité ZIP avaient déjà planté de la spartine. Un peu plus haut sur le rivage, plusieurs centaines de plants d'élyme des sables d'Amérique avaient été introduits. Cette intervention répondait à des enjeux de submersion auxquels la municipalité de Notre-Dame-du-Portage fait face.

Figure 5.18 : Opération de végétalisation dans l'Anse-du-Portage (Guillemard, 2019)

Figure 5.19 : Plant de spartine alterniflore (Guillemard, 2019)

L'autre journée d'observation participante à laquelle nous avons participé s'est déroulée au Parc du Bic. Il s'agissait du suivi d'un :

> projet de balisage de sentiers improvisés et de mise en valeur de ses habitats côtiers. Ce projet fait suite à la demande des gestionnaires du parc national du Bic qui avait mandaté le comité ZIPSE pour réaliser une caractérisation géomorphologique du littoral suite aux inquiétudes des administrateurs face au phénomène de l'érosion des berges. (Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, 2020, p. 1).

La fréquentation du parc, au niveau du chemin du Nord, paraissait accentuer l'érosion côtière. Le chemin part de la ferme Rioux. Ce centre de découvertes et de loisirs constitue un pôle important du parc, on y trouve un stationnement, une aire de pique-nique, une offre de restauration et un centre d'interprétation. Outre son accès facile, le chemin du Nord bénéficie s'avère adapté à tout type de public. Il ne court que sur 4 kilomètres (aller-retour) (SEPAQ, 2019) et ne présente pas de fort dénivelé. Il permet

de rejoindre le Cap à l'Orignal, lieu de départ d'un chemin plus complexe et qui forme aussi un paysage remarquable. Par conséquent, le chemin du Nord est très fréquenté. L'attrait de ce secteur du parc menace cependant l'habitat côtier qui s'y développe. En effet, le piétinement du couvert végétal fragilise le maintien d'une portion littorale déjà sous la pression des tempêtes. L'encadrement des flux de visiteurs par le balisage devient donc nécessaire. En plus de cette intervention matérielle, l'autre objectif du projet était de sensibiliser les visiteurs aux risques d'érosion et à l'importance d'utiliser les chemins entretenus par le parc pour accéder à la côte. Le projet a été financé par le Programme Interactions communautaires (PIC), un « programme d'aide financière appuyant la réalisation de projets communautaires visant à conserver et améliorer l'écosystème du Saint-Laurent. » (Plan d'action Saint-Laurent, s.d.). Il met en commun des ressources issues du palier fédéral (Environnement et Changement climatique Canada) et fédéral (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques).

J'ai donc suivi deux travailleurs du comité ZIP du Sud de l'estuaire procéder au suivi de leurs interventions récentes au parc du Bic. Ces interventions visent à encadrer la fréquentation sur le chemin du Nord. En effet, une trentaine de chemins improvisés ont été ouverts par les visiteurs pour accéder aux plages des différentes baies qui se succèdent. Les suivis évaluaient la santé des plants effectués pour contrer l'érosion côtière. À l'aide d'un cadre en bois posé sur le sol, les deux personnes que j'accompagnais relevaient l'évolution du couvert végétal sur les parcelles où ils sont intervenus (mortalité des nouveaux plants, nouvelles espèces...) (figure 5.19). Globalement, ils étaient satisfaits : les rosiers et les élymes des sables avaient bien pris racine. Cette dernière espèce végétale a pour avantage de se cloner très vite dans le sol, elle est donc très utile dans les démarches de revégétalisation de berges sableuses.

Figure 5.20 : Contrôle des plants au parc du Bic (Guillemard, 2019)

Les deux travailleurs du comité ZIP évaluaient aussi l'état des diverses barrières installées le long de la promenade (figure 5.20). Des panneaux indiquent l'interdiction de passer, l'expliquent et donnent la direction des accès à la plage.

Figure 5.21 : Contrôle des barrières et du piétinement au parc du Bic (Guillemard, 2019)

Enfin, dans les zones de revégétalisation, des panneaux préviennent le passant d'un « littoral en reconstruction ». On retrouve ces panneaux sur toutes les zones littorales bas-laurentiennes restaurées par le comité ZIP (figure 5.21).

Figure 5.22 : "Littoral en reconstruction", pancarte du comité Bic du Sud-de-l'Estuaire (Guillemard, 2019)

Ce travail d'encadrement des flux de visiteurs dans des zones spécifiques permet de limiter leurs impacts sur les habitats côtiers. En outre, trois groupes de visiteurs ont posé des questions aux professionnels au cours de l'intervention. Prenant le temps d'y répondre, ils ont transmis et vulgarisé de nombreux éléments sur la dynamique côtière actuelle. Par exemple, ces échanges ont permis d'aborder l'érosion des berges auprès de personnes qui ne pensaient pas que cette problématique dépassait la Gaspésie.

Les projets du Bic et de Notre-Dame-du-Portage sont tous les deux des projets mandatés par un acteur externe au comité ZIP. Le parc national du Bic et la municipalité de Notre-Dame-du-Portage ont fait confiance à l'expertise d'un acteur environnemental fortement ancré dans les territoires laurentiens. Ces initiatives locales d'adaptation d'espaces touristiques aux changements climatiques se réalisent donc grâce à une action collective dans leur planification comme dans leur réalisation

(implication de bénévoles et de professionnels des organismes mandataires). Autour des interventions du comité ZIP, leurs partenaires de différentes échelles, les bénévoles et même les visiteurs participent à rendre certains littoraux plus résilients. Cela souligne l'importance d'une action concertée et inclusive. Un agent de développement de la MRC de Rivière-du-Loup perçoit la concertation comme une des clés pour produire des espaces touristiques adaptés aux changements climatiques :

> Réflexion, échange, oui par mon rôle présentement. Par le fait aussi que ça adonne que, sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, je suis plus associé ou jumelé avec les municipalités côtières. Par je dirais affinité. Présentement avec Ouranos justement on a une rencontre la semaine prochaine sur les chiffres et les impacts. C'est hot ça, c'est trippant. Avoir faite ça, c'est pas n'importe quoi. Être capable de chiffrer les impacts. Alors ça je vais assister aux rencontres, un genre de *focus group* par rapport à ça. Faque je te dirais oui je suis amené à en discuter, mais pas en termes d'intervention. Oui à cause de mon travail je peux être appelé à jouer un autre niveau mon rôle d'agent. Parce qu'il y a un impact par rapport à ça ou juste au niveau touristique ou justement la question de relocalisation pis toute ça. Là justement mon rôle entre en ligne de compte par rapport à ces influences-là. Faque y'a Conseil Saint-Laurent qui est un organisme où une des tables est l'accès au fleuve et les marinas. Ça fait que là aussi y'a des échanges qui se font sur les réalités. Pas nécessairement par le rôle d'agent de développement que par le hasard un peu qui fait en sorte que je m'occupe de la côte. (entrevue louperivoise municipale 1)

Ici, les deux initiatives entreprises par Ouranos et le Conseil Saint-Laurent montrent que les occasions d'aborder les changements climatiques en contexte littoral se multiplient. Malgré des discussions qui peinent à se concrétiser par des mesures réglementaires ou des aménagements, un échange d'informations se met en place. Ces rencontres permettent aux professionnels engagés de s'intéresser aux changements climatiques par le biais de leurs effets locaux plutôt que par leur acception globale qui compromet parfois l'adaptation à l'échelle municipale. À Rimouski, l'UQAR offre un relai supplémentaire aux problématiques locales liées aux changements climatiques :

> Bon ce n'est pas une collaboration officielle, mais je veux dire, souvent, l'UQAR, à une certaine période, ils vont faire des ateliers ou des séances de concertation sur toute les phénomènes d'érosion côtière. T'sais on est allé dans le fond dans des journées où on essaie de décrire le phénomène ou de voir les impacts. Donc la présence... Ils invitent tout le Bas-Saint-Laurent, ils ont fait la tournée des régions aussi. J'pense que la présence de l'UQAR peut nous aider dans le fond. T'sais la proximité. C'est pas nos supérieurs et ce ne sont pas des subalternes non plus, j'pense qu'ils sont à un niveau de préoccupation de recherche... J'pense qu'on se complète. (entrevue rimouskoise touristique 4)

L'Université du Québec à Rimouski participe donc à la prise de conscience dans territoires des transformations à l'œuvre sur les littoraux. Le LLacc organisé à Rivière-du-Loup s'inscrit également dans des projets portés par des acteurs académiques. Il poursuit cette logique de création d'un endroit et d'un moment où les acteurs des espaces touristiques côtiers peuvent apprendre des précisions sur les impacts locaux des changements climatiques, partager leurs propres connaissances et expertises, ou encore proposer des pistes d'adaptation. En ce sens, les deux ateliers de la première phase se sont inscrits dans une volonté de sensibiliser le système touristique louperivois aux effets littoraux des changements climatiques, mais aussi de l'outiller pour les intégrer dans son développement. Ils ont permis de mieux comprendre les représentations locales (que nous avons présenté en partie 5.3.2), mais ont aussi mené à plusieurs demi-journées de sensibilisation au parc de la Grève de Notre-Dame-du-Portage, les 16, 17 et 18 juillet 2017. Les moments de partage avec les visiteurs ont gravité autour de trois supports imaginés à partir des résultats des deux premiers ateliers.

Tout d'abord, les équipes du LLio et Dominic Lapointe ont matérialisé la limite des hautes eaux projetée sur 2050. Ils installaient cette ligne en tirant des fils de laine entre les arbres. Selon les facilitateurs du LLio, cette activité a été particulièrement efficace pour engager les discussions avec les personnes de passage. En effet, la ligne de laine leur permettait de réaliser l'ampleur des transformations à venir dans un secteur où la route, proche et peu surélevée, semble menacée à moyen terme. David Guimont (LLio)

a noté une des réactions : “Je suis au courant, mais je ne l’imaginais aussi haut (le rehaussement)”. Après ce premier contact, les passants (des touristes et des locaux) étaient incités à réagir à des fiches sur lesquelles on trouvait des images marquantes, ainsi que des phrases issues des ateliers ou d’articles de presse. Leurs réactions ont confirmé l’impuissance ressentie face à des changements perçus comme les résultats d’une transformation globale. Des maquettes de maison conçues avec l’imprimante 3D proposaient également une autre activité aux participants. Même si peu les ont manipulées, ces maquettes réalisées au FabLab visaient à expérimenter les différents moyens de protection et insister sur la coopération nécessaire entre les acteurs pour ne pas nuire au voisin.

Les journées de sensibilisation organisées à Notre-Dame-du-Portage ont démontré que les usagers du littoral, qu’ils soient touristes ou locaux, sont pour la plupart conscients des changements climatiques. Toutefois, ils ne se les représentaient pas comme des phénomènes qui pourraient se manifester aussi concrètement à l’échelle locale et dans des temporalités finalement assez courtes (projections 2050). Des partenariats entre des chercheurs universitaires et des relais territoriaux, tels que notre Living Lab, peuvent donc participer à la prise de conscience des transformations liées aux changements climatiques. Les deux derniers ateliers, notamment, ont mis en avant la richesse des idées issues de collaboration pour imaginer et expérimenter des expériences de vulgarisation. Pour rappel, ces deux derniers ateliers ont réuni trois acteurs qui ont souhaité poursuivre la démarche ensemble : le parc côtier Kiskotuk, la MRC et le comité ZIP du Sud-de-l’Estuaire.

Lors d’une première séance de remue-méninges avec eux, ils nous ont orientés vers la recherche d’une expérience de sensibilisation sur le territoire du parc, enrichie par la technologie. Pour proposer une expérience adaptée aux réalités du territoire, ils ont mis en avant le besoin d’une recherche sur les usages et les transformations à l’œuvre dans

le parc. C'est pour cette raison que nous avons rencontré sept usagers du parc côtier Kiskotuk — des entretiens qui n'étaient initialement pas planifiés dans cette recherche.

À partir de ces données, nous avons construit un atelier sur deux demi-journées. La première visait à mobiliser la créativité des trois organismes afin d'imaginer des expériences à partir d'une synthèse des résultats des entretiens empathiques. L'exercice d'introduction visait donc à présenter les acteurs rencontrés au parc. Une facilitatrice du LLio, Audrey Morin, et moi-même racontions alors les différents usagers, leurs valeurs, leurs perceptions des changements de l'environnement… Au fur et à mesure que nous avancions dans la présentation, nous collions des post-its qui synthétisaient chacune des personnes. Les participants étaient invités à réagir à ces histoires et à les compléter de leurs représentations du parc (figure 5.23).

Figure 5.23 : Les participants complètent les portraits des usagers et procèdent à une priorisation des éléments qui leur semblent les plus importants.

Nous avons ensuite proposé un exercice à partir d'un outil classique du design thinking, le SPIDER (système de production d'idées divergentes et réalistes) (figure …). Cet exercice prend racine dans le défi verbalisé à la fin de la première rencontre de la phase

2 : « comment pourrions-nous offrir une expérience de sensibilisation aux visiteurs concernant l'adaptation aux changements climatiques ? ». Nous avons demandé aux participants d'écrire trois pistes d'action rationnelles, en les structurant à partir de verbes d'action : « Encourager l'adoption de comportements en lien avec l'adaptation aux CC », « Revivre et recréer patrimoine humain/aspect parc habité », « Susciter des émotions ». Puis, à partir d'une banque d'image proposée par les animateurs, ils ont dû sélectionner trois images pour chacune des trois pistes d'action identifiées préalablement. Cette étape les incitait à libérer leur imagination. La dernière étape consistait à proposer trois idées par images. Par manque de temps, nous n'avons pas pu toutes les remplir, mais l'exercice a pu proposer plusieurs expériences possibles.

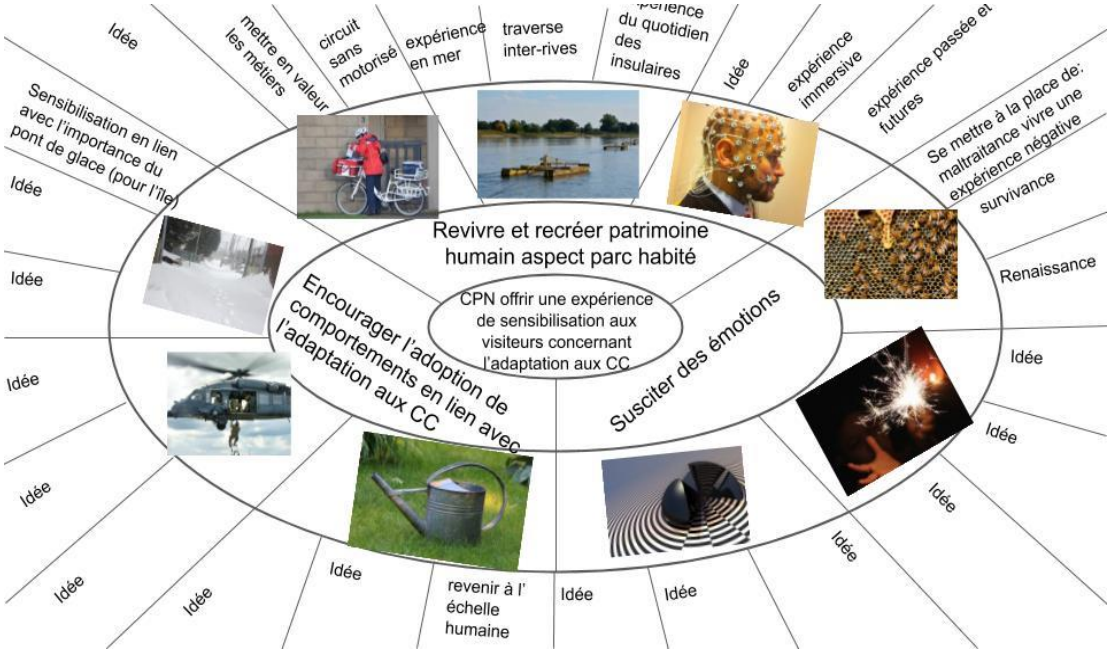
Revivre et recréer patrimoine humain aspect parc habité
CPN offrir une expérience de sensibilisation aux visiteurs concernant l'adaptation aux CC
Encourager l'adoption de comportements en lien avec l'adaptation aux CC
Susciter des émotions
Idée
mettre en valeur les metiers
circuit sans motorisé
expérience en mer
traverse inter-rives
du quotidien des insulaires
Idée
expérience immersive
expérience passée et futures
Se mettre à la place de: maltraitance vivre une expérience négative
survivance
Renaissance
Idée
Idée
Idée

Cette demi-journée d'idéation a servi de point de départ à la séance du lendemain, lors de laquelle les équipes du FabLab ont proposé des options technologiques qui permettraient de concrétiser certaines idées. Ainsi, le FabManager (une forme de conseiller technologique) a su proposer différentes voies pour soutenir la création d'une expérience de sensibilisation. Quelques exemples d'art public interactif sur les thèmes environnementaux et une explication rapide du fonctionnement de ces objets ont permis aux participants de mieux saisir le champ des possibles. La démonstration d'une plateforme de prototypage permettant de créer des objets électroniques au FabLab (figure 5.25) a rendu les idées « plus réalisables », nous a confié un des participants.

Figure 5.25 : Présentation des potentialités technologiques au FabLab de Rivière-du-Loup (Guillemard, 2019)

À la suite de l'idéation et la présentation des différentes technologies, les participants ont proposé trois idées d'expérience de sensibilisation enrichie par la technologie :

- Le marais en mouvement. À partir de trois échelles temporelles (le quotidien des marées, l'été et l'hiver, le passé et le futur), raconter l'histoire de l'humain dans le paysage du parc à travers des informations transmises par des capteurs. Le principal enjeu de cette idée est sa mise en œuvre technologique.
- L'expérience sensorielle : à travers une expérience visuelle et sonore, proposer de faire vivre aux visiteurs les évolutions du littoral du parc (exemple : faire vivre une tradition du passé en réalité virtuelle, faire vivre un effet des changements climatiques à partir des projections du niveau de la mer).
- Les enguirlanternes: Avec des installations temporaires et des effets de lumières, offrir un événement nocturne d'interprétation et de sensibilisation dans le marais. Mobilise des acteurs et beaucoup de logistique pour sa mise en œuvre.

L'atelier a représenté une rare occasion où plusieurs acteurs ont pu réfléchir collectivement et concrètement aux liens à tisser entre le tourisme et l'adaptation aux changements climatiques. Les diverses propositions d'expérience de sensibilisation proposent une concrétisation de l'utilisation du tourisme comme une plateforme de vulgarisation des effets des changements climatiques à Rivière-du-Loup et sur les littoraux du Saint-Laurent. Une personne du comité ZIP relève le potentiel rôle du tourisme dans l'adaptation aux changements climatiques :

> j'pense que quand tu connais quelque chose pis quelque chose qui est important pour toi tu vas faire les changements en conséquence pour justement protéger ces environnements-là, ou écosystèmes là. Tu vas faire « ô moon dieu c'est le fun je veux préserver cette beauté là de la nature donc je vais ajuster mes comportements en fonction de tout ça ». C'est pas tout le monde qui va faire ça, c'est pas tout le monde qui pense comme ça, mais j'pense que c'est un peu le rôle que l'industrie du tourisme peut jouer

> en termes justement d'appropriation de ces environnements naturels. (entrevue rimouskoise environnementale 1).

Ainsi, les journées d'observation participante et différents moments de notre Living Lab ont démontré que l'adaptation pouvait naître de partenariats et de la mobilisation de l'intelligence collective. Les espaces touristiques littoraux peuvent être instrumentalisés comme des interfaces qui favorisent la transmission des projections des scientifiques vers le grand public. Alors que les représentations des changements climatiques restent dominées par leur portée globale, accompagner la prise de conscience de leurs effets locaux constitue une étape importante vers l'adaptation. Néanmoins, le living lab et notre enquête sociologique ont révélé la persistance de plusieurs obstacles limitant la capacité des espaces touristiques à s'adapter aux changements climatiques.

5.4.3 Freins à l'action

Bien que nous ayons présenté quelques exemples qui montrent que des acteurs des espaces touristiques peuvent participer à l'adaptation, nous avons quand même trouvé peu d'actions entreprises sur les territoires des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette. Nous concluons la présentation des résultats de nos terrains en abordant les freins à l'adaptation aux changements climatiques. Pour ne pas finir sur une note trop générale, nous allons cibler localement des événements ou des processus qui limitent la capacité d'agir des acteurs des espaces touristiques littoraux.

Lors du deuxième atelier de la première phase du LLacc, les participants au LL tourisme et changements climatiques ont partagé leurs perceptions de ce qui freine l'adaptation aux changements climatiques. Nous leur avons alors demandé de travailler individuellement à écrire ces freins sur des post-its. Puis, collectivement, ils ont regroupé ces freins dans plusieurs catégories. Leurs choix ont fait émerger deux catégories dominantes : les freins liés à la connaissance (26/83 freins identifiés) et ceux

liés à société (27/83). Les participants ont aussi mis de l'avant des freins liés au modèle d'organisation des acteurs (9/83), au financement de l'adaptation (8/83), à la politique (5/83) et des freins transversaux à toutes les catégories (8/83) (en annexe, vous trouverez le tableau détaillé des freins). Les différentes catégories de freins sont aussi ressorties au cours des entretiens.

En premier lieu, le manque d'actions qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques proviendrait du manque de soutien financier de la part des institutions subventionnaires. Un fonctionnaire de la MRC de Rivière-du-Loup nous relate une anecdote qui illustre la difficulté de trouver les fonds nécessaires pour mener un projet qu'il associait à l'adaptation :

> J'pense qu'on est pas mal en attente pour ce qui est des changements climatiques. On a même poussé des projets avec un programme, je me rappelle plus du nom du programme, mais on a toujours pas de financement. Ils ont accepté le projet, mais on a pas de financement. Le projet c'est d'essayer d'évaluer les aléas d'une éventuelle rupture d'un barrage de castors. C'est un peu terre-à-terre, mais si le barrage de castor cède l'eau qui est libérée, ben, où ce qu'elle va aller ? Est-ce qu'elle va passer à travers une maison ? Donc je te dis, le gouvernement est là et il nous parle de ça sans arrêt, mais il n'a pas d'argent. (entrevue louperivoise municipale 3)

Au niveau des MRC, les ressources financières ne semblent donc pas suffisantes pour lancer des projets d'évaluation environnementale très localisés. À Notre-Dame-du-Portage, un fonctionnaire de la municipalité donne un exemple plus évident du frein financier à l'adaptation que les risques du bris d'un barrage de castors :

> On a essayé plusieurs fois de faire des interventions. Là nos démarches vont comme porter fruit par la bande parce qu'on avait entrepris des démarches pis ça se trouve qu'on a donné nos plans et devis au comité ZIP pour qu'il puisse faire le projet à Notre-Dame-du-Portage. Alors ça, ç'a porté fruit. Ce qui n'a pas porté fruit c'est que nous on voulait faire une intervention sur une longueur vraiment importante de la route du fleuve pis

> quand on dépasse les 300 mètres ben ça devient une étude d'impact systématique sur l'environnement. Ça exige beaucoup de ressources, nous autres on est pas en mesure d'affronter ça. (entrevue louperivoise municipale 2)

Ainsi, selon ce témoignage, la municipalité souhaitait une intervention plus large que celle effectuée dans l'anse du Portage (où nous avons fait notre journée d'observation participante), mais elle a été confrontée à un cadre réglementaire de la côte qui provoquait un coût trop élevé relativement à ses moyens. Elle a donc opté pour une action plus réduite et moins coûteuse, mais, par conséquent, ses retombées pour l'adaptation ont aussi diminué.

Le manque de moyens financiers n'est pas le seul obstacle à l'adaptation aux changements climatiques des littoraux touristiques. Certaines dissensions politiques limitent en effet l'action collégiale des municipalités au sein des mêmes MRC. Cela est particulièrement sensible à Rivière-du-Loup :

> Allons-y par exemple avec le comité de Notre-Dame-du-Portage et de Cacouna. Ils n'ont pas du tout la même vision des changements climatiques et de ce qu'ils veulent faire dans leur municipalité. Ils n'ont pas du tout les mêmes moyens. Alors déjà de faire consensus au sein d'un comité c'est difficile. Malgré que les gens sont conscients pis veulent travailler. Ils ne veulent pas faire une prise en charge nécessairement, ils veulent que quelqu'un s'en occupe. C'est important, mais occupez-vous en. (entrevue louperivoise municipale 4)

L'exemple de Cacouna est ressorti régulièrement lors de notre enquête. Différents acteurs que nous avons rencontrés parlent d'une classe politique qui serait particulièrement remontée contre les combats environnementaux depuis la mobilisation qui a mis fin au projet du terminal pétrolier dans le port de Cacouna. Au-delà des opinions des élus sur le sujet, l'anxiété personnelle des fonctionnaires municipaux liée aux changements climatiques est parfois renforcée par les réactions des collègues à cette réalité. Ainsi, une urbaniste témoigne :

> Je trouve ça difficile de me rendre compte que le monde n'embraye pas, c'est soit ils sont tombés dans le "bof, y a plus rien à faire, c'est fini, je m'en fous, je continue, après moi le déluge, comme on dit" ou encore ils se disent "non ça ne se peut pas, ça ne se peut pas". Fait que c'est un peu ce mélange là, mais pour moi c'est très préoccupant. (entrevue louperivoise municipale 4)

Cette interlocutrice a insisté à plusieurs reprises sur le désarroi qu'elle ressent face à ses collègues inactifs. Le désintérêt ou le rejet des changement de pratiques accompagnent un message politique qui ne correspond pas aux valeurs de notre interlocturice. Ainsi, les changements climatiques représentent un sujet de plus en plus politisé. Nous avons rencontré un travailleur du milieu municipal qui regrette ce virage. Il admet son malaise à aborder un sujet qu'il trouve polarisant :

> Je trouve ça délicat. Parce que les changements climatiques, je veux pas les dédaigner, mais je trouve qu'on est quand même exposé à deux... On dirait qu'on est confronté à une bataille d'opinions politiques. On a des extrémistes de chaque côté. Bon, du monde qui les renie, pas les renier, mais font comme si ça n'existait pas, et y'en a d'autres qui les poussent comme à l'extrême et j'pense que... J'ai été exposé à certains phénomènes, je suis conscient de certaines... que ce soit la fonte des glaciers, l'élévation du niveau des eaux, le réchauffement climatique… T'sais, j'ai été conscient de ça, mais j'ai essayé de rester encore critique de ça. C'est un sujet qui est vaste pis que j'ai pas connaissance et je veux pas me fier. J'ai l'impression, peu importe on en parle avec qui, il va y avoir un agenda... Ou pas forcément un agenda, un intérêt en arrière, on parle à une position, à un des deux groupes. (entrevue rimouskoise municipale 2)

À Rimouski comme à Rivière-du-Loup, le milieu municipal semble éprouver des difficultés à cerner l'enjeu des changements climatiques. En plus d'être un sujet médiatique source de conflits, il s'agit aussi d'un enjeu peu calculé par les supérieurs hiérarchiques des fonctionnaires de l'urbanisme : les élus.

La place centrale des élus dans les décisions en aménagement peut limiter l'adaptation aux changements climatiques en raison de l'impopularité potentielle des effets de

certaines mesures. Tous les professionnels de l'urbanisme nous ont mentionné cet enjeu. Une personne qui travaille à la MRC de Rivière-du-Loup détaille :

> Tant qu'on aura pas un cadre normatif et on le souhaite que ce cadre normatif là soit pas quelque chose qui soit dirigé par Québec parce que là on va avoir une levée de boucliers. C'est à peu près sûr à 99,9 % que le monde municipal va se coller sur le citoyen et non pas sur nous autres. Alors qu'est-ce qui va arriver c'est qui va avoir une fin de non-recevoir de ce cadre normatif là. On va repousser ça parce que là le gouvernement aussi c'est ces électeurs, y va dire ah ça passe pas ? Filière 13. Et on a une vraie problématique qui sont les changements climatiques, l'érosion côtière et se sera toujours pas traité. Ça va toujours être reporté pis là on va avoir encore des aléas comme en 2010 où quelques maisons vont partir. Peut-être même mort d'homme. Tout ça, c'est malheureux. (entrevue louperivoise municipale 3).

Selon lui, un cadre normatif outillerait l'échelle municipale vers l'action. Néanmoins, la mise en place de ce cadre demanderait des décisions qui iraient à l'encontre des ambitions politiques des élus à conserver leur popularité intacte. Une urbaniste de Rimouski témoigne :

> définitivement que les élus — bien qu'ils soient individuellement pour la plupart préoccupés par ces questions-là — quand ils sont confrontés à des situations, des citoyens qui leur font des demandes spécifiques, on dirait qu'ils oublient leurs convictions personnelles, je sais pas, ils plutôt avoir tendance à vouloir qu'on assouplisse les règles pour permettre aux gens de faire un petit peu ce qu'ils veulent (entrevue rimouskoise municipale 1).

La nuance introduite ici, entre les positions personnelles des élus et leurs choix politiques, illustre la complexité de leur position. L'une des difficultés du dialogue entre les équipes de planification et les élus proviendrait du caractère lointain des changements climatiques. Une professionnelle en urbanisme de Rivière-du-Loup nous donne l'exemple d'un projet de requalification de rue. Son équipe est allée défendre le projet de la population, qui l'a bien accueilli. Les élus ont donc validé ce projet. Cependant, elle nous explique :

> Dans d'autres dossiers, ça marche pas. On n'a pas d'écoute. Ils sont pas là. Parfois aussi ce qui est dur en planification, c'est que c'est pas concret. Là en requalification de route, c'est facile. T'as un plan, t'as des arbres, c'est vrai là, t'sais. Tandis que là, quand tu parles du réhaussement du niveau de la mer, pis que là regarde, toutes ces maisons là on devrait les... eux autres là, ils devraient tous ne plus avoir le droit d'investir dans la propriété, t'sais. (entrevue louperivoise municipale 4).

La difficulté du dialogue entre les fonctionnaires de l'aménagement et les élus, dans certains contextes politiques, pourrait donc être un facteur d'immobilisme face aux changements climatiques. L'urbaniste rimouskoise résume l'ampleur du défi :

> Sauf que c'est sûr qu'entre y croire, le dire et le faire, y a comme… beaucoup. Pis finalement on a beaucoup de réactions négatives des citoyens. Parce que dans le fond, quand on vient intervenir sur le territoire pour ajouter des niveaux de protection ou des niveaux de… des contraintes supplémentaires, ben les gens ce qu'ils voient c'est leur propriété, chez eux, qu'est ce que ça apporte comme contraintes. (entrevue rimouskoise municipale 1).

Le mauvais accueil de contraintes supplémentaires expliquerait donc en partie le manque d'actions entreprises par les paliers municipaux dans la mise en œuvre de stratégies d'adaptation. Toutefois, si l'inaction peut finir par aggraver les impacts des changements climatiques, plusieurs comportements et usages humains ajoutent des facteurs de vulnérabilités sur les littoraux. Ce travailleur du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire explique :

> Donc autant les humains on a un rôle à jouer sur les changements climatiques, mais aussi directement, concrètement sur le littoral, avec le piétinement, on arrache, on coupe la bande riveraine bon… on vient des fois excaver le littoral, on enroche aussi par exemple si on a de l'érosion parfois pis ça fait de l"effet de bout, ça vient perturber l'écosystème et tout ça, donc on a quand même notre rôle à… on cause des choses sur le littoral, des dommages sur littoral c'est sûr et en plus c'est ça, y a les changements climatiques qui vont venir justement accentuer toutes ces problématiques-là. (entrevue rimouskoise environnementale 1).

L'occupation humaine des littoraux modifie leur morphologie. Lors notre journée d'observation participante au parc du Bic, on a pu constater combien le piétinement peut accélérer l'érosion des berges. En outre, certaines mesures de protection peuvent provoquer des problèmes. L'effet de bout mentionné fait référence à un effet récurrent de certains enrochements mal planifiés :

> Lorsque les vagues frappent un mur ou un enrochement, leur énergie est réorientée aux extrémités de l'ouvrage, ce qui peut accélérer l'érosion des rives voisines. C'est ce que l'on nomme l'effet de bout. Ainsi, les murs et les enrochements peuvent parfois aggraver le problème d'érosion et même entraîner la dégradation des côtes qui étaient auparavant en sécurité. (Sécurité publique Québec, 2012, s.p.)

Outre l'effet de bout, l'érosion des plages en contrebas des enrochements a tendance à s'accélérer (*Ibid.*). Les effets contreproductifs d'ouvrages pourtant censés protéger les rivages nous mènent à évoquer un autre obstacle majeur à l'adaptation : le manque de connaissance des impacts locaux des changements climatiques. Le guide kayakiste du parc du Bic témoigne :

> Le problème c'est qu'on connait pas les impacts. À part peut-être que le niveau va monter, quels vont être les autres impacts dans le secteur de Rimouski ? Je pense que la première chose qu'on va faire c'est s'adapter pis trouver des façons de s'adapter. C'est une conscientisation planétaire qu'il faut avoir pis on l'a pas, pis pas sûr qu'on l'aura jamais, cette conscience-là où tout le monde va travailler pour diminuer ça. Fait que... Chaque région va avoir des impacts différents et il va falloir... ils vont s'adapter. De quelles façons, il faut voir ce que ça va donner. (entrevue rimouskoise touristique 4)

En plus du manque d'informations à l'échelle locale, notre interlocuteur perçoit l'adaptation comme une preuve de l'échec de l'action collective internationale pour l'atténuation. Pour susciter des actions locales, les événements climatiques extrêmes pourraient jouer un rôle de catalyseur. Pourtant, l'imaginaire du risque pourrait être

altéré par le temps. Selon le professionnel que nous avons rencontré à la MRC de Rimouski-Neigette,

> est-ce que les événements de 2010 aident ? On en 2019, est-ce qu'on en parle toujours autant ? J'pense qu'il y a des personnes qui sont... On ressort les archives aux nouvelles, mais je me questionne à savoir si on... Oui a a frappé l'imaginaire, oui c'est légendaire, mais est-ce qu'on... On est passé à autre chose! (entrevue rimouskoise municipale 2)

Bien que les événements de 2010 ressortent souvent dans les discours, il semble en effet difficile de quantifier leurs effets sur les actions actuelles. De plus, si les dégâts provoqués ont fait parler des risques de submersion des littoraux du Saint-Laurent, ils ont parfois mené à des actions prises dans l'urgence dont les legs sur les dynamiques côtières voisines ont parfois été mal calculés. Nous pouvons penser aux enrochements érigés à la hâte dans certains secteurs (Notre-Dame-du-Portage notamment).

Enfin, nous terminons la présentation des résultats en évoquant les limites de notre living lab, qui illustrent bien les difficultés d'agir pour l'adaptation aux changements climatiques.

En premier lieu, la première phase du LLacc s'est révélée peu productive en matière d'expérimentation. La journée de sensibilisation qui a eu lieu après les deux premiers ateliers n'a pas rencontré un grand succès, malgré quelques visiteurs intéressés par notre initiative.

Face au manque d'agentivité d'une première phase qui mobilisait peut-être trop d'acteurs aux objectifs différents, nous avons décidé de changer d'échelle pour améliorer le potentiel d'expérimentation de notre démarche. Nous nous sommes donc concentrés sur un territoire, le parc côtier Kiskotuk, et trois acteurs qui ont manifesté leur intérêt de collaborer pour poursuivre le projet. Après deux ateliers et une séance

d'expérimentation d'options technologiques, nous nous sommes heurtés à la réalité de la forme de notre living lab. Projet de recherche éphémère et soumis à une limite temporelle, nous n'avons pas pu procéder à un suivi systématique qui aurait permis de développer une des trois idées développées par des participants pourtant très motivés (le marais en mouvement, l'expérience sensorielle, les enguirlanternes). En ne matérialisant pas une expérience de sensibilisation enrichie par la technologie, nous perpétuons la critique souvent adressée à l'adaptation aux changements climatiques : beaucoup de tables rondes, peu d'actions. Rétrospectivement, un des moyens d'enclencher une expérience se serait peut-être situé dans la mobilisation d'autres acteurs que ceux que nous avons mobilisés. Nous développerons cette idée dans la discussion.

Néanmoins, quelques motifs d'espoirs demeurent ! Le gestionnaire du camping municipal fait référence aux travaux de restauration des berges de Notre-Dame-du-Portage :

> Là c'est sûr que si on vient faire des travaux… On s'entend tu que Notre-Dame-du-Portage en bas — c'est plate là je veux pas être pessimiste — mais dans 20 ans on va avoir des problèmes ? Oui y'a des actions qui sont faites, mais est-ce que ce sera suffisant ? Non. Est-ce que c'est bien que ce soit fait là ? Oui. Est-ce qu'il est trop tard ? Il n'est jamais trop tard. Il faut en faire et il faut commencer quelque part. Toutes ces petites actions-là, moi je pense que l'effet que ça va avoir c'est de conscientiser les gens aux problèmes qui se posent sur le bord du fleuve. (entrevue louperivoise touristique 2).

Malgré la taille réduite des interventions à l'œuvre, malgré l'impuissance des pouvoirs publics locaux, malgré le désintérêt de certaines entreprises touristiques, nous avons recensé et participé à plusieurs pas dans la bonne direction.

En ce qui concerne le LLacc, les erreurs commises peuvent être riches en enseignement pour de futures initiatives de ce type. Nous avions peu de références auxquelles nous

comparer. Communiquer notre démarche à des publics scientifiques et de patriciens peut être riche en apprentissages pour qui voudrait utiliser un LL pour accompagner l'adaptation aux changements climatiques. En outre, le LL nous a permis d'identifier les risques, les opportunités et les enjeux associés aux changements climatiques et les partager aux acteurs sur une cartographie interactive sur internet. Enfin, il s'agissait d'une opportunité peu fréquente d'aborder deux objets rarement mis en relation en-dehors d'approches scientifiques très nichées : le tourisme et les changements climatiques.

CHAPITRE VI

DISCUSSION

Dans ce dernier chapitre, nous allons tenir ensemble notre cadre théorique et les données collectées dans les MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette afin que, par leur analyse croisée, nous répondions à l'interrogation centrale de notre recherche, à savoir les rôles que le tourisme peut jouer dans l'adaptation aux changements climatiques de PMV littorales.

Tout d'abord, nous allons étudier comment les changements climatiques deviennent actifs dans la production des espaces touristiques littoraux. Nous verrons que l'approche tripartite de la production de l'espace de Lefebvre (1974) – utile pour comprendre comment s'articule la construction de l'attractivité des territoires étudiés – peut être complétée par certaines approches de philosophie, d'anthropologie ou de *political ecology* (notamment celles développées par Latour), qui donnent un rôle d'acteur aux forces de la Nature.

Puis, nous ferons un bilan des résultats du Living Lab d'adaptation aux changements climatiques des espaces côtiers de Rivière-du-Loup. Ce type d'initiative, qui permet d'assembler des acteurs humains (scientifiques et habitant.e.s) et non humains (faune, littoral en transformation, aléas climatiques, mais aussi outils technologiques présents au FabLab) pourrait contribuer à améliorer l'adaptation aux changements climatiques (notamment par la communication accrue entre ces différents acteurs, et par l'élaboration d'outils de vulgarisation scientifique).

Enfin, nous questionnerons l'influence du contexte spatial et organisationnel de petites et moyennes villes dans les rôles que les espaces touristiques peuvent jouer pour accompagner l'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, contrairement aux grandes villes où peu d'activités touristiques tournent autour des éléments « naturels » de l'espace (faune, flore, milieu forestier ou marin…), plusieurs acteurs au rôle touristique sont en mesure de documenter les dynamiques côtières, de sensibiliser les visiteurs aux transformations à l'œuvre et de mobiliser des ressources pour la conservation des berges.

6.1 Le rôle des impacts des changements climatiques dans la production des espaces touristiques littoraux

Notre discussion accorde une place importante à la production de l'espace. Certaines dimensions de cette théorie de Lefebvre (1974) proposent un cadre interprétatif qui permet de détricoter la construction de l'attractivité d'un territoire. Pourtant, solliciter Lefebvre pour étudier les espaces touristiques des MRC de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup se révèle un exercice d'équilibriste, à deux niveaux.

De fait, Lefebvre se montre particulièrement virulent pour dénoncer les logiques du tourisme dans la Production de l'espace (1974). La perversion des nobles régions agricoles par les hordes de touristes (urbains) qui « consomment et consument l'espace » (Lefebvre, 1974, p. 145) indigne le penseur. Il y décèle un subterfuge imposé par la "technocratie" aménagiste, qui ferait miroiter l'espoir d'un rebond économique des campagnes grâce à leur mise en scène touristique. Lefebvre construit cet argumentaire dans les années 1960-1970. Or, depuis la formulation de cette indignation, les périphéries et le tourisme ont évolué. Une ruralité contemporaine émerge dans des PMV comme Rivière-du-Loup ou Rimouski, (Guillemard et Lapointe, 2020). Cette évolution, polymorphe, s'appuie notamment sur une mise en tourisme des territoires

périphériques et ruraux beaucoup moins prescriptive et caricaturale que celle dénoncée par Lefebvre. En effet, dans de nombreux cas, « rural tourism has contributed decisively to preserve both the cultural and natural heritage in rural settings, with special attention to typical agricultural produce » (Parra López et Calero García, 2006, p. 86). Nous formulons l'hypothèse suivante, à savoir que la production d'espaces touristiques littoraux peut laisser une marge de manœuvre aux acteurs locaux traditionnellement associés à la ruralité, sans volonté de travestir l'identité rurale du territoire pour plaire aux visiteurs. Par exemple, à Cacouna (MRC de Rivière-du-Loup), un agriculteur s'implique activement dans la solidification de l'attrait du parc côtier Kiskotuk, où il possède et exploite plusieurs champs. Il met à disposition ses compétences techniques (manipulation d'engins de chantier) et ses outils (pelle mécanique) pour améliorer certains équipements (notamment les hébergements). Sa participation dépasse donc la mise en tourisme des activités agricoles, puisqu'elle permet aussi de créer de la valeur à partir d'un patrimoine « naturel » au centre de l'attractivité touristique louperivoise.

Malgré ce contre-exemple, la lecture quelque peu datée du regard porté par Lefevbre sur le tourisme ne réduit en rien la pertinence de ses écrits pour notre sujet. En effet, nous n'utilisons pas le travail de Lefebvre pour son discours sur le tourisme, mais pour son cadre d'interprétation des mouvements sociaux et géographiques à l'œuvre dans la production de l'espace, sur lequel nous reviendrons.

Second aspect d'une filiation lefevrienne qui pourrait être vue comme périlleuse dans notre travail : la méfiance que lui inspire le secteur touristique n'égale pas celle qu'il éprouve face aux approches rationalistes de l'aménagement du territoire. Selon lui, la vision étroite des fonctionnaires planificateurs simplifie à outrance le phénomène spatial (Lefebvre, 1974). L'aménagement du territoire français des années 1960-1970, centralisé et prescriptif, correspond bien à cette critique. Dans le cadre de notre thèse,

nous avons accordé une attention toute particulière aux acteurs de l'aménagement (municipalité et MRC), sans aprioris négatifs sur leurs fonctions et leurs actions. Les fonctionnaires de l'urbanisme rencontrés (entrevue rimouskoise municipale 1 et entrevue louperivoise municipale 4 notamment) ont pointé du doigt certaines limites de leurs capacités d'agir (dépendance aux élus, pression des citoyens, manque de moyens financiers accordés par le niveau provincial ou encore manque de moyens de contrôle). Ces témoignages montrent que l'aménagement local actuel du territoire québécois ne dispose pas des capacités d'action et des pouvoirs élargis conférés aux hauts fonctionnaires français des débuts de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), alors « centralisatrice dans un État centralisé » (Bodiguel, 2006, p. 413).

Le contexte de la France en mutation des années 1960-1970 a donc influencé la façon dont Lefebvre analysait les grands mouvements économiques, sociaux et spatiaux de son époque. En lui accordant une place si centrale dans notre discussion, il nous a fallu distinguer ce qui appartient à l'« esprit de son temps » (le z*eitgeist*, théorisé notamment par Hegel et Marx) et les éléments que nous considérons comme encore pertinents pour interpréter des phénomènes actuels. Dans la production de l'espace, Lefebvre lui-même réalisait ce travail de mise en perspective historique de la production de l'espace lors de différentes époques (depuis la Grèce Antique, en passant par Rome, l'époque médiévale, la Renaissance puis l'émergence de la modernité). Nous sommes aujourd'hui dans un régime de production de l'espace héritier du précédent sur certains points (rôle central de certaines valeurs comme le droit à la propriété privée), mais qui a continué d'évoluer sur d'autres éléments (déplacement du sacré, avènement de l'économie de service, révolution numérique, décentralisation des institutions de l'aménagement, place de l'environnement…). Nos entrevues et le living lab ont permis de comprendre comment le tourisme s'inscrit parmi les forces à l'œuvre dans la production de l'espace littoral bas-laurentien.

Ainsi, le tourisme fait partie des secteurs privilégiés pour le développement des deux MRC. On le retrouve dans les discours des institutions de l'aménagement et de l'urbanisme. L'étude des deux territoires confirme qu'il est nécessaire de prendre en compte la dépendance du tourisme à l'espace où il se développe, mais aussi sa capacité à le façonner en retour (Shaw et Williams, 2004).

Bien que l'on puisse penser que toutes les industries transforment l'espace où elles s'implantent, le tourisme utilise des relais, des moyens et des ressources qui sécrètent un espace particulier. Une usine de boulons, une cimenterie ou un laboratoire pharmaceutique acquièrent une portion d'un parc industriel, y développent leurs activités et y organisent leurs interactions avec le monde extérieur. Il y a une finitude assez claire de ces espaces industriels, dont les limites sont conçues par des règlements d'urbanisme, de droits privés et des lois. Parfois, les espaces touristiques littoraux sont rationalisés de cette manière. Les pouvoirs publics et les investisseurs s'allient pour appliquer une logique industrielle à l'accueil de visiteurs (les stations balnéaires « tout-inclus » étant, à cet égard, le plus emblématique). Cependant, ce n'est pas le cas dans les deux MRC étudiées. Là, les espaces touristiques rendent ardue la tâche de démêler les ficelles de leur production : acteurs multiples, espace partagé par plusieurs usages, attractivité diffuse dans le territoire… Pour ce faire, nous allons reprendre la triplicité de la production de l'espace de Lefebvre. Ce triptyque déconstruit la production de l'espace en trois moments interdépendants : l'espace vécu, l'espace conçu et l'espace perçu.

6.1.1 L'espace touristique perçu

Pour commencer, nous allons essayer d'analyser l'espace *perçu* du tourisme des deux territoires étudiés. Dans la production de l'espace, l'espace perçu renvoie aux pratiques spatiales d'une société. Une pratique spatiale « sécrète son espace (…) Elle associe étroitement dans l'espace perçu la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité

urbaine (les parcours et réseaux reliant les lieux du travail, de la « vie privée », des loisirs) » (Lefebvre, 1974, p. 48). Cette dimension de la production de l'espace renvoie aux expériences individuelles de la matérialité de l'espace, que l'humain est en mesure de *percevoir*. Ces pratiques spatiales peuvent se mesurer par des marqueurs élaborés par la discipline géographique, en lieux émetteurs et récepteurs, en flux, en distance, en modes de déplacement et en temps. Il semble alors pertinent d'avancer que c'est l'espace perçu qui permet d'identifier le caractère touristique d'un espace : sans pratiques spatiales touristiques, point d'espace touristique. Par exemple, dans les deux MRC, la valeur d'usage de la route nationale 132 dépasse celle d'un axe de transport. Double voie qui longe le Saint-Laurent jusqu'en Gaspésie, elle est très empruntée par les touristes lors de la saison estivale. Plusieurs pratiques spatiales matérialisent ce rôle touristique : la présence de cyclistes, de véhicules récréatifs et d'autostoppeurs, la fréquentation des haltes de pique-nique ou des cantines qui la jalonnent, les voitures garées à la hâte pour capturer un souvenir des paysages de l'estuaire.

Ce moment de la production de l'espace révèle les différences et, parfois, les contradictions entre les pratiques spatiales des populations locales et celles des populations visiteuses. D'après les entretiens et les ateliers du LLacc, l'espace touristique des deux MRC se construit autour du rythme d'une haute saison entre juin et septembre et une basse saison hivernale. Ainsi, lors de certains mois de l'année, les habitants du territoire doivent adapter les usages de leur territoire à ceux des touristes (places de parking utilisées, fréquentation des lieux de promenade, congestion sur les routes, queues dans les magasins…). Les entretiens réalisés au parc côtier Kiskotuk font ressortir la rythmique saisonnière imposée par le tourisme dans les modes d'utilisation de l'espace.

> Quand j'avais 20 ans, j'suis sorti des études pis j'ai pris la ferme pis personne se promenait là. Y avait juste des chasseurs. Mais là, on voit là, que c'est beaucoup plus, c'est vraiment plus touristique là. Les gens vont marcher, marcher avec leur chien… J'trouve ça assez beau là parce que… t'sais, moi, vu que j'passe souvent en tracteur là … y avait beaucoup de

> gens qui marchent su'l bord d'la rue. Pis la t'sais, j'fais vraiment attention pour aller tranquillement pis… J'ai eu peur l'année passée avec un monsieur. T'sais, il marchait su'l bord d'la rue là… Pis j'le savais qu'il m'avait pas vu. Faque, j'me suis en'vnu, j'me suis en'vnu pis j'arrivais à côté de lui... mais j'pense qu'y était sourd. Pis là, c'était fou là. Mais t'sais, une chance que, t'sais, j'allais pas vite... (agriculteur Kiskotuk)

Cet agriculteur qui possède des terres dans le parc côtier nous raconte son expérience de cohabitation avec les visiteurs. Ses mots témoignent d'une vision positive du phénomène touristique. Néanmoins, il admet que la fréquentation en augmentation lui demande d'ajuster ses pratiques. Au volant de son véhicule agricole, il doit faire preuve de prudence. L'anecdote du promeneur qui ne s'est pas rendu compte de la présence de l'agriculteur illustre que les pratiques spatiales touristiques, orientées vers la découverte et la contemplation dans le cas du parc côtier Kiskotuk, peuvent entrer en contradiction avec les pratiques spatiales d'autres usagers. Les chemins et les routes font partie des lieux où se concentrent les différences des perceptions et des pratiques de l'espace. Les habitants du territoire et les locaux doivent alors trouver des moyens d'y cohabiter. Ici, l'agriculteur adapte sa conduite. Dans les espaces plus urbanisés, les citoyens se tournent vers les municipalités pour gérer les pratiques spatiales inattendues des touristes.

> Pis je vous dirais que ce qu'on vit récemment comme situation un peu particulière pis qu'on est encore à se questionner comment on va gérer, c'est beaucoup la popularité des véhicules récréatifs qui viennent finalement sur le territoire de Rimouski. Proportionnellement aux gens qui viennent au camping, on n'a pas beaucoup d'espace à leur offrir. Ce qui fait que les gens vont s'installer un petit peu partout sur des terrains, même des fois des terrains privés. Y a des gens qui nous appellent pour nous dire "ah y a des campeurs sur mon terrain, qu'est ce que je fais". Puis ils s'installent à différents endroits, mais souvent en bordure du fleuve, ou sur des terrains vacants qui appartiennent à la ville. (entrevue rimouskoise municipale 1)

La polymorphie du tourisme – induite par des visiteurs aux comportements, aux moyens de transport, et aux hébergements très variés – rend parfois le secteur difficile

à encadrer par les administrations urbaines (Smith et *al*., 2018). À Rimouski, l'enjeu des véhicules récréatifs n'inquiète pas encore l'urbaniste que nous avons rencontrée, mais elle demeure tout de même attentive aux évolutions de la situation. En effet, les conflits d'usage opposant touristes et populations locales sont de plus en plus fréquents et peuvent parfois dégénérer quand les municipalités n'encadrent pas suffisamment le développement touristique (del Romero Renau et Trudelle, 2011 ; Smith et *al*., 2018). Les vacanciers qui cherchent une place pour leur véhicule récréatif et finissent par le garer dans des lieux inadaptés révèlent aussi la rareté de l'espace sur les littoraux touristiques, ce qui augmente le risque de conflits (Hjalager, 2020). Outre le manque d'espace, des pratiques touristiques peuvent elles-mêmes entrer en compétition. Les attraits écotouristiques sont propices à l'émergence de rivalités. Lapeyre (2006) le démontre dans un tout autre contexte continental :

> Concernant la rivalité, la consommation par un usager de la ressource en réduit l'usage par un autre. Un chasseur au trophée qui abat un éléphant empêche les touristes de safari de photographier cet animal. De même, la surconsommation d'un paysage par un nombre trop important de touristes réduit la qualité de l'expérience de ces derniers (effets de congestion). (*Ibid.*, p. 70).

Cette incompatibilité de certaines pratiques touristiques avec d'autres explique l'émergence fréquente de conflits à l'échelle locale entre acteurs du tourismes, habitants et touristes. Ainsi, plusieurs des acteurs que nous avons rencontrés réclament l'encadrement plus strict de visiteurs qui n'auraient pas tous conscience des conséquences de leurs actes sur les écosystèmes côtiers. Cet ornithologue développe l'exemple des pratiquants de kite surf, aux frontières du parc :

> ça fait pas partie du parc, mais il y a un bassin qui appartient au port pis les ornithologues… Y a des gens qui vont pratiquer le kitsurf à cause qu'il y a toujours du vent là, pis c'est pas creux en eaux, faque y peuvent se pratiquer. Sauf qu'ils l'font au printemps, j'crois qui doivent avoir hâte de sortir leurs (sourire), leurs voiles… pis de pratiquer leur sport, je les comprends. Mais c'est que, c'est là qu'on a une très grande concentration

> d'oiseaux qui arrivent pis qui ont besoin de repos… ou de se ressourcer, de prendre de la nourriture pis de se reproduire. Faque, t'sais, j't'allé les rencontrer, pour le club, pis on a vu avec Transports Canada là, l'État portuaire, qu'est-ce qui était possible de faire… Pis, t'sais, eux sont du même avis, mais c'est sûr que c'est le gouvernement, faque ça va être très long, mais déjà, de sensibiliser les gens parce que la plupart qui sont là, eux autres, font leur sport pis y sont même pas au courant. (ornithologue Kiskotuk).

Certaines pratiques spatiales liées au loisir sportif entreraient donc en contradiction avec les activités de visiteurs motivés par l'observation de la faune. L'image ci-dessous montre le bassin où le kitesurf est pratiqué. On se rend compte de la proximité des installation portuaires (sur la gauche de l'image) et du parc côtier Kiskotuk (relief sur la droite).

Pratique du kitesurf à Cacouna en juin 2020. Source : Pelletier, 2020

L'ornithologue que nous avons rencontré a adopté une autre stratégie que l'agriculteur pour concilier les utilisations de l'espace. Il est allé à la rencontre des différents acteurs pour voir s'il était possible de décaler le début de la saison de kitesurf pour assurer la

tranquillité de l'environnement pour les oiseaux lorsqu'ils arrivent dans la région. Néanmoins, la pratique de l'ornithologie ne fait pas non plus l'unanimité dans les représentations développées par ses adeptes sur les relations entre l'humain à la nature et les rôles d'un parc :

> Il faut absolument que, quand on a un parc comme le parc Kiskotuk là, il faut qu'il y ait des gens qui animent. Parce que les gens, c'est sûr qu'il y a les oiseaulogues-là, les cocheux-là, eux, y vont leur télescope pis ils vont s'installer pis TAC TAC TAC, y vont cocher combien c'qu'ils'ont vu d'espèces d'oiseaux. Mais ça, pour moi, c'est pas des gens qui aident à protéger la nature parce qu'ils veulent protéger leurs oiseaux. Mais c'est des gens qui m'intéressent pas ça. C'est des gens qui font des catalogues d'oiseaux : ''Ah, moi, j'ai vu 500 oiseaux en fin de semaine.''. Qu'est-ce que ça peut me faire, moi ? C'est pas ça qui est important. L'importance pour moi, c'est de s'installer dans un parc comme le parc… pis de l'parcourir pis d'être sensibilisé par des gens qui sont disponibles là, qui sont des animateurs… (intervenant touristique Kiskotuk)

L'observation passive et la conservation prônées par les ornithologues entrent en contradiction avec les pratiques de cet intervenant touristique, qui se décrit comme un « utilisateur de la nature » (chasse, pêche, visites guidées, ouverture de chemins…). Au-delà de sa critique de l'ornithologie, il défend donc une vision de la découverte et de la protection de la nature qui implique l'humain. Selon lui, grâce à des guides, les visiteurs peuvent avoir accès à une meilleure compréhension de l'environnement qu'ils visitent. Cette idée – centrale dans la démarche de notre interlocuteur qui contribue lui-même à la découverte de certaines portions du parc – nous évoque certaines réflexions menées par Latour. L'auteur défend un projet d'écologie politique qui permettrait de donner une voix aux non humains. Appliquée au tourisme, l'animation peut parfois prendre ce rôle de médiation. Dans cet exemple, notre interlocuteur conçoit un lien éthique avec la Nature en construisant une discussion à l'aide de guides, d'indications, avec les « découvreurs » de la Nature qui visitent le parc. Il se voit alors comme un intermédiaire important dans la mise en relation d'acteurs humains et d'actants non humains, comme la nature, le parc, les chemins ouverts. L'inclusion active de ces

visiteurs dans une compréhension pratique et active de ce qu'est la protection de la nature pour lui permet de sensibiliser efficacement ces personnes.

6.1.2 L'espace touristique conçu

Les pratiques spatiales permettent donc de faire l'expérience physique d'un territoire. Elles différencient les populations et deviennent le lieu où s'observe l'agentivité des acteurs individuels. Toutefois, plusieurs normes et obstacles existent pour encadrer les pratiques et perpétuer l'ordre sociospatial. Selon Lefebvre, cet ensemble de moyens de contrôle prend racine dans l'idéologie et le savoir, qui construisent les représentations de l'espace : *« Les représentations de l'espace*, c'est-à-dire l'espace conçu, celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates découpeurs et agenceurs. (…) C'est l'espace dominant dans une société (un mode de production) » (Lefebvre, 1974, p. 48). L'espace conçu serait donc le fruit des institutions de l'État, au service du mode de production dominant. Lefebvre fustige la conception urbaine issue de l'appareil technocratique français. En effet,,

> c'est d'abord en réaction au fonctionnalisme urbanistique des grands ensembles de périphérie et des villes nouvelles qu'il écrit ses premiers articles de sociologie urbaine, fustigeant à la fois le conditionnement des masses qu'il implique et l'ennui qu'il provoque. (Busquet, 2001, p. 43-44)

Au-delà des nouvelles formes urbaines qui émergent dans les années 1960, Lefebvre critique le « surdécoupage » administratif :

> La rationalité classique semble s'exacerber en rationalité technologique et technocratique. C'est le moment où elle se transforme en son contraire : l'absurdité d'un réel émietté. L'ordre étatico-bureaucratique, couverture lui-même du capitalisme d'État (quand ce n'est pas du socialisme d'État) se réalise et se dissimule simultanément « sur le terrain ». Il brouille son image dans l'air transparent de la lisibilité fonctionnelle et structurale. L'unité de la raison (d'État) couvre et renferme les multiples découpages administratifs, juxtaposés, superposés, sorte de puzzle dont chaque morceau correspond à une « opération ». (Lefebvre, 1974, p. 366)

Ces lignes mettent en évidence la critique de l'organisation de l'espace par l'État chez Lefebvre. Nous avions brièvement abordé le dédain qu'il porte à l'aménagement du territoire, qui se précise lorsqu'il aborde l'espace conçu. Selon lui, ce fonctionnalisme (un espace = une fonction), qui prétend améliorer l'efficience de l'occupation de l'espace, finit par perdre de vue le caractère social (perçu et vécu) de l'espace. Le morcellement administratif, une « abstraction » technocratique, fait naître des découpages et des frontières qui n'ont plus de sens que pour ceux qui les décident.

L'expérience des territoires que nous avons étudiés, nos lectures et notre pratique professionnelle nous poussent à nuancer cette vision résolument négative de la situation.

Malgré ces nuances nécessaires, nous avons cependant remarqué un manque d'appropriation et de (re)connaissance concernant certaines institutions de l'aménagement. Ainsi, nous avons approché nos territoires par le découpage institutionnel des MRC. Or, il est apparu à plusieurs reprises que cette échelle de l'aménagement ne suscite pas de sentiment d'appartenance parmi les personnes rencontrées, voire qu'elle est vue comme une rivale potentielle d'autres institutions. Cela ressort dans nos entretiens avec des personnes qui travaillent en urbanisme au palier municipal :

> je sais qu'à la MRC ils ont travaillé sur un PIIA de protection des paysages, mais c'est du global. T'sais, ça n'a pas d'impact directement sur les éléments de territoire. On travaille moins... je dirais que la collaboration Ville - MRC à Rivière-du-Loup comme à bien des endroits n'a jamais été une relation amicale, agréable... (entrevue louperivoise municipale 4).

Alors que le découpage supralocal des MRC a été réalisé pour soutenir un développement régional endogène et intégrateur, il semble, dans ce cas de la protection des paysages à Rivière-du-Loup, être source de conflits. Le problème se situe autour de l'attribution des ressources.

Cette hostilité ou du moins, cette incompréhension à l'égard des MRC, se retrouve de manière très concrète dans la réception de notre travail par nos interlocuteurs. Outre les limites dans le dialogue Ville-centre – MRC, plusieurs de nos informateurs étaient surpris du choix méthodologique fait dans ce travail de l'échelle MRC, particulièrement dans le cadre d'une recherche sur le tourisme. De même, nos interlocuteurs qui travaillent pour les MRC s'étonnaient qu'une thèse étudiant le tourisme et l'adaptation aux changements climatiques s'intéresse à leurs positions et emprises sur ces enjeux. Du côté des acteurs touristiques, plusieurs ne voyaient pas en quoi les MRC pouvaient avoir un lien avec le tourisme, comme en témoigne cette personne qui travaille pour la promotion du Bas-Saint-Laurent :

> les MRC sont pas importantes sur un plan touristique là. Y a pas un client sur la terre qui sait qu'il est dans quelle MRC, même les Québécois là… C'est des structures municipales de vidange, d'aménagement du territoire… En tout cas. Eux autres ils seraient pas d'accord avec moi peut-être, je veux dire, je m'en fous là, on voyage pas en fonction des MRC, c'est beaucoup trop petit là. (entrevue rimouskoise touristique 3)

Cette personne pointe du doigt le manque d'aura de l'échelle MRC. « Même les Québécois » n'accordent pas d'intérêt particulier à ce territoire vécu comme un découpage purement administratif. Cette représentation du rôle des MRC limite donc ces acteurs à des rôles « de vidange, d'aménagement du territoire ».

Or, plusieurs recherches soulignent que les institutions de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme contribuent pourtant bien à la production de l'attractivité (Hoffman et *al*., 2003 ; Escadafal, 2007). Les acteurs municipaux développent même des réglementations spécifiques pour favoriser le développement du tourisme (Nofre et *al*., 2018). S'il n'existe pas de recherche spécifique sur le rôle touristique des MRC, plusieurs de leurs prérogatives et actions contribuent à la conception de l'espace touristique. En effet, l'évolution organisationnelle de ces institutions supralocales

depuis 1979 a progressivement élargi leurs fonctions, finissant par intégrer de façon récurrente l'enjeu touristique dans les années 1990 (Proulx, 2014).

La fonction touristique des MRC se vérifie notamment dans la documentation qu'elles doivent partager avec les citoyens. Ainsi, les schémas d'aménagement et de développement participent à la planification d'espaces où les potentialités et usages touristiques sont à protéger ou à valoriser. Dès l'énoncé de la vision stratégique, le tourisme est généralement identifié parmi les secteurs économiques à mettre en valeur. Par exemple, la MRC de Rimouski-Neigette (2019) inscrit le tourisme dans ses grandes orientations : « renforcer et promouvoir le potentiel récréatif sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette » (*Ibid.*, p.47). Du côté louperivois, la MRC propose l'énoncé d'un avenir proche (en 2031) où « l'industrie touristique continue à attirer un grand nombre de visiteurs et à mousser la réputation d'excellence de la MRC à travers le monde » (MRC de Rivière-du-Loup, 2012, p. 3). Quelques outils peuvent alors être mobilisés pour mettre en œuvre ces visions. L'inventaire des sites d'intérêts historiques et esthétiques imposé par la Loi sur l'urbanisme de 1979 permet de faire un bilan des composantes de l'attractivité du territoire. Cet exercice de recensement d'attraits est complété par deux types d'action : la protection et la mise en valeur.

> Aussi, les intentions d'aménagement relativement à ces secteurs consistent à protéger leur aspect naturel ainsi qu'à limiter les usages susceptibles d'affecter les perspectives visuelles. Plusieurs de ces secteurs ont d'ailleurs été intégrés à l'intérieur d'une affectation récréative afin de les mettre en valeur, alors que ceux situés en milieux forestiers ou agricoles sont protégés, soit par la restriction des usages autorisés ou encore par les normes régissant la coupe d'arbres à l'intérieur de l'encadrement visuel des chemins publics. (MRC de Rimouski-Neigette, 2019, p. 289).

Le zonage permet donc de délimiter des affectations récréotouristiques où des usages qui entrent en contradiction avec le tourisme et le loisir ne sont pas permis. D'autres affectations instaurent une mixité des usages, dans laquelle on peut trouver des espaces en partie consacrés au tourisme. Dans la MRC de Rivière-du-Loup par exemple, les

affectations urbaines, rurales ou encore de villégiature autorisent l'installation d'établissements qui contribuent à la construction de l'attractivité touristique du territoire (commerces, restaurants, chalets…).

En outre, les MRC disposent de ressources dédiées au développement économique qu'elles peuvent transférer à des organismes à but non lucratif dont le mandat est de soutenir et de mettre en valeur le territoire comme lieu de production et d'échange. Ainsi, « la MRC de Rimouski-Neigette contribue activement au développement économique de son milieu via une entente de délégation avec la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) » (MRC de Rimouski Neigette, 2018, par. 6). La SOPER compte une composante touristique qui participe activement à la promotion du territoire. En mettant en avant les différents sites touristiques de la région rimouskoise (Site historique maritime de la Pointe-au-Père, parc national du Bic, Jardins de Métis…) et en attirant des congrès, Tourisme Rimouski contribue à capter plus de visiteurs sur le territoire.

Dans le cas louperivois, la contribution de la MRC à la mise en tourisme du littoral se lit dans les documents d'aménagement, mais se concrétise aussi par le développement du parc côtier Kiskotuk. En effet, la MRC a supervisé la création du parc afin de « mettre en valeur et de préserver le corridor côtier des municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte » (Parc Côtier Kiskotuk, s.d., s.p.). Il a ensuite mandaté un OBNL pour le gérer, la Société du Parc Kiskotuk.

Dans les deux territoires étudiés, les institutions de l'aménagement de l'urbanisme au niveau local (municipalités) et supralocal participent activement à la conception de l'espace touristique. Elles autorisent le fait touristique de s'accomplir en lui consacrant des portions de littoraux. On observe alors que l'espace touristique conçu des MRC de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup organise la mise en valeur des ressources naturelles. En dehors des municipalités de Rivière-du-Loup et Rimouski, le tourisme est développé autour du paysage, de la découverte des écosystèmes littoraux et marins

et des pratiques sportives dans les parcs naturels (randonnées, vélo, kayak…). Ce faisant, les institutions publiques et les acteurs privés contribuent à ce mouvement de développement d'une forme d'écotourisme observé depuis plusieurs dizaines d'années dans les territoires ruraux des pays occidentaux. Ainsi,

> La société post-fordiste a (…) développé d'autres formes d'intégration territoriale des espaces ruraux : elle a étendu en périphérie des agglomérations urbaines des aires résidentielles plus ou moins vastes, elle a davantage ouvert la campagne à la fréquentation touristique, désigné certains milieux et certains paysages ruraux en conservatoires naturels et patrimoniaux, elle a également découvert de nouvelles réserves en sources d'énergie (Lacquement, 2013, par. 2)

Une grande partie de l'espace touristique conçu des territoires que nous observons s'inscrit donc dans le renouvellement des signes de la ruralité et l'affirmation de leur dimension *naturelle*. Le zonage et les réglementations imposées par les MRC et municipalités orientent les territoires vers des usages qui font émerger une ruralité contemporaine où la dimension touristique de l'espace devient une de ses principales ressources. Néanmoins, ces relais de l'action de l'État à l'échelle locale disposent de moins de pouvoirs que les grands acteurs centralisés français, pointés du doigt par Lefebvre.

6.1.3 L'espace touristique vécu

Nous allons maintenant nous intéresser au troisième moment de la triplicité de la production de l'espace. L'espace vécu renvoie aux espaces de représentations, « c'est l'espace dominé, donc subi, que tente de modifier et d'approprier l'imagination. Il recouvre l'espace physique en utilisant symboliquement ses objets » (Lefebvre, 1974, p. 49). De fait il s'agit de l'espace discriminant, qui hiérarchise l'espace habité, consommé ou fréquenté. L'espace vécu permet de créer de la valeur par l'exploitation des représentations et des symboles, qui constituent parmi les principales ressources du tourisme. Ce moment de la production de l'espace détermine donc l'attractivité d'un

lieu. Dans nos entretiens et dans les ateliers, les littoraux du Saint-Laurent ressortent comme un espace convoité par les populations locales comme par les touristes. La rencontre avec l'estuaire suscite des émotions esthétiques par les valeurs de beauté, voire de sublime, associées à ce paysage. Les institutions de l'aménagement et l'industrie touristique structurent l'espace touristique autour de cette rencontre, à différentes échelles. Au niveau régional, des acteurs comme Tourisme Bas-Saint-Laurent ou Québec maritime émergent, chargés de véhiculer la beauté mystifiée du Saint-Laurent dans des marchés émetteurs de touristes locaux et internationaux. Ces organismes de gestion et de promotion de la destination contribuent à touristifier les territoires (Botti et *al*., 2015). À l'échelle locale, les offices de tourisme et le réseau des entreprises touristiques privées participent aussi à la construction de la symbolique associée au territoire. Par la parole des guides ou par les services touristiques offerts, ces acteurs en contact direct avec les visiteurs leur transmettent les clés d'interprétation de l'espace visité. Au cours de ce dialogue, ils construisent le regard des touristes sur la destination, posant la question de l'authenticité de leur discours. Depuis les travaux de MacCannell (1976), le débat de l'authenticité du discours touristique a beaucoup agité le monde des études touristiques (Taylor, 2001), notamment autour de l'idée de démêler le « vrai » dans la mise en scène des espaces (Beverland et *al*, 2008). En ce qui concerne les territoires louperivois et rimouskois, nous n'avons pas assisté à des dérives où l'espace vécu des touristes ne correspondrait en rien à l'espace vécu des populations locales. De fait, dans la présentation des résultats, nous avons pu constater que l'appropriation émotionnelle du Saint-Laurent se fait d'abord par les populations locales, qui transmettent (puis, commercialisent) aux visiteurs les qualités esthétiques de l'espace. Ce guide kayakiste témoigne :

> le Bas-Saint-Laurent c'est une région pour laquelle on travaille tous en collaboration, pour faire en sorte qu'elle soit découverte, qu'elle soit visitée, qu'elle soit partagée je dirais comme destination touristique. Et un endroit où il fait bon vivre d'ailleurs je crois que je ne l'ai pas tout à fait, mais je crois que la "réserve mondiale de bon temps" ou quelque chose du

> genre donc c'est vraiment… On retrouve la forêt avec ses lacs, ses rivières… La pêche, la chasse, également, beaucoup le littoral. La mer, comme on l'appelle ici. Pis y a même des points de vue extraordinaires. Le calme, l'air salin et tout… Donc c'est un peu ça le Bas-Saint-Laurent. (entrevue rimouskoise touristique 4)

Cet acteur qui opère des services touristiques d'exploration du Saint-Laurent s'est approprié le discours régional. Il résume plusieurs symboles du tourisme de nature, qu'il participe à transmettre aux touristes qui viennent pratiquer le kayak. Il est difficile de juger si tous les Rimouskois et Louperivois pratiquent l'ensemble des loisirs « naturels » offerts par le cadre de l'estuaire. Plusieurs de nos interlocuteurs ont même mis en avant qu'ils ne profitaient pas autant du territoire qu'il ne le mériterait. Cependant, sans nous aventurer davantage sur le terrain glissant de l'authenticité de la mise en tourisme, nous pensons avoir pu vérifier la sincérité de l'attachement des habitants à leurs territoires et leurs paysages.

> In fact, a distinction needs to be made between the terms authenticity and sincerity, since their conflation is common in writings on tourism. The notion of sincerity is significantly different from that of authenticity in that it occurs in the zone of contact among participating groups or individuals, rather than appearing as an internal quality of a thing, self, or Other. (Taylor, 2001, p. 23)

À travers la présentation des résultats (notamment la partie 5.1), nous avons pu comprendre l'attachement des Bas-Laurentiens au Saint-Laurent. Si ce rapport est souvent présenté comme profond et anthropomorphisé, l'espace maritime demeure pourtant relativement peu approprié. En effet, la plupart de nos interlocuteurs ont présenté les littoraux comme un support épisodique de leurs activités récréotouristiques. En revanche, peu nous ont confié de contacts quotidiens avec le Saint-Laurent, autres que visuels. Ainsi, l'estuaire semble surtout vécu comme trame de fond spectaculaire et point de repère de leur vie quotidienne.

Dans la production de l'espace des MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup, le tourisme se construit donc autour de la symbolique spectaculaire et « naturelle » du Saint-Laurent. Les pratiques spatiales associées aux visiteurs peuvent parfois différer des pratiques des populations locales. Les institutions de l'aménagement, aidées par les institutions du tourisme, intègrent donc les pratiques touristiques à la planification territoriale. Elles cherchent à prévenir d'éventuels conflits d'usage et veulent préserver la potentialité touristique d'un littoral qui concentre une majeure partie des enjeux économiques de la région.

Aujourd'hui, la production de l'espace, mouvement social et géographique, est confrontée à l'émergence d'un quatrième moment. Sous l'impulsion des changements climatique, le caractère actif de la Nature s'affirme, notamment sur les littoraux. Ainsi, les transformations environnementales à l'œuvre, de plus en plus visibles, participent au renouvellement de nos manières d'occuper, de vivre et de concevoir l'espace.

6.1.4 Production de l'espace et changements climatiques : l'émergence de l'espace des contraintes

Espace vécu, espace perçu, espace conçu. Les pratiques spatiales, les représentations et les institutions produisent un espace social. Mais, où se situe la Nature par rapport à lui ? Selon Lefebvre (1974), l'espace social fait partie des « forces productives au même titre que la nature initiale qu'il déplace et supplante ». La nature passe donc d'actrice de la production de l'espace (de la Grèce antique à la Renaissance, quand l'espace est une « œuvre », pas seulement un produit de nos modes de production) à victime collatérale de l'expansion de l'espace social depuis l'émergence du capitalisme (*Ibid*.). Le tourisme et la tertiarisation des sociétés occidentales confirment l'idée d'un espace social devenu une ressource et un capital sur lequel une partie importante de l'économie se (re)construit.

Espace vécu, espace perçu, espace conçu donc, avec une nature qui perdrait de sa puissance symbolique et ne resterait, au mieux, qu'un espace-ressource (de loisirs, de

faune, de flore, de minerais, d'énergies) (*Ibid*.). Cependant, plusieurs moments vécus sur les rives du Saint-Laurent et de nombreux ouvrages viennent remettre en question la passivité de la Nature, en particulier dans la production de l'espace. Ainsi,

> Une force de la nature est évidemment tout le contraire d'un acteur inerte ; tous les romanciers, tous les poètes le savent aussi bien que les hydrauliciens et les géomorphologues. S'il y a une chose que le Mississippi possède, c'est bien une *agency*, et si puissante qu'elle s'impose à celle de toutes les bureaucraties (Latour, 2015, p. 72)

Latour souligne la force active de la Nature à travers l'exemple du Mississippi. Malgré la résistance de l'humain à admettre cette puissance, les catastrophes vécues sur les littoraux du fleuve américain l'ont rappelée à plusieurs reprises. Il faut néanmoins souligner que la subjectivité de la nature est un débat philosophique ancien et central, où les héritiers de la monadologie de Leibniz comme Trade et Whitehead ont érigé le socle sur lequel la réflexion de Latour se construit (Debaise, 2012 ; 2017). Ainsi, la *political ecology* réactualise la subjectivité de la nature. Bien que Latour offre une analyse intéressante des changements climatiques, le *vital materialism*, pensé par Jane Bennett, peut aussi contribuer à la compréhension des non humains et de la nature comme actants. On peut considérer ce champ de réflexion comme :

> an ontological field without any unequivocal demarcations between human, animal, vegetable, or mineral. All forces and flows (materialities) are or can become lively, affective, signaling. And so an affective, speaking human body is not radically different from the affective, signaling nonhumans with which it coexists, hosts, enjoys, serves, consumes, produces, and competes. (Bennett, 2010, p. 116-117)

Ce regard se concentre sur le rapport de l'humain aux non humains plutôt que sur l'espace où ils échangent. Le vitalisme nous semble donc moins articulable dans le cadre d'une analyse spatiale que certaines idées de Latour. Cependant, la reconnaissance de la vitalité des choses, au cœur du projet de la *political ecology* de Bennett, évoque quelques moments que nous avons vécus dans le Bas-Saint-Laurent.

Dans les MRC de Rimouski-Neigette ou de Rivière-du-Loup, la plupart des personnes que vous avons rencontrées semblent avoir intégré la dimension active du Saint-Laurent et son instabilité croissante. Un témoignage illustre la réaffirmation de la puissance des eaux de l'estuaire :

> t'sais oui les gens qui habitent sur le bord de l'eau sont conscients que le fleuve peut-être menaçant parfois - surtout l'hiver - automne, hiver. Mais de d'là justement à se faire, à se faire saccager sa maison là euh… à être inondé pis justement avoir une partie de sa maison qui est détruite par les vagues, par des gros blocs de glace qui sont venus frapper, je pense que ça frappe l'imaginaire collectif, ça déstabilise ces gens-là et justement, y a eu plusieurs maisons qui ont été délocalisées, détruites et bon, y a des secteurs qui ont été remis à la nature. (entrevue rimouskoise environnementale 1)

Ce professionnel qui travaille dans la protection de l'environnement côtier met en avant la dangerosité d'habiter les rivages de l'estuaire lors d'épisodes climatiques extrêmes, particulièrement en saison hivernale. Le Saint-Laurent et ses mouvements s'imposent donc comme des acteurs pris en compte dans l'occupation humaine du littoral. Quand les risques augmentent au point de provoquer le déplacement de population, les espaces qu'elles occupaient seraient « remis à la nature ». Cette tournure de phrase nous intéresse, car elle révèle la persistance de la scission Nature / Culture tout de suite après que notre interlocuteur a admis le rôle actif d'un non humain. Dans la réflexion de Latour que nous suivons ici comme fil conducteur, les changements climatiques viennent souligner « la subjectivité » de la Terre. Cette évolution remet en cause – ou réactualise – la dialectique hégélienne et marxistes sur laquelle Lefebvre bâtit une partie une partie de son œuvre. Cette dialectique oppose le sujet et l'objet, faisant du sujet un sujet par son utilisation des objets :

> L'action humaine est partout visible dans la construction de la connaissance aussi bien que dans la génération des phénomènes que ces sciences sont appelées à attester. Impossible désormais de jouer à opposer dialectiquement les sujets et les objets. Le ressort qui faisait marcher Kant, Hegel, Marx est maintenant tout à fait distendu : il n'y a plus assez d'objets pour s'opposer aux humains, plus assez de sujet pour s'opposer aux objets. Tout se passe comme si, derrière la fantasmagorie de la dialectique, la zone

> métamorphique redevenait visible. Comme si, sous la « nature », le monde réapparaissait. (Latour, 2015, p. 85).

La dialectique inhérente à la production de l'espace de Lefebvre, elle aussi, vient être ébranlée par la considération des non humains dans la production de l'espace. En effet, dans la dialectique hégélienne et marxiste, la transformation consciente des objets (parmi lesquels la Nature est comprise) affirme le sujet. Or, si on considère la Terre et ses non humains comme des sujets, il n'y a plus d'objets passifs à mobiliser pour transformer le monde et s'affirmer comme sujet. Dès lors, le mode d'interprétation de la dialectique doit être repensé pour dépasser l'opposition objet / sujet sur laquelle il construisait une grande partie de sa logique. Doit-elle être reléguée au rang de la fantasmagorie comme le soutient Latour ? Nous ne pouvons donner de réponse certaine. Cependant, la dialectique propose des réflexes analytiques qui nous semblent encore pertinents. La production de l'espace l'illustre encore selon nous. Ainsi, l'espace, « *produit* qui s'utilise, qui se consomme, (…) est aussi *moyen de production* » (Lefebvre, 1974, p. 102).

> Les contradictions de l'espace, sans abolir celles qui proviennent du temps historique, sortent de l'histoire et dans la simultanéité mondiale portent à un autre niveau les contradictions anciennes, les unes s'émoussant, d'autres s'aggravant, l'ensemble contradictoire prenant un sens nouveau et désignant « autre chose » : un autre mode de production. (*Ibid.*, p. 152)

Le mode de production néolibéral fait émerger des contradictions illustrées dans les territoires de notre projet de thèse, notamment au niveau des espaces touristiques, où la privatisation des côtes à des fins résidentielles et leur valeur croissante pour le tourisme et la conservation se heurtent à des transformations environnementales de plus en plus profondes. Ainsi, la dialectique de la production de l'espace sécrète un monde de contradictions, en mouvement, dans lequel l'agentivité des non humains pourrait être intégrée. En effet, la Nature devient actrice du système touristique bas-laurentien quand elle s'impose dans les discours (monétaires et symboliques) qui mettent en valeur la beauté des paysages et la rencontre de sa biodiversité. Elle devient actrice

quand elle hiérarchise les positions, invoquées par les opérateurs touristiques pour justifier une différenciation de prix selon la situation de l'activité ou de l'attrait proposé. Les deux MRC étudiées dévoilent à plusieurs reprises cet assemblage complexe où les richesses (beauté, calme, biodiversité, etc.) et les vulnérabilités (espèces menacées, submersion, érosion, etc.) du Saint-Laurent lui donnent un pouvoir sur la mise en tourisme des littoraux qui dépasse celui de simple support. Pourtant, malgré la subjectivité de la Nature dans la production des espaces touristiques, elle ne trouve que peu de relais pour intégrer ses évolutions dans les manières de faire du tourisme. Ainsi, même si certains de nos répondants touristiques ont minimisé le rôle de l'aménagement du territoire dans le tourisme, ce sont bien les institutions qui encadrent les utilisations de l'espace qui finissent par intégrer les transformations de l'environnement dans les réglementations auxquelles l'industrie touristique est soumise. À des échelles différentes, Pêches et Océans Canada, les MRC ou les municipalités encadrent les utilisations possibles de l'espace. Les risques naturels ou la préservation de la biodiversité font partie des éléments intégrés dans la prise de décision des urbanistes. La délimitation d'affectation de conservation, la mise en place de normes ou encore le contrôle des usages du territoire stabilisent la prise en compte de la nature dans la conception de l'espace québécois. Des obstacles et des limites apparaissent parfois dans les discours de nos interlocuteurs. Le poids de la vision des élus peut limiter la considération d'éléments « naturels » dans les cadres régissant les activités humaines (un élu climatosceptique qui bloque certains projets environnementaux par exemple). De plus, le manque de moyens financiers et humains (notamment en termes de contrôle) peut porter atteinte à la portée de l'action du monde municipal et supra-municipal. Malgré tout, le palier local d'aménagement participe à la considération des non humains dans la construction du territoire.

Quant au rôle de l'échelle fédérale sur la gestion du Saint-Laurent, la distanciation institutionnelle soulevée par nos répondants semble permettre d'imposer des décisions moins populaires localement, mais qui donnent à la Nature une place plus affirmée.

Nous pensons ici aux réglementations qui limitent la vitesse de navigation sur l'estuaire, ou encore aux normes drastiques qui encadrent le draguage de la marina de Rivière-du-Loup.

Après avoir étudié cette dernière strate que nous pouvons ajouter à la production de l'espace, à savoir ce moment où la Nature comme actrice et sa prise en compte par les institutions d'aménagement du territoire et les acteurs locaux, obligent à penser des pratiques touristiques compatibles avec sa préservation ; il reste une question : comment interpréter et nommer ce nouveau système spatialisé d'acteurs.

L'époque de l'anthropocène (époque géologique dans laquelle nous serions entrés depuis 1800) révèle la zone métamorphique, où les actions humaines se transforment en sujets naturels, où ce que l'on considérait comme inerte (re)devient sujet (Latour, 2015). Cette évolution implique de réaliser l'étroitesse de notre monde, à travers l'idée de la zone critique :

> It is a redefinition of our landscape. The idea of the "critical zone" is useful because it gets you out of nature. Nature is very big. It covers everything from the big bang to microbes. Conceptually, that makes it a complete mess. The critical zone is limited. It is just a few kilometres thick – above and below the surface of the Earth. But all discovered life is within it. This brings us inside in a way that nature does not. It is very different from the way of thinking that makes people such as Elon Musk think they should go on a mission to Mars. That is escapist. But when you think in terms of a critical zone, you are locked in, you cannot escape. What does it mean for politics if we are locked in and not in the infinite cosmology opened by Galileo? It means we cannot behave in the same way. It means we cannot just endlessly extract resources and discard our waste. In the critical zone, we must maintain what we have because it is finite, it's local, it's at risk and it's the object of conflict. (Latour, 2020, par. 7)

La *zone critique,* « tout ce qui se situe entre le haut de l'atmosphère et le bas des roches sédimentaires » (Latour, 2015, p. 125-126), est l'espace où humains et non humains interagissent. Limitée en taille, en ressources, en espace, cette idée place l'humain face à la finitude des ressources. Dans sa réflexion partagée aux lecteurs du *Guardian*, Latour intègre aussi un élément particulièrement pertinent pour l'étude des espaces

touristiques face aux changements climatiques. Ainsi, il commence sa réponse au journaliste en mettant de l'avant la "redéfinition de nos paysages" (traduit par l'auteur). La géographie analyse le paysage autour d'une double dimension : « une apparence et une représentation : un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins » (Brunet, 2009, p. 373). Or, selon les approches de Latour, les rétroactions des actions humaines sur la Terre (les changements climatiques par exemple) donnent aux non humains une agentivité longtemps niée (ou dissimulée) par les Modernes. Le paysage passif – toile de fond composée d'« objets visibles » – deviendrait alors une force active de la production de l'espace. En cela, les paysages *se* redéfinissent. Nos rencontres avec les différents acteurs touristiques de Rivière-du-Loup ou Rimouski ont mis en avant le paysage laurentien comme une des principales ressources touristiques de la région. Si la forme des paysages du Saint-Laurent ne devrait pas se transformer drastiquement sous l'effet des changements climatiques (ou dans des échelles temporelles qui dépassent notre expérience), le paysage se construit aussi au-delà de sa matérialité (Donadieu, 1998). Ainsi, les valeurs associées au paysage peuvent, elles, changer plus vite que ses évolutions matérielles.

> Différents travaux ont effectivement montré à quel point la modification des valeurs et des rapports au territoire générait un renouvellement de l'appréciation de certains espaces. À titre d'exemple, les valeurs environnementales teinteraient aujourd'hui les modes de représentation de l'espace à un point tel que les qualités esthétiques d'un lieu seraient conditionnelles à la qualité écologique de celui-ci. (Poullaouec-Gonidec et *al*., 2005, par. 20).

Essayons à présent d'appliquer cette réflexion sur le paysage à nos cas bas-laurentiens. La figure 6.1 montre une photographie capturée à Cacouna (MRC de Rivière-du-Loup), depuis l'une des plateformes d'observation du parc côtier Kiskotuk. Au premier plan, la forêt dissimule le trait de côte de notre regard. Nous ne pouvons pas voir quelles dynamiques sont à l'œuvre. En contrebas, l'estuaire du Saint-Laurent occupe la plus

grande partie de ce qui est visible. Cette portion du Saint-Laurent se situe au centre de l'habitat essentiel de nombreuses espèces de mammifères marins, dont le béluga (Pêches et Océans Canada, s.d.). Depuis les années 1980, cette population animale diminue lentement et est aujourd'hui estimée à 900 individus. Diverses mesures sont prises pour encadrer les pratiques humaines qui menacent l'espèce, mais la diminution se poursuit. Dès lors que cette diminution se sait, notre regard sur ce paysage change. On ne voit pas les bélugas, mais on sait qu'ils sont là et qu'ils sont menacés. Sous l'effet des changements climatiques, il en est de même pour d'autres espèces, mais aussi pour certains milieux et activités humaines. Les représentations de diverses parties prenantes rencontrées font ressortir que l'estuaire est perçu comme un espace fragile. Les risques, qui mènent à des mesures de conservation strictes, critiquées à plusieurs reprises par des acteurs touristiques (l'encadrement du draguage de la marina envasée de Rivière-du-Loup par exemple), transforment l'espace fragile en espace des contraintes.

Figure 6.1 : Vue sur le Saint-Laurent depuis le parc côtier Kiskotuk (Guillemard, 2019)

Ainsi, si la biodiversité du Saint-Laurent périclite, si ses littoraux sont vécus comme un milieu à risque, les représentations du paysage peuvent changer, tout comme l'occupation humaine de cet espace (par un recul ou des stratégies d'immunisation). Certaines personnes ont confié une crainte inspirée par l'estuaire :

> Moi le fleuve je l'aime je ne peux pas m'en passer, mais je l'aime de loin. Je ne me construirais pas sur le bord de l'eau. Ça pour moi ça toujours été clair parce qu'Il est beau, mais en même temps Il est effrayant, Il est épeurant. Moi je ne sais pas comment les gens, qui sont vraiment sur le bord de l'eau, comment ils peuvent dormir et se sentir en sécurité le soir ou les journées qu'il y a des énormes tempêtes avec des grandes marées. Ça va pratiquement frapper sur la maison. Je comprends pas, mais ces gens-là ils aiment ça. Ils doivent connaître le danger. (entrevue louperivoise touristique 2)

Bien que le Saint-Laurent soit personnifié, aimé et exploité, une forme de respect de sa force pousse plusieurs habitants des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette à s'établir à une distance raisonnable du bord de l'eau. L'anthropologie peut aider à décrypter ces attitudes humaines à l'égard des forces naturelles. Descola offre en effet une autre voie d'analyse pertinente pour interpréter le rôle actif du Saint-Laurent dans le tourisme. L'anthropologue qui voulait étudier les interrelations de la Première Nation amazonienne des Jivaros achuar avec son environnement a finalement découvert un peuple pour qui cet environnement n'était pas une simple toile de fond ou un support, mais un ensemble de partenaires (Descola, 2013, 18e minute). Ces interrelations, analysées par les anthropologues, montrent ainsi des interactions entre acteurs humains et non humains qui dépassent la simple relation entre un acteur et un arrière-plan immuable et grandiose. Par cette focale, on peut enrichir l'analyse de l'interaction des espaces touristiques bas-laurentiens avec le Saint-Laurent. Alors que l'aménagement du territoire intègre les forces non humaines dans ses cadres réglementaires, le tourisme produit des assemblages complexes où la Nature occupe

plusieurs rôles : parfois partenaire économique, parfois partenaire politique et parfois adversaire.

À l'aide de ces grilles de lectures, nous pouvons émettre l'hypothèse que le recours à la *political ecology* et les effets de la pression anthropique sur la planète feraient émerger un quatrième mouvement dans la production de l'espace. Nous le nommons « espace des contraintes », un moment de la production de l'espace soumis à la résurgence d'aléas et de risques qui transforment les symboles et les pratiques spatiales, puis s'imposent à des institutions souvent dépassées. Espace perdu, menacé ou contraignant pour les usages anthropiques, nous le définissons comme l'espace où agissent (ou, le plus souvent, rétroagissent) les forces non humaines. Les humains peuvent s'arcbouter sur ces positions, essayant de les immuniser au moyen de protocoles d'urgences, de digues ou encore d'innovations techniques, ou, au contraire, en choisissant de les abandonner à l'agentivité des non humains (les politiques de recul sur les littoraux érodés par exemple). L'espace des contraintes concrétise aussi à un niveau local la manifestation et la prise de conscience de la *zone critique*. Les personnes rencontrées - urbanistes, intervenants touristiques, chasseurs, ou agriculteurs – constatent les évolutions d'un territoire littoral où la Nature n'est plus une réalité fixe, sans finitude et soumise à l'humain, mais un ensemble de forces à l'œuvre, à l'équilibre instable.

Néanmoins, l'enjeu n'est pas que matériel, ou spatial. La temporalité de cet espace le distingue également. Soumis dès aujourd'hui à des pressions naturelles (l'érosion, par exemple), il oblige les humains à intégrer le futur et donc, la zone critique à leur choix. Ainsi, alors que la production de l'espace de Lefebvre faisait des économistes et des planificateurs les principaux acteurs de l'espace conçu, l'espace des contraintes leur impose des interlocuteurs capables d'exprimer les actions des agents non humains. Par exemple, plusieurs des fonctionnaires de l'aménagement que nous avons rencontré nous ont mentionné les projets en collaboration avec des acteurs comme le comité ZIP

du Sud-de-l'Estuaire ou l'UQAR. L'espace des contraintes est donc celui où les scientifiques (de l'environnement notamment) s'intègrent directement dans la production de l'espace (non plus seulement comme idéologues ou conseillers des planificateurs).

De plus, notons que l'espace des contraintes n'a pas une existence linéaire. Il se rappelle aux humains lors d'événements ponctuels, particulièrement en hiver :

> Surtout l'été on parle plus de tourisme et l'hiver on parle plus de résilience de confrontations avec le fleuve à cause des intempéries. Ça les tempêtes c'est beaucoup… c'est omniprésent à chaque année c'est ce qui revient chez les gens c'est surtout… un peu cette espèce de combat, le front de mer, les gens qui essaient de se protéger face aux intempéries du fleuve. Donc pour moi c'est ça aussi c'est une espèce de dualité. (entrevue rimouskoise environnementale 1).

Dans les réalités du tourisme, l'espace des contraintes se manifeste par une (ré)affirmation des actants non humains dans les trois mouvements de la production de l'espace. Ainsi, à Rimouski comme à Rivière-du-Loup, la réduction du couvert de glace hivernal met un terme ou menace certaines pratiques spatiales (la disparition de l'activité touristique du golf sur glace, les incertitudes entourant les saisons de pêche sur glace ou encore la réduction du temps de pratique des ponts de glace permettant d'accéder à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou à l'île Saint-Barnabé...). L'espace vécu, perçu, conçu est bouleversé quand il devient aussi l'espace des contraintes : les institutions, les populations et les visiteurs doivent prendre en compte les modifications que leur impose les changements climatiques.

Nos entrevues ont aussi soulevé l'agentivité d'objets que l'on considérait comme inertes (naturels) à travers les réglementations qui encadrent les usages touristiques de l'espace. Par exemple, les changements climatiques et les menaces qu'ils font peser sur les populations de baleines noires s'expriment à travers les mesures prises par Pêches et Océans Canada. Ces mammifères marins en voie de disparition, touchés de plein

fouet par leur inadaptation à l'ère écologique de l'anthropocène ont trouvé des émissaires pour faire valoir et défendre leur existence au parlement des humains. Partout sur Terre, des boucles de rétroaction se mettent en œuvre : l'humain a transformé la Nature au point qu'elle lui envoie de nombreux retours de balanciers. L'intégration, dans les réglementations, de nouvelles mesures de protection deviendrait emblématique de ces allers-retours entre acteurs humain et actants non humain dans la création de ce nouveau moment de la production de l'espace, l'espace des contraintes, dans lequel ces différents acteurs interagissent de manière horizontale, et plus uniquement verticalement, dans le sens Moderne d'une domination de l'humain sur la nature.

Afin de décrire cette situation, Latour utilise la métaphore de Gaïa proposée par Lovelock, ce « physiologiste et ingénieur quelque peu excentrique » (Latour, 2015, p. 102). Nous voyons en l'espace des contraintes l'affirmation spatiale de Gaïa. Selon les détracteurs de cette idée, elle déifierait la Terre, lui donnerait une volonté propre et unifiée. Cette interprétation prend en partie racine dans le choix du terme « Gaïa », qui, initialement, faisait référence à une divinité de la mythologie grecque. Or, dans l'approche de Lovelock relayée par Latour, Gaïa n'est ni une cruelle déesse païenne ni la Nature passive des Modernes.

> S'il n'y a aucun but, aucun objectif, aucune direction, nous devons considérer Gaïa comme le nom du processus par lequel des occasions variables et contingentes ont obtenu des opportunités de rendre des événements ultérieurs plus probables. En ce sens, Gaïa n'est pas plus une créature du hasard que de la nécessité. Ce qui veut dire qu'elle ressemble beaucoup à ce que nous avons fini par considérer comme l'histoire du monde. (Latour, 2015, p.142).

L'hypothèse Gaïa reconnaît donc la multiplicité et l'imbrication inextricable des liens de causalités qui existent entre les humains et les non humains. Concrètement, elle nous force à observer l'humain dans la Nature et la Nature dans l'humain. La zone critique, mince couche de la Vie de quelques dizaines de kilomètres d'épaisseur, est à la fois le

résultat et la cause de leurs échanges incessants, qui finissent par remettre en cause la rupture Nature /Culture. Ce regard sur notre Terre pourrait être porteur d'un changement de paradigme. On quitterait alors le paradigme capitaliste de consommation du monde et de la nature par les humains, pour aborder un monde possible dans lequel tous ces acteurs échangent et interagissent.

Dans les faits, c'est ici que réside le grand défi : trouver des moyens, créer des lieux et inventer des moments qui feraient émerger le « parlement des choses » (Latour, 2018), où la question des changements climatiques pourrait enfin être débattue.

La prochaine partie va donc interroger la capacité des milieux d'innovation tels que les living labs à faire dialoguer nature et culture. Nous conclurons ensuite ce chapitre en étudiant le rôle que peut jouer le tourisme des PMV dans la prise en compte des changements climatiques.

6.2 Bilan du Living Lab : de la quête de l'innovation à la mise en lien des savoirs

La production des espaces touristiques dans les MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette est donc sous influence des évolutions du Saint-Laurent. Sur les littoraux, les changements climatiques viennent accentuer certains risques, signalant leur rôle actif dans la vie des acteurs humains. Dans un même temps, plusieurs des personnes rencontrées ont mis en avant leurs inquiétudes et leur manque d'agentivité ressenti face aux changements climatiques. L'anxiété que nous avons perçue révèle le besoin de trouver des moments et des lieux où les acteurs d'un territoire peuvent avoir l'opportunité de s'approprier l'enjeu des changements climatiques à une échelle locale. Or, dans un premier temps, nous allons voir que la politique et la science communiquent peu, malgré les efforts de la technocratie pour créer un lien entre ces deux sphères. Comme Latour, nous faisons l'hypothèse que cette séparation limite la capacité d'agir des acteurs locaux face aux changements climatiques. Nous voulons donc discuter du rôle et des limites d'un living lab dans l'optique de faire entrer" (pour

reprendre une formulation de Latour) l'adaptation aux changements climatiques dans la production d'espace touristique. Nous essayons donc d'interroger les formes d'innovation ouvertes comme des lieux et des moments où la scission Nature/Culture peut s'atténuer.

6.2.1 Politique, science et technocratie : une séparation qui limite la capacité d'adaptation aux changements climatiques ?

Pour des chercheurs, il s'avère difficile de briser la séparation du monde entre les deux composantes du mythe platonicien de la Caverne (Latour, 1999). D'un côté, le monde du social, des hommes et de la politique. De l'autre, le monde rationnel des objets et de la Science. La théorie de la production de l'espace, comme nous l'avons vu lors du chapitre premier, véhicule ce bicaméralisme. De fait, les sociétés humaines occidentales ont hérité de cette structure d'action politique issue de la modernité, où un troisième type d'acteur (les technocrates) tente de relier les sphères politiques et scientifiques. Latour détaille ce mode de fonctionnement :

> Ce double système de représentation a longtemps caractérisé la définition démocratique du débat : à l'intérieur du Parlement les représentants des intérêts humains débattent ; à l'extérieur, les experts qui savent ce que sont les choses dans leur vérité, conseillent. À l'intérieur de l'enceinte parlementaire, les valeurs. À l'extérieur, les faits. La liaison entre ces deux ordres de choses était faite par une institution médiatrice, la bureaucratie ou la technocratie, qui tirait sa légitimité de son expertise savante, mais son autorité de sa désignation par le pouvoir politique des élus. (Latour, 2018, p. 54-55)

Nous faisons l'hypothèse que cette séparation structurelle fait partie des freins à la capacité d'agir pour l'adaptation aux changements climatiques des échelles locales. Or, l'organisation de l'aménagement du territoire québécois s'inscrit dans la compartimentation du scientifique et du politique, où la technocratie vient jouer le rôle d'intermédiaire. Ainsi, les élus des municipalités, des MRC ainsi que du gouvernement

provincial et fédéral se partagent le contrôle politique de l'espace (Proulx, 2019). Ils orientent les usages de l'espace pour satisfaire leur électorat, matérialiser leurs valeurs, concrétiser leur vision du bien commun et assurer leur réélection. Souvent, leurs visions et prérogatives s'affrontent autour d'une lutte politique pour le contrôle de l'espace (Quesnel, 1990).

Pas très loin du politique, les fonctionnaires des différentes échelles appliquent et adaptent les projets politiques de leurs élus au cadre réglementaire existant ou parfois, en proposent des réformes. Ils vont et viennent entre les savoirs scientifiques qu'ils jugent utiles pour leur mission et les programmes politiques.

Où se situe l'échelon de la Science, dans ce schéma ? En amont, déjà. Les chercheurs interviennent lors de la formation des urbanistes et des planificateurs, leur transmettant des réflexes analytiques et un socle de connaissances communs. Ainsi, en Amérique du Nord

> la formation des futurs urbanistes ne peut pas s'envisager sans le recours à des enseignements concernant les cadres théoriques de l'aménagement et l'urbanisme ou plutôt de la planification urbaine pour reprendre une traduction plus littérale de l'expression anglaise de « planning ». Dans ce contexte culturel, le recours à ces théories est assez central dans les démarches pédagogiques de l'enseignement universitaire de l'aménagement et de l'urbanisme, car il s'appuie sur une forte structuration des champs académiques et professionnels de l'urbanisme. (Douay, 2018, p. 1-2).

La formation des professionnels de l'aménagement constitue donc un moment clé de l'intervention de la science dans ce domaine. Outre cet engagement, l'idée de gouvernance accorde une place importante aux experts (chercheurs ou consultants). En effet,

> souvent utilisé par les acteurs eux-mêmes pour vanter le caractère partenarial, horizontal et participatif de leurs actions, ce terme, certes critiqué, a toutefois mis le doigt sur la fragmentation des processus et

> engendré des approches davantage pluralistes de la décision (Bataille, 2019, p. 83).

Dans les approches pluralistes de la décision, les institutions de l'aménagement et de l'urbanisme mobilisent des ressources externes pour certains projets, qui nécessitent des connaissances et savoir-faire qu'elles ne possèdent pas à l'interne. Des chercheurs ou des consultants peuvent alors être sollicité pour les conseiller sur des enjeux spécifiques, où l'expertise semble nécessaire. Dans certains cas, le politique peut instrumentaliser ces acteurs. Bataille (2019) nous partage ses conclusions d'une recherche menée au sein d'un bureau d'études :

> les rapports d'études en urbanisme sont rédigés dans l'objectif de leur conférer des fonctions pour « faire aboutir les projets ». Ces fonctions visent à transformer une décision en pouvoir, c'est-à-dire à permettre en particulier sa traduction dans les rapports de force entre acteurs des politiques urbaines. (*Ibid.*, p. 103).

Les savoirs scientifiques en lien avec l'aménagement du territoire sont donc mobilisés à travers les fonctionnaires formés dans des cadres disciplinaires. Lorsqu'un enjeu dépasse leurs connaissances, le politique se tourne vers des experts externes aux institutions (chercheurs universitaires ou consultants privés). En outre, dans un contexte de valorisation des « villes intelligentes » et de pression à l'innovation, les acteurs municipaux tentent d'inclure des méthodes et données scientifiques dans leur prise de décision (Raven et *al*., 2019). Les enjeux environnementaux, tels que les changements climatiques, font l'objet de nombreuses expérimentations qui visent à améliorer la durabilité de l'occupation des territoires (Bulkeley et Castan Bróto, 2012).

Pourtant, dans les deux territoires étudiés, la séparation entre politique et science semble se maintenir. Or, « cette séparation en deux chambres n'aide en rien la progression des débats, tout au contraire, elle fait taire les individus : quand les experts ont parlé, il faut se taire » (Bourgeault, 2011, p. 77). La participation des professionnels de l'aménagement ne suffit pas à atténuer le bicaméralisme critiqué par Latour. Bien

qu'elle complexifie la prise de décision, elle renforcerait l'instrumentalisation d'une soi-disant objectivité à des fins politiques :

> Les experts doivent posséder la certitude et agir au nom d'une légitimité supérieure de nature épistémologique qui les isole tout à fait de la dispute, des intérêts et des valeurs. Les politiques doivent trancher en fonction de ces mêmes valeurs et de ces mêmes intérêts, mais sans posséder aucune des raisons ou des connaissances qui permettent aux experts de savoir. Ils tranchent sans savoir, alors que les autres savent sans pouvoir trancher. Enfin, les technocrates qui participent aux deux légitimités du savoir et de l'élection, peuvent en pratique accaparer tout le pouvoir en faisant passer pour du savoir des décisions politiques ou, inversement, en faisant passer pour un arbitrage politique des savoirs que les sciences seules n'auraient pu emporter. (Latour, 2018, p. 55).

Ainsi, les « technocrates » (dans notre cas, les fonctionnaires des différentes échelles de l'aménagement au Québec) joueraient sur les deux tableaux, justifiant leurs visions par la Science alors qu'ils sont porteurs d'une visée politique, mettant en avant leur proximité avec la politique pour justifier des choix qui seraient « scientifiquement » réfutables. Nos rencontres avec les professionnels de l'aménagement ont mis en avant quelques stratégies mises en place pour « faire passer » des projets auprès des élus. Par exemple, une urbaniste nous a confié adapter son discours pour que des projets de reconversion de rue se réalisent selon sa vision « objective » d'un « bon » aménagement. Elle convainc donc les élus en mettant en avant le potentiel électoral d'une décision d'urbanisme. Cet exemple isolé ne doit cependant pas être surinterprété. En effet, dans les deux PMV étudiées, les élus sont ressortis comme le pouvoir dominant de la prise de décision en aménagement. Le processus de prise de décisions et leurs actions semblent reproduire la rupture entre l'inertie de la nature et l'agentivité de la société humaine :

> d'un côté, le sujet, pure liberté décollée de la nature, et, de l'autre, l'objet, absolue réalité, séparée de la liberté : ils sont si bien séparés qu'ils ne peuvent se rejoindre. Pour employer un vocable que Latour affectionne: rien n'est « articulable » dans cette conception de l'être au monde, et plus

> encore: rien ne se dit de ce que pourtant nous vivons, ce devenir dans lequel nous ne cessons en fait d'articuler sujet et objet, d'assembler nature et culture, de composer avec les êtres non humains un monde commun. (Bourgeault, 2011, p. 77)

Cette séparation, entre l'objet et le sujet, entre l'humain et la nature, reflète une neutralisation de la Nature, une vision utilitaire du non humain : « In this process, nature is constituted as an external object and turns into the environment of an utilizing subject. Nature is objectified, and elements of nature become objects of use » (Haila, 2000, p. 157). Cette mise à distance justifie la logique extractiviste de l'espace et enferme les politiques environnementales dans des ambitions de protection des ressources, à des fins de consommation humaine sur la longue durée. Or « from a critical perspective, this crisis is not only a crisis of resource use, but an expression of the societal constraints to shape their basic relations with nature, its energy source and the environmental implication of its resource use » (Görg et *al*., 2017, p. 7). L'écologie politique devrait donc avoir pour ambition de reformuler les termes de la relation entre la Nature et Culture : il ne devrait plus s'agir de protéger la Nature à des fins de préservation, dans des logiques presque patrimoniales, ou d'élaboration de conservatoires de ressources (naturelles, paysagères…), mais de s'interroger sur la manière d'intégrer la nature dans les relations humaines, comme une rencontre, mais cette fois dans des termes éthiques, entre ces acteurs. Dans le contexte spécifique de l'adaptation aux changements climatiques, cela ne peut se résumer à faire entrer la science dans la politique. Comme le souligne Descola :

> (…) dans Nous n'avons jamais été modernes, Bruno Latour faisait référence à mes premiers travaux chez les Achuar en disant que les anthropologues décrivent des situations dans lesquelles les gens combinent sans difficulté humains et non-humains, outils et fantômes, animaux et organisation politique, et que, de ce point de vue, les scientifiques ne sont pas différents. C'est vrai, les scientifiques font la même chose. Cela dit, à partir du moment où il s'agit de théoriser, où il s'agit même de faire des progrès d'intégration entre sciences différentes, on retombe sur ce clivage (Descola, 2011, par. 18)

Ici, Descola met en avant que, si le processus scientifique permet de manipuler et de « combiner » les non humains, le moment de la théorisation (donc l'interprétation des données puis le partage des savoirs construits) reproduit le bicaméralisme platonicien. Nous faisons l'hypothèse que la plupart des démarches scientifiques (dont une grande partie de cette thèse) entretiennent ce clivage avant même d'arriver à l'étape de la formation de la théorie. Déjà au moment de construire les outils méthodologiques et les formes des enquêtes, nous reproduisons souvent la dualité nature-culture. Nous faisons l'hypothèse qu'un living lab peut momentanément métisser savoirs scientifiques, politiques et technocrates, à la fois comme méthode de recherche et comme moment de rencontre.

6.2.2 Les living labs comme parlements des choses

La production du savoir demande de prendre en considération des non humains, mais la diffusion des données scientifiques véhicule encore la séparation culture/nature. Autrement dit, si l'on considère que cette dichotomie est un frein à l'amélioration du rapport entre l'humain et le non humain, il faut aller plus loin. Ainsi,

> puisque prolifèrent les objets hybrides et échevelés, il va s'agir, dit Latour, de « réunir » (de « convoquer ») d'autres formes de collectifs que celles qui ont été inventées à partir de l'époque moderne. Pour cela, il convient de faire explicitement entrer dans un même ensemble commun, une même assemblée, des humains et des non-humains, en essayant de penser la façon dont on pourrait prendre en compte chacun d'eux, et organiser leur rencontre. (Bougault, 2011, p. 90-91)

Des innovations sociales peuvent contribuer à la construction de ce monde commun. Selon nous, les living labs font partie des milieux d'innovation qui pourraient créer des lieux et des moments où la capacité d'agir du non humain pourrait être reconnue. Pour rappel, un living lab peut se définir comme :

> a sociotechnical platform with shared resources, a collaboration framework, and real-life context, which organizes its stakeholders into an innovation ecosystem that relies on representative governance, open

> standards, and diverse activities and methods to gather, create, communicate, and deliver new knowledge, validated solutions, professional development and social impact (Westerlund et *al*, 2018, p.56-57).

La démocratisation des living labs s'inscrit dans un mouvement de redéfinition de la production des savoirs, dans lequel la société civile et les citoyens sont de plus en plus impliqués (Smart et *al*., 2019). En tant que milieux de cocréation qui réunissent experts et non-experts pour valoriser des ressources locales, les living labs permettraient de contribuer au développement durable des territoires, particulièrement dans les zones périphériques (Zavratnki et *al*., 2019). De plus, la mise en place de living labs accompagne parfois la transition des territoires vers une amélioration de leur résilience.

Dans une optique de recherche-action, nous avons donc essayé de co-construire des solutions d'adaptation aux changements climatiques des littoraux avec les acteurs liés au tourisme de la MRC de Rivière-du-Loup. De cette démarche qui s'est tenue entre l'hiver 2017 et le printemps 2019, nous retenons plusieurs enseignements.

Pour rappel, ce living lab s'est déroulé dans les locaux du Living Lab en innovation ouverte (Cégep de Rivière-du-Loup). Il a été organisé en deux phases. Entre janvier 2017 et juillet 2017, la première phase a permis aux acteurs de se rencontrer autour du thème des changements climatiques. Les facilitateurs (Dominic Lapointe, David Guimont et moi) ont cherché à installer des conditions favorables à l'apprentissage. Le premier atelier a produit des résultats qui ont permis d'identifier les espaces à risque vécu et les principales barrières à l'action. L'identification des barrières fait partie des étapes fondamentales du processus de l'adaptation aux changements climatiques (Moser et Ekstrom, 2010 ; Williamson et Nelson, 2017). Parmi les limites identifiées, les freins liés à la connaissance (peu de connaissances locales des impacts des changements climatiques, peu d'accès aux scientifiques qui seraient capables d'accompagner des actions locales, peu d'acteurs scientifiques présents sur le territoire etc.) ont représenté une des principales catégories co-construites avec les participants.

Pour répondre à ce problème, nous avons convié des professionnels d'Ouranos à partager leurs projections des effets des changements climatiques pour la région. En faisant ce choix, nous avons pu créer ce que la sociologie de la traduction (ou sociologie de l'acteur-réseau) désigne comme un « centre de traduction » (Callon et Law, 1988, p. 102). Ainsi, « dans le laboratoire, et en dehors du laboratoire, les non humains agissent et les chercheurs qui s'établissent en porte-parole de ces entités nous disent ce qu'elles peuvent faire et ce qu'elles sont prêtes à faire » (Callon, 2006, par. 17). Au sein de notre living lab, les experts d'Ouranos sont venus au Cégep de Rivière-du-Loup parler au nom des forces non humaines que sont les changements climatiques. Il s'agissait d'un moment important dans le cheminement de notre démarche de recherche-action. En effet, « l'importance d'éduquer les citoyens en matière d'adaptation et de résilience est omniprésente dans les discours des chercheurs qui s'intéressent aux dimensions humaines des changements climatiques » (Pruneau et *al*., 2009, p. 135). Cependant, la forme de la discussion sur le sujet nous a semblé verticale, révélant les difficultés qui existent parfois pour mettre sur un pied d'égalité usagers et experts.

> générer « de l'innovation » à partir des points de vue d'usagers co-créateurs placés à équité de statuts épistémologiques avec d'autres partenaires maîtrisant mieux les processus de développement des connaissances (industriels, universitaires, professionnels) s'avère être souvent moins une ambition qu'une difficulté. (Routier et *al*., 2017, p. 7).

L'aplanissement des relations de pouvoir pendant un living lab peut également être mis à l'épreuve par les choix de traduction des experts. Ainsi, la sociologie de la traduction conteste la pureté des savoirs scientifiques (Callon, 2006). La traduction transporte avec elle les choix et les biais des portes-paroles, qui visent à « parler au nom d'autrui », mais surtout « faire taire autrui » (Callon et al., 1999, p. 124). Afin que le deuxième atelier de notre living lab dépasse la forme d'une conférence ou d'un cours unidimensionnel, une série d'exercices de co-création a donc suivi la présentation des

experts d'Ouranos. Directement après la présentation, nous avons demandé aux usagers d'utiliser les savoirs partagés par Ouranos pour modifier les cartes des espaces à risques identifiés lors de la première rencontre. Ce moment d'appropriation a été utile pour métisser connaissances du territoire et savoirs scientifiques. Plusieurs des personnes rencontrées en entrevue qui étaient aussi présentes aux ateliers nous ont confié avoir apprécié l'opportunité de travailler avec des acteurs de la recherche ou d'horizons professionnels différents le temps d'une matinée. En effet, même si le contexte d'une petite ville implique une quantité moins importante d'acteurs, les professionnels de l'urbanisme ont insisté sur le fonctionnement en silo de la municipalité et de ses différentes strates économiques. Un living lab constitue donc une opportunité de rassemblement entre des acteurs qui, de façon générale, interagissent peu.

La première phase s'est terminée en ciblant le besoin d'un événement de sensibilisation dans un des parcs littoraux de la MRC. Toutefois, l'organisation de cet événement au parc des Grèves de Notre-Dame-du-Portage s'est essentiellement reposée sur l'équipe de chercheurs. Bien que les animations aient permis de montrer à quelques visiteurs les impacts de la montée des eaux, peu d'acteurs présents aux ateliers se sont manifestés. Ce manque de participation peut s'expliquer par le moment de l'année où l'événement s'est tenu. En effet, les membres du projet Dominic Lapointe, David Guimont et Romain Fontanel étaient présents du dimanche 16 juillet au mardi 18 juillet 2017 pour présenter la démarche. Or, cette période se situe au cœur de la saison estivale, ce qui signifie une indisponibilité accrue des acteurs du tourisme (saison haute), mais aussi des autres types d'acteurs (période de congés). Ainsi, la forte saisonnalité fait partie des principaux défis de la recherche en lien avec le tourisme (Singh, 2015). Pourtant,

> as with all 'hard-to-reach' populations, sometimes researchers have to work within the constraints of available research participants and take account of the possibility that they have spoken to only a selection of the possible research participants in their discussion of the generalisability of their data (Jordan et Gibson, 2004, p. 224).

En plein mois de juillet, il faut donc adapter ses objectifs aux réalités professionnelles des acteurs du tourisme. L'absence des acteurs du tourisme à notre événement peut aussi s'expliquer par une initiative de sensibilisation qui a pu être interprétée à destination des visiteurs plutôt que des participants du living lab. En outre, les activités au parc des Grèves ont eu lieu plusieurs mois après le dernier atelier de la première phase, un délai qui a pu démobiliser. Enfin, nous n'avons peut-être pas trouvé de relais efficaces à notre invitation dans le milieu touristique. En effet, l'émergence de leaders communautaires est indispensable pour la réussite d'initiatives d'adaptation aux changements climatiques (Moser et Ekstrom, 2010).

La deuxième phase du living lab a tenté de pallier les limites observées lors de la première partie de la démarche. À la suite à d'échanges entre notre partenaire local (LLio), le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, le parc côtier Kiskotuk et la MRC de Rivière-du-Loup, nous avons orchestré un changement d'échelle. Ainsi, trouver l'échelle qui favorise l'action constitue une étape centrale du processus d'adaptation (Landauer et *al*., 2019). Le niveau local est souvent désigné comme le niveau en mesure de concrétiser l'adaptation aux changements climatiques, malgré une efficacité qui tendrait à être surestimée (Shaw et Heobald, 2011). En nous concentrant sur une portion littorale réduite, nous avons donc espéré gagner en capacité d'expérimentation. Les ateliers ont visé à installer les conditions d'une collaboration plus étroite autour d'un lieu plus précis. Le premier atelier a abouti sur une question à résoudre lors des suivants « Comment pourrions-nous créer une expérience de sensibilisation sur l'adaptation aux changements climatiques enrichie par la technologie ? ». Cette première rencontre avec les trois acteurs a aussi dirigé la démarche vers une logique territoriale plus affirmée. En effet, ils ont souligné l'importance de mieux comprendre les différents usages et usagers du territoire pour trouver des idées d'adaptation adaptées aux visiteurs, mais aussi aux habitants. Nous avons donc entrepris de rencontrer des acteurs diversifiés, unis par leur utilisation fréquente du territoire. Ces entretiens empathiques, réalisés pour alimenter les ateliers, ont été riches en enseignement concernant la capacité d'agir

des acteurs des espaces touristiques. En effet, le chasseur, l'agriculteur et l'intervenant touristique ont tous les trois partagé leurs constats d'un littoral en transformation. Cette compétence pourrait faciliter l'adaptation : « des participants capables d'analyser leur milieu à l'aide d'indicateurs scientifiques pourraient mieux y repérer des problèmes risquant de s'aggraver avec les changements climatiques » (Pruneau et *al*., 2009, p. 139). Selon nous, ils pourraient même participer à la construction d'indicateurs adaptés à leur territoire. De plus, certains acteurs rencontrés agissent concrètement dans l'espace pour le transformer : l'agriculteur cultive ses champs et aide les équipes du parc côtier, le chasseur entretient ses caches et le marais, l'intervenant touristique ouvre des chemins. Ces personnes ont donc montré qu'il existe une expertise territoriale précise et basée sur l'observation. Leurs connaissances et capacités d'agir pourraient se lire comme une

> compétence de résolution créative de problèmes environnementaux, qui comprend des habiletés de bien poser et représenter un problème, de proposer des solutions originales et efficaces, de prendre des décisions réfléchies et structurées, de planifier et d'agir apparaît aussi comme une compétence susceptible de favoriser la réussite d'une démarche d'adaptation (*Ibid.*, p. 139).

La reconnaissance de compétences utiles à l'adaptation aux changements climatiques chez les citoyens donne aux acteurs « traditionnels » de cette lutte (scientifiques et institutions) de nouveaux alliés. La recherche d'agentivité et la mise en valeur des savoirs vernaculaires constituent donc des étapes fondamentales pour que l'adaptation aux changements climatiques se concrétise dans l'espace touristique. En effet, il faut que les institutions scientifiques et gouvernementales trouvent les moyens de s'allier à certains acteurs locaux, dans des domaines parfois inattendus. L'adaptation ne peut se faire uniquement par la construction de ponts occasionnels entre nature et société, entre sujets sociaux et objets naturels. Ainsi,

> c'est en reliant les savoirs, à une échelle locale, que le changement climatique fait sens. Il se dévoile dans les croisements entre différents

> savoirs disciplinaires (climatologie et écologie, paléoclimatologie et anthropologie) et entre connaissances scientifiques et savoirs ordinaires et pratiques. (…) En conséquence, un enjeu de l'adaptation au changement climatique serait de faire dialoguer les savoirs entre eux en considérant les uns et les autres comme légitimes et riches de différents signes. (Petit et *al*., 2020, p. 13-14).

Malgré les difficultés rencontrées pour arriver jusqu'aux étapes d'expérimentation, le living lab organisé à Rivière-du-Loup peut nourrir la réflexion sur les potentialités et les limites de ce type d'initiatives dans l'adaptation aux changements climatiques. Selon nous, ces milieux facilitent cette mise en relation de savoirs humains, de pratiques sociales et d'agentivités non humaines. Dans notre cas, les acteurs des espaces touristiques, du développement et de l'aménagement du territoire ont rencontré les scientifiques d'Ouranos ou du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, dans le cadre d'une médiation (le living lab) organisée par des chercheurs (Dominic Lapointe, David Guimont et moi) à propos de sujets humains (le tourisme) et non humain (les changements climatiques). Ainsi, permettre le contact entre deux ensembles hiérarchisés dans les représentations sociales (culture et nature, sphère sociale et sphère scientifique) peut être riche en apprentissages. Les connaissances scientifiques de l'espace rencontrent l'espace vécu et su de l'habitant, expert de son territoire. Le dialogue qui naît participe alors, localement, à la prise en compte des forces non humaines. Les acteurs des espaces touristiques peuvent participer à ce mouvement. Le travail collectif pour mener une expérience de sensibilisation aux changements climatiques enrichie par la technologie a réuni des acteurs aux objectifs très différents autour d'un enjeu habituellement laissé aux scientifiques et experts des échelles provinciales et fédérales. Ainsi, habitants, acteurs touristiques et économiques, agents municipaux ont pu échanger autour de l'enjeu local de leur adaptation aux conséquences du changement climatique sur les rives du Saint-Laurent.

Néanmoins, et malgré une mise en contact réussie d'acteurs qui ne se rencontrent pas habituellement, plusieurs limites viennent nuancer l'impact du Living Lab. La

pandémie et le manque de ressources n'ont pas permis de concrétiser les idées sur le territoire. Pour l'instant, nous soulignons donc surtout la rencontre de ces acteurs et les apprentissages qu'ils ont pu retirer des ateliers. La présentation des résultats des entretiens empathiques a constitué un moment fort de notre échange avec eux. En effet, on y trouve les preuves d'un espace touristique qui mobilise des acteurs capables d'agir sur leur environnement, mais aussi d'en être des observateurs. Toutefois, des ponts entre science et pratiques touristiques peuvent exister en dehors d'initiatives tel que notre Living Lab. Dans la MRC de Rimouski-Neigette, un guide kayakiste du Bic témoigne :

> Des étudiants en géographie, de l'UQAR, ici ont installé sur notre petit zodiac, un petit zodiac de sécurité euh… Installé de l'équipement pour observer les fonds marins. D'ailleurs on a fait une tournée et on va continuer, pour essayer de voir un peu dans les fonds marins s'il n'y a pas quelque chose de nouveau et à un moment donné, pourquoi pas trouver une épave ! (*rires*) Mais c'est ça… C'est toujours le fun de pouvoir collaborer d'une certaine façon. Dans le plein été, on est un peu dans l'action, mais moi je suis ouvert à ça. Puis au niveau de l'ISMER (*Institut des Sciences de la Mer de Rimouski*), d'avoir des intervenants sur le terrain ben je pense que ça amène un plus pour eux également pour se documenter, tout ça. (entrevue rimouskoise touristique 4)

Cette anecdote démontre que certaines activités touristiques peuvent contribuer à enrichir la production scientifique des universités. Les relevés et les observations prélevés par notre interlocuteur informent la recherche, en même temps que la recherche donne les références nécessaires à son discours de vulgarisation destiné aux touristes.

6.3 Adaptation du tourisme et adaptation des littoraux touristiques dans un contexte de PMV

Nous avons pu constater que les espaces touristiques littoraux sont en partie façonnés par les forces de la nature, notamment par les effets des changements climatiques. Des

initiatives comme les living labs peuvent offrir des lieux où les non humains existent explicitement dans les discussions sur les formes d'occupation spatiale. À présent, nous allons voir que la dimension touristique de l'espace peut influencer l'adaptabilité aux changements climatiques. Les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup le démontrent, les espaces touristiques des PMV littorales révèlent une attractivité hybride. Les acteurs de la mise en tourisme (organismes de gestion de la destination, institutions de l'aménagement du territoire, prestataires de services récréotouristiques, etc.) insistent sur le caractère *naturel* de territoires qui répondent pourtant aussi aux critères de l'urbain. Cette hybridité donne la possibilité à plusieurs acteurs – notamment touristiques – de participer à l'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, le premier point que nous aborderons sera la place centrale des parcs naturels dans l'attractivité touristique des MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette, qui pourrait profiter à la capacité d'adaptation aux changements climatiques de ces territoires.

Puis, nous verrons que, pour évaluer le rôle du tourisme dans l'adaptation aux changements climatiques, il faut redéfinir le rôle du tourisme dans l'espace. Le développement de ce secteur repose sur une mise en relation des ressources territoriales et des visiteurs. Cette mise en relation rassemble une grande diversité d'acteurs, de l'opérateur touristique privé à l'institution publique en charge de l'aménagement. Cela se vérifie particulièrement dans des territoires comme Rivière-du-Loup et Rimouski, où la polyvalence des usages sur les littoraux se retrouve dans l'hétérogénéité des systèmes d'acteurs qui produisent leur attractivité. Or, ces acteurs – aux objectifs et visions parfois opposées – doivent apprendre à intégrer la force des changements climatiques. Nous allons donc conclure cette thèse en interrogeant les effets de l'hétérogénéité du tourisme sur la capacité d'adaptation des espaces polyvalents dont il s'empare.

6.3.1 Le rôle des parcs naturels dans l'adaptation aux changements climatiques

Les institutions responsables des petites et moyennes villes doivent répondre à des enjeux liés à leur hybridité, leurs missions oscillant entre le traitement de problématiques urbaines et rurales (Guillemard et Lapointe, 2020). Le tourisme, qui fait partie des secteurs privilégiés par cette échelle urbaine (Pumain, 1999 ; Jamot, 2003 ; Léo, 2012), met en valeur cette hybridité. Ainsi, à Rimouski et à Rivière-du-Loup, les offices de tourisme communiquent aux visiteurs l'urbanité (rue commerçante, offre de restauration, patrimoine bâti…) et la ruralité (parcs naturels, attraits du Saint-Laurent, agrotourisme…) de ces destinations. Cependant, les lieux et activités qui permettent d'avoir accès au Saint-Laurent ressortent comme les principaux attraits touristiques des deux territoires. Nos entretiens semi-dirigés avec des personnes qui travaillent pour la promotion de la destination (office de tourisme de Rivière-du-Loup et de Rimouski, Québec Maritime) ont particulièrement ciblé les espaces de rencontre avec la « belle nature » (Entrevue louperivoise touristique 1) comme les points forts de l'offre touristique locale. Cette focalisation sur l'espace littoral engendre des disparités de traitements des espaces, ce qui est confirmé par les ateliers du living lab qui ont insisté sur le déséquilibre entre des littoraux attractifs et un arrière-pays qui peine à exister sur le plan touristique.

Dans le système touristique estuarien, deux parcs naturels sont donc ressortis comme des espaces touristiques importants pour les territoires des MRC. Ainsi, le parc national du Bic apparaît comme l'attrait principal de la MRC de Rimouski-Neigette. De même, dans la MRC Rivière-du-Loup, le parc côtier Kiskotuk se développe et attire de plus en plus de visiteurs. Les deux parcs se différencient cependant par leur statut : le parc national du Bic fait partie du réseau des parcs nationaux de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) alors que le parc Kiskotuk est un parc naturel régional géré par la MRC. Le premier vise en premier lieu la conservation et le développement récréotouristique. Il possède et gère seul son espace, dont l'accès est

payant. Le second vise la conciliation de la conservation et des autres usages de l'espace. Il s'agit d'un espace anthropisé et partagé entre de nombreux propriétaires. Malgré des missions et notoriétés très différentes, les deux structures participent à la mise en valeur et à la protection des paysages et des écosystèmes littoraux. Ils sont donc des acteurs importants dans la production de l'attractivité des territoires où ils s'implantent. En effet,

> Il existe une reconnaissance croissante de l'interdépendance entre la société et l'environnement par rapport à l'évolution de l'identité territoriale et à la qualité de l'environnement. Les patrimoines naturel et bâti interagissent pour former des paysages, donc des aménités, définies comme des attributs localisés qui différencient les lieux et augmentent leur attractivité pour les résidents et les visiteurs (Dissart et *al*., 2015, p. 2)

Le parc du Bic et le parc Kiskotuk contribuent chacun, à leur échelle, à la protection de paysages emblématiques de leur région. Ils proposent aussi un accès facile à la nature par l'entretien de sentiers, l'hébergement sur place ou encore l'interprétation et la sensibilisation. Au Québec, les parcs nationaux doivent légalement accorder autant d'importance à leur mission de conservation qu'à leurs rôles récréatifs. Ainsi, la loi sur les parcs officialise ce double objectif :

> l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive (RLRQ c P-9, 1b)

Les parcs sont donc des espaces conçus pour une rencontre facile entre l'humain et ce qui est désigné comme appartenant à la Nature. Le rôle de protection des écosystèmes justifie l'expérimentation de nouvelles pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques. À titre comparatif, en France, les Parcs Naturels régionaux sont des institutions territorialisées dont les missions semblent proches de celles du parc côtier Kiskotuk. Ces parcs :

> apparaissent comme des lieux particulièrement favorables pour initier des réflexions sur l'adaptation de leur territoire, d'une part, au titre de leurs missions et d'autre part, au titre de leur statut de syndicat mixte de projet, leur octroyant un rôle d'animateur et d'intermédiaire entre collectivités de différents niveaux (non-appartenance exclusive à un seul échelon territorial et non-concurrence avec les collectivités territoriales) (Bertrand et Fouqueray, 2017, p.48).

Ici, Bertrand et Fouqueray soulèvent le rôle de médiation qu'un parc peut jouer dans l'adaptation aux changements climatiques du territoire où il se trouve. En effet, ce type d'acteur se distingue par une positionnalité apolitique et une forme d'indépendance qui lui permet de s'impliquer en tant que lieu d'expérimentation et structure innovante. L'utilisation de ces espaces naturels protégés comme laboratoires de la prise de conscience écologique semble être une mission reconnue comme une constante par les différentes institutions et acteurs qui les gèrent ou réfléchissent à leurs rôles. Par exemple, BC Parks, chargé de la gestion des parcs provinciaux de Colombie-Britannique, propose une initiative qui montre un des rôles que peut jouer ce type d'acteur dans l'adaptation aux changements climatiques. En effet, l'organisme provincial a créé le Living Lab for Climate Change and Conservation, qui propose plusieurs projets, « to encourage climate change research in protected areas that documents changes in BC's natural world, and that guides protected area management for an uncertain future. » (BC Parks, s.d., s.p.). Depuis 2017, BC Parks a encadré et soutenu 21 études sur les changements climatiques. Des chercheurs issus d'universités canadiennes ou américaines s'intéressent à une grande diversité de sujets, comme la gestion résiliente des populations de chèvres des montagnes en mobilisant les savoirs des Premières Nations, les facteurs de transformation de la végétation ou encore l'implication des visiteurs dans la conservation de la biodiversité des parcs. En s'appuyant sur le réseau de parcs naturels et en bâtissant une plateforme d'échanges entre professionnels des parcs, chercheurs et citoyens, BC Parks

démontre qu'une prise de décision d'échelle provinciale peut encourager la recherche de solutions d'adaptation à l'échelle locale.

Cependant, les institutions responsables de l'adaptation aux changements climatiques ont tendance à sous-utiliser ces intermédiaires dans leurs politiques (Hannah, 2008). Cette absence s'est ressentie dans nos entretiens avec les acteurs municipaux ou supramunicipaux. Alors que le parc du Bic occupe une place centrale de l'attractivité du territoire, sa gestion par la SEPAQ semble créer une distance institutionnelle avec les municipalités et la MRC. Un fonctionnaire municipal rimouskois témoigne :

> Je vous dirais qu'avec le parc du Bic on a quand même certains échanges mais c'est quand même assez limité de ce côté-là. C'est sûr qu'il y a eu quand même pas mal de travail qui a été fait avec eux parce qu'ils développaient un nouveau pôle à l'intérieur du parc. Donc on a eu à intervenir. On a aussi... on essaie de créer un lien cyclable finalement entre la ville jusqu'au parc du Bic, ce qui est un bon défi quand même. Fait que, effectivement, on a à intervenir avec eux, auprès d'eux... (entrevue rimouskoise municipale 1)

L'urbaniste nous mentionne ici un acteur avec lequel les partenariats se tissent autour de projets particuliers, mais restes tout de même assez limités. En effet, la planification du parc appartient à l'échelle provinciale, pas aux institutions locales. Les aires protégées des parcs naturels rendent pourtant des services locaux dans l'adaptation aux changements climatiques :

> Tout d'abord, en diminuant les sources de stress sur certains écosystèmes, elles évitent l'effet cumulatif que les changements climatiques peuvent avoir lorsqu'ils s'ajoutent à d'autres perturbations. Par exemple, les populations ont plus de chances de répondre évolutivement à de nouvelles pressions de sélection climatique (comme le décalage des saisons) si elles ne sont pas simultanément soumises à de multiples pressions anthropiques. Ces populations adaptées aux nouveaux climats peuvent ensuite devenir, grâce aux individus disperseurs, de précieuses sources génétiques pour celles qui sont situées en dehors des aires protégées. (Berteaux, 2000, p. 122).

Néanmoins, la contribution à l'adaptation aux changements climatiques des parcs dépasse les services écosystémiques remplis par les zones protégées. Cette contribution varie selon les cadres institutionnels qui sont posés aux parcs. Ainsi, les structures du parc du Bic et du parc côtier Kiskotuk les orientent vers des initiatives différentes.

Le parc National du Bic prend des décisions qui témoignent d'une prise de conscience des impacts des changements climatiques. Notre journée d'observation participante de l'intervention du comité ZIP nous a permis de comprendre comment cet engagement peut se concrétiser. Par la végétalisation pour lutter contre l'érosion côtière, par les échanges entre les intervenants et les visiteurs. Les travailleurs du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire nous ont confié que la mission menée au Parc du Bic était propice à la sensibilisation sur le thème des changements climatiques. Les échanges permettaient aux touristes de réaliser l'ampleur de certains impacts. La collaboration entre parc du Bic et le comité ZIP témoigne d'une gouvernance verticale, où une grande organisation donne un mandat à un acteur de plus petite taille. À l'autre extrémité de cette échelle décisionnaire, le parc n'étant plus habité, les résidents du Bic semblent peu impliqués dans la prise de décision. Dans une optique de remise en cause de la rupture entre Nature et Culture, qui, rappelons-le, semble être le fondement théorique de la création d'une discussion pérenne entre acteurs humains et non humains, la vision du parc naturel peut être problématique. Ainsi, Descola doute du bien-fondé des parcs naturels,

> qui posent un problème presque moral en ce sens que, dès le premier, dès Yellowstone, la protection d'une nature dite sauvage – qui la plupart du temps ne l'est pas, car elle est en grande partie l'effet de l'action, intentionnelle ou non, des humains qui l'occupent –, cette protection s'est faite au détriment des usages des populations locales qui ont justement permis par leur présence les spécificités de cet environnement. (Descola, 2011, p. 36).

Cette critique influence notre regard sur les limites des parcs naturels dans l'adaptation aux changements climatiques. Le parc du Bic peut devenir un laboratoire à ciel ouvert et sensibiliser les visiteurs aux transformations en cours. Néanmoins, ce parc transporte

l'idée d'une Nature en dehors de l'humain, d'une Nature qu'il faut préserver de la présence humaine, d'une Nature grandiose justement car elle serait a-anthropisé. Or, Latour nous montre comme la prédominance de cette idée vient limiter nos capacités d'agir, notamment face aux changements climatiques. En effet, laisser la nature en dehors de l'humain peut venir justifier l'inaction sur les événements jugés « naturels » (comme les changements climatiques), mais enferme également l'action dans les cadres étroits des politiques de conservation. Ces cadres offrent peu de prises pour répondre aux défis de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques, qui ne s'arrêtent pas aux frontières des parcs.

En contrepoint de cette interprétation rigide de l'opposition Nature/culture, dans la MRC de Rivière-du-Loup, la structure du parc côtier Kiskotuk témoigne d'une vision plus nuancée. En effet, le développement du parc côtier Kiskotuk implique un conseil d'administration où siègent des élus des municipalités de L'Isle-Verte et de Cacouna, des citoyens de la MRC, des usagers du parc, ou encore des représentants de la société civile. Ce mode de fonctionnement accorde plus de place aux voix citoyennes, témoigne d'une gouvernance partagée et accorde un poids aux trajectoires des non humains. L'intérêt du parc côtier Kiskotuk pour notre living lab montre que cette organisation cherche à s'impliquer dans des démarches collectives. Ainsi, le parc est devenu un acteur et un lieu central de la deuxième phase du living lab. Nous ne sommes pas parvenus à mener à terme une des trois expériences de sensibilisation enrichie par la technologie ciblée par les parties prenantes (le marais en mouvement, l'expérience sensorielle et les enguilanternes, voir 5.4.2.) que nous visions. En revanche, l'implication du parc nous a donné la possibilité de rencontrer des acteurs qui utilisent ce lieu comme un baromètre des impacts des changements climatiques. Au-delà de ce lieu qui permet à certains usagers de réaliser les transformations en cours, ce parc naturel anthropisé autorise certaines pratiques individuelles qui façonnent l'espace et peuvent interagir avec les changements climatiques (par exemple, le chasseur qui prend

l'initiative de réparer un remblai, le randonneur qui ouvre un chemin, le guide kayakiste qui s'implique dans un projet de recherche avec l'UQAR…).

Outre leurs missions de conservation, les parcs naturels occupent donc une place centrale dans le système touristique des deux territoires que nous avons étudiés. Cette tension entre développement touristique et protection de l'environnement fait partie des spécificités du tourisme dans les PMV. À présent, nous allons voir comment d'autres acteurs que les parcs viennent aussi participer (ou freiner) l'adaptation aux changements climatiques du tourisme des PMV littorales.

6.3.2 Les rôles des espaces touristiques littoraux dans l'adaptation aux changements climatiques

Notre thèse s'intéresse donc au rôle des espaces touristiques dans l'adaptation aux changements climatiques, plutôt qu'au rôle de l'industrie touristique. Envisager le tourisme par le prisme spatial permet de prendre en compte la grande diversité d'acteurs qui œuvrent pour rendre l'espace attractif. En effet, la fonction touristique naît d'une combinaison de choix, de valeurs et de spécificités qui dépasse les éléments contrôlables et contrôlés par les acteurs strictement touristiques. Nous ne nions pas le rôle fondamental des organismes de gestion de la destination et des entreprises privées touristiques dans la mise en tourisme d'un territoire (Botti, 2008), mais, à Rimouski ou Rivière-du-Loup, leurs actions se construisent principalement autour de l'aménagement du territoire (route 132, quais, promenades, centres-villes, parcs…) et des richesses du littoral (paysages, biodiversité, Saint-Laurent…). Parler d'espaces touristiques plutôt que de tourisme, c'est donc reconnaître le rôle de la Nature, de l'État et de la symbolique dans la production de l'attractivité.

Ainsi, alors que les parcs symbolisent des lieux « spécialisés » pour l'accueil de visiteurs, la plus grande partie des territoires que nous étudions s'inscrivent plutôt dans

une vocation polyvalente (Lozato-Giotart, 2008), où « l'activité touristique est intégrée aux autres formes d'occupation du territoire, y compris là où le tourisme ne constitue pas la principale activité » (Gagnon, 2003, p. 95). Nous sommes donc face à un système composé d'une multitude d'acteurs qui produisent un espace polymorphe qui peut être approprié par des résidents comme des visiteurs. Ainsi,

> l'espace géographique serait a priori «hétérogène», composé de positions évaluables et plus ou moins accessibles. Les « Sujets » (touristes et villégiateurs) pourraient alors réaliser leurs quêtes en se conjoignant aux « Objets » (positions-attraits, « nucleus ») investis de valeurs socioculturelles. Les touristes et les villégiateurs seraient manipulés en ce sens par des « destinateurs-délégués » – artistes, promoteurs-développeurs, bourgeois, étatiques, etc. – qui auraient préalablement célébré et réservé les positions attractives. (*Ibid.*, p. 101).

Bien que Latour invite à débattre de l'opposition sujet/objet, Gagnon révèle ici que l'essence de l'espace touristique se situe autant dans les valeurs investies dans les lieux (ce que Lefebvre désigne comme l'espace vécu) que dans l'organisation de la rencontre visiteurs-visités (espace conçu). Les changements progressifs de l'affectation des espaces sur les littoraux louperivois et rimouskois (espace résidentiel, espace touristique, espace protégé) illustrent l'idée d'une évolution des valeurs investies dans les lieux, qui transforment la rencontre entre visiteurs et espaces visités. Ainsi, la résidentialité secondaire – longtemps emblématique de la région – disparaît progressivement de ces espaces. Selon nos entretiens avec les professionnels de l'urbanisme, elle semble se déplacer autour des lacs intérieurs ou être remplacée par un habitat permanent. Certaines anciennes résidences secondaires restent néanmoins dans le domaine de l'habitat saisonnier. La mise en location de nombreux chalets sur le site Airbnb témoigne d'une transformation des valeurs investies dans ces lieux : d'un usage familial à une utilité commerciale. Dans certains secteurs (Notre-Dame-du-Portage notamment), les qualités patrimoniales, la proximité de Rivière-du-Loup et la rareté de l'espace littoral orientent les propriétaires de chalets vers une mise en marché de leur

bien. Les nouveaux acheteurs entreprennent alors des travaux pour rendre les chalets habitables. Une pratique qui a profondément marqué l'imaginaire et l'espace disparaît, au profit d'usages touristique et résidentiel.

Dans le contexte de cette évolution de l'occupation du littoral, les impacts des changements climatiques complexifient encore la production des espaces touristiques en impliquant de nouveaux acteurs, humains et non humains. Outre les parcs naturels, nous avons pu remarquer plusieurs acteurs qui agissent sur les espaces touristiques avec la connaissance et/ou la conscience des transformations des littoraux dans les MRC de Rimouski et Rivière-du-Loup.

En premier lieu, le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire joue un rôle très important dans la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques. Parfois épaulés par d'autres acteurs (bénévoles, parcs, Ouranos ou projet universitaire – tel que le nôtre), ces géographes, géomaticiens, biologistes et autres experts des littoraux du Saint-Laurent permettent d'enclencher un mouvement d'adaptation dans les MRC que nous avons étudiées. Comme nous l'avons constaté dans la partie précédente (6.2.), la deuxième phase du living lab mené à Rivière-du-Loup a permis de trouver certains acteurs capables de se rendre compte des changements climatiques et d'agir (souvent, sans intention de le faire, comme le chasseur qui répare des remblais). Enfin, quelques petits acteurs touristiques collectent des données (l'intervenant touristique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, l'ornithologue, le guide kayakiste…), fondamentales dans une optique de diffusion de la connaissance, de vulgarisation des informations scientifiques, de mise en relai de ces connaissances. Selon nous, la diversité d'acteurs impliqués dans les espaces touristiques pourrait donc constituer une force dans leur adaptation. Et ce pour trois raisons, d'abord en diffusant le long d'un prisme social large les conséquences des changements climatiques, puis en intégrant dans les schémas décisionnels des parcs l'échelon des usagers, enfin en permettant la création d'espaces de discussion

horizontaux, dépassant la vision politique parfois verticale qui s'empare des questions écologiques.

Cette hétérogénéité – on l'a constaté lors de notre living lab – peut néanmoins aussi limiter la capacité de mobilisation du secteur. En effet, la première phase, ouverte à tout type d'acteurs du territoire littoral de la MRC, a été moins mobilisatrice que la deuxième, centrée sur un territoire plus restreint et un nombre d'acteurs réduit. L'analyse de la capacité d'adaptation des espaces touristiques peut alors être complétée par le type de tourisme pratiqué et les règles qui l'encadrent. Dans nos entretiens, l'attractivité des espaces touristiques littoraux louperivois et rimouskois semble provenir de la découverte des écosystèmes estuariens, du repos, de la contemplation. Ainsi, quand ils pratiquent l'espace littoral bas-laurentien à des fins touristiques, les visiteurs accomplissent ce que Lefebvre désigne comme le « droit à la nature » des populations urbaines (Lefebvre, 1974). Lefebvre décrit ce phénomène dans un contexte (années 1970 en France) où la rupture culturelle et géographique ville/campagne reste relativement forte. Aujourd'hui, la redéfinition d'une ruralité contemporaine atténue certaines des différences entre la vie urbaine et la vie rurale. Ainsi, nous considérons les espaces louperivois et rimouskois représentatifs d'une petite urbanité hybride, où des usages associés au monde rural (agriculture, élevage, foresterie, villégiature de chalets, chasse et pêche, etc.) côtoient de près certains usages associés à l'urbanité (zones résidentielles à forte densité dans les deux villes centres, migrations pendulaires vers les villages environnants *suburbisés*, offre commerciale et culturelle, etc.).

En outre, nous assistons à un lissage des écarts des modes de vie urbains et ruraux. Dans les petites et moyennes villes de régions comme le Bas-Saint-Laurent (ce que l'on peut considérer comme une proche périphérie), l'accès à la culture, à la technologie, aux soins, à l'éducation supérieure, à une offre commerciale diversifiée et à un bassin d'emploi dynamique (particulièrement à Rimouski) constituent des exemples que le mode de vie « campagnard » mystifié par Lefebvre a évolué vers des

formes plus urbaines – il pressentait tout de même ce changement, qu'il jugeait néanmoins comme une perversion (Lefebvre, 1974). Le rapport à la Nature des populations habitantes (de la périphérie) et visiteuses (des grands centres) semble être l'un des critères qui montrent que les écarts entre urbanité et ruralité se résorbent. Plusieurs de nos informateurs ont noté l'inculture « environnementale » des visiteurs montréalais qui, selon eux, ne connaissent pas le fleuve et ses dynamiques (entrevue louperivoise touristique 3, entrevue rimouskoise touristique 3, entrevue louperivoise municipale 4). Néanmoins, si nous nous concentrons sur les pratiques spatiales du littoral, les différences s'atténuent. Une vision de la nature-ressource, généralement associée à la ruralité, perdure bien, mais n'est véhiculée que par une minorité de nos répondants (deux chasseurs et un agriculteur). Pour la majorité des personnes rencontrées, l'espace *naturel* devient surtout un espace de loisir. Parmi les usages individuels récréatifs des espaces littoraux, nous avons relevé la recréation par la contemplation, la randonnée, l'ornithologie ou encore la course à pied. L'espace naturel mis en scène par les acteurs publics de conservation devient le principal point de contact commun à l'environnement. Quelle que soit l'origine d'un individu sur le continuum ville-campagne ou centre-périphérie, il est soumis aux mêmes réglementations qui encadrent ses pratiques, mais aussi aux mêmes discours qui les influencent.

Aujourd'hui, l'accomplissement du droit à la nature gravite donc autour du loisir. Or, les pratiques spatiales associées aux activités récréotouristiques permettent peu de visualiser l'impact des changements climatiques. En effet, la contemplation du paysage par le promeneur ne lui permet pas de constater des évolutions du littoral. Parmi nos répondants, seuls ceux qui ont une pratique professionnelle extérieure (agriculteur, guide kayakiste) ou nourricière (chasseurs) de l'espace remarquent et nomment des transformations en cours. Leur pratique quotidienne (ou presque) du territoire leur donne les moyens de mesurer les changements en cours. Par exemple, la cache du chasseur constitue un repère qui lui permet de constater l'état de l'érosion. De même,

l'intervenant touristique pratique depuis assez longtemps les rives de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour nous mentionner les impacts croissants des tempêtes quand le pied de glace ne se forme pas. L'agriculteur, lui, constate la fréquence accrue de la submersion de certaines portions de ses champs. Enfin, la navigation du guide kayakiste rimouskois sur le Saint-Laurent lui offre un cadre d'observation privilégié pour remarquer les mouvements des berges et des fonds marins. Certains acteurs du système touristique des deux MRC étudiées disposent donc de marqueurs, de repères et de connaissances qui pourraient leur donner un rôle à jouer pour « adapter » les mesures d'adaptation à l'échelle locale.

Les personnes qui travaillent dans le secteur des services liés au tourisme (gestion et promotion de la destination) nous ont confié ne pas remarquer les évolutions du littoral. En revanche, ces acteurs ont relevé des impacts indirects des changements climatiques. Ainsi, une réglementation fédérale apparaît comme le moyen de mesurer des effets actuels des changements climatiques : la réglementation qui encadre la vitesse de circulation maritime en raison de la baisse des populations des baleines noires a été désignée comme une concrétisation des effets des changements climatiques sur le tourisme. Le contrôle plus strict des pratiques spatiales sur le Saint-Laurent englacé signale des réglementations locales qui intègrent les nouvelles réalités climatiques.

La précision progressive de ce cadre légal devient donc l'un des observatoires, pour les acteurs de ce littoral, des changements climatiques. En effet, pour que visiteurs et résidents puissent accomplir durablement leur droit à la nature, les institutions des différentes échelles rédigent des lois qui viennent protéger les droits de la nature (Abate, 2019). Au Québec, les activités liées au tourisme sont assujetties à la Loi sur la qualité de l'environnement (Jolin et *al*., 2018).

Une organisation idéale-typique de l'espace touristique pourrait donc être pensée. À constituer donc un modèle, on pourrait noter plusieurs étapes fondamentales. Dans un premier temps, les espaces touristiques doivent donc être adaptés aux impacts directs

des aléas climatiques (érosion côtière, disparition du pied de glace, incertitudes sur les événements climatiques extrêmes…). Les parcs naturels, acteurs environnementaux, entreprises de tourisme de nature, chasseurs ou encore institutions de l'aménagement peuvent alors entreprendre des actions tangibles d'adaptation. Cependant, les acteurs du tourisme sont aussi soumis aux transformations des normes environnementales. Les institutions gouvernementales de différentes échelles et les organismes de gestion de la destination doivent donc collaborer pour informer l'industrie, les visiteurs et les résidents des évolutions des cadres réglementaires qui régissent les usages des territoires littoraux.

Sous certains aspects, les espaces touristiques littoraux des PMV semblent déjà intégrer les transformations de la zone critique. La conscience des changements climatiques, relevée chez les acteurs du tourisme lors des ateliers et des entretiens, peut être interprétée comme un premier pas dans la bonne direction. Toutefois, pour systématiser l'adaptation, des acteurs doivent émerger pour compléter l'action de notre living lab aux ressources limitées. La proactivité des parcs naturels et de certains organismes environnementaux, comme le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire témoigne de l'existence d'actions locales et concertées d'adaptation d'espaces touristiques aux changements climatiques. Il demeure pourtant des axes d'amélioration majeurs. Il faut encore travailler pour mettre en valeur et utiliser l'expertise territoriale et les savoir-faire de certains individus, qui nous ont prouvé leur capacité d'agir sur les espaces littoraux pour améliorer leur résilience. En contrepoint, dans un tout autre contexte culturel, en Amazonie, Descola dénonce le manque de considération des savoirs vernaculaires dans les actions environnementales portées par les institutions étatiques :

> cette indifférence dédaigneuse vis-à-vis des pratiques locales, des savoirs locaux qu'il ne faut pas non plus sacraliser, bien sûr, mais dont beaucoup ont fait la preuve de leur efficacité et qui sont malgré tout fondés sur un rapport empirique de très très longue durée avec des populations de non-humains... (Descola, 2011, p. 37).

Bien que nous n'ayons pas ressenti cette « indifférence dédaigneuse » des populations locales, nous avons constaté une rupture entre les institutions, les usagers-transformateurs de l'espace (agriculteur, chasseur, travailleurs du comité ZIP) et les usagers-visiteurs de l'espace (touristes, professionnels du secteur tertiaire). De plus, les institutions de l'aménagement nous ont parfois paru impuissantes pour intégrer les effets des changements climatiques à leur planification territoriale. Les hésitations des élus, la crainte de l'impopularité de certaines réglementations ou encore le manque de ressources viennent freiner leur capacité d'agir pour l'adaptation.

CONCLUSION

Alors que nous achevons notre périple, voici un court rappel de ses principales étapes.

Le premier chapitre a eu pour objectif de donner au lecteur les clés conceptuelles qui permettent de cerner les différents objets de recherche articulés par notre thèse. Ainsi, nous avons commencé notre réflexion en déconstruisant les spécificités des petites et moyennes villes. Ces pôles de l'espace urbain non métropolisé sont parfois pointés du doigt pour leur anachronisme dans le mode de production néolibéral (voir Krugman, 2017). Or, bien que certaines petites et moyennes villes traversent une crise structurelle liée aux reconfigurations de l'économie des pays occidentaux, d'autres tentent de bénéficier de la croissance du secteur des services. Parfois, leur situation géographique oriente certains choix de développement. Ainsi, les acteurs des PMV littorales peuvent décider de s'appuyer sur l'attractivité du bord de l'eau pour y mener un développement touristique. Pour notre thèse, nous avons fait le choix de nous concentrer sur le tourisme, analysé comme un phénomène qui dépasse largement son acception industrielle. Multidimensionnel, le tourisme met en relation des acteurs privés et publics, humains et non humains. Leurs discours et leurs actes (re)produisent des espaces investis de valeurs symboliques et monétaires qui permettent d'attirer des visiteurs. Sur les littoraux, le tourisme exploite les différents attraits de la rencontre entre la terre et l'eau. Dans le Bas-Saint-Laurent (Québec), la valorisation du littoral remonte à l'émergence de la villégiature sur les rives du Saint-Laurent à partir du XIXe siècle. Nous consacrons donc une partie de notre premier chapitre à présenter la villégiature, qui a participé à la construction historique de la mise en tourisme des espaces littoraux. Le tourisme et la villégiature font partie des phénomènes qui alimentent la littoralisation

croissante des sociétés humaines. Un paradoxe apparaît. La concentration des activités humaines sur les côtes se poursuit, alors même que le littoral devient un espace de plus en plus instable sous l'effet des changements climatiques. Pour faire face aux différents impacts locaux de ce bouleversement global, les communautés littorales doivent s'adapter. En s'immunisant par des ouvrages matériels (enrochement par exemple), en laissant de la place à la nature, en modifiant les normes, les acteurs responsables de l'aménagement du territoire disposent de plusieurs voies d'action. Toutefois, de nombreux obstacles freinent la prise en compte des changements climatiques à l'échelle locale. L'innovation devient alors nécessaire pour réunir les conditions nécessaires à l'adaptation. Nous concluons le premier chapitre sur ce cadrage de l'innovation dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques.

Petites et moyennes villes, tourisme littoral, adaptation aux changements climatiques et innovation territoriale : ces objets de recherche ont délimité le cadre conceptuel de notre thèse. Leur articulation nous a orientés vers une problématique qui croise certaines théories de Lefebvre (1974) et de Latour (2004, 2015, 2018). Tout d'abord, la théorie de la production de l'espace (Lefebvre, 1974) met l'accent sur la relation dialectique entre l'espace et le mode de production dominant. Lefebvre (1974) décrit trois moments qui s'entre-influencent et transforment l'espace euclidien en un espace social. Ce cadre analytique tripartite peut être utilisé pour rendre compte des mécanismes qui produisent un espace touristique. En effet, l'espace conçu apparaît dans les plans des aménagistes et dans les matérialités nécessaires au développement du tourisme (infrastructures de transport, zonage autorisant les établissements touristiques, mise en valeur d'attraits, etc.). Dans un même moment, les pratiques spatiales des visiteurs et des populations hôtes sécrètent l'espace perçu, mesurable en distance et en temporalités. Enfin, l'espace vécu met en avant la dimension symbolique de l'espace. Il s'agit de l'espace discriminant, qui différencie les espaces selon les valeurs qui lui sont associées. Le tourisme participe à la production des symboles qui

donnent du sens aux espaces et, dans un même mouvement, naît de la valorisation symbolique de certains espaces. Par exemple, même si le développement du tourisme littoral a renforcé la vision positive du bord de mer, il a bénéficié d'autres processus de valorisation de cet espace (la villégiature notamment). De plus, l'espace vécu accentue la hiérarchisation au sein du système touristique. La signification d'un séjour dans un hôtel luxueux d'une station touristique bourgeoise ne sera pas la même qu'une semaine passée dans un camping municipal d'un espace conçu pour le tourisme de masse.

Malgré l'intérêt analytique de la division tripartite de la production de l'espace, elle offre peu de prise pour intégrer les transformations environnementales du XXIe siècle. Ainsi, la pensée lefebvrienne entretient le mythe de la Nature pure d'un âge d'or où l'espace était œuvre plutôt que produit. À partir du moment où les logiques extractivistes et fonctionnalistes du capitalisme s'emparent des ressources naturelles, la nature est détruite. De plus, elle est travestie quand les institutions décident de l'exploiter à des fins touristiques. La conception de la nature de Lefebvre la renvoie à un état de support malléable, dénué de capacités d'agir : un objet de l'humanité. Cette perspective offre peu de prise pour la prise en compte des transformations environnementales à l'œuvre aujourd'hui, tels que les changements climatiques. Nous avons donc décidé de compléter les idées de Lefebvre par certaines approches issues de la *political ecology*. Ainsi, les réflexions de Latour sur les relations entre acteurs humains et actants non humains permettent de reconnaître certaines forces « naturelles » qui, selon nous, jouent un rôle à part entière dans la production de l'espace. Deux grandes interrogations sont nées de la rencontre de nos objets de recherche, de Lefebvre et de Latour. Comment les impacts des changements climatiques modifient-ils la production des espaces touristiques littoraux ? Réciproquement, comment le développement du tourisme influe-t-il sur la capacité d'adaptation des territoires littoraux ?

Pour répondre à notre problématique, nous avons parcouru deux territoires : les MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette. À Rivière-du-Loup, le cas principal exploré par cette thèse, les résultats d'un living lab sur l'adaptation aux changements climatiques des littoraux touristiques ont été complétés par les données collectées au cours d'une enquête sociologique plus classique (entretiens semi-dirigés et observation participante). À Rimouski, des entretiens semi-dirigés et de l'observation participante explorent notre sujet dans un contexte de ville moyenne. L'échantillonnage a présenté quelques limites (déséquilibres entre les cas louperivois et rimouskois, nombre d'entretiens semi-dirigés restreint et sous-représentation d'acteurs privés), qui doivent nuancer certaines des conclusions de notre thèse. De plus, l'hétérogénéité du corpus de données a représenté un défi important. En effet, les données se sont présentées sous la forme de verbatim, de post it, d'affiches, d'observation (participante et non participante), de photographie ou encore de cartes. Nous avons tenté de conserver une rigueur dans la mise en dialogue de ces données de formes différentes lors du chapitre de présentation des résultats (chapitre 5).

Tout d'abord, l'étude des cas des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette a souligné le rôle central du Saint-Laurent dans ces deux territoires (5.1.). Lors des entretiens ou du living lab, les personnes rencontrées ont partagé la nature profonde de leur relation avec l'estuaire. Pour certains de nos interlocuteurs, la proximité (personnelle et/ou professionnelle) avec le Saint-Laurent se traduit notamment par une bonne connaissance du milieu littoral. Dès lors, quelques-uns d'entre eux mobilisent ces savoirs pour utiliser l'estuaire comme un baromètre des changements climatiques. Malgré les impacts des changements climatiques, les participants de notre enquête ont insisté sur le caractère maritime de l'attractivité des deux territoires. La mise en tourisme du littoral implique des acteurs d'échelles différentes. Dans cette sous-partie, une personne qui travaille pour un organisme interrégional de promotion de la destination centré sur le Saint-Laurent (Québec maritime) explique les moyens mis en

œuvre pour attirer des visiteurs internationaux sur les littoraux louperivois et rimouskois.

Puis, nous nous sommes intéressés à la production des espaces touristiques dans les MRC louperivoise et rimouskoise (5.2). Dans les deux cas, le Saint-Laurent est omniprésent, un fait déjà remarqué lors du chapitre de présentation des cas (Chapitre 4). De plus, l'hybridité et l'hétérogénéité des usages des territoires de ces deux petites et moyennes villes, entre l'urbain et le rural, façonnent des espaces partagés entre populations locales, visiteurs et actants non humains. Les espaces touristiques sont conçus pour encadrer la rencontre avec le Saint-Laurent dans des visées de promenade, d'observation et de contemplation, plutôt que vers des pratiques nautiques intensives. Enfin, les évolutions des populations de résidents secondaires montrent que cette population disparaît progressivement des littoraux louperivois et rimouskois. La transformation des chalets en maisons adaptées aux quatre saisons, ou leur mise en location sur des plateformes comme Airbnb, contribuent à transformation des usages sur les littoraux.

Ensuite, nous avons présenté les perceptions des changements climatiques collectées dans les deux MRC (5.3). Dans un premier temps, plusieurs témoignages montrent que les acteurs touristiques sont sensibilisés aux changements en cours. Ils craignent leurs effets directs sur les infrastructures et les activités touristiques (le réchauffement de l'eau et de l'hiver qui menace la pêche sur glace, par exemple) et de leurs effets indirects sur des normes plus strictes pour encadrer les usages de l'estuaire. Puis, nous nous sommes intéressés au discours sur les changements climatiques des personnes qui ne travaillent pas directement dans le secteur touristique. L'atelier 1 du living lab a pu mettre en avant la diversité des postures quant à à cet enjeu. Certains semblent considérer que les changements climatiques occupent trop de place relativement à leur place « réelle », d'autres considèrent qu'il faut transformer radicalement les usages sur

l'espace littoral. Beaucoup soulignent l'importance du cas par cas. Enfin, nous nous sommes intéressés aux regards d'acteurs externes au tourisme sur la relation de ce secteur avec les changements climatiques. Si certains pointent du doigt sa vulnérabilité, d'autres mettent en avant les potentialités que les changements climatiques offrent aux entreprises touristiques. Comme pour l'ensemble de cette sous-partie, le discours reste souvent général et global. Cela montre que la sensibilisation a surtout cadré l'enjeu des changements climatiques comme un phénomène mondial, mais peu articulé à l'échelle locale.

La présentation des résultats se clôt sur la présentation des actions et capacités d'action face aux changements climatiques (5.4). À l'échelle des individus et des organisations, nous avons relevé plusieurs moments et témoignages d'acteurs capables de participer activement à l'adaptation aux changements climatiques. Cette agentivité peut-être complétée d'actions collectives d'adaptation. Nous avons pu constater le travail du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, en partenariat avec des organisations comme le parc du Bic ou la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, mais aussi avec des citoyens bénévoles. En outre, notre living lab montre un intérêt de travailler collectivement sur les enjeux liés aux changements climatiques. Néanmoins, plusieurs freins relevés par nos interlocuteurs et le Living Lab viennent limiter les capacités d'agir à l'échelle locale.

Le chapitre 6 entame la discussion entre les résultats et le cadre théorique. Nous avons constaté que la littoralisation du tourisme se poursuit à Rimouski comme à Rivière-du-Loup. Or, le milieu littoral laurentien se transforme sous les effets des changements climatiques, qui s'ajoutent aux autres pressions anthropiques (navigation, pollution de l'eau, urbanisation des côtes, etc.). La disparition du pied de glace, l'érosion côtière, la dégradation de la biodiversité et la submersion sont les évolutions qui inquiètent le plus les personnes rencontrées lors des entretiens ou du living lab. Le poids croissant des

changements climatiques dans les cadres réglementaires qui régissent d'utilisation du Saint-Laurent transforme aussi certains usages touristiques, et inquiète plusieurs acteurs du tourisme. Par exemple, les normes imposées par Pêches et Océans Canada pour protéger la baleine noire ont été désignées à plusieurs reprises comme un impact des changements climatiques sur le tourisme.

Un certain nombre de marqueurs révèle donc des manifestations locales des changements climatiques dans les territoires des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette. Comment situer l'irruption de ces éléments non humains dans la triplicité de la production de l'espace construire par Lefebvre ? La *political ecology* nous offre quelques pistes. Les changements climatiques imposent ce que nous désignons comme l'espace des contraintes aux acteurs humains. L'espace d'expression de l'hypothèse Gaïa rétroagit sur les humains, dont les activités ont fini par changer l'ordre des « choses ». Cette réflexion théorique interdisciplinaire s'appuie sur un nombre de cas limités et se concentre sur l'angle touristique et urbain, mais elle nous permet de comprendre que le principal impact des changements climatiques, dans la production des espaces touristiques, est l'affirmation (ou la réaffirmation) du rôle actif de la Nature. Le cadre du Saint-Laurent, si souvent anthropomorphisé par nos interlocuteurs, s'avère efficace pour nous aider à réaliser l'agentivité de cet espace. Cette idée ne doit pas être interprétée comme une forme de déterminisme d'un homme soumis à la nature, mais comme la reconnaissance de l'humain dans la nature et de la nature dans l'humain.

La discussion du rapport entre Nature et Culture semble nous éloigner du tourisme. Pourtant, les espaces touristiques se prêtent bien à une remise en question concrète du dualisme d'une nature objectivée et d'une humanité subjectivée. En effet, l'hétérogénéité des acteurs du développement de l'attractivité des littoraux laisse une place remarquable aux non humains. Dans nos cas, l'omniprésence du Saint-Laurent

oblige les acteurs du tourisme à intégrer son agentivité dans leurs plans. De plus, plusieurs acteurs humains de la production des espaces touristiques nouent des relations directes et régulières avec les non humains. Agriculteurs, chasseurs ou guides sont en mesure de remarquer une montée des eaux ou la disparition du pied de glace, d'agir pour y faire face. Dans un mode de production de plus en plus dématérialisé, la présence d'acteurs qui interagissent quotidiennement avec leur environnement serait un avantage pour l'action. Cela réfute donc une de nos hypothèses de départ, qui supposait que le secteur touristique artificialiserait et privatiserait les berges, ce qui limiterait la mise en pratique de l'adaptation aux changements climatiques. Selon nos résultats, le développement du tourisme peut améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques des territoires littoraux, si les institutions de la Science, de l'aménagement du territoire ou de la conservation parviennent à intégrer les acteurs des espaces touristiques dans la construction des plans d'adaptation. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Des initiatives d'innovation sociale comme les living labs peuvent servir de lieux et de moments pour mettre en relation les agentivités. Néanmoins, il faut que les initiatives de ce type réussissent à s'ancrer dans les territoires durablement. Notre projet de living lab était, à cet égard, limité par les cadres inhérents à un projet de recherche (limite de temps et d'argent).

Des défis persistent donc pour l'adaptation aux changements climatiques des espaces touristiques et, plus largement, de l'espace littoral québécois. Parmi eux, nous identifions donc le besoin de réinventer le dialogue entre les scientifiques, les acteurs humains et les actants non humains.

ANNEXE A

CANEVAS D'ENTREVUE

Questions d'identification

1. Sexe : H F

2. Êtes-vous :

- un résident permanent de la MRC de Rivière-du-Loup / la MRC de Rimouski ?

- un résident secondaire de la MRC de Rivière-du-Loup / la MRC de Rimouski ?

3. Occupation :

Renseignements aux participants

But général de la recherche

Vous êtes invité à prendre part à cette recherche qui porte sur l'analyse de la (Re)production des espaces touristiques littoraux et adaptation aux changements climatiques. La présente recherche est réalisée par Alexis Guillemard pour l'ESG

UQAM. La recherche est sous la direction de Dominic Lapointe, professeur au département d'études urbaines et touristiques, ESG UQAM. Il peut être rejoint au (514) 987-3000 poste 5031 ou par courriel à l'adresse : lapointe.dominic@uqam.ca.

Tâches demandées aux participants

Vous serez appelé à participer à un entretien d'une durée approximative de 30 à 60 minutes qui porte sur votre vision et compréhension de l'industrie touristique dans votre milieu et sur les effets des changements climatiques sur cette industrie.

Avantages et risques

Votre participation à la recherche permettra de mieux comprendre l'adaptation aux changements climatiques des destinations touristiques côtières du St-Laurent, dans la perspective d'améliorer l'attractivité et la pérennité de la destination. De plus, votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur les territoires touristiques au Québec et leur stratégie de mise en tourisme.

À notre connaissance, il n'y a aucun risque lié à votre participation à la présente recherche.

Anonymat et confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors la présente recherche sont confidentiels et que seuls, les chercheurs, associés au projet, auront accès aux renseignements et aux réponses de votre entretien. Les données seront remises et conservées par Dominic Lapointe dans un dossier à accès limité.

Le matériel de recherche sera conservé pour la durée de la présente recherche. Les formulaires de consentement de même que les réponses à l'entretien seront détruits 12 mois après les dernières publications découlant du projet (Re)production des espaces touristiques littoraux et adaptation aux changements climatiques. Veuillez prendre note que les réponses que vous allez fournir dans le cadre de l'entretien sont d'ordre général serons anonymisées et agrégées à l'ensemble des réponses obtenu, ce qui ne permettra aucunement de faire le lien entre vos réponses et vous. De plus, les données anonymes issues de ce projet pourraient être utilisées comme données secondaires, sous forme agrégée, dans le cadre d'autres recherches qui impliquent le chercheur principal.

Participation volontaire

Votre participation est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Votre accord à participer implique que vous acceptez que le responsable de la recherche puisse utiliser les renseignements de la présente recherche ou les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

Des questions sur la recherche ou vos droits ?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au Dominic Lapointe, professeur au département d'études urbaines et touristiques, ESG UQAM. Il peut être rejoint au (514) 987-3000 poste 5031 ou par courriel à l'adresse : lapointe.dominic@uqam.ca.

Le comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer (#A-||||). Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de

l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la présidence du Comité, par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro (514) 987-3000 #7753 ou par courriel CIEREH@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de cette recherche et nous tenons à vous remercier.

Questions d'ouverture

4. C'est quoi le Bas-Saint-Laurent pour vous ? C'est quoi vivre dans le Bas-Saint-Laurent ?

5. Quel est votre rapport avec le Saint-Laurent ?

Système touristique

6. Quels sont les principaux attraits touristiques de votre territoire ?

7. Quelle place le Saint-Laurent prend dans l'activité touristique locale?

8. Quelle place prend Rimouski / Rivière-du-Loup, dans la construction de la destination ?

9. Comment les attraits sont-ils mis en valeur? (communication, aménagement, marqueurs…)

10. Qui sont les acteurs principaux dans cette mise en valeur?

11. Est-ce qu'il y a des mesures de protection en place pour ces attraits?

Changements climatiques

15. Que pensez-vous des changements climatiques?

16. D'après vous comment les changements climatiques affectent-ils ou affecteront-ils votre collectivité?

17. Quels sont les risques associés aux changements climatiques pour votre collectivité?

18. Pouvez-vous nommer des exemples concrets d'impacts des changements climatiques dans votre collectivité?

19. Face à ces impacts, comment – en tant qu'acteur ou en tant que riverain – réagissez-vous ?

20. Quelles mesures sont mises en place dans votre collectivité pour lutter contre les changements climatiques?

21. Quelles mesures sont mises en place dans votre collectivité pour s'adapter aux changements climatiques?

22. Les changements climatiques pourraient-ils transformer les liens de votre collectivité avec le fleuve Saint-Laurent?

Relation tourisme-changements climatiques

23. Selon vous, quels impacts les changements climatiques peuvent-ils avoir sur l'industrie touristique de votre collectivité? Et sur les résidents secondaires ?

24. Selon vous, quel est le rôle du tourisme dans l'adaptation aux changements climatiques ?

25. Selon vous, quels attraits seront les plus affectés?

26. Selon vous, quels acteurs seront les plus affectés?

27. Selon vous, quels acteurs pourraient en profiter?

28. Selon vous, comment l'industrie touristique de votre collectivité s'adaptera-t-elle aux changements climatiques?

29. Selon vous, quelles sont les réactions des résidents secondaires face aux impacts des changements climatiques ?

Questions de fermeture

30. Y a-t-il quelque chose d'autre que vous aimeriez ajouter ou commenter? Un évènement particulier ou une situation que vous avez vécus en lien avec le tourisme et/ou les changements climatiques?

ANNEXE B

TABLEAU DES ACTEURS PARTICIPANT AU LIVING LAB

Parties prenantes :	Participants partenaires	Participants Living Lab
• Chercheurs — facilitateurs UQAM • Chercheurs — facilitateus LLio	• Parc côtier Kiskotuk • ZIP • Table de Concertation Régionale, • MRC • Comité citoyen côtier Portage (pour la journée de sensibilisation au parc de la Grève)	• Usagers-intervenants (municipaux, OGD et attraits/services) • chercheurs/facilitateurs • MRC RDL • Organisme de gestion de la destination (OTC, ATR) • Services touristiques (hôteliers, restaurateurs, etc.) • Attraits touristiques, produits touristiques • Municipalités (élus, fonctionnaires; parcs, équipements, etc.)

		• Autres parties prenantes (ZIP, TCR, etc.) • Acteurs secteurs limitrophes • Usagers-touristes et résidents : ponctuellement

ANNEXE C

INVITATION AU LIVING LAB

En tant qu'intervenant ayant des activités, des infrastructures ou des intérêts en lien avec le tourisme dans la zone côtière dans la région de Rivière-du-Loup, vous êtes invités à une séance d'information le 13 janvier prochain. Ce sera, pour nous, l'occasion de vous présenter plus en détails cette démarche d'innovation. Vous aurez l'occasion de signifier votre intérêt à participer, ou non, à la démarche Living Lab : "adaptation aux changements climatiques des territoires touristiques en zones côtières — région de Rivière-du-Loup".

Cette démarche est initiée et animée dans le cadre d'un partenariat entre le Living Lab en innovation ouverte du Cégep de Rivière-du-Loup (LLio) et Dominic Lapointe, chercheur au département des Études urbaines et touristiques (DEUT) de l'UQAM. La MRC de Rivière-du-Loup (dont M. Gérald Dionne est sur l'équipe de pilotage de la démarche), Tourisme Bas-Saint-Laurent et Tourisme Rivière-du-Loup se joignent à nous pour vous inviter à prendre part à cette démarche innovante. Le travail réalisé sera complémentaire à celui porté par la Table de concertation régionale du sud de l'estuaire moyen.

Comme tout projet Living Lab, il s'agit d'une démarche d'innovation portée par les usagers. Dans ce cas-ci, les usagers sont les intervenants touristiques et autres parties prenantes (instances, chercheurs, fournisseurs de services) concernés par la question

des changements climatiques. Des touristes et citoyens de la région pourraient aussi être interpellés.

ANNEXE D

CONTENU DES ATELIERS DE LA PHASE 1

1. Capter les représentation des changements climatiques	Tous en même temps (papier). Mise en situation (réaction à un échange/voir ci-dessous
Deux ateliers paralèlles (séparer le groupe en 2-3 sous-groupes selon provenance)	
2a. Capter les freins à l'adaptation, puis à l'innovation	Post it
2 b. Capter : zones/infrastructures affectés (où, quoi) (relancer sur affectés positivement) Ensuite, identifier le quand ... quand ce sera affecté : ct : déjà ou moins de 5 ans, mt : 5 à 15 ans, lt : plus de 15 ans	Sur carte
3. Sur ce quoi, comment, où, quand, ... qu'est-ce qui nous empêche d'innover comme acteurs touristiques	
Discussion ? représentation collective Quel sens on donne à tout ça ? De quoi on a besoin pour agir ?	

Accueil	objectif : le point sur les différents scénarios climatiques pour notre région, l'impact de ces scénarios sur les dynamiques côtières, Lien rapide vers les autres projets de recherche et démarches de concertation (Guillaume Marie, TCR) et la subvention RQM
Présentation sommaire de la carte déjà réalisée	version papier puis notre structure de base de données : - aspects physiques : infrastructure vs aspects intangibles : activités/notoriété/perception - court vs long terme - risque vs opportunité Présenter la version numérique de la carte
Bloc 1 — Ouranos : Présentation des tendances climatiques historiques et projetées et impacts sur la dynamique côtière : 10-15 minutes	
Présenter les faits saillants des représentations des mises en situations	
Bloc 2 — Ouranos : Présentation des impacts des changements climatiques sur le cadre bâti, sur les écosystèmes et sur les usages récréatifs et touristiques : 20 minutes	pendant la présentation, notez sur post it les éléments que vous percevez comme risques/enjeux (r) ou opportunités/solutions (o)
atelier : mettre à jour les risques et les opportunités sur la carte à l'aide de nouveaux post it (autre couleur) étape 1 : brainstoming au tableau (avec post it nouvelle couleur) : Identifier les risques/enjeux selon aspects infrastructures/intangibles puis identifier opportunités/pistes de solution (voir tableau sous le déroulement). ET avant de reporter sur la carte : Une priorisation des enjeux (vers le haut, vers le	Lors du report sur la carte : Post it d'une autre couleur à poser sur l'ancien post it (mise à jour ou "supprimer") ou à ajouter. Sur tous les post it indiquer : risques (—) ou opportunités (+) terme court (0-5) ou long (6+)

bas); puis une fois sur la carte, une priorisation des lieux ? (vote ou collant ?)	
Bloc 3 — Ouranos : Présentation des acteurs et des initiatives : 5 minutes	on note sur post it ce que ça nous inspire... ajout à la carte au besoin Les pistes de solution/action? en identifier des préliminaires ?
atelier : la forme et le type d'information que les intervenants sur place aimeraient avoir pour mieux se préparer, mieux décider, mieux agir Suite à la cueillette de post it : discussion sur ce qui est disponible présentement comme information pour guider l'action des intervenants.	cueillette sur post it

ANNEXE E

TABLEAU DES RISQUES ET ENJEUX LOCALISÉS À L'OCCASION DE L'ATELIER 1

Nom	Municipalité	Site — zone	Enjeu non localisé (le cas échéant)	description	sur carte Risques (rouge) et Opportunités (bleu)	CALQUES
Patrimoine bâti (Notre-Dame du Portage)	Notre-Dame du Portage		bâtiments patrimoniaux	Patrimoine bâti (de Notre-Dame du Portage entre autres)	R	Infrastructure - moyen/long terme
Erosion parc de la grève/Notre-Dame du Portage	Notre-Dame du Portage	Parc de la grève		Parc de la grève, érosion et perte d'accès au fleuve	R	Infrastructure — court terme
Interventions route de la montagne	Notre-Dame du Portage	route de la Montagne		Interventions route de la Montagne	R	Infrastructure — court terme
Erosion des berges/Notre-Dame du Portage	Notre-Dame du Portage	Auberge du Portage		Auberge du Portage, érosion des berges, construction d'un muret?	R	Infrastructure — court terme
plage/Notre-Dame du Portage	Notre-Dame du Portage	Plage municipal e		Plage voisine de la piscine municipale. Perte d'accès	R	Infrastructure — court terme

				au fleuve. Construction d'un muret?		
Auberge sur mer/Notre-Dame du Portage	Notre-Dame du Portage	Auberge sur Mer		Auberge sur Mer. Érosion des berges.	R	Infrastructure — court terme
Zone agricole propice à la résilience/N-D du portage	Notre-Dame du Portage	Agriculture		En général, zone agricole plus propice à la résilience naturelle	O	Activités/images - moyen/long terme
Innondation de la plage/N-D du portage	Notre-Dame du Portage	Parc de l'Anse		innondation de la plage	R	Infrastructure — court terme
Conservation des marais maritimes/N-D du portage	Notre-Dame du Portage	marais		Conservation des marais maritimes. Changement d'espèces végétales. Meilleur zonage	O	Activités/images - moyen/long terme
Déplacement de la saison touristique/RdL	Rivière-du-Loup		Saison touristique	Déplacement de la saison touristique plus tardive.	O	Activités/images — court terme
Phare Île aux lièvres/RdL	Rivière-du-Loup	Île aux lièvres/Îles du Pot-à-l'eau-de-vie		Infrastructures: quai/phare	R	Infrastructure — court terme
Hausse Température de l'eau/RdL	Rivière-du-Loup	fleuve Saint-Laurent		Hausse de la température de l'eau. Baignades. Activités nautiques.	O	Activités/images — court terme
Erosion vers la 20/RdL	Rivière-du-Loup	Berges		Érosion vers la 20 et submersion	R	Infrastructure - moyen/long terme
Erosion du marais/RdL	Rivière-du-Loup	marais		Perte de la superficie du marais (érosion, baisse de la biodiversité)	R	Infrastructure — court terme

Impact de l'A 20 sur le marais/RdL	Rivière-du-Loup	marais		Impact de l'autoroute 20 (actuelle et à venir) sur le marais de RdL	R	Infrastructure — court terme
Changement quantité de neige/RdL	Rivière-du-Loup			Quantité de neige, sentiers de motoneige.	R	Activités/images — court terme
Erosion marina/RdL	Rivière-du-Loup	Marina. Carrefour maritime.		Submersion et érosion des infrastructures.	R	Infrastructure — court terme
Perte infrastructure/RdL	Rivière-du-Loup	Pointe de RdL		Infrastructures de la Pointe: traverse et marina. Disparition. Envasement.	R	Infrastructure - moyen/long terme
Submersion possible Rôtisserie St-Hubert/RdL	Rivière-du-Loup	Rôtisserie St-Hubert		Impact possible. Submersion.	R	Infrastructure - moyen/long terme
Erosion pointe/RdL	Rivière-du-Loup	Pointe de RdL		Innondation, Érosion.	R	Infrastructure — court terme
Impact mammifères marins et croisière/Rdl	Rivière-du-Loup			Impact sur les mammifères marins. Croisières. Nouvelles espèces. Moins d'espèces en péril.	R/O	Activités/images - moyen/long terme
Innondation du plateau/Parc cartier RdL	Rivière-du-Loup	Parc Cartier		Innondation du plateau "20"	R	Infrastructure - moyen/long terme
Envahissement par les PEE/RdL	Rivière-du-Loup		Paysage	Envahissement par les plantes exotiques envahissantes (PEE)	R	Infrastructure — court terme

Developpement de la Marina/Cacouna	Cacouna	Marina		Développement de la marina et d'un port d'eau profonde.	O	Infrastructure - moyen/long terme
Disparition du marais Cacouna	Cacouna	Marais/Chemin des chalets.		Disparition du marais/du chemin/des chalets/accès route de l'Île	R	Infrastructure - moyen/long terme
Effets des tempêtes sur la structure du Port/Cacouna	Cacouna	Port de Cacouna		Effets des tempêtes sur la structure du Port	R	Infrastructure — court terme
Developpement du parc côtier Kiskotuk/Cacouna	Cacouna	Marais		Marais qui reprend ses droits. Développement du parc côtier Kiskotuk	O	Activités/images - moyen/long terme
Biodiversité oiseaux de rivages/Cacouna	Cacouna		Biodiversité et ornithologie	Biodiversité et oiseaux de rivages.	O	Activités/images — court terme
Erosion de l'ile verte	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Île Verte		erosion submersion de l'Île verte	R	Infrastructure - moyen/long terme
Fragilité pont de glace/Ile verte	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	pont de glace		Pont de glace: viabilité de la population locale en période hivernale	R	Infrastructure — court terme
Patrimoine bâti de l'île	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Île verte	bâtiments patrimoniaux	Patrimoine bâti de l'île	R	Infrastructure — court terme
Apport de pollution de l'amont des rivières/L'isle verte	L'Isle Verte			Apports de sédiments et de pollution provenant de l'amont des rivières	R	Infrastructure — court terme

Exploitation du marais/RdL	Parc côtier Kiskotuk	marais		Exploitation du marais	O	Infrastructure — court terme
Erosion du marais salé	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	marais salé		érosion, submersion	R	Infrastructure — court terme
Périodes diminués pour pêche blanche/Retour du saumon en rivière	L'Isle Verte		pêche	périodes diminuées pour la pêche blanche. Par contre, la Rivière Verte est une ancienne rivière à saumon	R/O	Activités/images — court terme
Erosion du sentier du quai	L'Isle Verte	aboiteau		sentiers du Quai, aboiteau abîmé, submersion et érosion	R	Infrastructure — court terme
Bouleversement du marais/L'isle Verte	L'Isle Verte	marais		Bouleversement marais. Diversité biologique.	R/O	Infrastructure — court terme
Erosion actuelle et à venir/L'isle Verte	L'Isle Verte	sentier Kiskotuk		érosion actuelle ou à venir	R	Infrastructure — court terme

ANNEXE F

TABLEAU DES FREINS IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS DU PREMIER ATELIER DU LLACC

Freins financiers	**Freins sociétaux**	**Freins politique**	**Freins liés au modèle d'organisation des acteurs**	**Freins liés à la connaissance**	**Freins connexes à toutes les catégories**
Les couts	Je n'y peux rien	Lourdeur des structures gouvernemental es	Manque d'approche globale, protection plage/marais	Désinformation	Vision à court terme
Pas de moyens financiers	Défaitisme	La loi	L'esprit communautaire déficient (??)	*Illisible*	Immobilisme dans le manque de vision
$	L'engagement minimum	Juridictions	Diversité des approches	Nouvelles technologies = compliqué	Le manque de créativité
$	C'est la faute des autres	Accès au littoral — propriété	Tourisme = multitude des acteurs	*Illisible*	Manque de vision des ?????

$	Le gouvernement s'en occupera	Réglementations « loi »	Agriculture	*Illisible*	Manque de concertation ?
Cout	Ça nous touche pas directement		Manque de concertation (??? *puis illisible)*	*Illisible*	Manque de leader => porteur de changements
Manque de financement	Ça me concerne pas		*Illisible*	*Illisible*	Volonté collective
Offrir des valeurs sûres	Ils ne voient pas le problème		*Illisible*	*Illisible*	*Illisible*
	Laisser-aller			Doutes	
	Tant qu'on est pas touché directement difficile d'agit			Idées préconçues	
	Individualisme			Méconnaissance	
	Peur du changement			Manque de connaissances des problématiques	
	Illisible			Manque d'expertise	

	Peur			Complexité du problème	
	Peur			Connaissance des impacts associés au CC	
	Ignorance			Manque de connaissance	
	Peur			Peur de l'inconnu et du changement	
	Peur du changement			Connaissance des solutions d'adaptation innovantes, ce qui se fait à l'international	
	Peur du changement			*Illisible*	
	Illisible			La complexité des adaptations	
	Vieilles habitudes			Complexité de la situation	
	Illisible			Manque d'informations	

	Difficulté humaine de concertation, compromis			Information incomplète	
	Illisible			Manque de connaissance ou d'outils	
	Habitudes			Transfert de connaissance science – milieux – citoyens	
	Habitudes : faire ce qu'on faisait			Changement d'habitude ! Difficulté ! Peur ! Inconnue !	
	Aménagements existants				

ANNEXE G

COURRIEL D'INVITATION À LA JOURNÉE D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Bonjour,

Nous vous invitons à participer à un laboratoire d'expérimentation sur l'adaptation aux changements climatiques des territoires côtiers et touristiques du Saint Laurent.

Durant ces trois jours d'animations, plusieurs activités vous seront proposées, dans l'objectif de sensibiliser à la problématique de l'érosion côtière, mais également pour permettre à tous les acteurs se sentant concernés de réfléchir et de participer au prototypage de nouvelles activités/animations de sensibilisation ou de solutions.

Pour cela nous vous proposons de venir passer un court moment avec nous, entre le dimanche 16 juillet à midi et le mardi 18 juillet à 14h. Durant ce laboratoire, il vous sera possible d'expérimenter une série d'ateliers et d'animations au parc des Grèves de Notre-Dame-du-Portage. Voici une liste des activités d'expérimentation envisagées sur les trois jours:

- Arbres "tricotés" : identifier la limite des hautes eaux sur les arbres
- Atelier "Vos témoignages à la loupe" : Réaction à des phrases, photos, articles de journaux et collecte des témoignages.
- Atelier balade guidée et discussion sur les changements climatiques, partage de "bonnes pratiques"
- Atelier "Vendre ma maison en 2050" Mettre en scène la vente d'une maison positionnée en bordure de berge, subissant l'érosion.
- Atelier "ingénieurs en protection côtière": Comment comprendre et imager les différents scénarios possibles à l'aide d'impressions 3D et de manipulations d'exemples de protection?

Nous serons sur place le dimanche 16 juillet de 12h à 17h, le lundi 17 juillet de 10h à 17h, et le mardi 18 juillet de 10h à 14h.

L'équipe du LLio — Living Lab en Innovation Ouverte de Rivière-du-Loup

ANNEXE H

COURRIEL D'INVITATION AU CHANTIER DE RESTAURATION CÔTIÈRE DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Allo

Il y a 2 ans, le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a entrepris la restauration de l'habitat côtier de l'anse du Portage, essentiellement dans sa partie est.

Vous avez possiblement vu dans Infodimanche et info-portage que des travaux de recharge de plage seront entrepris bientôt dans la partie ouest de l'anse. De l'information supplémentaire vous sera transmise bientôt à cet effet.

Entretemps, il s'agit de continuer de réhabiliter le marais à spartine dans la partie est

Du 11 au 16 juin, les gens du comité ZIP seront sur place, mais ils ont besoin de bénévoles pour les aider.

En gros, il s'agit de cueillir des "mottes" de spartine de 20cmX20cm et les transporter sur des radeaux au site de plantation. Pelle et gants sont fournis, mais on travaille dans la "bouette". Faut donc s'habiller en conséquence. Je vous joins une liste de matériel suggéré

Le travail se fait principalement en demi-journées, mais si vous n'avez qu'une heure ou deux, vous êtes les bienvenus aussi

Je sais que plusieurs ne sont pas disponibles, mais je vous invite à transmettre autour de vous

Pour indiquer votre participation, vous pouvez remplir la fiche d'inscription en cliquant ici, ou contactez Jonathan Potier (418-722-8833).

Merci de votre implication

BIBLIOGRAPHIE

Abate, R. (2019). *Climate Change and the Voiceless: Protecting Future Generations, Wildlife, and Natural Resources*. Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/9781108647076

Adger, N., Arnell, N.W., Tompkins E. (2005) Successfull adaptation to climate change across scales, *Global Environmental Change* 15, p. 77–86

Adger, W.N., (2003) Social capital, collective action and adaptation to climate change. *Economic Geography* 79, p. 387–404.

Alami, S., Desjeux, D., Garabuau-Moussaoui I. (2009). *Les méthodes qualitatives*, Presses Universitaires de France, 125p.

Alter, N. (2005). *L'innovation ordinaire* (2e éd. mise à jour "Quadrige.", Ser. Quadrige). Presses universitaires de France. 284 p.

Amand, R., Dobré, M., Lapostolle, D., Lemarchand, F. et Ngounou Takam E. (2020). Faire de la recherche collaborative : quelle sociologie dans le cadre d'un *living lab* ?, *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Enjeux éthiques des recherches collaboratives, mis en ligne le 13 octobre 2020. URL: http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/sociologies/15342

Anguelovski, I., Shi, L., Chu, E., Gallagher, D., Goh, K., Lamb, Z., Reeve, K., et Teicher, H. (2016). Equity Impacts of Urban Land Use Planning for Climate Adaptation: Critical Perspectives from the Global North and South. *Journal of Planning Education and Research*, 36(3), p. 333–348. https://doi.org/10.1177/0739456X16645166

Ateljevic, I., et *al*.. (2007). *The critical turn in tourism studies : innovative research methods.* Amsterdam : Elsevier. 405 p.

Bassett, T. J. et Gautier, D. (2014) Territorialisation et pouvoir : la Political ecology des territoires de conservation et de développement », *EchoGéo* [En ligne],

29, mis en ligne le 18 novembre 2014. URL : http://journals.openedition.org/echogeo/14044 ; DOI : https://doi.org/10.4000/echogeo.14044

Bataille, N. (2019). Dans l'ombre de la décision : les fonctions multiples des rapports d'études dans la délégation marchande de l'expertise en politiques urbaines. *Revue internationale de politique comparée*, 4(4), 83-107. https://doi.org/10.3917/ripc.264.0083

Baud, P., Bourgeat, S. et Bras, C. (2008). *Dictionnaire de géographie*, Paris : Hatier, 4e édition, 605p.

BC Parks (sans date) Living Lab for Climate Change and Conservation, Site Internet. consulté sur https://bcparks.ca/partnerships/living-labs/

Becken, S. (2007). *Tourism and climate change : risks and opportunities*. Clevedon, Clevedon : Channel View Publications.

Bell, D. et Jayne, M. (2006). *Smallcities: urban life beyond the metropolis*. Routledge, London.

Bendjaballah, S., Garcia, G., Cadorel, S., Groshens, E., Fromont, E. & Juillard, E. (2017). Valoriser les données d'enquêtes qualitatives en sciences sociales : le cas français de la banque d'enquête beQuali. *Documentation et bibliothèques*, 63 (4), 73–85. https://doi.org/10.7202/1042306ar

Benjaminsen, T. & Svarstad, H. (2009). Qu'est-ce que la « political ecology » ?. *Natures Sciences Sociétés*, 17, 3-11. https://doi.org/

Bennett, J. (2010). *Vibrant Matter: A Political ecology of Things*. Durham, NC: Duke University Press, 200 p.

Berdoulay, V. et Soubeyran, O. (2015), L'urgence de l'adaptation au changement climatique, dans Berdoulay, V et Soubeyran, O. (dir.) *Aménager pour s'adapter au changement climatique : un rapport à la nature à reconstruire*, p. 13-26

Bergeron-Verville, C. (2013). *La capacité de charge des écosystèmes dans le contexte de l'aménagement du territoire et du développement durable au Québec*. Essai de maîtrise sous la dir. de Guertin, M.-A., Université de Sherbrooke, 74p.

Bergvall-Kåreborn, B., Ihlström Eriksson, C., Ståhlbröst, A. et Svensson, J. (2009). A Milieu for Innovation: Defining Living Labs. *Stimulating recovery.*

Bernatchez, P. et *al*. (2008), *Sensibilité des côtes et vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques.* Rimouski : Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtieres. 280 p.

Bernatchez, P., Dugas, S., Fraser, C., Da Silva, L. (2015). *Évaluation économique des impacts potentiels de l'érosion des côtes du Québec maritime dans un contexte de changements climatiques.* Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski. Rapport remis à Ouranos, 45 p. et annexes.

Berteaux, D. (2014). *Changements climatiques et biodiversité du québec : Vers un nouveau patrimoine naturel*. ProQuest Ebook Central https://ebookcentral.proquest.com

Bertrand F., 2013. L'institutionnalisation locale des politiques climatiques en France, dans Bertrand F., Rocher L. (dir.), *Les territoires face aux changements climatiques. Une première génération d'initiatives locales*, Bruxelles, édition Peter Lang, p. 25-70.

Bertrand, F. et Fouqueray, T. (2017). Un Parc Naturel Régional en apprentissage : enseignements d'une démarche d'adaptation aux changements climatiques des actions en faveur de la biodiversité. *Norois*, 245(4), 47-61. https://doi.org/10.4000/norois.6224

Bérubé, H. (2012). Hors de Montréal, point de salut ? L'histoire des petites et moyennes villes du Québec, 1850-1950. *Histoire Québec*, 18(2), 19–23.

Beverland, M. B., A. Lindgreen et Vink M. W. (2008). Projecting Authenticity Through Advertising: Consumer Judgments of Advertisers' Claims.' *Journal of Advertising* 37.1 p. 5–15.

Bismuth, E. (2014). *Interactions vagues-glace dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*. UQAR. Mémoire de maîtrise. 94 p. Consulté sur http://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1088/1/Eliott_Bismuth_septembre2014.pdf

Boltanski, L. (2017). Pragmatique de la valeur et structures de la marchandise, *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2017/3 (72e année), p. 607-629. DOI 10.1017/S0395264917001214

Bolton, T. et Hildreth, P. (2013). *Mid-sized cities: Their role in England's economy*. Document de consultants produit par Centreforcities

Botti, L., Boulin, J.-L., Castaner, E., Marty, N. et Peypoch, N. (2015). Performance des organismes de gestion de destination (OGD) : une approche par l'efficience appliquée aux offices de tourisme du Sud-Ouest de la France, *Sud-Ouest européen,* n° 39, 45-54.

Bourgeault, J. (2011). Un collectif plus ou moins bien articulé : Sur quelques pages de la Critique de la raison dialectique et quelques silences de Bruno Latour. *L'Homme & la Société*, 181(3), 75-98. doi:10.3917/lhs.181.0075.

Boyer, M. (1972) *Le tourisme*. Paris : Éditions du Seuil. Collection « Peuples et cultures » 261 p.

Brown, T. (2009)*, Change by design: How design thinking transforms organizations and inspires innovation*. New York: Harper Business.

Brun R. (1987). Région, croissance et développement. *Revue de géographie de Lyon*, vol. 62, n°1, Evolution du tertiaire supérieur et structuration de l'espace. p. 49-63. DOI : https://doi.org/10.3406/geoca.1987.6179

Brunet R. (1997) Les mots de la géographie : Tourisme et loisirs. *Espace géographique*, tome 26, n°3,. p. 204. DOI : https://doi.org/10.3406/spgeo.1997.1073

Brunet, R., Ferras, R., et Théry H. (2009). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*? 3e éd. rev. et augm, Ser. Collection dynamiques du territoire, RECLUS

Buhl, A., Schmidt-Keilich, M., Muster, V., Blazejewski, S., Schrader, U., Harrach, C., Schäfer et Süßbauer, E. (2019). Design thinking for sustainability: Why and how design thinking can foster sustainability-oriented innovation development, *Journal of Cleaner Production*, Volume 231, P; 1248-1257, ISSN 0959-6526, https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2019.05.259.

Buhot, C., Gérard, Y., Brulay, F. et Choblet, C. (2009), *Tensions foncières sur le littoral*, Presses Universitaires de Rennes, 174 p.

Bulkeley, H., & Castán Broto, V. (2012). Government by experiment? Global cities and the governing of climate change. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 38(3), 361–375. doi:10.1111/j.1475-5661.2012.00535.x

Butler, J. (2004). *Le pouvoir des mots : discours de haine et politique du performatif*. Éditions Amsterdam.

Callon, M. et Law J. (1988). La protohistoire d'un laboratoire dans Callon M. (dir), *La science et ses réseaux*, La Découverte, Paris, 66-116.

Callon M. (1999). Pour une sociologie de la traduction en innovation : entretien avec R. Lhomme et J. Fleury, *Recherche et Formation*, 31, p.113-126.

Callon, M. (2006). Sociologie de l'acteur réseau. In Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (Eds.), *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs.* Presses des Mines. doi :10.4000/books.pressesmines.1201

Camagni, R. (2002). Compétitivité territoriale, milieux locaux et apprentissage collectif : une contre-réflexion critique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre(4), 553-578. doi:10.3917/reru.024.0553.

Carrier, M. et Demazière, C. (2012). Introduction La socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2, p. 135-149. DOI 10.3917/reru.122.0135

Cavallaro, F., Ciari, F., Nocera, S., Prettenthaler, F. et Scuttari, A. (2017). The impacts of climate change on tourist mobility in mountain areas. *Journal of Sustainable Tourism,* 25(8), 1063-1083.

Cavallaro, F., Galati, O. I. et S. Nocera (2020). Climate change impacts and tourism mobility: A destination-based approach for coastal areas, *International Journal of Sustainable Transportation*, DOI: 10.1080/15568318.2020.1762951

Chambers, D. (2007) Interrogating the 'critical' in critical approaches to tourism, dans I. Ateljevic, A. Pritchard et N. Morgan (dir.) *The Critical Turn in Tourism Studies: Innovative Research Methodologies*, p. 105–120 (Amsterdam: Elsevier).

Charaudeau, P. (2010) Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales, *Questions de communication* [En ligne], n° 17, 25p.

Coppin, O. (2002). Le milieu innovateur : une approche par le système. *Innovations*, no 16(2), 29-50. doi:10.3917/inno.016.0029.

Cribier, F. (1973) Les résidences secondaires des citadins dans les campagnes françaises, *Études rurales*, No. 49/50, L'urbanisation des campagnes, p. 181-204

Cros, F. (2018). Innovation and society (Ser. Smart innovation set, volume 15). *ISTE*, Ltd. https://doi.org/10.1002/9781119492221

d'Arcy, D. & Omar, M. (2015). A review and reflection on innovation in tourism and hospitality in English language journal publications. *Management & Avenir*, 76(2), 121-137. doi:10.3917/mav.076.0121.

Davoudi, S. (2014). Climate Change, Securitisation of Nature, and Resilient Urbanism, *Environment and Planning C: Government and Policy*, 32(2): 360-375.

Dawson, J. et Scott, D. (2013) Managing for Climate Change in the Alpine Ski Sector. *Tourism Management*, 35, p. 244-254.

De Freitas, C.R. (2005) The climate tourism relationship and its relevance to climate change impact assessment, dans *Tourism, Recreation and Climate change*, Channel view publications : Aspects of Tourism, p. 29-44

Debaise, D. (2012). Qu'est-ce qu'une subjectivité non-humaine : L'héritage néo-monadologique de B. Latour. *Archives de Philosophie*, tome 75(4), p. 587-596. https://doi.org/10.3917/aphi.754.0587

Debaise, D. (2017). Les puissances subjectives de la nature selon Gabriel Tarde », *Cahiers de philosophie de l'université de Caen* [En ligne], 54, DOI : https://doi.org/10.4000/cpuc.325

Defossez, Stéphanie (2011). Réglementation vs conscience du risque dans le processus de gestion individuelle du risque inondation, *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 86/3-4, mis en ligne le 29 mai 2012, consulté le 03 juin 2016. URL : http://geocarrefour.revues.org/8499 ; DOI : 10.4000/geocarrefour.8499

Dekker, R., Franco Contreras, J., & Meijer, A. (2020). The Living Lab as a Methodology for Public Administration Research : A Systematic Literature Review of its Applications in the Social Sciences. *International Journal of Public Administration*, *43*(14), 1207-1217. https://doi.org/10.1080/01900692.2019.1668410

del Romero Renau, L., et Trudelle, C. (2011). Mega events and urban conflicts in valencia, spain : contesting the new urban modernity. *Urban Studies Research*

Demen-Meyer, C. (2005). Le tourisme : essai de définition. *Management & Avenir*, 1(1), 7-25. https://doi.org/10.3917/mav.003.0007

Descola, P. (2011). Interviewé par A. Bertrand, F. Burbage et N. Chouchan. Entretien avec Philippe Descola [1]. *Cahiers philosophiques*, 127(4), 23-40. https://doi.org/10.3917/caph.127.0023

Deshaies, M.-È. & Charest, R. (2018). La conservation des parcs nationaux au-delà de leurs frontières. *Le Naturaliste canadien*, 142 (1), 50–63. https://doi.org/10.7202/1042013ar

Dewailly, J.M. (2008). Complexité touristique et approche transdisciplinaire du tourisme, *Téoros*, 27-1, pp. 22-26.

Dissart, J.-C., Mollard, A. et Vollet, D. (2015) Valorisation des aménités et développement territorial : le rôle des Parcs Naturels Régionaux, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 20, consulté sur : http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/vertigo/15286 ; DOI : https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/vertigo.15286

Donadieu, P. (1998). Du désir de campagne à l'art du paysagiste. *L'espace géographique*. vol. 3

Douay, N. (2018) Les théories de la planification dans l'enseignement de l'aménagement et de l'urbanisme dans les universités françaises, *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 39-40 | 2018, mis en ligne le 17 décembre 2018, DOI : https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/tem.4986

Dubé, P., Sarrailh, J., Billebaud, C., Grillet, C., Zingraff, V. & Kostecki., I. (2014). *Le Livre Blanc des Living Labs*, Montréal, Québec : UMVELT

Dubois, C. (2009). Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du territoire. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ*. 2009 13(2), p. 309-316

Duhamel, P. (2008). Les commmunautés vacancières, *Norois* [En ligne], 206 | 1, mis en ligne le 01 mars 2010

École des sciences de la gestion de l'UQAM (2020). Doctorat en études urbaines, Site internet de l'ESG, consulté sur https://etudier.uqam.ca/tap/?noprog=3895&version=20203

Édouard, J. (2012). La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin. *Annales de géographie*, 683,(1), p. 25-42. doi:10.3917/ag.683.0025.

Ensor, J., Park, S., Attwood, S., Johnson, J. et Kaminski, A. (2016). Can community-based adaptation increase resilience?. *Climate and Development*. 10. 10.1080/17565529.2016.1223595.

Escadafal, A. (2007). Attractivité des destinations touristiques : quelles stratégies d'organisation territoriale en France?, *Téoros*, 26-2, p. 27-32.

Faulon, M. et Sacareau, I. (2020). Tourisme, gestion sociale de l'eau et changement climatique dans un territoire de haute altitude : le massif de l'Everest au Népal, *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 108-1, consulté sur : http://journals.openedition.org/rga/6759 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rga.6759

Fayos-Solà E., Cooper C. (2019). Conclusion: The Future of Tourism—Innovation for Inclusive Sustainable Development. dans Fayos-Solà E., Cooper C. (dir) *The Future of Tourism*. Springer, Cham

Figueres C, Landrigan PJ, Fuller R. (2018). Tackling air pollution, climate change, and NCDs: time to pull together. *Lancet* (London, England). 392(10157), p. 1502-1503. DOI: 10.1016/s0140-6736(18)32740-5

Fontan, J., Klein, J. & Tremblay, D. (2004). Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation. *Géographie, économie, société*, vol. 6(2), p. 115-128. doi:10.3166/ges.6.

Fortin, F. et Gagnon, J. (2016) *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*, Chenelière Éducation, 518p.

Francois-Philip de Saint-Julien, D. (2015). Analyse de discours : l'exemple des plans de sauvegarde de l'emploi. *La Revue des Sciences de Gestion*, 273 - 274,(3), p. 95-105. doi:10.3917/rsg.273.0095.

Franklin, A. (2007) The problem with tourism theory, dans *The critical turn in tourism studies,* Elsevier : Advances in tourism research, pp. 131-147.

Gachelin-Ribault Christiane. La protection de la nature et l'éducation au milieu naturel dans les Parcs Nationaux américains (USA-Canada). *Hommes et Terres du nord*, 1990/3. Etats-Unis. pp. 216-226; doi :

https://doi.org/10.3406/htn.1990.2290 https://www.persee.fr/doc/htn_0018-439x_1990_num_3_1_2290

Gagnon, S. (2003). *L'échiquier touristique québécois*. 9782760516847. Quebec: Les Presses de l'Université du Québec, 2003. Consulté sur : Canadian Electronic Library/desLibris.

Gagnon, Yves-Chantal (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche : Guide de réalisation*. Quebec, QC, CAN: Les Presses de l'Université du Québec.

Garcia, P.O. (2015) *Sous l'adaptation, l'immunité. Étude sur le discours de l'adaptation au changement climatique*. Géographie. Université Grenoble Alpes.

García-Sánchez, A., Siles, D. et de Mar Vázquez-Méndez, M. (2019) Competitiveness and innovation: effects on prosperity, *Anatolia*, 30:2, 200-213, DOI: 10.1080/13032917.2018.1519179

Georges P. (1968). Pour une étude systématique des petites villes, *Annales de géographie*, n° 424, p. 743-747

Giddens, A. (2012). La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration. Quadridge, 2ème édition, 474 p. Gintrac C. et Giroud M., 2014, *Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires, 399 p.

Gintrac C. et Giroud M. (2014). *Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires, 399 p.

Glon, É. et Hinnewinkel, C. (2009) Introduction, *Géographie et cultures* [En ligne], 69 | 2009, mis en ligne le 26 novembre 2015, consulté sur URL : http://journals.openedition.org/gc/3531 ; DOI : https://doi.org/10.4000/gc.3531

Godard O. (2010). Cette ambiguë adaptation au changement climatique, *Natures Sciences Sociétés* 3 (Vol. 18), p. 287-297

Godin, B. (2017). *L'innovation sous tension : histoire d'un concept.* Presses de l'Université Laval.

Görg, C., et *al*. (2017). Challenges for Social-Ecological Transformations: Contributions from Social and Political ecology. *Sustainability* 9(7): 1045. Gouvernement du Québec (2012).

Gouvernement du Québec (2017). Le tourisme au Québec en bref – 2017. Site internet. Consulté sur : https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-industrie-touristique/etudes-statistiques/faits-saillants-tourisme-quebec/tourisme-en-bref-2017

Grenier, A. A., et *al*.. (2011). Polar tourism [ressource électronique] : a tool for regional development. Canadian electronic library. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Guillemard, A. et D. Lapointe (2020). La ruralité contemporaine face aux changements climatiques : étude de l'adaptation sur les littoraux touristiques d'une petite ville québécoise, *Organisations et territoires*, volume 29.

Guimont, D. et Lapointe, D. (2018). Adaptation aux changements climatiques des territoires touristiques en zone côtière, Un projet d'innovation sociale en mode Living Lab dans la région de Rivière-du-Loup. Présentation donnée à l'ACFAS, Montréal, 7-11 mai 2018.

Haila, Y. (2000). Beyond the Nature-Culture Dualism. Biology & Philosophy 15, p. 155–175 https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1023/A:1006625830102

Hall, M. et Higham, J. (2005) Introduction dans Tourism, Recreation and Climate change, Channel view publications : Aspects of Tourism, pp. 3-28

Hannah, L. (2008). Protected areas and climate change. Annals of the New York Academy of Sciences, 1134(1), 201–212. https://doi.org/10.1196/annals.1439.009

Harvey, D. (2008). *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 118 p.

Haukipuro, L., Väinämö, S. et P. Hyrkäs (2018). Innovation instruments to co-create needs-based solutions in a living lab. *Technology Innovation Management Review*, 8(5), 22-35.

Head, B. (2014). Evidence, uncertainty, and wicked problems in climate change decision making in *Australia, Environment and Planning C: Government and Policy*, 32, p. 663 – 679

Held, D. (1980). *Introduction to critical theory Horkheimer to Habermas*. Berkeley, Berkeley University of California Press.

Hellequin A-P., et *al*. (2013). Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien : contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière, *Natures Sciences Sociétés* 4/2013 (Vol. 21), p. 385-399

Hergon, E., et *al*. (2004). Les facteurs de perception et d'acceptabilité du risque : un apport pour la connaissance des représentations du risque transfusionnel. *Transfusion clinique et biologique* 11(3): 130-137.

Héritier, S. & Moumaneix, C. (2007). Protection et gestion dans les parcs nationaux canadiens et états-uniens. Quelques enjeux actuels. Cahiers de géographie du Québec, 51 (143), 155–176. https://doi.org/10.7202/016598ar

Hildreth, P. (2006) Roles and Economic Potential of English Medium-Sized Cities: A Discussion Paper, disponible sur www.surf.salford.ac.uk

Hjalager, A.-M. (2015). 100 Innovations That Transformed Tourism. Journal of Travel Research, 54(1), 3–21. https://doi.org/10.1177/0047287513516390

Hjalager, A.-M. (2020). Land-use conflicts in coastal tourism and the quest for governance innovations. *Land Use Policy*, 94. https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2020.104566

Hoffman, L. M., Fainstein, S. S., et Judd, D. R. (2003). *Cities and visitors : regulating people, markets, and city space* (Ser. Studies in urban and social change). Blackwell Pub. https://doi.org/10.1002/9780470773673

Hoppe, T., et *al*. (2016). Presenting a Framework to Analyze Local Climate Policy and Action in Small and Medium-Sized Cities. *Sustainability* 8(9): 847.

Howard, C., et Huston, P. (2019). The health effects of climate change: know the risks and become part of the solutions. *Canada Communicable Disease Report = Releve Des Maladies Transmissibles Au Canada,* 45(5), 114–118. https://doi.org/10.14745/ccdr.v45i05a01

IPCC (2007) *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability.* Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate ChFange, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 976 p.

IPCC (2014). Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental

Panel on Climate Change [Core Writing Team, R.K. Pachauri and L.A. Meyer (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, 151 pp.

IPCC (2018). Summary for Policymakers. *SPECIAL REPORT: GLOBAL WARMING OF 1.5 ºC.* 24 p.

Jacob, J., Lamar, M., et Sawadogo, A. (2015). Adaptation aux changements climatiques et indicateurs de suivi dans le contexte des zones côtières: Cadrage conceptuel et clé de lecture des études de cas. dans Jacob J. et Lamar M. (dir.), *Adaptation aux changements climatiques en zones côtières: Politiques publiques et indicateurs de suivi des progrès dans sept pays occidentaux* (pp. 1-36). Québec: Presses de l'Université du Québec. doi:10.2307/j.ctt1f11793.7

Janin, C., Pecqueur, B. et Besson, R. (2013). Les Living Labs : Definitions, enjeux, comparaisons et premiers retours d'experiences. [Rapport de recherche] PACTE. DOI : ffhalshs-01726215ff

Joanis, M., Martin, F. et S. St-Cerny (2004) *Quel avenir pour les politiques de développement régional ? Rapport de projet.* Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 99p. consulté sur https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2004RP-05.pdf

Jiang, Z., Sarkar, S., De, P., & Dey, D. (2007). A Framework for Reconciling Attribute Values from Multiple Data Sources. *Management Science*, 53(12), 1946-1963.

Jones N. et Clark J.R.A. (2013) Social capital and climate change mitigation in coastal areas: A review of current debates and identification of future research directions, *Ocean & Coastal Management* – 80, p. 12-19

Jones, A, et M. Phillips, (2011). Introduction — Disappearing Destinations : Current Issues, Challenges and Polemics. In A. Jones & M. Phillips (Eds.), *Disappearing Destinations : Climate Change and Future Challenges for Coastal Tourism*. p. 1–9. Wallingsford: CABI international. Consulté sur : https://books.google.fr/books?id=sfsOVpi6JSQC&lpg=PR5&ots=FQF5eolAVI&dq=Introduction%20-%20Disappearing%20Destinations%20%3A%20Current%20Issues%2C%20Challenges%20and%20Polemics&lr&hl=fr&pg=PA5#v=onepage&q=Introduction%20-%20Disappearing%20Destinations%20:%20Current%20Issues,%20Challenges%20and%20Polemics&f=false

Jordan, F. et Gibson, H. (2004). Let your data do the talking : Researching the solo travel experiences of British and American women dans Phillimore, J. et

Goodson, L. (dir.) *Qualitative research in tourism : ontologies, epistemologies and methodologies*, Ser. Contemporary geographies of leisure, tourism and mobility. Routledge. p. 215-235

Kechidi, M. (2005). La théorie de la structuration : une analyse des formes et des dynamiques organisationnelles. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 60(2), 348–369. https://doi.org/10.7202/011725ar

Klein, J. & Laville, J. (2014). L'innovation sociale : repères introductifs. Dans : Juan-Luis Klein éd., *L'innovation sociale* (pp. 7-44). Toulouse, France: ERES. doi:10.3917/eres.moula.2014.01.0007

Knafou, R. et *al*.. (1997). *Une approche géographique du tourisme*, L'Espace géographique, n o 3, p. 193-204.

Krugman, P. (2017, 30 décembre) The Gambler's Ruin of Small Cities (Wonkish). Opinion. *The New York Times,* consulté sur https://www.nytimes.com/2017/12/30/opinion/the-gamblers-ruin-of-small-cities-wonkish.html

Laberge, A. (2000). *Portraits de campagnes : la formation du monde rural laurentien au XVIIIe siècle*, Les Presses de l'Université Laval, 2000. ProQuest Ebook Central, http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3272577

Lacquement, G. (2013). Introduction à la première partie. In Lacquement, G., Born, K. M., & Hirschhausen, B. v. (Eds*.), Réinventer les campagnes en Allemagne : Paysage, patrimoine et développement rural.* Lyon : ENS Éditions. doi :10.4000/books.enseditions.4596

Lafontaine, D. (2017) Aspects et effets territoriaux du Living Lab : une expérience hors métropole au Québec. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 40(1), 23-31.

Lapeyre, R. (2006). Conflits d'usage et gouvernance décentralisée du tourisme en zones rurales namibiennes : peut-on privatiser le bien commun touristique ?. *Mondes en développement*, no 136(4), 67-84. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/med.136.0067

Lapointe, D., Sarrasin, B. et Guillemard, A. (2015), Changements climatiques et mise en tourisme du fleuve St-Laurent au Québec, *VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 23

Lapointe, D, Lebon, C, Guillemard, A. (2020). Space in transformation: Public versus private climate change adaptation in peripheral coastal tourism areas—Case studies from Quebec, Canada. *Int J Tourism Res,* 22: 238– 251. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1002/jtr.2332

Lapointe, D. (2020). Multiplicité interne et substrats spatiaux : territoire d'usages et usagers territoriaux ; complexité et réflexion permanente, dans V. Lehmann et V. Colomb (dir.) *L'innovation collective : Quand créer devient essentiel*. Québec : Presses de l'Université du Québec. p.87-93

Latour, B. (2004). *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie,* (Ser. Découverte/poche. sciences humaines et sociales, 166). Découverte.

Latour, B. (2015). *Face à gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique* (Ser. Les empêcheurs de penser en rond). La Découverte.

Latour, B. (2018). Esquisse d'un Parlement des choses. *Écologie & politique*, 56(1), 47-64. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/ecopo1.056.0047.

Law, C. M. (2002). *Urban tourism attracting visitors to large cities*. Londres : Continuum, 2ème edition, 217 p.

Lebon, M. C. (2018). De l'espace touristique à l'espace risque : adaptation et changements climatiques, le cas de Tadoussac au Québec (mémoire). Université du Québec à Montréal.

Leducq, D. et B. Lusso (2011) Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale, *Cybergeo : European Journal of Geography [Online]*, Space, Society,Territory, document 521, Online since 07 March 2011, connection on 05 March 2020. URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/23513 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cybergeo.23513

Lefebvre, H. (1970) *La révolution urbaine*, Paris : Gallimard

Lefebvre, H. (1967). Pour un nouvel urbanisme, *Villes et Civilisation urbaine*, XIIIe XXe siècle, dir. par Roncayolo, M. et Pacquot, T., Paris : Larousse, pp 375-382

Lefebvre, H. (1968). Le droit à la ville, *Villes et Civilisation urbaine*, XIIIe XXe siècle, dir. par Roncayolo, M. et Pacquot, T., Paris : Larousse, pp 382-391

Lefebvre, H. (1974) *La production de l'espace*, Paris : éditions Anthropos, 3e édition : 1986, 485 p.

Léo, P.-Y., Philippe, J., Monnoyer, M.-C. (2012). Quelle place pour les villes moyennes dans une économie tertiaire? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 2, p. 150-172.

Lévy, J. (1994) *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 442p.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ, a-19.1, art. 3, consulté sur http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-19.1

Loubet, F. (2011) Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux: application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin. Economies et finances. Université de Grenoble.

Lozato-Giotart, J.-P. (2008). *Géographie du tourisme : de l'espace consommé à l'espace maîtrisé* (2e éd). Pearson éducation.

Lynam, T. (2016). Exploring social representations of adapting to climate change using topic modeling and bayesian networks. *Ecology and Society*, 21(4). https://doi.org/10.5751/ES-08778-210416

Magnan, A. (2009) Proposition d'une trame de recherche pour appréhender la capacité d'adaptation au changement climatique, VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 9 Numéro 3

Makkonen, T., et al. (2018). Cross-border knowledge transfer and innovation in the European neighbourhood: Tourism cooperation at the Finnish-Russian border. *Tourism Management* 68: 140-151.

Mantyk, A. (2017, 17 octobre) Rimouski est devenue le centre de l'économie bleue, *L'Avantage*, consulté sur https://www.lavantage.qc.ca/article/2017/10/17/--rimouski-est-devenue-le-centre-de-reference-de-leconomie-bleue

Marache, C. (2006). Les petites villes, pôles de dynamisme en milieu rural : L'exemple aquitain, milieu XIXe — début XXe siècles. *Histoire urbaine*, 15,(1), 93-114. doi:10.3917/rhu.015.0093.

Marandola Jr, E. (2015). Vulnérabilité, adaptation et résilience : une approche expérientielle dans Berdoulay, V et Soubeyran, O. (dir.) *Aménager pour s'adapter au changement climatique un rapport à la nature à reconstruire*, PUPPA, Collections spatialités — 3, p. 95-107

Marquet, V. et Salles, D. (2014). L'adaptation au changement climatique en France et au Québec. Constructions institutionnelles convergentes et diffusions contrastées. *Critique Internationale*, 62(1), p. 73-91.

Martin, J-Y. (2006). "Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre", *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 2, Online since 17 July 2006, URL: http://journals.openedition.org/articulo/897; DOI: https://doi.org/10.4000/articulo.897

Melot, M. (2004). Les réseaux de la villégiature : une invitation au voyage. *In Situ* [En ligne], 4, mis en ligne le 19 avril 2012, consulté sur : http://insitu.revues.org/2277 ; DOI :10.4000/insitu.2277

Mercier D. et Oiry E. (2010). Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode dans Mendez A., *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia Bruylant, Louvain La Neuve, pp.19-26.

Merlin, P. (2000). Aménagement du territoire, dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement,* Paris, PUF, 2000, 3e éd., 902 p. (ISBN 2-13-050587-2), p. 38-43.

Meur-Férec, C. et Morel, V. (2004), L'érosion sur la frange côtière : un exemple de gestion des risques, Natures Sciences Sociétés 3/2004 (Vol. 12), p. 263-273, URL : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2004-3-page-263.htm.

Landauer, M. Juhola, S. et Klein, J. (2019). The role of scale in integrating climate change adaptation and mitigation in cities, *Journal of Environmental Planning and Management*, 62:5, 741-765, DOI: 10.1080/09640568.2018.1430022

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (s.d.). *Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).* Site internet. Consulté sur http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/enseignants-et-personnel-de-college/recherche-cctt/

Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (2012). *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-*

2020. 52 p. consulté sur https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/plan_action/stategie-adaptation2013-2020.pdf

Ministère des affaires municipales et de la métropole (2000). *La réorganisation municipale changer les façons de faire, pour mieux servir les citoyens.* Bibliothèque nationale du Québec, consulté sur https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/historique/reorganisation_loi170/livre_blanc.pdf

Ministère des affaires municipales et de l'habitation (s.d.). *Guide la prise de décision en urbanisme — Schéma d'aménagement et de développement*, consulté sur https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/schema-damenagement-et-de-developpement/

Ministère des affaires municipales et de l'habitation (s.d.). *Guide la prise de décision en urbanisme — La règle de conformité.* Site internet. Consulté sur https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/regle-de-conformite/

Ministère des ressources naturelles (1994) *Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public*, 76 p.

Moser, S. C., Ekstrom J. A. (2010). A framework to diagnose barriers to climate change adaptation. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, Volume 107, Number 51, pp. 22026-22031, http://ejournals.ebsco.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/direct.asp?ArticleID=4C47BE8A1D494354A8DE

MRC de Rimouski-Neigette (2018), Portrait du développement du territoire économique, Site internet. Consulté sur https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/developpement-local/economique/

MRC de Rimouski-Neigette (2019) Chapitre 5 LES GRANDES ORIENTATIONS dans Schéma d'Aménagement et de Développement, consulté sur https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/Chapitre-05-Grandes-orientations.pdf

MRC de Rimouski-Neigette (s.d.) *Développement local économique*, consulté sur https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/developpement-local/economique/

MRC de Rivière-du-Loup (2012) Énoncé de vision stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup 2011-2031, 4 p. Consulté sur http://rivieredulоup.ca/documents/pdf/MRC/2013/enonce_officiel_de_la_vision_mai_2013.pdf

MRC de Rivière-du-Loup (2019a) Chapitre 9 — Le patrimoine culturel, *Schéma d'aménagement et de développement de Rivière-du-Loup*, 23p.

MRC de Rivière-du-Loup (2020) *Mission.* Site internet. Consulté sur http://www.rivieredulоup.ca/mrc/

Nahrath S. et Stock M. (2012). Urbanité et tourisme : une relation à repenser, *Espaces et sociétés* 3 (n° 151), p. 7-14

Nicholls, M. (2014). *Climate Change : Implications for Tourism*. Cambridge : CISL. 16p.

Nofre, J., Giordano, E., Eldridge, A ; Martins, J. et J. Sequera (2018) Tourism, nightlife and planning: challenges and opportunities for community liveability in La Barceloneta, *Tourism Geographies*, 20:3, 377-396, DOI: 10.1080/14616688.2017.1375972

OCDE (2016), *L'impératif d'innovation : Contribuer à la productivité, à la croissance et au bien-être*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251540-fr.

Oiry, A., et *al*. (2015). Conflits et stratégies d'acceptabilité sociale autour des énergies marines renouvelables sur le littoral français. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement* 15(3). 1.

OMT (2007). *Comprendre le tourisme: Glossaire de base,* World Tourism Organization UNWTO,[en ligne], consulté sur http://media.unwto.org/fr/content/comprende-letourisme-glossaire-de-base

Olivier de Sardan, J. (2008). *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* (Anthropologie prospective ; no 3). Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant. 365p.

Ouranos (2014). *Sommaire de la synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec.* Édition 2014. Montréal : Ouranos, 12 p.

Ouranos (2020). Portraits climatiques. Bas-Saint-Laurent. Site internet. Consulté sur : https://www.ouranos.ca/portraits-climatiques/#/regions/2

Ovide (43 av. JC à 18 ap. JC). *Les métamorphoses*. Traduit du grec ancien par Lafaye, G. (Ser. Des universites de france). Les Belles Lettres, 1955

Pang S. F.H., McKercher B. & Prideaux, B. (2013) Climate Change and Tourism: An Overview, *Asia Pacific Journal of Tourism Research*, 18:1-2, p. 4-20

Parc Côtier Kiskotuk (s.d.) Gestion. Site internet. Consulté sur http://parckiskotuk.com/gestion

Parcs Canada (2018). Huit choses à savoir sur les solutions naturelles et le changement climatique. Gouvernement du Canada. Consulté sur : https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/climat-climate/huit-eight

Parra López, E. et Calero García F.J. (2006). Agrotourism, sustainable tourism and ultraperipheral areas: the caseof canary islands. *Pasos Revista De Turismo Y Patrimonio Cultural*, 4(1), 85–97.

Parry, M., Canziani, O., Palutikof, J., van der Linden, P. et Hanson, C. (2007). Climate Change 2007 — Impacts, Adaptation and Vulnerability. *Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the IPCC.* Cambridge: Cambridge University Press

Paul, A.H. (1972). Weather and the daily use of outdoor recreation areas in Canada, dans JA Taylor (ed.), Weather forecasting for agriculture and industry, Newton abbot : David and Charles, pp. 132-146

Pêche et Océans Canada (s.d.) Béluga (Population de l'estuaire du Saint-Laurent). Espèces aquatiques en péril. Consulté sur https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profils/belugaStLa-fra.html

Pechlaner, H., Volgger, M. et M. Herntrei (2012). Destination management organizations as interface between destination governance and corporate governance, *Anatolia*, 23:2, 151-168, DOI: 10.1080/13032917.2011.652137

Peet, R., Watts, M. (Eds) (1996). *Liberation Ecologies: Environment, Development, Social Movements*, London, Routledge.

Péron, F. (1994). Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral. In: Études rurales, n°133-134, *Littoraux en perspectives*. p. 31-43

Petit S., Vergote M.-H., Castel T., Richard Y. (2020). Le climat « par procuration ». De l'usage des proxys pour relier les savoirs. *Nat. Sci. Soc*. 28, 1, 12-23.

Pigé, B. (2016). Innovation et territoires. La prise en compte des interactions sociales. *Prospective et stratégie*, *Numéro 7*(1), 59-68. Cairn.info. https://doi.org/10.3917/pstrat.007.0059

Pihkala, P. (2018). Eco-anxiety, tragedy, and hope: psychological and spiritual dimensions of climate change. *Zygon®*, 53: p. 545-569. https://doi.org/10.1111/zygo.12407

Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique, dans Poupart et al. (dir.) *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal: Gaëtan Morin, Éditeur, pp. 113-169

Plante, S., Vasseur, L. & Santos Silva, J. (2018). Adaptation des communautés côtières aux effets des changements climatiques sous l'angle de la résilience : lier la gouvernance locale au développement durable. *VertigO*, 18(2).

Plattner, H. (2014) *La boîte à outils du Design Thinking*. Institute of Design at Stanford, 44p.

Polèse M. et Shearmur, R. G. (2005). *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique* (2e éd). Economica.

Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G., et Paquette, S. (2005). Chapitre I. Le paysage, un concept en débat. In Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G., & Paquette, S. (Eds.), *Paysages en perspective*. Presses de l'Université de Montréal. doi :10.4000/books.pum.10576

Pritchard A. et Morgan N. (2007) De-centring tourism's intellectual universe, or traversing the dialogue between change and tradition dans The critical turn in tourism studies, Elsevier : *Advances in tourism research*, p. 11-28

Proulx, M. (2014). Territoires MRC du Québec : planification et gouvernance d'État. *Économie et Solidarités*, 44(1-2), p. 8–25. doi:10.7202/1041602ar

Proulx, M. (2019). Introduction. dans PROULX M. & PRÉMONT M. (Eds.), *La politique territoriale au Québec: 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (pp. 1-20). Presses de l'Université du Québec. doi:10.2307/j.ctv10qqxcd.6

Pumain, D. (1999). Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques ?. dans *Revue de géographie alpine*, tome 87, n°2, pp. 167-184

Québec Maritime (s.d.) Canyon des Portes de l'Enfer. Site Internet. Consulté sur https://www.quebecmaritime.ca/entreprise/canyon-des-portes-de-l-enfer/activites

Quintin, C., Bernatchez, P., Jolivet, Y. (2013). *Impacts de la tempête du 6 décembre 2010 sur les côtes du Bas-Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs.* Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières et Chaire de recherche en géoscience côtière, Université du Québec à Rimouski. Rapport remis au ministère de la Sécurité publique du Québec, Février 2013, Volume I : 48p. + Volume II : 170 p.

Ratten, V. and V. Braga (2019). Tourism innovation. *Journal of Hospitality and Tourism Management* 41: 171-174.

Raven, R., Sengers, F., Spaeth, P., Xie, L., Cheshmehzangi, A. et de Jong, M. (2019) Urban experimentation and institutional arrangements, *European Planning Studies*, 27:2, 258-281, DOI: 10.1080/09654313.2017.1393047

Record, N.R., et *al*. (2019). Rapid climate-driven circulation changes threaten conservation of endangered North Atlantic right whales. *Oceanography* 32(2):162–169, https://doi.org/10.5670/oceanog.2019.201

Ripoll, F. (2002). Géographie sociale et complexité : de la nécessité d'une approche "réflexive" et "constructiviste". ESO Travaux et Documents, *Espaces et SOciétés* — UMR 6590 pp.72-74. <halshs-00182157

Roussel, P. and F. Wacheux (2005). *Management des ressources humaines : méthodes de recherche en sciences humaines et sociales.* Bruxelles : De Boeck

Routier, C., D'Arripe, A. & Soyez, S. (2017). Retour d'expérience sur une démarche de coconception. *Annales des Mines - Réalités industrielles*, mai 2017(2), 6-9. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/rindu1.172.0006

Ruffier, C. (2006). Acté, acteur ou actant ? Le statut des objets techniques en sociologie. *En Cours* : publication de working paper de l'ERT transfert de techniques et d'organisations, 2006, 1 (1), 47p. ffhalshs-00141562f

Saint-Onge, S., Alis, D., Wolf, J. & Rosenberg, T. (2016). Comment améliorer la pertinence de la recherche en gestion?. *Recherches en Sciences de Gestion*, 2(2), 167-195. https://doi.org/10.3917/resg.113.0167

Schmidt-Thomé, P., Klein, J., Nockert, A., Donges, L. and Haller, I. (2013). dans Smift-Thomé, P. et Klein, J. (dir.) *Communicating Climate Change Adaptation: From Strategy Development to Implementation. In Climate Change Adaptation in Practice* https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1002/9781118548165.ch1

Schuurman, D., L. De Marez, and P. Ballon. 2013. Open Innovation Processes in Living Lab Innovation Systems: Insights from the LeYLab. *Technology Innovation Management Review*. November 2013: 28–36.

Scott, D., Hall, M., Gössling, S. (2012), *Tourism and Climate Change: Impacts, Adaptation and Mitigation*, Routledge — Business & Economics — 464 p.

Sécurité publique du Québec. (2012). Les solutions possibles pour contrer l'érosion des berges. Site internet. Consulté sur : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/surveillance-du-territoire/erosion-cotiere/solutions.html#:~:text=Lorsque%20les%20vagues%20frappent%20un,nomme%20l'effet%20de%20bout.

SÉPAQ (2018*). Plan d'action spécifique en occupation et vitalité des territoires 2018-2020.* Consulté sur : https://www.sepaq.com/resources/docs/org/doc_corpo/org_planaction_occupation_vitalite.pdf

SÉPAQ (2019). Rapport annuel 2019-2020 de la Sépaq. 152 p. Consulté sur : https://www.sepaq.com/resources/docs/org/doc_corpo/org-rapport-annuel-20192020.pdf

Shaw, K. et Theobald, K. (2011) Resilient local government and climate change interventions in the UK, Local Environment, 16:1, 1-15, DOI: 10.1080/13549839.2010.544296

Sheldon, P. J., et al. (2017). Social Entrepreneurship and Tourism: Setting the Stage. dans P. J. Sheldon and R. Daniele (dir) *Social Entrepreneurship and Tourism: Philosophy and Practice* Cham, Springer International Publishing: 1-18.

Simard, M., (2012). Urbain, rural et milieux transitionnels : les catégories géographiques de la ville diffuse, *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 56, numéro 157, avril 2012, p. 109-124

Singh, B., Savoie, M., Bryant, C., Granjon, D. et Pécheux, I. (2009). Impacts et adaptations aux changements climatiques pour les activités de ski et le tourisme dans le sud du Québec. *Tourisme et territoires*. 1. 175-201

Smart, P., Holmes, S., Lettice, F., Pitts, F. H., Zwiegelaar, J. B., Schwartz, G., & Evans, S. (2019). Open Science and Open Innovation in a socio - political context: knowledge production for societal impact in an age of post - truth populism. R&D Management, 49(3), 279–297. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1111/radm.12377

Smit, B. et Wandel, J. (2006). Adaptation, adaptive capacity and vulnerability, *Global Environmental Change*, 16, pp. 282-292.

Smith, M. K., Egedy Tamás, Csizmady, A., Jancsik András, Olt Gergély, & Michalkó Gábor. (2018). Non-planning and tourism consumption in budapest's inner city. Tourism Geographies, 20(3), 524–548. https://doi.org/10.1080/14616688.2017.1387809

Société Duvetnor (s.d.). Faune à découvrir : l'eider à duvet, Site Internet, consulté sur https://duvetnor.com/faune-a-decouvrir/leider-a-duvet/#

Srinivasan, U., Ngu, A.H. et Gedeon, T. (2000). Managing heterogeneous information systems through discovery and retrieval of generic concepts. *J. Am. Soc. Inf. Sci.*, 51: 707-723. doi:10.1002/(SICI)1097-4571(2000)51:8<707::AID-ASI30>3.0.CO;2-C

Statistique Canada (2016). *Recensement de 2016 de la MRC de Rimouski-Neigette*, consulté sur https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2410&Geo2=PR&Code2=46&Data=Count&SearchText=Rimouski&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1

Statistique Canada (2016). *Recensement de 2016 de Rivière-du-Loup et de la MRC*, consulté sur https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2412072&Geo2=CD&Code2=2412&Data=Count&SearchText=riviere-du-loup&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1

Stock, M. et Lucas, L. (2012) La double révolution urbaine du tourisme, *Espaces et sociétés*, 2012/3 (n° 151), p. 15-30.

Subcommission on Quaternary Stratigraphy (2019) Working Group on the 'Anthropocene'. Site Internet. Consulté sur : http://quaternary.stratigraphy.org/working-groups/anthropocene/

Taylor, J.-P. (2001) Authenticity and sincerity in tourism*, Annals of Tourism Research*, Volume 28, Issue 1, p. 7-26, ISSN 0160-7383, https://doi.org/10.1016/S0160-7383(00)00004-9.

Technopôle maritime du Québec, (s.d.). À propos. Site web. Consulté sur https://tmq.ca/a-propos/

Thériault, C. (2010, 10 février). Drame sur la banquise: des randonneurs jouent avec leur vie. *Le Soleil*. Récupéré de https://www.lesoleil.com/actualite/en-region/drame-sur-la-banquise-des-randonneurs-jouent-avec-leur-vie-41966f1f99fc37a3a37bb844175c0777

Thompson, L., et Schonthal, D. (2020). The Social Psychology of Design Thinking. *California Management Review*, 62(2), 84–99. https://doi.org/10.1177/0008125619897636

Thoring, K. et Mueller, R. (2011). Understanding the Creative Mechanisms of Design Thinking: An Evolutionary Approach. *Proceedings of the DESIRE'11 Conference on Creativity and Innovation in Design*. 10.1145/2079216.2079236.

Tol, R.S.J. (2007). Europe's long-term climate target: A critical evaluation, *Energy Policy*, 35, 424-432

Tourisme Rivière-du-Loup (2020). *Rivière-du-Loup, ville et région. Guide touristique 2020-2021*. Consulté sur : https://www.tourismerivieredu loup.ca/brochures/Brochure-version-web-2020.pdf

Tribe, J. (2007) Critical tourism : rules and resistance tradition dans The critical turn in tourism studies, Elsevier : *Advances in tourism research*, pp. 29-40

Triguero, A. et Fernández S. (2018). Determining the effects of open innovation: the role of knowledge and geographical spillovers, *Regional Studies, Taylor & Francis Journals*, vol. 52(5), p. 632-644.

Union des municipalités du Québec (2017) Dépliant « Qu'est-ce qu'une cité régionale », Montréal : UMQ, 2p.

Urbain, J.D. (2002) Le résident secondaire, un touriste à part ?, *Ethnologie française*, n3 (Vol. 32), p. 515-520.

Urry, J. (1995) *Consuming Places*. London : Routledge, 257 p.

Van der Yeught, C., et Bon, V. (2016). Quand une innovation sociale produit de l'innovation responsable. *Revue Française de Gestion*, 42(255), 27–40. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3166/rfg.2016.00030

Van Gameren, V., Weikmans, R. & Zaccai, E. (2014). Introduction. Dans : Valentine Van Gameren éd*., L'adaptation au changement climatique* (pp. 3-10). Paris: La Découverte.

Veeckman, C., D. Schuurman, S. Leminen et Westerlund, M. (2013). Linking Living Lab Characteristics and Their Outcomes: Towards a Conceptual Framework. *Technology Innovation Management Review*. p. 6–15.

Ville de Rivière-du-Loup (2008). *Plan d'urbanisme révisé*. Consulté sur https://www.villerdl.ca/uploads/PDF/Reglements_urbanisme/RU1252_Plan_d_urbanisme_maj2000.pdf

Vlès V., (2014). *Métastations. Mutations urbaines des stations de montagne. Un regard Pyrénéen*. Coll. Le territoire et ses acteurs. Ed. PUB (Presses Universitaires de Bourdeaux), 180 p.

Vlès, V. (2021). Anticiper le changement climatique dans les stations de ski : la science, le déni, l'autorité. *Sud-Ouest Européen*, Presses Universitaires du Mirail – CNRS, consulté sur https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03070853/document

Wackermann, G. (1998) *Façades maritimes en mutation: une géographie socioéconomique des littoraux*, Paris : Ellipses

Waters, C. et *al.* (2016). The Anthropocene is functionally and stratigraphically distinct from the Holocene, *Science* Vol. 351, Issue 6269, aad2622, DOI: 10.1126/science.aad2622

Watts, J. (2020, 6 juin). Bruno Latour : this is a global catastrophe that has come from within. Entrevue dans *The Guardian*, consulté sur https://www.theguardian.com/world/2020/jun/06/bruno-latour-coronavirus-gaia-hypothesis-climate-crisis?CMP=fb_gu&utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=Iw

AR36B0FlMv2n9emSOdQ57FKirn0NyQg4w1ByNSnjqidDlSKIJUCRllBUQeM#Echobox=1591694516

Westerlund, M.; Leminen, S.; Habib, C. (2018). Key Constructs and a Definition of Living Labs as Innovation Platforms. Technol. Innov. Manag. Rev, 8, p. 51–62. Consulté sur : https://timreview.ca/article/1205

Williamson, T. B., & Nelson, H. W. (2017). Barriers to enhanced and integrated climate change adaptation and mitigation in Canadian forest management. Canadian Journal of Forest Research, 47(12), https://link.gale.com/apps/doc/A520449705/CPI?u=mont47771&sid=CPI&xid=137dc072

Wiltshier, F. (2011) Researching With NVivo. *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*, [S.l.], v. 12, n. 1, janvier. ISSN 1438-5627. 9 p.

Woolcock, M. et D. Narayan (2000). Social Capital: Implications for Development Theory, Research, and Policy. *The World Bank Research Observer* 15(2): p. 225-249

Wrigley, C., Nusem, E., et Straker, K. (2020). Implementing Design Thinking: Understanding Organizational Conditions. *California Management Review*, 62(2), p. 125–143. https://doi.org/10.1177/0008125619897606

Wyss R. (2013). Coopération pour l'adaptation climatique dans le tourisme, *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 101-4, consulté sur : http://journals.openedition.org/rga/1885 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rga.1885

Zavratnki, V., Superina, A., et Stojmenova Duh, E. (2019). Living labs for rural areas: contextualization of living lab frameworks, concepts and practices. *Sustainability*, 11(14). https://doi.org/10.3390/su11143797

VIDÉOGRAPHIE

Descola, P. et Latour, B (2013). Interviewés par N. Safier. Approaches to the Anthropocene: A Conversation with Philippe Descola and Bruno Latour. Peter Wall Institute for Advanced Studies. Consulté sur https://www.youtube.com/watch?v=MDeGaYkhVSo

Pelletier, B. (2020). Kite Cacouna 2020. Vidéo, consultée sur https://vimeo.com/429466141?fbclid=IwAR2BrnoY0TdmCCzVWzA5WjXvN8dbCxFASI25d4mVF6feToCVU6L9Ux_PO1I